



SUPPLÉMENT
À
L'HISTOIRE NATURELLE.

Tome Troisième.

HISTOIRE NATURELLE, GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE.

BOOK NO.
247

Servant de suite à l'histoire des Animaux
quadrupèdes.

*Par M. le Comte DE BUFFON, Intendant du
Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie
Françoise, de celle des Sciences, &c.*

SUPPLÉMENT, Tome Troisième.



À PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXVI.

500
BUP



Acc no - 1594
22/01/07

TRANSFERRED FROM
Imperial Library 12 MAY 1903

T A B L E

De ce qui est contenu dans ce Volume.

<i>DES Mulets</i>	Page 1
ADDITION à l'article du Cheval.....	39
ADDITION aux articles de l'Âne, du Zèbre.....	52
ADDITION aux articles du Bœuf, du Bison, du Zébu & du Buffle.....	57
ADDITION aux articles de la Brebis, du Mufflon & des Brebis étrangères.....	66
ADDITION aux articles du Cochon, du Sanglier du cap Verdou Sanglier d'Afrique, du Babiroussa, du Pécari ou Tajacu.....	75
ADDITION de l'Editeur hollandais (M. le Professeur Allamand) à l'article du Sanglier d'Afrique.....	86
Du Babiroussa.....	91
Du Pécari.....	92
ADDITION aux articles des Chèvres d'Europe, d'Asie & d'Afrique.....	96
Du Bouc de Juuda, & des Chèvres à oreilles pendantes.....	96 & 97
De la Grimm ou Chèvre de grimm.....	98
Supplément Tome III.	* ij

<i>Du Chevrotin de Ceylan.....</i>	102
ADDITION aux articles du Chien, du Loup, du Renard, du Chacal & de l'Isatis.....	104
<i>Variétés dans les Chiens.....</i>	105
<i>Du Loup.....</i>	110
<i>Du Renard.....</i>	111
<i>Du Chacal.....</i>	112
<i>De l'Isatis.....</i>	113
ADDITION à l'article du Chat.....	114
ADDITION aux articles du Cerf, du Daim, du Chevreuil & du Renne.....	118
<i>Du Daim & de l'Axis.....</i>	123
<i>Du Chevreuil.....</i>	124
<i>Du Renne.....</i>	127
ADDITION de l'Éditeur hollandois (M. le Professeur Allamand) sur l'Élan, le Caribou & le Renne.....	133
DESCRIPTION du Renne, par M. le Pro- fesseur Allamand.....	137
ADDITION aux articles du Lièvre & de l'Écureuil, avec un animal anonyme; un autre que nous avons appelé le Rat de Madagascar, & un troisième qui est le Taguan ou grand Écureuil volant.....	144
<i>De l'Écureuil.....</i>	146
<i>Animal anonyme.....</i>	148

<i>Du Rat de Madagascar.....</i>	149
<i>Du Taguan ou grand Écureuil volant.....</i>	150
ADDITION à l'article de la Loutre.....	158
ADDITION aux articles de la Fouine & de la Zibeline.	161
<i>De la Zibeline.....</i>	163
ADDITION aux articles de la Belette, de l'Hermine, du Surikate, de la Mangouste & du Vansire.	165
<i>Du Grifon.....</i>	169
<i>Du Surikate.....</i>	171
<i>De la Mangouste.....</i>	173
<i>Du Vansire.....</i>	173 & 174
ADDITION aux articles de la Marmotte, du Castor, des Souris & Rats, du Rat de blé ou Hamster, du Soulik & de la Taupe..	175
<i>Marmotte de Kamtschatka.....</i>	176
<i>Marmotte du cap de Bonne-espérance....</i>	177
<i>Du Castor.....</i>	170
<i>Des Souris & des Rats.....</i>	181
<i>Du Hamster ou Rat de blé.....</i>	183
ADDITION de l'Éditeur hollandois, sur le Hamster.	185
<i>Du Soulik.....</i>	191

<i>De la Taupe.....</i>	193
<i>De la Taupe du cap de Bonne - espérance.</i>	ibid.
<i>Taupe de Pensilvanie.....</i>	194
ADDITION à l'article de l'Ours.....	195
ADDITION à l'article de l'Ours blanc ou Ours de mer.	200
ADDITION aux articles de l'Agouti, du Paca & de l'Akouchy.....	202
<i>Du Paca.....</i>	203
<i>De l'Akouchy.....</i>	211
ADDITION à l'article du Coendou & du Tanrec..	213
<i>Du Tanrec.....</i>	214
ADDITION à l'article du Raton.....	215
ADDITION aux articles du Jaguar, du Cougar & du Margai.....	218
<i>Jaguar de la nouvelle Espagne.....</i>	ibid.
<i>Jaguar de la Guyane.....</i>	219
<i>Du Cougar.....</i>	222
<i>Cougar de Pensilvanie.....</i>	ibid.
<i>Cougar noir.....</i>	223
<i>Du Margai.....</i>	226
<i>Chat sauvage de la nouvelle Espagne.</i>	227
ADDITION aux articles du Lynx & du Caracal..	229

ADDITION aux articles de l' <i>Hyène</i> , de la <i>Civette</i> & de la <i>Genette</i>	234
De la <i>Civette</i>	235
De la <i>Genette</i>	236
I. ^{re} ADDITION à l'article du <i>Glouton</i>	240
II. ^e ADDITION à l'article du <i>Glouton</i>	244
ADDITION aux articles de la <i>Rouffette</i> , de la <i>Rougette</i> & de la <i>Chauve-souris</i>	253
ADDITION à l'article des <i>Chauve-souris</i>	262
ADDITION aux articles du <i>Sarigue</i> , de la <i>Marmose</i> & du <i>Cayopolin</i>	267
Le <i>Crabier</i>	272
ADDITION à l'article du <i>Cabiai</i>	276
ADDITION aux articles du <i>Tamanoir</i> , du <i>Tamandua</i> , du <i>Fourmillier</i> & des <i>Tatous</i>	278
Le <i>Tamandua</i>	281
Des <i>Tatous</i>	285
ADDITION à l'article de l' <i>Unau</i> & de l' <i>Ai</i> ...	289
ADDITION à l'article de l' <i>Éléphant</i>	292
ADDITION à l'article du <i>Rhinoceros</i>	297
ADDITION à l'article du <i>Chameau</i> & du <i>Dromadaire</i> .	300
ADDITION à l'article de l' <i>Hippopotame</i>	301
ADDITION à l'article de l' <i>Hippopotame</i> , par M. le Professeur Allamand.....	304

ADDITION à l'article de l'Hippopotame, par M. le Docteur Klocner.....	306
OBSERVATIONS sur la peau de l'Hippopotame, par M. le Docteur Klocner.....	308
ADDITION à l'article de la Giraffe.....	320





HISTOIRE NATURELLE.



SUPPLÉMENT à l'Histoire des Animaux quadrupèdes.

Acquis. 1594
dt. 24/01/07

DES MULETS *

EN conservant le nom de *Mulet* à l'animal qui provient de l'âne & de la jument, nous appellerons *Bardeau* celui qui a le cheval pour père & l'ânesse pour mère. Personne n'a jusqu'à présent observé les différences

* Cet article doit être regardé comme une addition à ce que j'ai déjà dit au sujet des mulets dans le Discours qui a pour titre: *De la dégénération des animaux*, tome *Supplément. Tome III.*

XIV, pag. 330 & suiv. & aussi à ce que j'en ai dit à l'article des Serins, tome IV in-4.° de l'*Hist. Nat. des oiseaux.*

qui se trouvent entrées ces deux animaux d'espèce mélangée. C'est néanmoins l'un des plus sûrs moyens que nous ayons pour reconnoître & distinguer les rapports de l'influence du mâle & de la femelle dans le produit de la génération. Les observations comparées de ces deux mulets, & des autres métis qui proviennent de deux espèces différentes, nous indiqueront ces rapports plus précisément & plus évidemment que ne le peut faire la simple comparaison de deux individus de la même espèce.



Nous avons fait représenter ici le mulet (*pl. 1*) & le bardeau (*pl. 11*), afin que tout le monde soit en état de les comparer, comme nous allons le faire nous-mêmes; d'abord le bardeau est beaucoup plus petit que le mulet, il paroît donc tenir de sa mère l'ânesse les dimensions du corps; & le mulet beaucoup plus grand & plus gros que le bardeau, les tient également de la jument sa mère; la grandeur & la grosseur du corps, paroissent donc dépendre plus de la mère que du père dans les espèces mélangées. Maintenant, si nous considérons la forme du corps, ces deux animaux vus ensemble paroissent être d'une figure différente, le bardeau a l'encolure plus mince, le dos plus tranchant, en forme de dos de carpe, la croupe plus pointue & avalée, au lieu que le mulet a l'avant-main mieux fait, l'encolure plus belle & plus fournie, les côtes plus arrondies, la croupe plus pleine & la hanche plus unie (*a*). Tous deux tiennent donc

(*a*) Observations communiquées par le sieur de la Housse, maréchal très-expérimenté. A Paris, en 1753.

plus de la mère que du père, non-seulement pour la grandeur, mais aussi pour la forme du corps. Néanmoins il n'en est pas de même de la tête, des membres & des autres extrémités du corps. La tête du bardeau est plus longue & n'est pas si grosse à proportion que celle de l'âne, & celle du mulet est plus courte & plus grosse que celle du cheval (b). Ils tiennent donc pour la forme & les dimensions de la tête plus du père que de la mère. La queue du bardeau est garnie de crins à peu-près comme celle du cheval; la queue du mulet est presque nue comme celle de l'âne; ils ressemblent donc encore à leur père par cette extrémité du corps. Les oreilles du mulet sont plus longues que celles du cheval, & les oreilles du bardeau sont plus courtes que celles de l'âne; ces autres extrémités du corps appartiennent donc aussi plus au père qu'à la mère. Il en est de même de la forme des jambes, le mulet les a sèches comme l'âne, & le bardeau les a plus fournies; tous deux ressemblent donc par la tête, par les membres & par les autres extrémités du corps beaucoup plus à leur père qu'à leur mère.

Dans les années 1751 & 1752, j'ai fait accoupler deux boucs avec plusieurs brebis, & j'en ai obtenu neuf mulets, sept mâles & deux femelles; frappé de cette différence du nombre des mâles mulets à celui des femelles, je fis quelques informations pour tâcher de savoir si le nombre des mulets mâles qui proviennent

(b) Comparez les figures, pl. I & II du mulet & du bardeau, avec les figures du cheval & de l'âne, tome IV, pl. I & XI.

de l'âne & de la jument, excède à peu-près dans la même proportion le nombre des mules; aucune des réponses que j'ai reçues ne détermine cette proportion, mais toutes s'accordent à faire le nombre des mâles mulets plus grand que celui des femelles. On verra dans la suite que M. le marquis de Spontin-Beaufort, ayant fait accoupler un chien avec une louve, a obtenu quatre mulets, trois mâles & une femelle (c). Enfin ayant fait des questions sur des mulets plus aisés à procréer, j'ai vu que dans les oiseaux mulets, le nombre des mâles excède encore beaucoup plus le nombre des mulets femelles. J'ai dit à l'article du serin des Canaries, que de dix-neuf petits provenus d'une serine & d'un chardonneret, il n'y en avoit que trois femelles (d). Voilà les seuls faits que je puisse présenter comme certains sur ce sujet (e), dont il ne paroît pas qu'on se soit jamais occupé, & qui

(c) Extrait d'une lettre de M. le marquis de Spontin-Beaufort, à M. de Buffon, datée de Namur, le 14 juillet 1773; confirmée par deux lettres de M. Surirey de Boissy, aussi datées de Namur, les 9 juin & 19 juillet 1773.

(d) Voyez le quatrième tome de l'Hist. Nat. des oiseaux, art. du serin des Canaries.

(e) Ce que je trouve dans différents Auteurs au sujet des jumars, me paroît très-suspect. Le sieur Léger, dans son histoire du Vau-

dois, année 1669, dit, que dans les vallées de Piémont, il y a des animaux d'espèces mélangées, & qu'on les appelle *Jumars*. Que quand ils sont engendrés par un taureau & une jument, on les nomme *Bafou Buf*, & que quand ils sont engendrés par un taureau & une ânesse, on les appelle *Bif*. Que ces jumars n'ont point de cornes, & qu'ils sont, de la taille d'un mulet; qu'ils sont très-légers à la course; & que lui-même en avoit monté un le 1^{er} septembre, &

cependant mérite la plus grande attention, car ce n'est qu'en réunissant plusieurs faits semblables qu'on pourra développer ce qui reste de mystérieux dans la génération par le concours de deux individus d'espèces différentes, & déterminer la proportion des puissances effectives du mâle & de la femelle dans toute reproduction.*

De mes neuf mulets provenus du bouc & de la brebis, le premier naquit le 15 avril; observé trois jours après sa naissance & comparé avec un agneau de même âge, il en différoit par les oreilles qu'il avoit un peu plus grandes, par la partie supérieure de la tête qui étoit plus large, ainsi que la distance des yeux; il avoit de plus une bande de poil gris-blanc depuis la nuque du cou jusqu'à l'extrémité de la queue, les quatre jambes, le dessous

» & qu'il fit en un jour dix-huit
 » lieues ou cinquante-quatre milles
 » d'Italie; qu'enfin ils ont la dé-
 » marche plus sûre & le pas plus
 aisé que le cheval. »

D'après une semblable assertion, on croiroit que ces jumars provenant du taureau avec la jument & l'ânesse, existent ou du moins qu'ils ont existé; néanmoins m'en étant informé, personne n'a pu me confirmer ces faits.

Le D.^r Shaw, dans son histoire d'Alger, p. 264, dit, qu'il a vu en Barbarie un animal appelé *Kumrah*, & qui est engendré par l'union de l'âne & de la vache,

qu'il est solipède comme l'âne, & qu'il n'a point de cornes sur la tête, mais qu'à tous autres égards il diffère de l'âne; qu'il n'est capable que de peu de service, qu'il a la peau, la queue & la tête comme la vache, à l'exception des cornes. Le D.^r Shaw est un Auteur qui mérite confiance; cependant ayant consulté sur ce fait quelques personnes qui ont demeuré en Barbarie, & particulièrement M. le chevalier James Bruce, tous m'ont assuré n'avoir aucune connoissance de ces animaux engendrés par l'âne & la vache.

du cou, de la poitrine & du ventre, étoient couverts du même poil blanc assez rude; il n'y avoit un peu de laine que sur les flancs entre le dos & le ventre, & encore cette laine courte & frisée étoit mêlée de beaucoup de poil. Ce mulet avoit aussi les jambes d'un pouce & demi plus longues que l'agneau du même âge; observé le 3 mai suivant, c'est-à-dire dix-huit jours après sa naissance, les poils blancs étoient en partie tombés & remplacés par des poils bruns semblables pour la couleur à ceux du bouc & presque aussi rudes. La proportion des jambes s'étoit soutenue; ce mulet les avoit plus longues que l'agneau de plus d'un pouce & demi, il étoit mal sur ses longues jambes, & ne marchoit pas aussi-bien que l'agneau. Un accident ayant fait périr cet agneau, je n'observai ce mulet que quatre mois après, & nous le comparâmes avec une brebis du même âge. Le mulet avoit un pouce de moins que la brebis, sur la longueur qui est depuis l'entre-deux des yeux jusqu'au bout du museau, & un demi-pouce de plus sur la largeur de la tête, prise au-dessus des deux yeux à l'endroit le plus gros. Ainsi la tête de ce mulet étoit plus grosse & plus courte que celle d'une brebis du même âge; la courbure de la mâchoire supérieure prise à l'endroit des coins de la bouche, avoit près d'un demi-pouce de longueur de plus dans le mulet que dans la brebis. La tête du mulet n'étoit pas couverte de laine, mais elle étoit garnie de poils longs & touffus. La queue étoit de deux pouces plus courte que celle de la brebis.

Au commencement de l'année 1752, j'obtins de l'union du bouc avec les brebis huit autres mulets, dont six mâles & deux femelles; il en est mort deux avant qu'on ait pu les examiner, mais ils ont paru ressembler à ceux qui ont vécu & que nous allons décrire en peu de mots; il y en avoit deux l'un mâle & l'autre femelle qui avoient quatre mamelons, deux de chaque côté comme les boucs & les chèvres; & en général ces mulets avoient du poil long sous le ventre & sur-tout sous la verge comme les boucs, & aussi du poil long sur les pieds, principalement sur ceux de derrière; la plupart avoient aussi le chanfrein moins arqué que les agneaux ne l'ont d'ordinaire, les cornes des pieds plus ouvertes, c'est-à-dire, la fourche plus large & la queue plus courte que les agneaux (f).

J'ai rapporté dans le cinquième volume de l'Histoire Naturelle, à l'article du chien, (*page 210 & suiv.*) les tentatives que j'ai faites pour unir un chien avec une louve. On peut voir toutes les précautions que j'avois cru devoir prendre pour faire réussir cette union; le chien & la louve n'avoient tous deux que trois mois au plus, lorsqu'on les a mis ensemble, & enfermés dans une assez grande cour sans les contraindre autrement, & sans les enchaîner. Pendant la première année ces jeunes animaux vivoient en paix & paroissoient s'aimer. Dans la seconde année ils commencèrent à se disputer la nourriture, quoi-

(f) Note communiquée par M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

qu'il y en eût au-delà du nécessaire, la querelle venoit toujours de la louve. Après la seconde année les combats devinrent plus fréquens; pendant tout ce temps la louve ne donna aucun signe de chaleur, ce ne fut qu'à la fin de la troisième année qu'on s'aperçut qu'elle avoit les mêmes symptômes que les chiennes en chaleur; mais loin que cet état les rapprochât l'un de l'autre, ils n'en devinrent tous deux que plus féroces, & le chien au lieu de couvrir la louve finit par la tuer. De cette épreuve j'ai cru pouvoir conclure (page 213), que le loup n'est pas tout-à-fait de la même nature que le chien, que les espèces sont assez séparées pour ne pouvoir les rapprocher aisément, du moins dans ces climats. Et je m'exprime (pages 214 & 215) dans les termes suivans: *Ce n'est pas que je prétende, d'une manière décisive & absolue, que le renard & la louve ne se soient jamais, dans aucun temps ni dans aucun climat, mêlés avec le chien; les Anciens l'assurent assez positivement pour qu'on puisse avoir encore sur cela quelques doutes, malgré les épreuves que je viens de rapporter, & j'avoue qu'il faudroit un plus grand nombre de pareilles épreuves pour acquérir sur ce fait une certitude entière.* J'ai eu raison de mettre cette restriction à mes conclusions, car M. le marquis de Spontin Beaufort, ayant tenté cette même union du chien & de la louve, a très-bien réussi, & dès-lors il a trouvé & suivi mieux que moi les routes & les moyens que la Nature se réserve pour rapprocher quelquefois les animaux qui paroissent être incompatibles. Je fus d'abord informé du fait par
une

une lettre que M. Surirey de Boissy me fit l'honneur de m'écrire, & qui est conçue dans les termes suivans :

A Namur, le 9 juin 1773. Chez M. le marquis de Spontin à Namur, a été élevée une très-jeune louve, à laquelle on a donné pour compagnon un presque aussi jeune chien depuis deux ans; ils étoient en liberté, venant dans les appartemens, cuisine, écurie, &c. très-caressans, se couchant sous la table & sur les pieds de ceux qui l'entouroient. Ils ont vécu le plus intimement.

Le chien est une espèce de mâtin-braque très-vigoureux. La nourriture de la louve a été le lait pendant les six premiers mois, ensuite on lui a donné de la viande crue qu'elle préféroit à la cuite. Quand elle mangeoit, personne n'osoit l'approcher; en un autre temps on en faisoit tout ce qu'on vouloit, pourvu qu'on ne la maltraitât pas; elle caressoit tous les chiens qu'on lui conduisoit, jusqu'au moment qu'elle a donné la préférence à son ancien compagnon: elle entroit en fureur depuis contre tout autre. C'a été le 25 mars dernier qu'elle a été couverte pour la première fois, ses amours ont duré seize jours avec d'assez fréquentes répétitions, & elle a donné ses petits le 6 juin à huit heures du matin, ainsi le temps de la gestation a été de soixante-treize jours au plus; elle a jeté quatre jeunes de couleur noirâtre. Il y en a avec des extrémités blanches aux pattes & moitié de la poitrine, tenant en cela du chien, qui est noir & blanc. Depuis qu'elle a mis bas, elle est grondante & se hérille contre ceux qui approchent, elle ne reconnoît plus ses maîtres; elle étrangleroit le chien même s'il étoit à portée.

J'ajoute qu'elle a été attachée à deux chaînes depuis une irruption qu'elle a faite à la suite de son galant qui avoit franchi une muraille chez un voisin qui avoit une chienne en chaleur, qu'elle avoit étranglé à moitié sa rivale; que le cocher a été pour les séparer à grands coups de bâton & la reconduire à sa loge, où par imprudence recommençant la correction, elle s'est animée au point de

le mordre à deux fois dans la cuisse, ce qui l'a tenu au lit six semaines par les incisions considérables qu'on a été obligé de faire.

Dans ma réponse à cette lettre, je faisois mes remerciemens à M. de Boissy, & j'y joignois quelques réflexions pour éclaircir les doutes qui me restoit encore. M. le marquis de Spontin ayant pris communication de cette réponse, eut la bonté de m'écrire lui-même dans les termes suivans :

Namur, le 14 juillet 1773. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les réflexions judicieuses que vous faites à M. Surirey de Boissy, que j'avois prié de vous mander pendant mon absence, un événement auquel je n'osois encore m'attendre, malgré la force des apparences, par l'opinion que j'avois & que j'aurai toujours comme le reste du monde, de l'excellence & du mérite des savans Ouvrages dont vous avez bien voulu nous éclairer. Cependant, soit l'effet du hasard ou d'une de ces bizarreries de la Nature, qui, comme vous dites, se plaît quelquefois à sortir des règles générales, le fait est incontestable, comme vous allez en convenir vous-même, si vous voulez bien ajouter foi à ce que j'ai l'honneur de vous écrire; ce dont j'ose me flatter d'autant plus, que je pourrois autoriser le tout de l'aveu de deux cents personnes au moins, qui, comme moi, ont été témoins de toute la suite que je vais avoir l'honneur de vous détailler. Cette louve avoit tout au plus trois jours quand je l'achetai d'un payfan qui l'avoit prise dans le bois, après en avoir tué la mère. Je lui fit sucer du lait pendant quelques jours jusqu'à ce qu'elle pût manger de la viande. Je recommandai à ceux qui devoient en avoir soin, de la caresser, de la tourmenter continuellement pour tâcher de l'appriivoiser au moins avec eux; elle finit par devenir si familière, que je pouvois la mener à la chasse dans les bois, jusqu'à une lieue de la maison sans risquer de la perdre, elle est même revenue quelquefois seule pendant la nuit, les jours que je

n'avois pu la ramener. J'étois beaucoup plus sûr de la garder auprès de moi quand j'avois un chien, car elle les a toujours beaucoup aimés, & ceux qui avoient perdu leur répugnance naturelle, jouoient avec elle comme si c'eût été deux animaux de la même espèce. Jusquelà elle n'avoit fait la guerre qu'aux chats & aux poules qu'elle étrangloit d'abord, sans en vouloir manger. Dès qu'elle eut atteint un an, sa férocité s'étendit plus loin, & je commençai à m'apercevoir qu'elle en vouloit aux moutons & aux chiennes, sur-tout si elles étoient en folie. Dès-lors je lui ôtai la liberté, & je la faisois promener à la chaîne & muselée, car il lui est arrivé souvent de se jeter sur son conducteur qui la contrarioit. Elle avoit un an au moins, quand je lui fis faire la connoissance du chien qui l'a couverte. Elle est en ville dans mon jardin, à la chaîne depuis les derniers jours du mois de novembre passé. Plus de trois cents personnes sont venues la voir dans ce temps. Je suis logé presqu'au centre de la ville, ainsi on ne peut supposer qu'un loup seroit venu la trouver. Dès qu'elle commença à entrer en chaleur, elle prit un tel goût pour le chien, & le chien pour elle, qu'ils heurloient affreusement de part & d'autre quand ils n'étoient pas ensemble. Elle a été couverte le 28 mars pour la première fois, & depuis deux fois par jour pendant deux semaines environ. Ils restoient attachés près d'un quart-d'heure à chaque fois, pendant lequel temps la louve paroissoit souffrir beaucoup & se plaindre, & le chien point du tout. Trois semaines après on s'aperçut aisément qu'elle étoit pleine. Le 6 juin elle donna ses petits au nombre de quatre qu'elle nourrit encore à présent, quoiqu'ils aient cinq semaines, & des dents très-pointues & assez longues. Ils ressemblent parfaitement à des petits chiens, ayant les oreilles assez longues & pendantes. Il y en a un qui est tout-à-fait noir avec la poitrine blanche qui étoit la couleur du chien. Les autres auront à ce que je crois la couleur de la louve. Ils ont tous le poil beaucoup plus rude que les chiens ordinaires. Il n'y a qu'une chienne qui est

venue avec la queue très-courte, de même que le chien qui n'en avoit presque pas. Ils promettent d'être grands, forts & très-méchans. La mère en a un soin extraordinaire. Je doute si je la garderai davantage en ayant été dégoûté par un accident qui est arrivé à mon cocher qui en a été mordu à la cuisse, si fort qu'il a été six semaines sur son lit sans pouvoir se bouger; mais je parierois volontiers qu'en la gardant, elle aura encore des petits avec ce même chien qui est blanc avec des grandes taches noires sur le dos. Je crois, Monsieur, avoir répondu, par ce détail, à vos observations, & j'espère que vous ne douterez plus de la vérité de cet événement singulier.

Je n'en doute pas en effet, & je suis bien aisé d'avoir l'occasion d'en témoigner publiquement ma reconnaissance. C'est beaucoup gagner que d'acquérir dans l'histoire de la Nature un fait rare; les moyens sont toujours difficiles, & comme l'on voit très-souvent dangereux; c'étoit par cette dernière raison que j'avois sequestré ma louve & mon chien de toute société; je craignois les accidens en laissant vivre la louve en liberté; j'avois précédemment élevé un jeune loup qui, jusqu'à l'âge d'un an, n'avoit fait aucun mal & suivoit son maître à peu-près comme un chien, mais dès la seconde année il commit tant d'excès qu'il fallut le condamner à la mort; j'étois donc assuré que ces animaux quoiqu'adoucés par l'éducation, reprennent avec l'âge leur férocité naturelle; & en voulant prévenir les inconvéniens qui ne peuvent manquer d'en résulter, & tenant ma louve toujours enfermée avec le chien, j'avoue que je n'avois pas senti que je prenois une mauvaise méthode, car dans cet état

d'esclavage & d'ennui, le naturel de la louve au lieu de s'adoucir, s'aigrit au point qu'elle étoit plus féroce que dans l'état de nature; & le chien ayant été séparé de si bonne heure de ses semblables & de toute société, avoit pris un caractère sauvage & cruel, que la mauvaise humeur de la louve ne faisoit qu'irriter; en sorte que dans les deux dernières années leur antipathie devint si grande, qu'ils ne cherchoient qu'à s'entre-dévorer. Dans l'épreuve de M. le marquis de Spontin, tout s'est passé différemment, le chien étoit dans l'état ordinaire, il avoit toute la douceur & toutes les autres qualités que cet animal docile acquiert dans le commerce de l'homme; la louve d'autre part ayant été élevée en toute liberté & familièrement dès son bas-âge avec le chien, qui, par cette habitude sans contrainte, avoit perdu sa répugnance pour elle, étoit devenue susceptible d'affection pour lui; elle l'a donc bien reçu lorsque l'heure de la Nature a sonné, & quoiqu'elle ait paru se plaindre & souffrir dans l'accouplement, elle a eu plus de plaisir que de douleur, puisqu'elle a permis qu'il fût réitéré chaque jour pendant tout le temps qu'a duré sa chaleur. D'ailleurs le moment pour faire réussir cette union disparate a été bien saisi, c'étoit la première chaleur de la louve, elle n'étoit qu'à la seconde année de son âge, elle n'avoit donc pas encore repris entièrement son naturel féroce; toutes ces circonstances & peut-être quelques autres dont on ne s'est point aperçu, ont contribué au succès de l'accouplement & de la production. Il sembleroit donc

par ce qui vient d'être dit, que le moyen le plus sûr de rendre les animaux infidèles à leur espèce, c'est de les mettre comme l'homme en grande société, en les accoutumant peu-à-peu avec ceux pour lesquels ils n'auroient sans cela que de l'indifférence ou de l'antipathie. Quoi qu'il en soit, on saura maintenant, grâces aux soins de M. le marquis de Spontin, & on tiendra dorénavant pour chose sûre, que le chien peut produire avec la louve, même dans nos climats; j'aurois bien désiré qu'après une expérience aussi heureuse, ce premier succès eût engagé son illustre auteur à tenter l'union du loup & de la chienne, & celle des renards & des chiens: il trouvera peut-être que c'est trop exiger, & que je parle ici avec l'enthousiasme d'un Naturaliste insatiable; j'en conviens, & j'avoue que la découverte d'un fait nouveau dans la Nature m'a toujours transporté (g).

(g) Un fait tout pareil vient de m'être annoncé par M. Bourgelat, dans une lettre qu'il m'a écrite le 15 avril 1775, & dont voici l'extrait: « Milord comte de Devon-
» broke me mande, dit M. Bour-
» gelat, qu'il a vu accoupler depuis
» plusieurs jours une louve & un
» gros mâtin, que la louve est
» apprivoisée, qu'elle est toujours
» dans la chambre de son maître
» & constamment sous ses yeux,
» enfin qu'elle ne sort qu'avec lui,
» & qu'elle le suit aussi fidèlement
» qu'un chien. Il ajoute qu'un

marchand d'animaux a eu à ce quatre reprises différentes des productions de la louve & du chien; il prétend que le loup n'est autre chose qu'un chien sauvage, & en cela il est d'accord avec le célèbre anatomiste Hunter. Il ne pense pas qu'il en soit de même des renards. Il m'a écrit encore que la chienne du Lord Clansbrawill, fille d'un loup, accouplée avec un chien d'arrêt, a fait des petits qui, selon son Garde-chasse, seront excellens pour le fusil. »

Mais revenons à nos mulets ; le nombre des mâles dans ceux que j'ai obtenus du bouc & de la brebis, est comme 7 sont à 2 ; dans ceux du chien & de la louve ce nombre est comme 3 sont à 1, & dans ceux des chardonnerets & de la serine, comme 16 sont à 3. Il paroît donc presque certain que le nombre des mâles qui est déjà plus grand que celui des femelles dans les espèces pures, est encore bien plus grand dans les espèces mixtes. Le mâle influe donc en général plus que la femelle sur la production, puisqu'il donne son sexe au plus grand nombre, & que ce nombre des mâles devient d'autant plus grand que les espèces sont moins voisines ; il doit en être de même des races différentes, on aura en les croisant, c'est-à-dire, en prenant celles qui sont les plus éloignées, on aura, dis-je, non-seulement de plus belles productions, mais des mâles en plus grand nombre ; j'ai souvent tâché de deviner pourquoi dans aucune Religion, dans aucun Gouvernement, le mariage du frère & de la sœur n'a jamais été autorisé. Les hommes auroient-ils reconnu par une très-ancienne expérience, que cette union du frère & de la sœur étoit moins féconde que les autres, ou produisoit-elle moins de mâles & des enfans plus foibles & plus mal faits ! ce qu'il y a de sûr, c'est que l'inverse du fait est vrai, car on sait, par des expériences mille fois répétées, qu'en croisant les races au lieu de les réunir, soit dans les animaux, soit dans l'homme on ennoblit l'espèce, & que ce moyen seul peut la maintenir belle & même la perfectionner.

Joignons maintenant ces faits, ces résultats d'expériences, & ces indications à d'autres faits constatés en commençant par ceux que nous ont transmis les Anciens. Aristote dit positivement, que le mulet engendre avec la jument un animal appelé par les Grecs *Himnus* ou *Ginnus*. Il dit de même que la mule peut concevoir aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit (*h*). De ces deux faits qui sont vrais, le second est en effet plus rare que le premier, & tous deux n'arrivent que dans des climats chauds. M. de Bory, de l'Académie royale des Sciences, & ci-devant Gouverneur des îles de l'Amérique, a eu la bonté de me communiquer un fait récent sur ce sujet, par sa lettre du 7 mai 1770, dont voici l'extrait :

Vous vous rappelez peut-être, Monsieur, que M. d'Alembert lut à l'Académie des Sciences, l'année dernière 1769, une lettre, dans laquelle on lui mandoit qu'une mule avoit mis bas un muleton, dans une habitation de l'Isle Saint-Domingue ; je fus chargé d'écrire pour vérifier le fait, & j'ai l'honneur de vous envoyer le certificat que j'en ai reçu. Celui qui m'écrit est une personne digne de foi. Il dit avoir vu des mulets couverts indistinctement de mules & des cavales, comme aussi des mules couvertes par des mulets & des étalons.

Ce certificat est un acte juridique de notoriété, signé de plusieurs témoins & dûment contrôlé & légalisé. Il porte en substance, que le 14 mai 1769, M. de Nort, chevalier de Saint-Louis & ancien Major de la Légion

(*h*) Arist. *Hist. animal. lib. VI, chap. 24.*

royale de Saint-Domingue, étant sur son habitation de la Petite-anse, on lui amena une mule qu'on lui dit être malade; elle avoit le ventre très-gros, & il lui sortoit un boyau par la vulve. M. de Nort la croyant enflée, envoya chercher une espèce de maréchal Nègre, qui avoit coutume de panser les animaux malades; que ce Nègre étant arrivé en son absence, il avoit jeté bas la mule pour lui faire prendre un breuvage; que l'instant d'après la chute il la délivra d'un petit mulet bien conformé dont le poil étoit long & très-noir; que ce muleton a vécu une heure, mais qu'ayant été blessé ainsi que la mule par sa chute forcée, ils étoient morts l'un & l'autre, le muleton le premier, c'est-à-dire, presque en naissant, & la mule dix heures après. Qu'ensuite on avoit fait écorcher le muleton & qu'on a envoyé sa peau au D.^r Mathi, qui l'a déposée (dit M. de Nort) dans le cabinet de la Société royale de Londres.

D'autres témoins oculaires, & particulièrement M. Cazavant maître en Chirurgie, ajoutent que le muleton paroît être à terme & bien conformé; que par l'apparence de son poil, de sa tête & de ses oreilles, il a paru tenir plus de l'âne que les mulets ordinaires; que la mule avoit les mamelles gonflées & remplies de lait; que lorsque l'on aperçut les pieds du muleton sortant de la vulve, le Nègre maréchal ignorant, l'avoit tiré si rudement, qu'en arrachant de force le muleton, il avoit occasionné un renversement dans la matrice & des déchiremens qui avoient occasionné la mort de la mère & du petit.

Ces faits qui me paroissent bien constatés, nous démontrent que dans les climats chauds, la mule peut non-seulement concevoir, mais perfectionner & porter à terme son fruit. On m'a écrit d'Espagne & d'Italie, qu'on en avoit plusieurs exemples, mais aucun des faits qui m'ont été transmis n'est aussi bien vérifié que celui que je viens de rapporter; seulement il nous reste à savoir si cette mule de Saint-Domingue ne tenoit pas sa conception de l'âne plutôt que du mulet; la ressemblance de son muleton au premier plus qu'au second de ces animaux paroîtroit l'indiquer; l'ardeur du tempérament de l'âne le rend peu délicat sur le choix des femelles, & le porte à rechercher presque également l'ânesse, la jument & la mule.

Il est donc certain que le mulet peut engendrer & que la mule peut produire; ils ont comme les autres animaux tous les organes convenables & la liqueur nécessaire à la génération; seulement ces animaux d'espèce mixte, sont beaucoup moins féconds, & toujours plus tardifs que ceux d'espèce pure: d'ailleurs ils n'ont jamais produit dans les climats froids, & ce n'est que rarement qu'ils produisent dans les pays chauds, & encore plus rarement dans les contrées tempérées; dès-lors leur infécondité, sans être absolue, peut néanmoins être regardée comme positive, puisque la production est si rare qu'on peut à peine en citer un certain nombre d'exemples; mais on a d'abord eu tort d'affirmer qu'absolument les mulets & les mules ne pouvoient engendrer, & ensuite on a eu

encore plus grand tort d'avancer que tous les autres animaux d'espèces mélangées étoient comme les mulets hors d'état de produire; les faits que nous avons rapportés ci-devant sur les métis produits par le bouc & la brebis, sur ceux du chien & de la louve, & particulièrement sur les métis des serins & des autres oiseaux, nous démontrent que ces métis ne sont point inféconds, & que quelques-uns sont même aussi féconds à peu-près que leurs père & mère.

Un grand défaut ou pour mieux dire un vice très-fréquent dans l'ordre des connoissances humaines, c'est qu'une petite erreur particulière & souvent nominale, qui ne devoit occuper que sa petite place en attendant qu'on la détruise, se répand sur toute la chaîne des choses qui peuvent y avoir rapport, & devient par-là une erreur de fait, une très-grande erreur & forme un préjugé général, plus difficile à déraciner que l'opinion particulière qui lui sert de base. Un mot, un nom qui, comme le mot *mulet* n'a dû & ne devoit encore représenter que l'idée particulière de l'animal provenant de l'âne & de la jument, a été mal-à-propos appliqué à l'animal provenant du cheval & de l'ânesse, & ensuite encore plus mal à tous les animaux quadrupèdes & à tous les oiseaux d'espèces mélangées. Et comme dans sa première acception, ce mot *mulet* renfermoit l'idée de l'infécondité ordinaire de l'animal provenant de l'âne & de la jument, on a sans autre examen transporté cette même idée d'infécondité à tous les êtres auxquels on a donné le même nom de

mulet ; je dis à tous les êtres , car indépendamment des animaux quadrupèdes , des oiseaux , des poissons ; on a fait aussi des mulets dans les plantes auxquels on a , sans hésiter , donné comme à tous les autres mulets , le défaut général de l'infécondité ; tandis que dans le réel aucun de ces êtres métis n'est absolument infécond , & que de tous , le mulet proprement dit , c'est-à-dire , l'animal qui seul doit porter ce nom , est aussi le seul dont l'infécondité , sans être absolue , soit assez positive pour qu'on puisse le regarder comme moins fécond qu'aucun autre , c'est-à-dire , comme infécond dans l'ordre ordinaire de la Nature , en comparaison des animaux d'espèce pure & même des autres animaux d'espèce mixte.

Tous les mulets , dit le préjugé , sont des animaux viciés qui ne peuvent produire ; aucun animal quoique provenant de deux espèces n'est absolument infécond , disent l'expérience & la raison ; tous au contraire peuvent produire , & il n'y a de différence que du plus au moins ; seulement on doit observer que dans les espèces pures , ainsi que dans les espèces mixtes , il y a de grandes différences dans la fécondité. Dans les premières , les unes , comme les poissons , les insectes , &c. se multiplient chaque année par milliers , par centaines ; d'autres , comme les oiseaux & les petits animaux quadrupèdes se reproduisent par vingtaines , par douzaines ; d'autres enfin comme l'homme & tous les grands animaux ne se reproduisent qu'un à un. Le nombre dans la production est , pour ainsi dire , en raison inverse de la grandeur des

animaux. Le cheval & l'âne ne produisent qu'un par an, & dans le même espace de temps les souris, les mulots, les cochons - d'inde produisent trente ou quarante. La fécondité de ces petits animaux est donc trente ou quarante fois plus grantle; & en faisant une échelle des différens degrés de fécondité, les petits animaux que nous venons de nommer seront aux points les plus élevés, tandis que le cheval, ainsi que l'âne, se trouveront presque au terme de la moindre fécondité, car il n'y a guère que l'éléphant qui soit encore moins fécond.

Dans les espèces mixtes, c'est-à-dire, dans celles des animaux qui, comme le mulet, proviennent de deux espèces différentes, il y a comme dans les espèces pures des degrés différens de fécondité ou plutôt d'infécondité; car les animaux qui viennent de deux espèces, tenant de deux natures, sont en général moins féconds, parce qu'ils ont moins de convenances entr'eux qu'il n'y en a dans les espèces pures, & cette infécondité est d'autant plus grande que la fécondité naturelle des parens est moindre. Dès-lors si les deux espèces du cheval & de l'âne, peu fécondes par elles-mêmes, viennent à se mêler, l'infécondité primitive loin de diminuer dans l'animal métis ne pourra qu'augmenter; le mulet sera non-seulement plus infécond que son père & sa mère, mais peut-être le plus infécond de tous les animaux métis, parce que toutes les autres espèces mélangées dont on a pu tirer du produit, telles que celles du bouc & de la brebis, du chien & de la louve, du chardonneret & de la



Acquis. 1594
dt. 24/01/07.



serine, &c. sont beaucoup plus fécondes que les espèces de l'âne & du cheval. C'est à cette cause particulière & primitive qu'on doit rapporter l'infécondité des mulets & des bardeaux. Ce dernier animal est même plus infécond que le premier, par une seconde cause encore plus particulière. Le mulet provenant de l'âne & de la jument, tient de son père l'ardeur du tempérament, & par conséquent la vertu prolifique à un très-haut degré, tandis que le bardeau provenant du cheval & de l'ânesse, est comme son père moins puissant en amour & moins habile à engendrer; d'ailleurs la jument moins ardente que l'ânesse est aussi plus féconde, puisqu'elle retient & conçoit plus aisément, plus sûrement; ainsi tout concourt à rendre le mulet moins infécond que le bardeau; car l'ardeur du tempérament dans le mâle, qui est si nécessaire pour la bonne génération, & sur-tout pour la nombreuse multiplication, nuit au contraire dans la femelle, & l'empêche presque toujours de retenir & de concevoir.

Ce fait est généralement vrai, soit dans les animaux, soit dans l'espèce humaine; les femmes les plus froides avec les hommes les plus chauds, engendrent un grand nombre d'enfans; il est rare au contraire qu'une femme produise si elle est trop sensible au physique de l'amour. L'acte par lequel on arrive à la génération, n'est alors qu'une fleur sans fruit, un plaisir sans effet; mais aussi dans la plupart des femmes qui sont purement passives, c'est comme dans le figuier dont la sève est froide, un fruit qui se produit sans fleur; car l'effet de cet acte est

d'autant plus sûr, qu'il est moins troublé dans la femelle par les convulsions du plaisir : elles sont si marquées dans quelques-unes & même si nuisibles à la conception dans quelques femelles, telles que l'ânesse, qu'on est obligé de leur jeter de l'eau sur la croupe, ou même de les frapper rudement pour les calmer; sans ce secours désagréable elles ne deviendroient pas mères, ou du moins ne le deviendroient que tard, lorsque dans un âge plus avancé la grande ardeur du tempérament seroit éteinte ou ne subsisteroit qu'en partie. On est quelquefois obligé de se servir des mêmes moyens pour faire concevoir les jumens.

Mais, dira-t-on, les chiennes & les chattes qui paroissent être encore plus ardentes en amour que la jument & l'ânesse ne manquent néanmoins jamais de concevoir; le fait que vous avancez sur l'infécondité des femelles trop ardentes en amour n'est donc pas général & souffre de grandes exceptions! Je réponds que l'exemple des chiennes & des chattes, au lieu de faire une exception à la règle en seroit plutôt une confirmation; car à quelque excès qu'on veuille supposer les convulsions intérieures des organes de la chienne, elles ont tout le temps de se calmer pendant la longue durée du temps qui se passe entre l'acte consommé & la retraite du mâle qui ne peut se séparer tant que subsiste le gonflement & l'irritation des parties; il en est de même de la chatte, qui, de toutes les femelles, paroît être la plus ardente, puisqu'elle appelle ses mâles par des cris lamentables d'amour, qui annoncent le plus pressant besoin; mais c'est comme

pour le chien par une autre raison de conformation dans le mâle que cette femelle si ardente ne manque jamais de concevoir ; son plaisir très-vif dans l'accouplement est nécessairement mêlé d'une douleur presque aussi vive. Le gland du chat est hérissé d'épines plus grosses & plus poignantes que celles de sa langue, qui, comme l'on fait, est rude au point d'offenser la peau ; dès-lors l'intromission ne peut être que fort douloureuse pour la femelle, qui s'en plaint & l'annonce hautement par des cris encore plus perçans que les premiers ; la douleur est si vive, que la chatte fait en ce moment tous ses efforts pour échapper, & le chat pour la retenir est forcé de la saisir sur le cou, avec ses dents & de contraindre & soumettre ainsi par la force cette même femelle amenée par l'amour.

Dans les animaux domestiques soignés & bien nourris, la multiplication est plus grande que dans les animaux sauvages ; on le voit par l'exemple des chats & des chiens qui produisent dans nos maisons plusieurs fois par an, tandis que le chat sauvage & le chien abandonné à la seule Nature, ne produisent qu'une seule fois chaque année. On le voit encore mieux par l'exemple des oiseaux domestiques ; y a-t-il dans aucune espèce d'oiseaux libres une fécondité comparable à celle d'une poule bien nourrie, bien fêtée par son coq ? Et dans l'espèce humaine quelle différence entre la chétive propagation des Sauvages & l'immense population des nations civilisées & bien gouvernées ! mais nous ne parlons ici que de la fécondité naturelle aux animaux dans leur état de pleine liberté ;

on en verra d'un coup d'œil les rapports dans la Table suivante, de laquelle on pourra tirer quelques conséquences utiles à l'Histoire Naturelle.

TABLE des rapports de la fécondité des Animaux.

NOMS des ANIMAUX.	ÂGE auquel les Mâles font en état d'engendrer & les Femelles de produire.		DURÉE de la Gestation.	NOMBRE des Petits que les Mères font à chaque portée.	ÂGE auquel les Mâles cessent d'engendrer & les Femelles de produire.	
	MÂLE.	FEMELLE.			MÂLE.	FEMELLE.
L'Éléphant.....	à 30 ans..	à 30 ans..	2 ans....	1 petit en 3 ou 4 ans.	vit deux siècles.	
Le Rhinoceros....	à 15 ou 20 ans.	à 15 ou 20 ans.		1 petit....	vit 70 ou 80 ans.	
L'Hippopotame..				1 petit....		
Le Morfe.....			9 mois...	1 petit....		
Le Chameau.....	à 4 ans...	à 4 ans...	1 an à peu-près.	1 petit....	vit 40 ou 50 ans.	
Le Dromadaire...	à 4 ans...	à 4 ans...	1 an à peu-près.	1 petit....	vit 40 ou 50 ans.	
Le Cheval.....	à 2 ans $\frac{1}{2}$ *	à 2 ans...	11 mois...	1 quelquefois 2.	à 25 ou 30 ans.	à 18 ou 20 ans.
Le Zèbre.....	à 2 ans...	à 2 ans...	11 mois...	1 rarement 2.	à 25 ou 30 ans.	à 18 ou 20 ans.
L'âne.....	à 2 ans...	à 2 ans...	11 mois & plus.	1 rarement 2.	à 25 ou 30 ans.	à 25 ou 30 ans.
Le Buffle.....	à 3 ans...	à 3 ans...	9 mois...	1 petit....	vit 15 ou 18 ans.	
Le Bœuf.....	à 2 ans...	à 18 mois.	9 mois...	1 rarement 2.	à 9 ans...	à 9 ans.
Le Cerf.....	à 18 mois.	à 18 mois.	8 mois & plus.	1 rarement 2.	vit 30 ou 35 ans.	
Le Renne.....	à 2 ans...	à 2 ans...	8 mois...	1 petit....	vit 16 ans.	
Le Lama.....	à 3 ans...	à 3 ans...		1 rarement 2.	à 12 ans..	à 12 ans.
L'Homme.....	à 14 ans..	à 12 ans..	9 mois...	1 quelquefois 2.		
Les grands Singes.	à 3 ans...	à 3 ans...		1 quelquefois 2.		

* A deux ans & demi le cheval n'engendre que des poulains foibles ou mal faits; il faut qu'il ait quatre ans, & même six pour les chevaux fins.

NOMS des ANIMAUX.	ÂGE auquel les Mâles font en état d'engendrer & les Femelles de produire.		DURÉE de la Gestation.	NOMBRE des Petits que les Mères font à chaque portée.	ÂGE auquel les Mâles cessent d'engendrer & les Femelles de produire.	
	MÂLE.	FEMELLE.			MÂLE.	FEMELLE.
Le Moufflon....	à 18 mois.	à 1 an...	5 mois...	1 quelquefois 2, peut produire deux fois dans les climats chauds..	à 8 ans...	à 10 ou 12 ans.
Le Saiga.....	à 1 an....	à 1 an...	5 mois...	1 quelquefois 2.	vit jusqu'à 15 ou 20 ans.	
Le Chevreuil....	à 18 mois.	à 2 ans...	5 mois...	1, 2 quelquefois 3.	vit 12 ou 15 ans.	
Le Chamois....	à 1 an....	à 1 an...	5 mois...	1, 2 rarement 3.	vit, dit-on, 20 ans.	
La Chèvre & le Bouc.	à 1 an....	à 7 mois..	5 mois...	1, 2 rarement 3 & jamais plus de 4	à 7 ans...	à 7 ans.
La Brebis & le Bélier.	à 1 an....	à 1 an...	5 mois...	1 quelquefois 2, peut produire deux fois dans les climats chauds..	à 8 ans...	à 10 ou 12 ans.
Le Phoque.....			plusieurs mois.	2 ou 3 petits.		
L'Ours.....	à 2 ans...	à 2 ans...	plusieurs mois.	1, 2, 3, 4 & jamais plus de 5.	vit 20 ou 25 ans.	
Le Blaireau.....				3 ou 4 petits.		
Le Lion.....	à 2 ans...	à 2 ans...		3 ou 4 une seule fois par an....	vit 20 ou 25 ans.	
Les Léopards & le Tigre.....	à 2 ans...	à 2 ans...		4 ou 5 une seule fois par an....		
Le Loup.....	à 2 ans...	à 2 ans...	73 jours ou plus.	5, 6 & jusqu'à 9 une seule fois par an.....	à 15 ou 20 ans.	à 15 ou 20 ans.
Le Chien dans l'état de nature.....	à 9 ou 10 mois.	à 9 ou 10 mois.	63 jours..	3, 4, 5, 6 petits.	à 15 ans..	à 15 ans.
L'Isatis.....			63 jours..	6 & 7.		
Le Renard.....	à 1 an....	à 1 an...	entre en chaleur en hiver, produit au mois d'avril.	3, 4 jusqu'à 6.	à 10 ou 11 ans.	à 10 ou 11 ans.
Le Chacal.....				2, 3 ou 4.		

NOMS des ANIMAUX.	ÂGE auquel les Mâles sont en état d'engendrer & les Femelles de produire.		DURÉE de la Gestation.	NOMBRE des Petits que les Mères font à chaque portée.	ÂGE auquel les Mâles cessent d'engendrer & les Femelles de produire.	
	MÂLE.	FEMELLE.			MÂLE.	FEMELLE.
Le Chat dans l'état de nature.	avant 1 an.	avant 1 an.	56 jours..	4, 5 ou 6..	à 9 ans...	à 9 ans.
La Fouine.	à 1 an tout au plus.	à 1 an tout au plus.	comme les chats, dit-on, c'est-à- dire, 56 jours.	3, 4 & 6...	à 8 ou 10 ans.	à 8 ou 10 ans.
La Martre.	à 1 an tout au plus.	à 1 an tout au plus.	<i>Idem</i>	3, 4 & 6...	à 8 ou 10 ans.	à 8 ou 10 ans.
Le Putois.	à 1 an...	à 1 an...	<i>Idem</i>	3, 4 & 5...	engendre toute sa vie.	produit toute sa vie.
La Belette.	dès la 1. ^{re} année	dès la 1. ^{re} année		3, 4 & 5...	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
L'Hermine.	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>		<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
L'Écureuil	à 1 an...	à 1 an...	entre en chaleur en mars, & met bas au mois de mai.	3 ou 4....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
Le Polatouche... .				3 ou 4.		
L'Hérisson.	à 1 an...	à 1 an...	40 jours envir.	3, 4 & 5.		
Les Loirs.	dès la 1. ^{re} année	dès la 1. ^{re} année		3, 4 & 5..	vient 6 ans..	
L'Ondatra.				4, 5 ou 6.		
Le Desman.				4, 5 ou 6.		
Les Sarigues.				4, 5, 6 & 7.		
Les Philandres... .				4, 5 & 6.		
Les Cochons... .	à 9 mois ou 1 an.	à 9 mois ou 1 an.	4 mois..	10, 12, 15 & j'enais plus de 20, & pro- duisent deux fois par an.	à 15 ans..	à 15 ans.
Les Tatous.				4 petits & produisent plusieurs fois par an.		
Les Lièvres.	dès la 1. ^{re} année	dès la 1. ^{re} année	30 ou 31 jours.	2, 3 & 4 & pro- duisent plusieurs fois par an.	vivent 7 ou 8 ans.	
Les Lapins.	à 5 ou 6 mois.	à 5 ou 6 mois.	30 ou 31 jours.	4, 5 & jusqu'à 8, & produisent plusieurs fois par an.	vivent 8 ou 9 ans.	

NOMS des ANIMAUX.	ÂGE auquel les Mâles font en état d'engendrer & les Femelles de produire.		DURÉE de la Gestation.	NOMBRE des Petits que les Mères font à chaque portée.	ÂGE auquel les Mâles cessent d'engendrer & les Femelles de produire.	
	MÂLE.	FEMELLE.			MÂLE.	FEMELLE.
Le Furet.....	dès la 1. ^{re} année	dès la 1. ^{re} année	40 jours..	5, 6 jusqu'à 9, & produit deux fois par an en domesticité.	produit pendant toute la vie.	
Les Rats.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	5 ou 6 semaines.	5 ou 6, & produisent plusieurs fois par an.	<i>Idem</i> .	
Les Mulots.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1 mois ou 5 semaines.	9 ou 10, & produisent plusieurs fois par an.	<i>Idem</i> .	
Les Souris.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1 mois ou 5 semaines.	5 ou 6, & produisent plusieurs fois par an.	<i>Idem</i> .	
Le Surmulot.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>		depuis 12 jusqu'à 19, & produit trois fois par an.	<i>Idem</i> .	
Le Cochon d'Inde.	à 5 ou 6 semaines.	à 5 ou 6 semaines.	3 semaines.	produit huit fois par an; 1. ^{re} portée 4 ou 5; 2. ^{de} portée 5 ou 6, & les autres depuis 7, 8 jusqu'à 11 petits.	vit 6 ou 7 ans, produit toute sa vie qui est de 5 ou 6 ans.	

Voilà l'ordre dans lequel la Nature nous présente les différens degrés de la fécondité des animaux quadrupèdes. On voit que cette fécondité est d'autant plus petite que l'animal est plus grand. En général cette même échelle inverse de la fécondité relativement à la grandeur, se trouve dans tous les autres ordres de la Nature vivante; les petits oiseaux produisent en plus grand nombre que les grands; il en est de même des poissons, & peut-être aussi des insectes. Mais en ne considérant ici que les animaux quadrupèdes, on voit dans la Table qu'il n'y a guère que le cochon qui fasse une exception bien marquée à cette espèce de règle; car il devrait se trouver, par la grandeur de son corps, dans le nombre des animaux

qui ne produisent que deux ou trois petits une seule fois par an, au lieu qu'il se trouve être en effet aussi fécond que les petits animaux.

Cette Table contient tout ce que nous savons sur la fécondité des animaux dans les espèces pures. Mais la fécondité dans les animaux d'espèces mixtes, demande des considérations particulières; cette fécondité est, comme je l'ai dit, toujours moindre que dans les espèces pures. On en verra clairement la raison par une simple supposition. Que l'on supprime, par exemple, tous les mâles dans l'espèce du cheval, & toutes les femelles dans celle de l'âne, ou bien tous les mâles dans l'espèce de l'âne, & toutes les femelles dans celle du cheval, il ne naîtra plus que des animaux mixtes, que nous avons appelés *Mulets* & *Bardeaux*, & ils naîtront en moindre nombre que les chevaux ou les ânes, puisqu'il y a moins de convenances, moins de rapports de nature entre le cheval & l'ânesse ou l'âne & la jument, qu'entre l'âne & l'ânesse ou le cheval & la jument. Dans le réel, c'est le nombre des convenances ou des disconvenances qui constitue ou sépare les espèces, & puisque celle de l'âne se trouve de tout temps séparée de celle du cheval, il est clair qu'en mêlant ces deux espèces, soit par les mâles, soit par les femelles, on diminue le nombre des convenances qui constituent l'espèce. Donc les mâles engendreront & les femelles produiront plus difficilement, plus rarement en conséquence de leur mélange; & même ces espèces mélangées

ne produiroient point du tout si leurs disconvenances étoient un peu plus grandes. Les mulets de toute sorte, seront donc toujours rares dans l'état de Nature; car ce n'est qu'au défaut de sa femelle naturelle, qu'un animal de quelque espèce qu'il soit recherchera une autre femelle moins convenable pour lui, & à laquelle il conviendrait moins aussi que son mâle naturel. Et quand même ces deux animaux d'espèces différentes s'approcheroient sans répugnance, & se joindroient avec quelque empressement dans les temps du besoin de l'amour, leur produit ne fera ni aussi certain, ni aussi fréquent que dans l'espèce pure, où le nombre beaucoup plus grand de ces mêmes convenances, fonde les rapports de l'appétit physique, & en multiplie toutes les sensations. Or ce produit sera d'autant moins fréquent dans l'espèce mêlée que la fécondité sera moindre dans les deux espèces pures dont on fera le mélange; & le produit ultérieur de ces animaux mixtes provenus des espèces mêlées, sera encore beaucoup plus rare que le premier, parce que l'animal mixte, héritier, pour ainsi dire, de la disconvenance de nature qui se trouve entre ses père & mère, & n'étant lui-même d'aucune espèce, n'a parfaite convenance de nature avec aucune. Par exemple, je suis persuadé que le bardeau couvrirait en vain sa femelle bardeau, & qu'il ne résulterait rien de cet accouplement; d'abord par la raison générale que je viens d'exposer, ensuite par la raison particulière du peu de fécondité dans les deux espèces, dont cet animal mixte provient, & enfin par la raison encore plus

particulière des causes qui empêchent souvent l'ânesse de concevoir avec son mâle, & à plus forte raison avec un mâle d'une autre espèce; je ne crois donc pas que ces petits mulets provenant du cheval & de l'ânesse, puissent produire entr'eux, ni qu'ils aient jamais formé lignée, parce qu'ils me paroissent réunir toutes les disconvenances qui doivent amener l'infécondité. Mais je ne prononcerai pas aussi affirmativement sur la nullité du produit de la mule & du mulet, parce que des trois causes d'infécondité que nous venons d'exposer, la dernière n'a pas ici tout son effet; car la jument concevant plus facilement que l'ânesse, & l'âne étant plus ardent, plus chaud que le cheval, leur puissance respective de fécondité est plus grande, & leur produit moins rare que celui de l'ânesse & du cheval; par conséquent le mulet sera moins infécond que le bardeau; néanmoins je doute beaucoup que le mulet ait jamais engendré avec la mule, & je présume d'après les exemples même des mules qui ont mis bas, qu'elles devoient leur impregnation à l'âne plutôt qu'au mulet. Car on ne doit pas regarder le mulet comme le mâle naturel de la mule, quoique tous deux portent le même nom, ou plutôt n'en diffèrent que du masculin au féminin.

Pour me faire mieux entendre, établissons pour un moment un ordre de parenté dans les espèces, comme nous en admettons un dans la parenté des familles. Le cheval & la jument seront frère & sœur d'espèce, & parens au premier degré. Il en est de même de l'âne & de l'ânesse; mais si l'on donne l'âne à la jument, ce

fera tout au plus comme son cousin d'espèce, & cette parenté sera déjà du second degré; le mulet qui en résultera, participant par moitié de l'espèce du père & de celle de la mère, ne sera qu'au troisième degré de parenté d'espèce avec l'un & l'autre. Dès-lors le mulet & la mule, quoique issus des mêmes père & mère, au lieu d'être frères & sœurs d'espèce, ne seront parens qu'au quatrième degré; & par conséquent produiront plus difficilement entr'eux, que l'âne & la jument qui sont parens d'espèce au second degré. Et par la même raison le mulet & la mule produiront moins aisément entr'eux qu'avec la jument ou avec l'âne, parce que leur parenté d'espèce n'est qu'au troisième degré, tandis qu'entr'eux elle est au quatrième; l'infécondité qui commence à se manifester ici dès le second degré, doit être plus marquée au troisième, & si grande au quatrième, qu'elle est peut-être absolue.

En général, la parenté d'espèce est un de ces mystères profonds de la Nature que l'homme ne pourra sonder qu'à force d'expériences aussi répétées que longues & difficiles. Comment pourra-t-on connoître autrement que par les résultats de l'union mille & mille fois tentée des animaux d'espèce différente, leur degré de parenté? l'âne est-il parent plus proche du cheval que du zèbre? le loup est-il plus près du chien que le renard ou le chacal? A quelle distance de l'homme, mettrons-nous les grands singes qui lui ressemblent si parfaitement par la conformation du corps? toutes les espèces d'animaux étoient-elles

étoient-elles autrefois ce qu'elles sont aujourd'hui? leur nombre n'a-t-il pas augmenté ou plutôt diminué? les espèces foibles n'ont-elles pas été détruites par les plus fortes, ou par la tyrannie de l'homme, dont le nombre est devenu mille fois plus grand que celui d'aucune autre espèce d'animaux puissans! quels rapports pourrions-nous établir entre cette parenté des espèces & une autre parenté mieux connue, qui est celle des différentes races dans la même espèce? la race en général ne provient-elle pas comme l'espèce mixte, d'une disconvenance à l'espèce pure dans les individus qui ont formé la première souche de la race? il y a peut-être dans l'espèce du chien, telle race si rare, qu'elle est plus difficile à procréer que l'espèce mixte provenant de l'âne & de la jument. Combien d'autres questions à faire sur cette seule matière, & qu'il y en a peu que nous puissions résoudre! que de faits nous seroient nécessaires pour pouvoir prononcer & même conjecturer! que d'expériences à tenter pour découvrir ces faits, les reconnoître ou même les prévenir par des conjectures fondées! cependant loin de se décourager, le Philosophe doit applaudir à la Nature, lors même qu'elle lui paroît avare ou trop mystérieuse, & se féliciter de ce qu'à mesure qu'il lève une partie de son voile, elle lui laisse entrevoir une immensité d'autres objets tous dignes de ses recherches. Car ce que nous connoissons déjà doit nous faire juger de ce que nous pourrions connoître; l'esprit humain n'a point de bornes, il s'étend à mesure que l'Univers se déploie; l'homme

peut donc & doit tout tenter, il ne lui faut que du temps pour tout savoir. Il pourroit même en multipliant ses observations, voir & prévoir tous les phénomènes, tous les évènements de la Nature avec autant de vérité & de certitude, que s'il les déduisoit immédiatement des causes; & quel enthousiasme plus pardonnable ou même plus noble que celui de croire l'homme capable de reconnoître toutes les puissances, & découvrir par ses travaux tous les secrets de la Nature!

Ces travaux consistent principalement en observations suivies sur les différens sujets qu'on veut approfondir, & en expériences raisonnées, dont le succès nous apprendroit de nouvelles vérités; par exemple, l'union des animaux d'espèces différentes, par laquelle seule on peut reconnoître leur parenté, n'a pas été assez tentée. Les faits que nous avons pu recueillir au sujet de cette union volontaire ou forcée, se réduisent à si peu de chose, que nous ne sommes pas en état de prononcer sur l'existence réelle des *jumarts*.

On a donné ce nom *jumart* d'abord aux animaux mulets ou métis, qu'on a prétendu provenir du taureau & de la jument, mais on a aussi appelé *jumart* le produit réel ou prétendu de l'âne & de la vache. Le D.^r Shaw dit, que dans les provinces de Tunis & d'Alger ?

Il y a une espèce de mulet nommé *Kumrach*, qui vient d'un âne & d'une vache, que c'est une bête de charge, petite à la vérité, mais de fort grand usage; que ceux qu'il a vus, n'avoient qu'une corne au pied comme l'âne, mais qu'ils étoient fort différens à

tous égards, ayant le poil lisse, & la queue & la tête de vache, excepté qu'ils n'avoient point de cornes (*h*):

Voilà donc déjà deux sortes de jumarts, le premier qu'on dit provenir du taureau & de la jument, & le second de l'âne & de la vache. Et il est encore question d'un troisième jumart, qu'on prétend provenir du taureau & de l'ânesse. Il est dit dans le voyage de Mérolle, que dans l'île de Corse,

Il y avoit un animal, portant les bagages, qui provient du taureau & de l'ânesse, & que pour se le procurer on couvre l'ânesse avec une peau de vache fraîche afin de tromper le taureau (*i*).

Mais je doute également de l'existence réelle de ces trois sortes de jumarts, sans cependant vouloir la nier absolument. Je vais même citer quelques faits particuliers, qui prouvent la réalité d'un amour mutuel & d'un accouplement réel entre des animaux d'espèces fort différentes, mais dont néanmoins il n'a rien résulté. Rien ne paroît plus éloigné de l'aimable caractère du chien que le gros instinct brut du cochon, & la forme du corps dans ces deux animaux est aussi différente que leur naturel; cependant j'ai deux exemples d'un amour violent entre le chien & la truie; cette année même 1774, dans le courant de l'été, un chien épagneul de la plus grande taille, voisin de l'habitation d'une truie en chaleur, parut la prendre en grande passion; on les enferma ensemble

(*h*) Voyage du D.^r Shaw en Afrique, tome 1.^{er}, page 308.

(*i*) Voyage de Mérolle au Congo, en 1682.

pendant plusieurs jours, & tous les domestiques de la maison furent témoins de l'ardeur mutuelle de ces deux animaux; le chien fit même des efforts prodigieux & très-répétés pour s'accoupler avec la truie, mais la disconvenance dans les parties de la génération empêcha leur union (*k*). La même chose est arrivée plusieurs années auparavant dans un lieu voisin (*l*), de manière que le fait ne parut pas nouveau à la plupart de ceux qui en étoient témoins. Les animaux quoique d'espèces très-différentes se prennent donc souvent en affection, & peuvent par conséquent dans de certaines circonstances se prendre entr'eux d'une forte passion, car il est certain que la seule chose qui ait empêché, dans ces deux exemples, l'union du chien avec la truie, ne vient que de la conformation des parties qui ne peuvent aller ensemble; mais il n'est pas également certain que quand il y auroit eu intromission, & même accouplement consommé, la production eût suivi. Il est souvent arrivé que plusieurs animaux d'espèces différentes se sont accouplés librement & sans y être forcés; ces unions volontaires devroient être prolifiques, puisqu'elles supposent les plus grands obstacles levés, la répugnance naturelle surmontée, & assez de convenance entre les parties de la génération. Cependant ces accouplemens quoique volontaires, & qui sembleroient annoncer du produit, n'en donnent

(*k*) Ce fait est arrivé chez M. le comte de la Feuillée, dans la terre de Frolois en Bourgogne.

(*l*) A Billy, près Chanceau en Bourgogne.

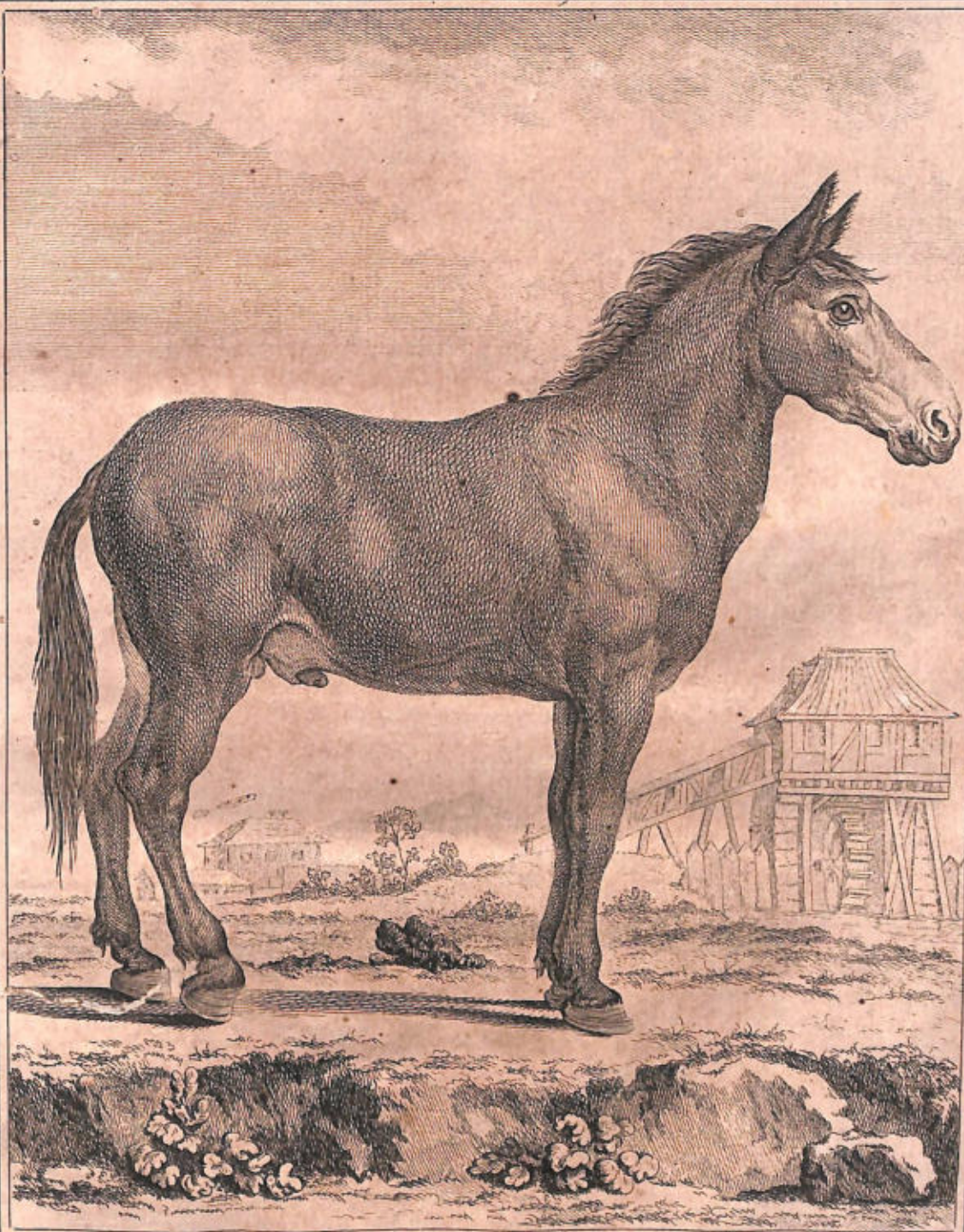
aucun ; je puis en citer un exemple récent , & qui s'est pour ainsi dire passé sous mes yeux. En 1767 & années suivantes , dans ma terre de Buffon , le Meunier avoit une jument & un taureau qui habitoient dans la même étable , & qui avoient pris tant de passion l'un pour l'autre , que dans tous les temps où la jument se trouvoit en chaleur , le taureau ne manquoit jamais de la couvrir trois ou quatre fois par jour , dès qu'il se trouvoit en liberté ; ces accouplemens réitérés nombre de fois pendant plusieurs années , donnoient au maître de ces animaux de grandes espérances d'en voir le produit. Cependant il n'en a jamais rien résulté ; tous les habitans du lieu ont été témoins de l'accouplement très-réel & très-réitéré de ces deux animaux pendant plusieurs années (m) , & en même temps de la nullité du produit. Ce fait très-certain paroît donc prouver qu'au moins dans notre climat le taureau n'engendre pas avec la jument , & c'est ce qui me fait douter très-légitimement de cette première sorte de jumart. Je n'ai pas des faits aussi positifs à opposer contre la seconde sorte de jumarts dont parle le D.^r Shaw , & qu'il dit provenir de l'âne & de la vache. J'avoue

(m) Je n'étois pas informé du fait que je cite ici lorsque j'ai écrit, tome XIV, page 348 de cet Ouvrage, dix ans auparavant, que les parties de la génération du taureau & de la jument, étant très-différentes dans leurs proportions &

dimensions, je ne présumois pas que ces animaux pussent se joindre avec succès & même avec plaisir, car il est certain qu'ils se joignoient avec plaisir, quoiqu'il n'ait jamais rien résulté de leur union.

même que quoique le nombre des disconvenances de nature paroisse à peu-près égal dans ces deux cas, le témoignage positif d'un voyageur aussi instruit que le D.^r Shaw, semble donner plus de probabilité à l'existence de ces seconds jumarts, qu'il n'y en a pour les premiers. Et à l'égard du troisième jumart provenant du taureau & de l'ânesse, je suis bien persuadé, malgré le temoignage de Mérolle, qu'il n'existe pas plus que le jumart provenant du taureau & de la jument. Il y a encore plus de disconvenance, plus de distance de nature du taureau à l'ânesse qu'à la jument, & le fait que j'ai rapporté de la nullité du produit de la jument avec le taureau s'applique de lui-même, & à plus forte raison suppose le défaut de produit dans l'union du taureau avec l'ânesse.





De Sève del.

J. M. Manard sculp.

LE MULET.



De Juv. Del

LE BARDEAU.

C. Baron. Sculp



A D D I T I O N

À L'ARTICLE DU CHEVAL.

Nous avons donné la manière dont on traite les chevaux en Arabie, & le détail des soins particuliers que l'on prend pour leur éducation. Ce pays sec & chaud, qui paroît être la première patrie & le climat le plus convenable à l'espèce de ce bel animal, permet ou exige un grand nombre d'usages qu'on ne pourroit établir ailleurs avec le même succès. Il ne seroit pas possible d'élever & de nourrir les chevaux en France & dans les contrées septentrionales comme on le fait dans les climats chauds; mais les gens qui s'intéressent à ces animaux utiles, feront bien aises de savoir comment on les traite dans les climats moins heureux que celui de l'Arabie, & comment ils se conduisent & savent se gouverner eux-mêmes lorsqu'ils se trouvent indépendans de l'homme.

Suivant les différens pays & selon les différens usages auxquels on destine les chevaux, on les nourrit différemment; ceux de race Arabe, dont on veut faire des coureurs pour la chasse en Arabie & en Barbarie, ne mangent que rarement de l'herbe & du grain. On ne les nourrit ordinairement que de dattes & de lait de chameau qu'on leur donne le soir & le matin; ces alimens, qui les rendent plutôt maigres que gras, les rendent en même temps très-nerveux & fort légers à la course. Ils tettent

même les femelles chameaux, qu'ils suivent, quelque grands qu'ils soient (a), & ce n'est qu'à l'âge de six ou sept ans qu'on commence à les monter.

En Perse on tient les chevaux à l'air dans la campagne le jour & la nuit, bien couverts néanmoins contre les injures du temps, sur-tout l'hiver, non-seulement d'une couverture de toile, mais d'une autre par-dessus qui est épaisse & tissue de poil, & qui les tient chauds & les défend du ferein & de la pluie. On prépare une place assez grande & spacieuse, selon le nombre des chevaux, sur un terrain sec & uni, qu'on ballaie & qu'on accommode fort proprement; on les y attache à côté l'un de l'autre, à une corde assez longue, pour les contenir tous, bien tendue & liée fortement par les deux bouts à deux chevilles de fer enfoncées dans la terre; on leur lâche néanmoins le licou auquel ils sont liés autant qu'il le faut, pour qu'ils aient la liberté de se remuer à leur aise. Mais pour les empêcher de faire aucune violence, on leur attache les deux pieds de derrière à une corde assez longue qui se partage en deux branches, avec des boucles de fer aux extrémités, où l'on place une cheville enfoncée en terre au-devant des chevaux, sans qu'ils soient néanmoins ferrés si étroitement qu'ils ne puissent se coucher, se lever & se tenir à leur aise, mais seulement pour les empêcher de faire aucun désordre; & quand on les met dans des écuries on les attache & on les tient de la même façon. Cette pratique est si ancienne chez les

(a) Voyage de Marmol, tome I, page 50.

Perfans, qu'ils l'observoient dès le temps de Cyrus, au rapport de Xénophon. Ils prétendent, avec assez de fondement, que ces animaux en deviennent plus doux, plus traitables, moins hargneux entr'eux; ce qui est utile à la guerre, où les chevaux inquiets incommode souvent leurs voisins lorsqu'ils sont ferrés par escadrons. Pour litière on ne leur donne en Perse que du sable & de la terre en poussière bien sèche, sur laquelle ils reposent & dorment aussi-bien que sur la paille (*b*). Dans d'autres pays, comme en Arabie & au Mogol, on fait sécher leur fiente que l'on réduit en poudre, & dont on leur fait un lit très-doux (*c*). Dans toutes ces contrées, on ne les fait jamais manger à terre ni même à un ratelier, mais on leur met de l'orge & de la paille hachée dans un sac qu'on attache à leur tête, car il n'y a point d'avoine, & l'on ne fait guère de foin dans ce climat; on leur donne seulement de l'herbe ou de l'orge en verd au printemps, & en général on a grand soin de ne leur fournir que la quantité de nourriture nécessaire; car lorsqu'on les nourrit trop largement, leurs jambes se gonflent, & bientôt ils ne sont plus de service. Ces chevaux auxquels on ne met point de bride & que l'on monte sans étriers, se laissent conduire fort aisément; ils portent la tête très-haute au moyen d'un simple petit bridon, & courent très-rapidement & d'un pas très-sûr dans les plus mauvais terrains. Pour les faire marcher, on n'emploie point la houffine & fort rarement

(*b*). Voyage Della Valle. Rouen, 1745 in-12, tome V, page 284 jusqu'à 302.

(*c*) Voyage de Thevenot, tome III, pages 129 & suiv.
Supplément. Tome III.

l'éperon; si quelqu'un en veut user, il n'a qu'une petite pointe cousue au talon de sa botte. Les fouets dont on se sert ordinairement, ne sont faits que de petites bandes de parchemin nouées & cordelées; quelques petits coups de ce fouet suffisent pour les faire partir & les entretenir dans le plus grand mouvement.

Les chevaux sont en si grand nombre en Perse, que quoiqu'ils soient très-bons, ils ne sont pas fort chers. Il y en a peu de grosse & grande taille, mais ils ont tous plus de force & de courage que de mine & de beauté. Pour voyager avec moins de fatigue, on se sert de chevaux qui vont l'amble, & qu'on a précédemment accoutumés à cette allure, en leur attachant par une corde, le pied de devant à celui de derrière, du même côté, & dans la jeunesse on leur fend les naseaux, dans l'idée qu'ils en respirent plus aisément; ils sont si bons marcheurs, qu'ils font très-aisément sept à huit lieues de chemin sans s'arrêter (*d*).

Mais l'Arabie, la Barbarie & la Perse ne sont pas les seules contrées où l'on trouve de beaux & bons chevaux; dans les pays même les plus froids, s'ils ne sont point humides, ces animaux se maintiennent mieux que dans les climats très-chauds. Tout le monde connoît la beauté des chevaux Danois, & la bonté de ceux de Suède, de Pologne, &c. En Islande où le froid est excessif, & où souvent on ne les nourrit que de poissons desséchés, ils

(*d*) Voyage Della Valle, Rouen, 1745, in-12, tome V, page 287 jusqu'à 302.

sont très-vigoureux quoique petits (*e*), il y en a même de si petits qu'ils ne peuvent servir de monture qu'à des enfans (*f*). Au reste ils sont si communs dans cette île, que les bergers gardent leurs troupeaux à cheval; leur nombre n'est point à charge, car ils ne coûtent rien à nourrir. On mène ceux dont on n'a pas besoin dans les montagnes, où on les laisse plus ou moins de temps après les avoir marqués; & lorsqu'on veut les reprendre, on les fait chasser pour les rassembler en une troupe, & on leur tend des cordes pour les saisir, parce qu'ils sont devenus sauvages. Si quelques jumens donnent des poulains dans ces montagnes, les propriétaires les marquent comme les autres & les laissent là trois ans. Ces chevaux de montagne deviennent communément plus beaux, plus fiers & plus gras que tous ceux qui sont élevés dans les écuries (*g*).

Ceux de Norwège ne sont guère plus grands, mais bien proportionnés dans leur petite taille; ils sont jaunes pour la plupart, & ont une raie noire qui leur règne tout le long du dos; quelques-uns sont châains, & il y en a aussi d'une couleur de gris-de-fer. Ces chevaux ont le pied extrêmement sûr, ils marchent avec précaution dans les sentiers des montagnes escarpées, & se laissent glisser en mettant sous le ventre les pieds de derrière lorsqu'ils descendent un terrain roide & uni. Ils se défendent contre l'ours; & lorsqu'un étalon aperçoit cet

(*e*) Recueil des voyages du Nord. Rouen, 1716, tome I, page 18.

(*f*) Description de l'Islande, &c. par Jean Anderson, page 79.

(*g*) Histoire générale des Voyages, tome XVIII, page 19.

animal vorace, & qu'il se trouve avec des poulains ou des jumens, il les fait rester derrière lui, va ensuite attaquer l'ennemi qu'il frappe avec ses pieds de devant, & ordinairement il le fait périr sous ses coups. Mais si le cheval veut se défendre par des ruades, c'est-à-dire, avec les pieds de derrière, il est perdu sans ressource, car l'ours lui saute d'abord sur le dos & le serre si fortement, qu'il vient à bout de l'étouffer & de le dévorer (*h*).

Les chevaux de Nordlande ont tout au plus quatre pieds & demi de hauteur. A mesure qu'on avance vers le nord les chevaux deviennent petits & foibles. Ceux de la Nordlande occidentale, sont d'une forme singulière; ils ont la tête grosse, de gros yeux, de petites oreilles, le cou fort court, le poitrail large, le jarret étroit, le corps un peu long, mais gros, les reins courts entre queue & ventre, la partie supérieure de la jambe longue, l'inférieure courte, le bas de la jambe sans poil, la corne petite & dure, la queue grosse, les crins fournis, les pieds petits, sûrs & jamais ferrés; ils sont bons, rarement rétifs & fantasques, grimpant sur toutes les montagnes. Les pâturages sont si bons en Nordlande, que lorsqu'on amène de ces chevaux à Stockolm, ils y passent rarement une année sans dépérir ou maigrir & perdre leur vigueur. Au contraire, les chevaux qu'on amène en Nordlande, des pays plus septentrionaux, quoique malades dans la première année, y reprennent leurs forces (*i*).

(*h*) Essai d'une Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger*, mois de Juin 1756.

(*i*) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 561.

L'excès du chaud & du froid semble être également contraire à la grandeur de ces animaux; au Japon, les chevaux sont généralement petits, cependant il s'en trouve d'assez bonne taille, & ce sont probablement ceux qui viennent des pays de montagnes, & il en est à peu-près de même à la Chine. Cependant on assure que ceux du Tonquin sont d'une taille belle & nerveuse, qu'ils sont bons à la main, & de si bonne nature, qu'on peut les dresser aisément, & les rendre propres à toutes sortes de marches (*k*).

Ce qu'il y a de certain, c'est que les chevaux qui sont originaires des pays secs & chauds dégénèrent, & même ne peuvent vivre dans les climats & les terrains trop humides, quelque chauds qu'ils soient; au lieu qu'ils sont très-bons dans tous les pays de montagnes, depuis le climat de l'Arabie jusqu'en Danemarck & en Tartarie, dans notre continent, & depuis la nouvelle Espagne jusqu'aux terres Magellaniques dans le nouveau continent; ce n'est donc ni le chaud ni le froid, mais l'humidité seule qui leur est contraire.

On fait que l'espèce du cheval n'existoit pas dans ce nouveau continent, lorsqu'on en a fait la découverte; & l'on peut s'étonner avec raison de leur prompte & prodigieuse multiplication, car en moins de deux cents ans le petit nombre de chevaux qu'on y a transportés d'Europe s'est si fort multiplié, & particulièrement au *Chin*, qu'ils y sont à très-bas prix: Frezier dit, que

(*k*) Hist. de Tonquin, par le P. de Rhodes, Jésuite, page 51 & suiv.

cette prodigieuse multiplication est d'autant plus étonnante, que les Indiens mangent beaucoup de chevaux, & qu'ils les ménagent si peu pour le service & le travail, qu'il en meurt un très-grand nombre par excès de fatigue (l). Les chevaux que les Européens ont transportés dans les parties les plus orientales de notre continent, comme aux îles Philippines y ont aussi prodigieusement multiplié (m).

En Ukraine (n), & chez les Cosaques du Don, les chevaux vivent errans dans les campagnes. Dans le grand espace de terre compris entre le Don & le Niepper, espace très-mal peuplé, les chevaux sont en troupes de trois, quatre ou cinq cents, toujours sans abri, même dans la saison où la terre est couverte de neige; ils détournent cette neige avec le pied de devant pour chercher & manger l'herbe qu'elle recouvre. Deux ou trois hommes à cheval ont le soin de conduire ces troupes de chevaux ou plutôt de les garder, car on les laisse errer dans la campagne, & ce n'est que dans les temps des

(l) Voyage de Frezier dans la mer du Sud, &c. page 67 in-4.
Paris, 1732.

(m) Voyage de Gemelli Careri, tome V, page 162.

(n) Dans l'Ukraine il y a des chevaux qui vont par troupes de cinquante ou soixante, ils ne sont pas capables de service, mais ils sont bons à manger; leur chair est

agréable à voir & plus tendre que celle du veau, & le peuple la mange avec du poivre. Les vieux chevaux n'étant point faits pour être dressés, sont engraisés pour la boucherie, où on les vend chez les Tartares au prix du bœuf & du mouton. *Description de l'Ukraine, par Beauplan.*

hivers les plus rudes qu'on cherche à les loger pour quelques jours dans les villages qui sont fort éloignés les uns des autres dans ce pays. On a fait sur ces troupes de chevaux abandonnés pour ainsi dire à eux-mêmes, quelques observations qui semblent prouver que les hommes ne sont pas les seuls qui vivent en société, & qui obéissent de concert au commandement de quelqu'un d'entr'eux. Chacune de ces troupes de chevaux a un cheval-chef qui la commande, qui la guide, qui la tourne & range quand il faut marcher ou s'arrêter; ce chef commande aussi l'ordre & les mouvemens nécessaires lorsque la troupe est attaquée par les voleurs ou par les loups. Ce chef est très-vigilant & toujours alerte; il fait souvent le tour de sa troupe, & si quelqu'un de ses chevaux sort du rang ou reste en arrière, il court à lui, le frappe d'un coup d'épaule & lui fait prendre sa place. Ces animaux, sans être montés ni conduits par les hommes, marchent en ordre à peu-près comme notre cavalerie. Quoiqu'ils soient en pleine liberté, ils paissent en files & par brigades, & forment différentes compagnies sans se séparer ni se mêler. Au reste, le cheval-chef occupe ce poste encore plus fatigant qu'important, pendant quatre ou cinq ans; & lorsqu'il commence à devenir moins fort & moins actif, un autre cheval ambitieux de commander, & qui s'en sent la force, sort de la troupe, attaque le vieux chef qui garde son commandement s'il n'est pas vaincu, mais qui rentre avec honte dans le gros de la troupe s'il a été

battu, & le cheval victorieux se met à la tête de tous les autres & s'en fait obéir (o).

En Finlande, au mois de mai, lorsque les neiges sont fondues, les chevaux partent de chez leurs maîtres & s'en vont dans de certains cantons des forêts, où il semble qu'ils se soient donné le rendez-vous. Là ils forment des troupes différentes, qui ne se mêlent ni ne se séparent jamais; chaque troupe prend un canton différent de la forêt pour sa pâture; ils s'en tiennent à un certain territoire & n'entreprennent point sur celui des autres. Quand la pâture leur manque, ils décampent & vont s'établir dans d'autres pâturages avec le même ordre. La police de leur société est si bien réglée, & leurs marches sont si uniformes, que leurs maîtres savent toujours où les trouver lorsqu'ils ont besoin d'eux; & ces animaux après avoir fait leur service, retournent d'eux-mêmes vers leurs compagnons dans les bois. Au mois de septembre, lorsque la saison devient mauvaise, ils quittent les forêts, s'en reviennent par troupes, & se rendent chacun à leur écurie.

Ces chevaux sont petits, mais bons & vifs, sans être vicieux. Quoiqu'ils soient généralement assez dociles, il y en a cependant quelques-uns qui se défendent lorsqu'on les prend, ou qu'on veut les attacher aux voitures; ils se portent à merveilles, & sont gras quand ils reviennent de la forêt; mais l'exercice presque continuel qu'on leur

(o) Extrait d'un Mémoire fourni à M. de Buffon, par M. Sanchez, ancien premier Médecin des armées de Russie.

fait faire l'hiver, & le peu de nourriture qu'on leur donne, leur fait bientôt perdre cet embonpoint. Ils se roulent sur la neige comme les autres chevaux se roulent sur l'herbe. Ils passent indifféremment les nuits dans la cour comme dans l'écurie, lors même qu'il fait un froid très-violent (p).

Ces chevaux qui vivent en troupes & souvent éloignés de l'empire de l'homme, font la nuance entre les chevaux domestiques & les chevaux sauvages. Il s'en trouve de ces derniers à l'île de Sainte-Hélène, qui, après y avoir été transportés, sont devenus si sauvages & si farouches, qu'ils se jetteroient du haut des rochers dans la mer plutôt que de se laisser prendre (q). Aux environs de Nippes, il s'en trouve qui ne sont pas plus grands que des ânes, mais plus ronds, plus ramassés & bien proportionnés; ils sont vifs & infatigables, d'une force & d'une ressource fort au-dessus de ce qu'on en devoit attendre. A Saint-Domingue, on n'en voit point de la grandeur des chevaux de carrosse, mais ils sont d'une taille moyenne & bien prise. On en prend quantité avec des pièges & des nœuds coulans. La plupart de ces chevaux ainsi pris sont ombrageux (r). On en trouve aussi dans la Virginie, qui, quoique sortis de cavales

(p) Journal d'un Voyage au Nord, par M. Outhier, en 1736 & 1737. Amsterdam, 1746.

(q) Mémoires pour servir à l'histoire des Indes orientales, page 199.

(r) Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, tome V, pages 192 & suiv. Paris, 1722.

J'ai dit à l'article du cheval, que par toutes les observations tirées des haras, le mâle paroît influencer beaucoup plus que la femelle sur la progéniture, & ensuite je donne quelques raisons qui pourroient faire douter de la vérité générale de ce fait, & qui pourroient en même-temps laisser croire que le mâle & la femelle influent également sur leur production. Maintenant je suis assuré depuis, par un très-grand nombre d'observations, que non-seulement dans les chevaux, mais même dans l'homme & dans toutes les autres espèces d'animaux, le mâle influe beaucoup plus que la femelle sur la forme extérieure du produit, & que le mâle est le principal type des races dans chaque espèce.

J'ai dit (z), que dans l'ordonnance commune de la Nature, ce ne sont pas les mâles, mais les femelles qui constituent l'unité de l'espèce: mais cela n'empêche pas que le mâle ne soit le vrai type de chaque espèce, & ce que j'ai dit de l'unité, doit s'entendre seulement de la plus grande facilité qu'a la femelle de représenter toujours son espèce, quoiqu'elle se prête à différens mâles. Nous avons discuté ce point avec grande attention dans l'article du ferin (a), & dans ce Volume à l'article du mulet; en sorte que quoique la femelle paroisse influencer plus que le mâle sur le spécifique de l'espèce, ce n'est jamais pour la perfectionner, le mâle seul étant capable de la maintenir pure & de la rendre plus parfaite.

(z) Voyez Histoire Naturelle, tome XIV, page 339.

(a) Histoire Naturelle des Oiseaux, tome IV.



A D D I T I O N

Aux articles de l'Âne, tome IV; & du Zèbre, tome XII, in-4.^o

L'ÂNE domestique ou sauvage s'est trouvé dans presque tous les climats chauds & tempérés de l'ancien continent, & n'existoit pas dans le nouveau lorsqu'on en fit la découverte. Mais maintenant l'espèce y subsiste avec fruit, & s'est même fort multipliée depuis plus de deux siècles qu'elle y a été transportée d'Europe, en sorte qu'elle est aujourd'hui répandue à peu-près également dans les quatre parties du monde. Au contraire, le zèbre qui nous est venu du cap de Bonne-espérance, semble être une espèce confinée dans les terres méridionales de l'Afrique, & surtout dans celles de la pointe de cette grande presqu'île, quoique Lopez dise, qu'on trouve le zèbre plus souvent en Barbarie qu'à Congo, & que Dapper rapporte qu'on en rencontre des troupes dans les forêts d'Angola.

Ce bel animal qui, tant par la variété de ses couleurs, que par l'élégance de sa figure, est si supérieur à l'âne, paroît néanmoins lui tenir d'assez près pour l'espèce, puisque la plupart des Voyageurs lui ont donné le nom d'*âne rayé*, parce qu'ils ont été frappés de la ressemblance de sa taille & de sa forme, qui semble au premier coup-d'œil avoir plus de rapport avec l'âne qu'avec le cheval. Car ce n'est pas avec les petits ânes communs qu'ils ont

fait la comparaison du zèbre, mais avec les plus grands & les plus beaux de l'espèce. Cependant je serois porté à croire que le zèbre tient de plus près au cheval qu'à l'âne; car il est d'une figure si élégante, que quoiqu'il soit en général plus petit que le cheval, il n'en est pas moins voisin de cette espèce à plusieurs égards; & ce qui paroît confirmer mon opinion, c'est que dans les terres du cap de Bonne-espérance qui paroissent être le pays naturel & la vraie patrie du zèbre, on a remarqué avec quelque étonnement, qu'il y a des chevaux tachetés sur le dos & sous le ventre, de jaune, de noir, de rouge & d'azur (a), & cette raison particulière est encore appuyée sur un fait général, qui est, que dans tous les climats les chevaux varient beaucoup plus que les ânes par la couleur du poil. Néanmoins nous ne déciderons pas si le zèbre est plus près de l'espèce du cheval que de celle de l'âne; nous espérons seulement qu'on ne tardera pas à le favoir. Comme les Hollandois ont fait venir dans ces dernières années un assez grand nombre de ces beaux animaux, & qu'ils en ont même fait des attelages pour le prince Stathouder, il est probable que nous serons bientôt mieux informés de tout ce qui peut avoir rapport à leur nature. Sans doute on n'aura pas manqué d'essayer de les unir entr'eux, & probablement avec les chevaux & les ânes pour en tirer une race directe ou des races bâtardes. Il y a en Hollande plusieurs personnes habiles qui cultivent l'Histoire Naturelle avec

(a) Voyage du capitaine Robert, tome 1, page 94.

succès, ils réussirent peut-être mieux que nous à tirer du produit de ces animaux, sur lesquels on n'a fait qu'un essai à la ménagerie de Versailles en 1761. Le zèbre mâle âgé de quatre ans qui y étoit alors, ayant dédaigné toutes les ânesses en chaleur (b), n'a pas été présenté à des jumens; peut-être aussi étoit-il trop jeune; d'ailleurs il lui manquoit d'être habitué avec les femelles qu'on lui présentait, préliminaire d'autant plus nécessaire pour le succès de l'union des espèces diverses, que la Nature semble même l'exiger dans l'union des individus de même espèce.

Le mulet fécond de Tartarie, que l'on y appelle *Czigithai*, & dont nous avons parlé, pourroit bien être un animal de la même espèce, ou tout au moins, de l'espèce la plus voisine de celle du zèbre, car il n'en diffère évidemment que par les couleurs du poil. Or l'on fait que les différences de la couleur du poil ou des plumes, est de toutes les différences la plus légère & la plus dépendante de l'impression du climat. Le *czigithai* se trouve dans la Sibérie méridionale, au Thibet, dans la Daurie & en Tartarie. Gerbillon dit, qu'on trouve ces animaux dans le pays des Mongoux & des Kakas, qu'ils diffèrent des mulets domestiques, & qu'on ne peut les accoutumer à porter des fardeaux (c). Muller & Gmelin assurent qu'ils se trouvent en grand nombre chez les Tunguses, où on les chasse comme d'autre gibier;

(b) Voyez Histoire Naturelle, tome XII, page 3.

(c) Histoire générale des Voyages, tome VI, page 601.

qu'en Sibérie, vers Borsja, dans les années sèches on en voit un grand nombre, & ils ajoutent qu'il sont comparables pour la figure, la grosseur & la couleur à un cheval bai-clair, excepté la queue qui est comme celle d'une vache, & les oreilles qui sont fort longues (d). Si ces voyageurs qui ont observé le czigithai, avoient pu le comparer en même temps au zèbre, ils y auroient peut-être trouvé plus de rapports que nous n'en supposons. Il existe dans le cabinet de Pétersbourg des peaux bourrées de czigithai & de zèbre; quelque différentes que paroissent ces deux peaux par les couleurs, elles pourroient appartenir également à des animaux de même espèce ou du moins d'espèces très-voisines. Le temps seul peut sur cela détruire ou confirmer nos doutes; mais ce qui paroît fonder la présomption que le czigithai & le zèbre pourroient bien être de la même espèce, c'est que tous les autres animaux de l'Afrique se trouvent également en Asie, & qu'il n'y auroit que le zèbre seul qui feroit exception à ce fait général.

Au reste, si le czigithai n'est pas le même que le zèbre, il pourroit être encore le même animal que l'onagre ou âne sauvage de l'Asie (e). J'ai dit qu'il ne falloit pas confondre l'onagre avec le zèbre, mais je ne sais si l'on peut dire la même chose de l'onagre & du czigithai; car il paroît, en comparant les relations des Voyageurs,

(d) Voyages de M.^{rs} Muller & Gmelin, tome II, pages 105 & 107.

(e) Histoire Naturelle, tome XIV, in-4.^o pages 330 & suiv.

qu'il y a différentes sortes d'ânes sauvages, dont l'onagre est la plus remarquable, & il se pourroit bien aussi que le cheval, l'âne, le zèbre & le czigithai constituassent quatre espèces; & dans le cas où ils n'en feroient que trois, il est encore incertain si le czigithai est plutôt un onagre qu'un zèbre, d'autant que quelques Voyageurs parlent de la légèreté de ces onagres, & disent qu'ils courent avec assez de rapidité pour échapper à la poursuite des chasseurs à cheval, ce qu'ils ont également assuré du czigithai. Quoi qu'il en soit, le cheval, l'âne, le zèbre & le czigithai sont tous du même genre, & forment trois ou quatre branches de la même famille, dont les deux premières sont de temps immémorial réduites en domesticité, ce qui doit faire espérer qu'on pourra de même y réduire les deux dernières, & en tirer peut-être beaucoup d'utilité.





De Sore del.

LE ZEBRE FEMELLE.

M. R. vance Tardieu. Sculp.

A D D I T I O N

Aux articles du Bœuf, tome IV; du Bison, du Zébu & du Buffle, tome XI.

LES bœufs & les bisons ne sont que deux races particulières, mais toutes deux de la même espèce; quoique le bison diffère toujours du bœuf, non-seulement par la loupe qu'il porte sur le dos, mais souvent encore par la qualité, la quantité & la longueur du poil; le bison ou bœuf à bosse de Madagascar réussit très-bien à l'Isle-de-France; sa chair y est beaucoup meilleure que celle de nos bœufs venus d'Europe, & après quelques générations sa bosse s'efface entièrement. Il a le poil plus lisse, la jambe plus effilée & les cornes plus longues que ceux de l'Europe. J'ai vu, dit M. de Querhoënt, de ces bœufs bossus qu'on amenoit de Madagascar qui en avoient d'une grandeur étonnante (a).

Le bison dont nous donnons ici la figure (pl. IV), & que nous avons vu vivant, avoit été pris jeune dans les forêts des parties tempérées de l'Amérique septentrionale, ensuite amené en Europe, élevé en Hollande, & acheté par un Suisse qui le transportoit de ville en ville dans une espèce de grande cage, d'où il ne sortoit point, & où il étoit même attaché par la tête avec quatre cordes qui la lui tenoient étroitement assujettie. L'énorme

(a) Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt,
Supplément. Tome III.

crinière dont la tête est entourée, n'est pas du crin, mais de la laine ondulée & divisée par flocons pendans comme une vieille toison. Cette laine est très-fine, de même que celle qui couvre la loupe & tout le devant du corps. Les parties qui paroissent nues dans la gravure, ne le sont que dans de certains temps de l'année, & c'est plutôt en été qu'en hiver, car au mois de janvier toutes les parties du corps étoient à peu-près également couvertes d'une laine frisée très-fine & très-serrée, sous laquelle la peau paroissoit d'un brun couleur de suie, au lieu que sur la bosse & sur les autres parties couvertes également d'une laine plus longue, la peau est de couleur tannée. Cette bosse ou loupe qui est toute de chair, varie comme l'embonpoint de l'animal. Il ne nous a paru différer de notre bœuf d'Europe que par cette loupe & par la laine; quoiqu'il fût très-contraint, il n'étoit pas féroce, il se laissoit toucher & caresser par ceux qui le soignoient.

On doit croire qu'autrefois il y a eu des bisons dans le nord de l'Europe; Gesner a même dit qu'il en existoit de son temps en Écosse; cependant m'étant soigneusement informé de ce dernier fait, on m'a écrit d'Angleterre & d'Écosse qu'on n'en avoit pas de mémoire. M. Bell, dans son voyage de Russie à la Chine, parle de deux espèces de bœufs qu'il a vus dans les parties septentrionales de l'Asie, dont l'une est l'aurocks ou bœuf sauvage de même race que nos bœufs, & l'autre dont nous avons donné l'indication d'après Gmelin, sous le nom de *vache de Tartarie* ou *vache grognante*, nous paroît être de la

même espèce que le bison. On en trouve la description, *Volume XV, page 136* de notre Ouvrage; & après avoir comparé cette vache grognante avec le bison, j'ai trouvé qu'elle lui ressemble par tous les caractères, à l'exception du grognement au lieu du mugissement; mais j'ai présumé que ce grognement n'étoit pas une affection constante & générale, mais contingente & particulière, semblable à la grosse voix entre-coupée de nos taureaux, qui ne se fait entendre pleinement que dans le temps du rut; d'ailleurs j'ai été informé que le bison dont je donne la figure, ne faisoit jamais retentir sa voix, & que quand même on lui causoit quelque douleur vive, il ne se plaignoit pas, en sorte que son maître disoit qu'il étoit muet, & on peut penser que sa voix se feroit développée de même par un grognement ou par des sons entre-coupés, se jouissant de sa liberté & de la présence d'une femelle, il eût été excité par l'amour.

Au reste, les bœufs sont très-nombreux en Tartarie & en Sibérie. Il y en a une fort grande quantité à Tobolsk, où les vaches courent les rues même en hiver, & dans les campagnes où on en voit un nombre prodigieux en été (b). Nous avons dit qu'en Irlande les bœufs & les vaches manquent souvent de cornes, c'est sur-tout dans les parties méridionales de l'île où les pâturages ne sont point abondans, & dans les pays maritimes où les fourrages sont fort rares, que se trouvent ces bœufs & ces vaches sans cornes; nouvelle preuve que ces parties

(b) Histoire générale des Voyages, tome XVIII, page 119.

excédantes ne sont produites que par la surabondance de la nourriture. Dans ces endroits voisins de la mer, l'on nourrit les vaches avec du poisson cuit dans l'eau & réduit en bouillie par le feu; ces animaux sont non-seulement accoutumés à cette nourriture, mais ils en sont même très-friands, & leur lait n'en contracte, dit-on, ni mauvaise odeur ni goût désagréable (c).

Les bœufs & les vaches de Norwège sont en général fort petits. Ils sont un peu plus grands dans les îles qui bordent les côtes de Norwège; différence qui provient de celle des pâturages, & aussi de la liberté qu'on leur donne de vivre dans ces îles sans contrainte, car on les laisse absolument libres, en prenant seulement la précaution de les faire accompagner de quelques béliers, accoutumés à chercher eux-mêmes leur nourriture pendant l'hiver. Ces béliers détournent la neige qui recouvre l'herbe, & les bœufs les font retirer pour en manger; ils deviennent avec le temps si farouches, qu'il faut les prendre avec des cordes: au reste, ces vaches demi-sauvages donnent fort peu de lait; elles mangent à défaut d'autre fourrage de l'algue mêlée avec du poisson bien bouilli (d).

Il est assez singulier que les bœufs à bosse ou bisons, dont la race paroît s'être étendue depuis Madagascar & la pointe de l'Afrique, & depuis l'extrémité des Indes orientales jusqu'en Sibérie, dans notre continent, & que

(c) Histoire générale des Voyages, tome XVIII, page 19.

(d) Hist. Nat. de la Norwège, par Pontopidan. Journal étranger, juin 1756.

l'on a retrouvée dans l'autre continent, jusqu'aux Illinois, à la Louifiane, & même jusqu'au Mexique, n'aient jamais paffé les terres qui forment l'Isthme de Panama, car on n'a trouvé ni bœufs ni bifons dans aucune partie de l'Amérique méridionale, quoique le climat leur convînt parfaitement, & que les bœufs d'Europe y aient multiplié plus qu'en aucun lieu du monde. A Buenos-aires & à quelques degrés encore au-delà, ces animaux ont tellement multiplié & ont fi bien rempli le pays, que personne ne daigne fe les approprier; les chaffeurs les tuent par milliers & feulement pour avoir les cuirs & la graiffe. On les chaffe à cheval, on leur coupe les jarrets avec une efpèce de hache, ou on les prend dans des lacets faits avec une forte courroie de cuir (e). Dans l'île de Sainte-Catherine, fur la côte du Brefil, on trouve quelques petits bœufs dont la chair eft mollaffe & défa-gréable au goût; ce qui vient, ainfi que leur petite taille, du défaut & de la mauvaife qualité de la nourriture, car faute de fourrage on les nourrit de calebaffes fauvages (f).

En Afrique il y a de certaines contrées où les bœufs font en très-grand nombre. Entre le cap Blanc & Serrelionne, on voit dans les bois & fur les montagnes, des vaches fauvages ordinairement de couleur brune, & dont les cornes font noires & pointues; elles multiplient prodigieufement, & le nombre en feroit infini, fi les Européens & les Nègres ne leur faisoient pas continuellement la

(e) Voyage du P. Lopo, tome I.^{er} page 38.

(f) *Ibidem.*

guerre (g). Dans les provinces de Duguela & de Tremecen, & dans d'autres endroits de Barbarie, ainsi que dans les déserts de Numidie on voit des vaches sauvages couleur de marron obscur, assez petites & fort légères à la course; elles vont par troupes quelquefois de cent ou de deux cents (h).

A Madagascar les taureaux & les vaches de la meilleure espèce y ont été amenés des autres provinces de l'Afrique, ils ont une bosse sur le dos; les vaches donnent si peu de lait, qu'on pourroit assurer qu'une vache d'Hollande en fournit six fois plus. Il y a dans cette île de ces bœufs à bosse ou bisons sauvages qui errent dans les forêts; la chair de ces bisons n'est pas si bonne que celle de nos bœufs (i). Dans les parties méridionales de l'Asie, on trouve aussi des bœufs sauvages; les chasseurs d'Agra vont les prendre dans la montagne de Nerwer qui est environnée de bois, cette montagne est sur le chemin de Surate à Golconde; ces vaches sauvages sont ordinairement belles & se vendent fort cher (k).

Le zébu semble être un diminutif du bison, dont la race, ainsi que celle du bœuf, subit de très-grandes variétés, sur-tout pour la grandeur. Le zébu quoiqu'originnaire des pays très-chauds, peut vivre & produire dans nos pays tempérés. « J'ai vu, dit M. Colinson, grand

(g) Histoire générale des Voyages, tome III, page 291.

(h) L'Afrique de Marmol, tome III, pages 66 & 157.

(i) Voyage de François le Guat, tome II, page 71.

(k) Voyage de Thévenot, tome III, page 113.

nombre de ces animaux dans les parcs de M. le duc de Richemont, de M. le duc de Portland, & dans d'autres parcs; ils y multiplioient & faisoient des veaux tous les ans, qui étoient les plus jolies créatures du monde, les pères & mères venoient de la Chine & des Indes orientales; la Toupe qu'ils portent sur les épaules est une fois plus grosse dans le mâle que dans la femelle, qui est aussi d'une taille au-dessous de celle du mâle. Le petit zébu tette sa mère comme les autres veaux tettent les vaches, mais le lait de la mère zébu tarit bientôt dans notre climat, & on achève de les nourrir avec de l'autre lait. On tua un de ces animaux chez M. le duc de Richemont, mais la chair ne s'en est pas trouvée si bonne que celle du bœuf (1). »

Il se trouve aussi dans la race des bœufs sans bosse, de très-petits individus, & qui comme le zébu peuvent faire race particulière. Gemelli Careri vit sur la route d'Ispahan à Schiras, deux petites vaches que le Bacha de la province envoyoit au Roi, & qui n'étoient pas plus grosses que des veaux. Ces petites vaches quoique nourries de paille pour tout aliment, sont néanmoins fort grasses (m). Et il m'a paru qu'en général les zébus ou petits bisons, ainsi que nos bœufs de la plus petite taille, ont le corps plus charnu & plus gras que les bisons & les bœufs de taille ordinaire.

(1) Extrait d'une lettre de feu M. Colinson à M. de Buffon, datée de Londres le 30 décembre 1764.

(m) Voyage de Gemelli Careri, tome II, pages 338 & suivantes. Paris, 1719.

Nous avons très-peu de choses à ajouter à ce que nous avons dit du buffle [*tome XI, pages 329 & suiv.*] Nous dirons seulement qu'au Mogol on les fait combattre contre les lions & les tigres, quoiqu'ils ne puissent guère se servir de leurs cornes. Ces animaux sont très-nombreux dans tous les climats chauds, sur-tout dans les contrées marécageuses & voisines des fleuves. L'eau ou l'humidité du terrain, paroissent leur être encore plus nécessaires que la chaleur du climat (*n*), & c'est par cette raison que l'on n'en trouve point en Arabie, dont presque toutes les terres sont arides. On chasse les buffles sauvages, mais avec grande précaution, car ils sont très-dangereux & viennent à l'homme dès qu'ils sont blessés. Niebuhr rapporte au sujet des buffles domestiques, *que dans quelques endroits, comme à Basra, on a l'usage, lorsqu'on trait la femelle du buffle, de lui fourrer la main jusqu'au coude dans la vulve, parce que l'expérience a appris que cela leur faisoit donner plus de lait* (*o*). Ce qui ne paroît pas probable, mais il se pourroit que la femelle du buffle fît comme quelques-unes de nos vaches, des efforts pour retenir son lait, & que cette espèce d'opération douce, relâchât la contraction de ses mamelles.

Dans les terres du cap de Bonne-espérance, le buffle est de la grandeur du bœuf pour le corps, mais il a les

(*n*) J'ai dit ailleurs que les buffles réussiroient en France. On vient de tenter de les faire multiplier dans le Brandebourg près de Berlin. Voyez la *Gazette de France*, du 9 juin 1775.

(*o*) Description de l'Arabie, par M. Niebuhr, page 145.

jambes plus courtes, la tête plus large; il est fort redouté. Il se tient souvent à la lisière des bois, & comme il a la vue mauvaise, il y reste la tête baissée pour pouvoir mieux distinguer les objets entre les pieds des arbres, & lorsqu'il aperçoit à sa portée quelque chose qui l'inquiète, il s'élance dessus en poussant des mugissemens affreux, & il est fort difficile d'échapper à sa fureur, il est moins à craindre dans la plaine; il a le poil roux & noir en quelques endroits; on en voit de nombreux troupeaux (o).

(o) Note communiquée à M. de Buffon par M. le vicomte de Querhoënt.



A D D I T I O N

À l'article de la Brebis, volume V; & à celui
du Moufflon & des Brebis étrangères,
volume XI.

JE donne ici (*planche VI*) la figure de notre brebis commune, parce qu'elle n'a pas été bien rendue dans la (*pl. II*) du cinquième volume de notre Ouvrage.

Nous donnons aussi les figures (*planches VII & VIII*) d'un béliet & d'une brebis dont le dessin m'a été envoyé par feu M. Colinson, de la Société royale de Londres, sous les noms de *Valachian ram* & *Valachian ewe*, c'est-à-dire, béliet & brebis de Valachie: Comme cet habile Naturaliste est décédé peu de temps après, je n'ai pu savoir si cette race de brebis, dont les cornes sont d'une forme assez différente de celle des autres, est commune en Valachie, ou si ce ne sont que deux individus qui se sont trouvés par hasard différer de l'espèce commune des béliets & des brebis de ce même pays.

Nous donnons aussi la figure (*planche IX*) d'un béliet que l'on montroit à la foire Saint-Germain, en 1774, sous le nom de *Béliet du cap de Bonne-espérance*: ce même béliet avoit été présenté au public l'année précédente, sous le nom de *Béliet du Mogol à grosse queue*; mais nous avons su qu'il avoit été acheté à Tunis, & nous avons

jugé que c'étoit en effet un béliet de Barbarie, qui ne diffère de celui dont nous avons donné la figure (*tome XI, pl. XXXIII*) que par la queue qui est beaucoup plus courte, & en même temps plus plate & plus large à la partie supérieure. La tête est aussi proportionnellement plus grosse, & tient de celle du béliet des Indes; le corps est bien couvert de laine, & les jambes sont courtes, même en comparaison de nos moutons; les cornes sont aussi de forme & de grandeur un peu différentes de celles du mouton de Barbarie: nous l'avons nommé *Béliet de Tunis*, pour le distinguer de l'autre, mais nous sommes persuadés que tous deux sont du même pays de la Barbarie & de races très-voisines (*a*).

(*a*) Le béliet de Tunis, diffère de ceux de notre pays, non-seulement par sa grosse & large queue, mais encore par ses proportions; il est plus bas de jambe, & sa tête paroît forte & plus arquée que celle de nos béliets; sa lèvre inférieure descend en pointe au bout de la mâchoire & fait le bec-de-lièvre. Ses cornes qui sont la volute, vont en arrière, elles ont six pouces mesurées en ligne droite, & dix pouces une ligne de circonvolution, sur deux pouces deux lignes de grosseur à l'origine; elles sont blanches & annelées de rides comme dans les autres béliets. Les cornes qui passent par-dessus les oreilles les rendent pendantes; elles sont larges & finissent en pointe. Cet animal domestique est fort laineux, sur-tout sur le ventre, les cuisses, le cou & la queue. Sa laine a plus de six pouces de long en bien des endroits; elle est blanche en général, à l'exception qu'il y a du fauve foncé sur les oreilles, & que la plus grande partie de la tête & les pieds sont aussi d'un fauve foncé tirant sur le brun: ce que ce béliet a de singulier, c'est la queue qui lui couvre tout le derrière; elle a onze pouces de large, sur treize pouces neuf lignes de long; son épaisseur est de trois pouces onze lignes; cette partie charnue est ronde & finit en pointe

Enfin nous donnons aussi la figure (*pl. x*) d'un béliér que l'on montroit de même à la foire Saint-Germain en 1774, sous le nom de *Morvant de la Chine*. Ce béliér est singulier en ce qu'il porte sur le cou une espèce de crinière, & qu'il a sur le poitrail & sous le cou de très-

(par une petite vertèbre qui a quatre pouces trois lignes de longueur) en passant sous le ventre , entre les jambes ou tombant tout droit. Pour lors le flocc de laine du bout de la queue semble toucher à terre : cette queue est comme méplate dessus comme dessous , s'enfonce dans le milieu & y forme comme une foible gouttière ; le dessus de cette queue , & la plus grande partie de son épaisseur , sont couverts de grande laine blanche , mais le dessous de cette même queue est sans poil & d'une chair fraîche ; de sorte que quand on lève cette queue on croiroit voir une partie des fesses d'un enfant.

La longueur de son corps mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus , est de

pieds. 3. pouces. 9. lignes. "

Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes

" 7. 11.

Longueur de l'œil d'un angle à l'autre

" 1. 2.

Distance entre les angles antérieurs des yeux

" 3. 9.

Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres

" 5. 10.

Longueur des oreilles

" 5. 1.

Largeur de la base

" 1. 5.

Distance entre les oreilles & les cornes

" 1. 1.

Distance entre les deux oreilles , prise en bas

" 4. 6.

Longueur du cou

" 10. "

Circonférence près de la tête

1. 6. 4.

Hauteur du train de devant

2. " "

Hauteur du train de derrière

2. 2. 1.

Circonférence du corps , prise derrière les jambes de devant

3. 2. 6.

grands poils qui pendent & forment une espèce de longue cravate, mêlée de poils roux & de poils gris, longs d'environ dix pouces & rudes au toucher. Il porte sur le cou une crinière de poils droits, assez peu épaisse, mais qui s'étend jusque sur le milieu du dos. Ces poils sont de

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence à l'endroit le plus gros.....	3.	8.	2.
Circonférence devant les jambes de derrière....	3.	4.	4.
Longueur du tronçon de la queue.....	1.	1.	9.
Sa largeur.....	"	11.	"
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou..	"	7.	9.
Longueur du canon.....	"	5.	6.
Longueur du paturon.....	"	1.	6.
Circonférence de la couronne.....	"	4.	1.
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou..	1.	4.	6.
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret.....	1.	"	3.
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet..	"	6.	8.
Longueur des ergots.....	"	2.	1.
Hauteur des sabots.....	"	1.	8.
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant.....	"	3.	2.
Longueur dans les pieds de derrière.....	"	2.	5.
Longueur des deux sabots, pris ensemble dans les pieds de devant.....	"	1.	10.
Largeur dans les pieds de derrière.....	"	1.	8.
Distance entre les deux sabots.....	"	"	2.
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur le pied de devant.....	"	7.	9.
Circonférence prise sur les pieds de derrière....	"	6.	5.

Description & mesures prises par M. de Sève.

la même couleur & consistance que ceux de la cravate; seulement, ils sont plus courts & mêlés de poils bruns & noirs. La laine dont le corps est couvert, est un peu frisée & douce au toucher à son extrémité, mais elle est droite & rude dans la partie qui avoisine la peau de l'animal; en général elle est longue d'environ trois pouces & d'un jaune-clair; les jambes sont d'un roux-foncé, la tête est tachetée de teintes plus ou moins fauves; la queue est fauve & blanche en plus grande partie, & pour la forme elle ressemble assez à la queue d'une vache, étant bien fournie de poil vers l'extrémité. Ce bélier est plus bas de jambes que les autres béliers auquel on pourroit le comparer, c'est à celui des Indes (*tome XI, pl. XXXIV*), qu'il ressemble plus qu'à aucun autre. Son ventre est fort gros & n'est élevé de terre que de quatorze pouces neuf lignes (*b*). M. de Sève qui a pris les mesures

(b) Longueur du corps mesuré en ligne droite du			
	pieds.	pouces.	lignes.
muséum à l'anus.	3.	7.	1.
Longueur du corps en ligne superficielle.	4.	3.	"
Hauteur du train de devant.	2.	9.	9.
Hauteur du train de derrière.	2.	8.	"
Longueur de la tête depuis le bout du muséum			
jusqu'à l'origine des cornes.	"	8.	"
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	"	1.	3.
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	"	3.	10.
Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres. "	"	6.	"
Longueur des oreilles.	"	5.	3.
Largeur de la base.	"	1.	6.
Distance entre les oreilles & les cornes.	"	"	7.

& donné la description de cet animal, ajoute que la

	pieds.	pouces.	lignes.
Distance entre les oreilles, prise en bas.....	"	1.	4.
Longueur du cou.....	"	5.	1.
Circonférence près la tête.....	1.	5.	2.
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.....	3.	3.	3.
Circonférence à l'endroit le plus gros.....	3.	3.	9.
Circonférence devant les jambes de derrière....	3.	2.	4.
Longueur du tronçon de la queue.....	1.	2.	7.
Sa largeur.....	"	1.	3.
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou.	"	9.	1.
Longueur du canon.....	"	7.	1.
Longueur du paturon.....	"	2.	6.
Circonférence du paturon.....	"	3.	3.
Circonférence de la couronne.....	"	5.	10.
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou...	"	9.	7.
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret.....	"	10.	10.
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet.	"	7.	"
Longueur du pied de devant.....	"	4.	10.
Longueur des ergots.....	"	2.	3.
Hauteur des sabots.....	"	1.	"
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant.....	"	4.	9.
Longueur dans les pieds de derrière.....	"	3.	8.
Largeur des mêmes pieds.....	"	1.	10.
Distance entre les deux sabots.....	"	"	3.
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant.....	"	11.	4.
Circonférence prise sur les pieds de derrière....	"	9.	6.

grosseur de son ventre le faisoit prendre pour une brebis pleine. Les cornes sont à peu-près comme celles de nos béliers, mais les sabots des pieds ne sont point élevés & sont plus longs que ceux du béliet des Indes.

Nous avons dit, & nous le répétons ici, que le moufflon est la tige unique & primordiale de toutes les autres brebis, & qu'il est d'une nature assez robuste pour subsister dans les climats froids, tempérés & chauds; son poil est seulement plus ou moins épais, plus ou moins long, suivant les différens climats. Les béliers sauvages du Kamtschatka, dit M. Steller, ont l'allure de la chèvre & le poil du renne. Leurs cornes sont si grandes & si grosses, qu'il y en a quelques-unes qui pèsent jusqu'à vingt-cinq à trente livres. On en fait des vases, des cuillers & d'autres ustensiles; ils sont aussi vifs & aussi légers que les chevreuils; ils habitent les montagnes les plus escarpées au milieu des précipices, leur chair est délicate ainsi que la graisse qu'ils ont sur le dos; mais c'est pour avoir leurs fourrures qu'on se donne la peine de les chasser (c).

Je crois qu'il reste actuellement très-peu ou plutôt qu'il ne reste point du tout de vrais moufflons dans l'île de Corse. Les grands mouvemens de guerre qui se sont passés dans cette île, auront probablement amené leur destruction; mais on y trouve encore des indices de leur ancienne existence, par la forme même des races de brebis qui y subsistent actuellement; il y avoit au mois

(c) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 252.

d'août 1774, un bélier de Corfe, appartenant à M. le duc de la Vrillière; il n'étoit pas grand, même en comparaison d'une belle brebis de France qu'on lui avoit donnée pour compagne. Ce bélier étoit tout blanc, petit & bas de jambes, la laine longue & par flocons; il portoit quatre cornes larges & fort longues, dont les deux supérieures étoient les plus considérables, & ces cornes avoient des rides comme celles du moufflon.

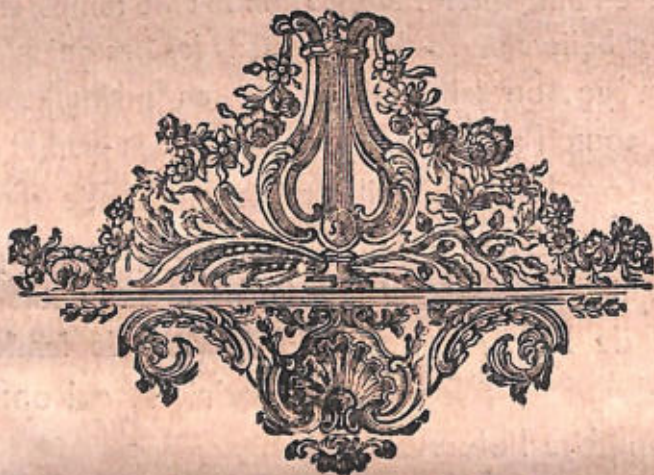
Dans les pays du nord de l'Europe, comme en Danemarck & en Norwège, les brebis ne sont pas belles, & pour en améliorer l'espèce, on fait de temps en temps venir des béliers d'Angleterre. Dans les îles qui avoisinent la Norwège, on laisse les béliers en pleine campagne pendant toute l'année. Ils deviennent plus grands & plus gros, & ont la laine meilleure & plus belle que ceux qui sont soignés par les hommes. On prétend que ces béliers qui sont en pleine liberté, passent toujours la nuit au côté de l'île d'où le vent doit venir le lendemain; ce qui sert d'avertissement aux mariniers, qui ont grand soin d'en faire l'observation (d).

En Islande, les béliers, les brebis & les moutons diffèrent principalement des nôtres, en ce qu'ils ont presque tous les cornes plus grandes & plus grosses. Il s'en trouve plusieurs qui ont trois cornes, & quelques-uns qui en ont quatre, cinq & même davantage: cependant il ne faut pas croire que cette particularité soit commune à

(d) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger*, Juin 1756.

toute la race des béliers d'Islande, & que tous y aient plus de deux cornes; car dans un troupeau de quatre ou cinq cents moutons, on en trouve à peine trois ou quatre qui aient quatre ou cinq cornes: on envoie ceux-ci à Copenhague comme une rareté, & on les achète en Islande bien plus cher que les autres, ce qui seul suffit pour prouver qu'ils y sont très-rare (e).

(e) Histoire générale des Voyages, tome XVIII, page 19.





L. Le Grand Sculp.

De Saxe del.

LA BREBIS COMMUNE.



de Seve del.

C. Guttenberg sc.

LE BELIER VALACHIEN.



De Juv. del.

C. Guttenberg sc.

LA BREBIS VALACHIENE.



de J. V. Delin.

Eli. Hayard fecit.

LE BELIER DE TUNIS.



De Sève del.

Cne Hameard Sculp.

LE MORVANT.

A D D I T I O N

À l'article du Cochon, volume V, page 99; du Sanglier du cap Verd, volume XV, page 148; du Babiroussa, volume XII, page 379; & du Pécari ou Tajacu, volume X, page 21.

D U C O C H O N.

J'E n'ai rien à ajouter aux faits historiques que j'ai donnés sur la race de nos cochons d'Europe, & sur celle des cochons de Siam ou de la Chine, qui toutes trois se mêlent ensemble, & ne font par conséquent qu'une seule & même espèce, quoique la race des cochons d'Europe soit considérablement plus grande que l'autre, par la grosseur & la grandeur du corps; elle pourroit même le devenir encore plus, si on laissoit vivre ces animaux pendant un plus grand nombre d'années dans leur état de domesticité. M. Colinson, de la Société royale de Londres, m'a écrit, qu'un cochon engraisé par les ordres de M. Joseph Leastarm, & tué par le sieur Meck, boucher à Cougleton en *Chester-Shire*, pesoit huit cents cinquante livres, savoir, l'un des côtés trois cents treize livres, l'autre côté trois cents quatorze livres, & la tête, l'épine du dos, la graisse intérieure, les intestins, &c. deux cents vingt-trois livres (a).

(a) Lettre de M. Colinson à M. de Buffon. Londres, 30 janvier 1767.

DU SANGLIER DU CAP VERD.

NOUS avons donné une notice (*tome XV, page 148*), au sujet d'un animal qui se trouve en Afrique, & que nous avons appelé *Sanglier du cap Verd*. Nous avons dit que par l'énormité des deux défenses de la mâchoire supérieure, il nous paroissoit être d'une race & peut-être même d'une espèce différente de tous les autres cochons, desquels il diffère encore par la longue ouverture de ses narines, & par la grande largeur & la forme de ses mâchoires; que néanmoins nous avons vu les défenses d'un sanglier tué dans nos bois de Bourgogne, qui approchoient un peu de celles de ce sanglier du cap Verd, puisque ces défenses avoient environ trois pouces & demi de long, sur quatre pouces de circonférence à la base, &c. ce qui nous faisoit présumer, avec quelque fondement, que ce sanglier du cap Verd, pouvoit être une simple variété & non pas une espèce particulière dans le genre des cochons. M. Allamand, très-célèbre Professeur en Histoire Naturelle, à Leyde, eut la bonté de nous envoyer la gravure de cet animal, & ensuite il écrivit à M. Daubenton dans les termes suivans:

Je crois avec vous, Monsieur, que le sanglier représenté dans la planche que je vous ai envoyée, est le même que celui que vous avez désigné par le nom de *Sanglier du cap Verd*. Cet animal est encore vivant (5 mai 1767) dans la ménagerie de M. le Prince d'Orange. Je vais de temps en temps lui rendre visite, & cela toujours avec un nouveau plaisir. Je ne puis me lasser d'admirer la forme singulière

de sa tête. J'ai écrit au Gouverneur du cap de Bonne-espérance, pour le prier de m'en envoyer un autre, s'il est possible, ce que je n'ose pas espérer, parce qu'au Cap même il a passé pour un monstre, tel que personne n'en avoit jamais vu de semblable. Si contre toute espérance, il m'en vient un, je l'enverrai en France, afin que M. de Buffon & vous, le voyez. On a cherché à accoupler celui que nous avons ici avec une truie, mais dès qu'elle s'est présentée, il s'est jeté sur elle avec fureur & l'a éventrée.

C'est d'après cette planche gravée, qui nous a été envoyée par M. Allamand, que nous avons fait dessiner & graver ce même animal dont nous donnons ici la figure (*planche XI*). Nous avons retrouvé dans les *Miscellanea* & les *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, & aussi dans les descriptions de M. Vosmaër, la même planche gravée; & ces deux derniers Auteurs ont chacun donné une description de cet animal; aussi M. Allamand, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, écrivoit à M. Daubenton, qu'un jeune Médecin établi à la Haye, en avoit donné la description dans un Ouvrage qui probablement ne nous étoit pas encore parvenu, & qu'il en avoit fait faire la planche. Ce jeune Médecin est probablement M. Pallas, & c'est à lui par conséquent auquel le public a la première obligation de la connoissance de cet animal. M. Allamand dit dans la même lettre, que ce qu'il y a de plus singulier dans ce cochon, c'est la tête; qu'elle diffère beaucoup de celle de nos cochons, sur-tout par deux appendices extraordinaires en forme d'oreilles qu'il a à côté des yeux.

Nous observerons ici que le premier fait rapporté par M. Allamand, du dédain & de la cruauté de ce sanglier envers la truie en chaleur, semble prouver qu'il est d'une espèce différente de nos cochons. La disconvenance de la forme de la tête, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, paroît le prouver aussi; cependant comme il est beaucoup plus voisin du cochon que d'aucun autre animal, & qu'il se trouve non-seulement dans les terres voisines du cap Verd, mais encore dans celles du cap de Bonne-espérance, nous l'appellerons le *Sanglier d'Afrique*, & nous allons en donner l'histoire & la description par extrait d'après M.^{rs} Pallas & Vosmaër.

Celui-ci l'appelle *Porc à large groin* ou *Sanglier d'Afrique*, il le distingue, avec raison, du porc de Guinée à longues oreilles pointues, & du pécari ou tajuac d'Amérique, & aussi du babiroussa des Indes.

M. de Buffon, dit-il, parlant d'une partie des mâchoires, de la queue & des pieds d'un sanglier extraordinaire du cap Verd, qu'on conserve dans le cabinet du Roi, dit, qu'il y a des dents de devant à ces mâchoires; or elles manquent à notre sujet.

Et de-là M. Vosmaër insinue que ce n'est pas le même animal; cependant on vient de voir que M. Allamand pense comme moi, que ce sanglier du cap Verd, dont je n'avois vu qu'une partie de la tête, se trouve néanmoins être le même porc à large groin, que M. Vosmaër dit être inconnu à tous les Naturalistes.

M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne-espérance, qui a envoyé ce sanglier, a écrit qu'il avoit été pris entre

la Caffrerie & le pays des grands Namaquas, à environ deux cents lieues du Cap, ajoutant que c'étoit le premier de cette espèce qu'on eût vu en vie. M. Vosmaër reçut aussi la peau d'un animal de même espèce, qui paroissoit différer, à plusieurs égards, de celle de l'animal vivant.

On avoit mis cet animal dans une cage de bois, & comme j'étois prévenu, dit M. Vosmaër, qu'il n'étoit pas méchant, je fis ouvrir la porte de sa cage. Il sortit sans donner aucune marque de colère; il couroit bondissant gaiement ou furetant pour trouver quelque nourriture, & prenoit avidement ce que nous lui présentions; ensuite l'ayant laissé seul pendant quelques momens, je le trouvai, à mon retour, fort occupé à fouiller en terre, où non-obstant le pavé fait de petites briques bien liées, il avoit déjà fait un trou d'une grandeur incroyable, pour se rendre maître, comme nous le découvrîmes ensuite, d'une rigole très-profonde qui passoit au-dessous. Je le fis interrompre dans son travail, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, & avec l'aide de plusieurs hommes qu'on vint à bout de vaincre sa résistance, & de le faire rentrer dans sa cage, qui étoit à claire voie. Il marqua son chagrin par des cris aigus & lamentables. On peut croire qu'il a été pris jeune dans les bois de l'Afrique, car il paroît avoir grandi considérablement ici; il est encore vivant (dit l'Auteur dont l'Ouvrage a été imprimé en 1767). Il a très-bien passé l'hiver dernier, quoique le froid ait été fort rude, & qu'on l'ait tenu enfermé la plus grande partie du temps.

Il semble l'emporter en agilité sur les porcs de notre pays, il se laisse frotter volontiers de la main & même avec un bâton; il semble qu'on lui fait encore plus de plaisir en le frottant rudement; c'est de cette manière qu'on est venu à bout de le faire demeurer tranquille pour le dessiner. Quand on l'agace ou qu'on le pousse, il se recule en arrière faisant toujours face du côté qu'il se trouve

assailli, & secouant ou heurtant vivement de la tête. Après avoir été long-temps enfermé, si on le lâche, il paroît fort gai, il saute & donne la chasse aux daims & aux autres animaux, en redressant la queue, qu'autrement il porte pendante; il exhale une forte odeur que je ne puis trop comparer, & que je ne trouve pas désagréable. Quand on le frotte de la main, cette odeur approche beaucoup de celle du fromage verd; il mange de toutes sortes de graines; sa nourriture à bord du vaisseau étoit le maïs & de la verdure autant qu'on en avoit; mais depuis qu'il a goûté ici de l'orge & du blé farazin, avec lesquels on nourrit plusieurs autres animaux de la ménagerie, il s'est décidé préférentiellement pour cette mangeaille, & pour les racines d'herbes & de plantes qu'il fouille dans la terre. Le pain de seigle est ce qu'il aime le mieux, il suit les personnes qui en ont. Lorsqu'il mange il s'appuie fort en avant sur ses genoux courbés, ce qu'il fait aussi en buvant, en humant l'eau de la surface, & il se tient souvent dans cette position sur les genoux des pieds de devant. Il a l'ouïe & l'odorat très-bons, mais il a la vue bornée, tant par la petitesse que par la situation de ses yeux qui l'empêchent de bien apercevoir les objets qui sont autour de lui, les yeux se trouvant non-seulement placés beaucoup plus haut & plus près l'un de l'autre que dans les autres porcs, mais étant encore à côté & en dessous plus ou moins offusqués par deux lambeaux, que bien des gens prennent pour de doubles oreilles; il a plus d'intelligence que le porc ordinaire.

La tête est d'une figure affreuse; la forme aplatie & large du nez, jointe à la longueur extraordinaire de la tête, à son large groin, aux lambeaux singuliers, aux protubérances pointues, saillantes des deux côtés de ses yeux, & à ses fortes défenses, tout cela lui donne un aspect des plus monstrueux.

Dimensions prises (picd du Rhin).

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier.....	4.	3.	
Hauteur du train de devant.....	2.	3.	
Hauteur du train de derrière.....	1.	11	$\frac{11}{16}$.
La plus grande épaisseur du corps.....	3.	1.	
La moindre épaisseur du corps près des cuisses.....	2.	10	$\frac{1}{2}$.
Longueur de la tête jusqu'entre les oreilles.....	1.	3.	
Largeur de la tête entre les lambeaux.....	"	9	$\frac{1}{2}$.
Largeur du groin entre les défenses.....	"	6	$\frac{1}{16}$.
Longueur de la queue.....	"	10	$\frac{13}{16}$.

La forme du corps approche assez de celle de notre cochon domestique. Il me paroît plus petit ayant le dos plus aplati en dessus, & les pieds plus courts.

La tête, en comparaison de celle des autres porcs, est difforme, tant par la structure que par sa grandeur. Le museau est fort large, aplati & très-dur. Le nez est mobile, à côté un peu recourbé vers le bas & coupé obliquement. Les narines sont grandes, éloignées l'une de l'autre, elles ne se voyent que quand on soulève la tête. La lèvre supérieure est dure & épaisse à côté, près des défenses, par-dessus & autour desquelles elle est fort avancée & pendante, formant, sur-tout derrière les défenses, une fraise demi-ovale pendante & cartilagineuse qui couvre les coins du museau.

Cet animal n'a point de dents de devant, ni en dessus ni en dessous, mais les gencives antérieures sont lisses, arrondies & dures.

Les défenses, à la mâchoire supérieure, sont à leur base d'un bon pouce d'épaisseur, recourbées & saillantes de cinq pouces & demi dans leur ligne courbe, fort écartées en dehors & se terminant en une pointe obtuse; elles sont aussi, à côté de chacune, pourvues d'une espèce de raie ou cannelure; celles de la mâchoire inférieure

sont beaucoup plus petites, moins recourbées, presque triangulaires & usées par leur frottement continuel contre les défenses supérieures, elles paroissent comme obliquement coupées. Il y a des dents molaires, mais elles sont fort en arrière dans le museau, & la résistance de l'animal nous a empêché de les voir.

Les yeux, à proportion de la tête, sont petits, placés plus hauts dans la tête, & plus près l'un de l'autre & des oreilles que dans le porc commun. L'iris est d'un brun foncé, sur une cornée blanche. Les paupières supérieures sont garnies de cils bruns, roides, droits & fort serrés, plus longs au milieu que des deux côtés; les paupières inférieures en sont dépourvues.

Les oreilles sont assez grandes, plus rondes que pointues, en dedans fort velues, de poil jaune; elles se renversent en arrière contre le corps. Sous les yeux on aperçoit une espèce de petit sac bulbeux ou glanduleux, & immédiatement au-dessous, se sont voir deux pellicules rondes, plates, épaisses, droites & horizontales, que j'appelle *lambeaux des yeux*, leur longueur & largeur est d'environ deux pouces un quart. . . . sur une ligne droite entre ces pellicules & le museau, paroît de chaque côté de la tête une protubérance dure, ronde & pointue, saillante en dehors.

La peau semble fort épaisse & remplie de lard aux endroits ordinaires, mais détendue au cou, aux aines & au fanon; en quelques endroits elle paroît légèrement cannelée, inégale & comme si la peau supérieure muoit par intervalles. Sur tout le corps se montrent quelques poils clair-semés, comme en petite brosse de trois, quatre & cinq poils, qui sont plus ou moins longs & posés en ligne droite, les uns près des autres. Le front, entre les oreilles, paroît ridé, & il est garni de poils blancs & bruns fort serrés, qui partant du centre s'aplatissent ou s'abaissent de plus en plus. De-là, vers le bas du museau descend au milieu de la tête une bande étroite de poils noirs & gris, qui partant du milieu, s'abattent de chaque côté de la tête; du reste ils sont clairs-semés. C'est principalement sur la

nuque du cou & sur la partie antérieure du dos qu'il y a le plus de soies qui sont aussi les plus serrées & les plus longues, leur couleur est le brun-obscur & le gris; quelques-unes ont jusqu'à sept ou huit pouces de longueur avec l'épaisseur de celles des porcs communs, & se fendent de même. Toutes ces soies ne sont pas droites, mais légèrement inclinées. Plus loin, sur le dos elles s'éclaircissent & diminuent tellement en nombre, qu'elles laissent voir partout la peau nue. Du reste, les flancs, le poitrail & le ventre, les côtés de la tête & le cou, sont garnis de petites soies blanches.

Les pieds sont conformes à ceux de nos porcs, divisés en deux ongles pointus & noirs. Les faux ongllets posent aussi à terre, mais sont pendans la plupart du temps. La queue est nue, perpendiculairement pendante, rase & se termine presque en pointe. Les testicules sont adhérens à la peau du ventre entre les cuisses; le prépuce est fort vaste au bout.

La couleur de l'animal est noirâtre à la tête, mais d'un gris-roux clair sur le reste du dos & du ventre.

Comparé avec la peau d'un autre sujet de même espèce, & venu de même du cap de Bonne-espérance, M. Vosmaër a remarqué que la tête de ce dernier étoit plus petite & le museau moins large. Il lui manquoit les deux lambeaux sous les yeux; cependant on y voyoit de petites éminences qui en paroissoient être les bases ou principes, mais il n'y avoit point ces protubérances rondes & pointues qui sont placées en ligne droite, entre ces lambeaux des yeux & le museau; en revanche les défenses sont beaucoup plus grandes; les supérieures qui ont des deux côtés une profonde fossette ou cannelures, & qui se terminent en pointes aiguës, sortant de plus de six pouces & demi des côtés du museau, & les inférieures de deux pouces & demi; celles-ci par leur frottement contre les premières, sont obliquement usées & par-là fort aiguës. La grandeur des défenses du dernier sujet, montre assez que cette peau ne peut être d'un jeune animal. Au reste, je n'ai trouvé aucune différence aux pieds.

M. Vosmaër termine ainsi cette description, & soupçonne que ces différences qu'il vient d'indiquer, peuvent provenir de la différence du sexe. Pour moi je ne suis pas encore convaincu que ce sanglier d'Afrique, malgré la première répugnance qu'il a marqué pour la truie qui lui a été présentée, ne soit une simple variété de notre cochon d'Europe. Nous voyons sous nos yeux cette même espèce varier beaucoup, en Asie, à Siam & à la Chine; & les grosses défenses que j'ai trouvées sur une tête énorme d'un sanglier, tué dans mes propres bois, il y a environ trente ans, défenses qui étoient presque aussi grosses que celles du sanglier du Cap, me laissent toujours dans l'incertitude, si ce sont en effet deux espèces différentes ou deux variétés de la même espèce, produites par la seule influence du climat & de la nourriture.

Au reste, je trouve une note de M. Comerçon, dans laquelle il est dit, que l'on voit à Madagascar, des cochons sauvages, dont la tête depuis les oreilles jusqu'aux yeux est de la figure ordinaire, mais qu'au-dessous des yeux est un renfort qui va en diminuant jusqu'au bout du groin, de manière qu'il semble que ce soit deux têtes, dont la moitié de l'une est enchâssée dans l'autre; qu'au reste, la chair de ce cochon est glaireuse & a peu de goût. Cette notice me fait croire que l'animal que j'ai d'abord indiqué sous le nom de *Sanglier du cap Verd*, parce que la tête nous avoit été envoyée des terres voisines de ce Cap; qu'ensuite je nomme *Sanglier d'Afrique*, parce qu'il existe dans les terres du

cap de Bonne-espérance, se trouve aussi dans l'île de Madagascar.

Dans le temps même que je revoyois la feuille précédente & que j'en corrigeois l'épreuve pour l'impression, il m'est arrivé de Hollande une nouvelle Édition de mon Ouvrage sur l'Histoire Naturelle, & j'ai trouvé dans le quinzième volume de cette édition, des additions très-importantes, faites par M. Allamand, dont je viens de parler. Quoique ce quinzième volume soit imprimé à Amsterdam en 1771, je n'en ai eu connoissance qu'aujourd'hui 23 juillet 1775, & j'avoue que c'est avec la plus grande satisfaction que j'ai parcouru l'édition entière qui est bien soignée à tous égards; j'ai trouvé les notes & les additions de M. Allamand, si judicieuses & si bien écrites, que je me fais un grand plaisir de les adopter: je les inférerai donc dans ce Volume de supplément, à la suite des articles auxquels ces observations ont rapport. Je me serois dispensé de copier ce que l'on vient de lire; j'aurois même évité quelques recherches pénibles & plusieurs discussions que j'ai été contraint de faire, si j'avois eu plus tôt connoissance de ce travail de M. Allamand. Je crois que l'on en sera aussi satisfait que moi, & je vais commencer par donner ici ce que ce savant homme a dit au sujet du sanglier d'Afrique.



A D D I T I O N

De l'Éditeur hollandois (M. le Professeur Allamand).

DU SANGLIER D'AFRIQUE*.

DANS l'histoire que M. de Buffon nous a donnée du cochon (*a*), il a démontré que cet animal échappe à toutes les méthodes de ceux qui veulent réduire les productions de la Nature en classes & en genres, qu'ils distinguent par des caractères tirés de quelques-unes de leurs parties. Quoique les raisons, par lesquelles il appuie ce qu'il avance, soient sans réplique, elles auroient acquis un nouveau degré de force, s'il avoit connu l'animal représenté dans la *pl. 1.^{re}* (*b*).

C'est un sanglier qui a été envoyé en 1765, du cap de Bonne-espérance à la ménagerie du prince d'Orange, & qui jusqu'alors a été inconnu de tous les Naturalistes. Outre toutes les singularités qui font de notre cochon d'Europe, un animal d'une espèce isolée, celui-ci nous offre de nouvelles anomalies, qui le distinguent de tous les autres du même genre; car non-seulement il a la tête différemment figurée, mais encore il n'a point de dents incisives, d'où la plupart des Nomenclateurs ont tiré les caractères distinctifs de cette sorte d'animaux, quoique leur nombre ne soit point constant dans nos cochons domestiques.

M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne-espérance, qui ne

* Hist. Nat. &c. Édition de Hollande. Amsterdam, chez J. H. Schneider, in-4.^o à deux colonnes, 1771, tome XV, pages 45 & suiv.

(a) Voyez le tome V de cet Ouvrage, édition de Hollande, page 45.

(b) Nota. Cette planche 1.^{re} de M. Allamand, est la même que la planche XI de ce volume.

perd aucune occasion de rassembler, & d'envoyer en Europe tout ce que la contrée où il habite fournit de curieux, est celui à qui l'on est redevable de ce sanglier; dans la lettre dont il l'accompagna, il marquoit qu'il avoit été pris fort avant dans les terres, à environ deux cents lieues du Cap, & que c'étoit le premier qu'on y eut vu vivant. Cependant il en a envoyé un autre l'année passée, qui vit encore; & en 1757, il en avoit envoyé une peau, dont on n'a pu conserver que la tête: ce qui semble indiquer que ces animaux ne sont pas rares dans leur pays natal. Je ne sai si c'est d'eux que Kolbe a voulu parler, quand il dit (c) « on ne voit que rarement, des *cochons sauvages*, dans les contrées qu'occupent les « Hollandois: comme il n'y a que peu de bois, qui sont leurs retraites « ordinaires, ils ne sont pas tentés d'y venir. D'ailleurs les lions, les « tigres & autres animaux de proie les détruisent si bien, qu'ils ne « fauroient beaucoup multiplier. »

Comme il n'ajoute à cela aucune description, on n'en peut rien conclure, & ensuite il range au nombre des cochons du Cap, le grand fourmillier ou le tamandua, qui est un animal d'Amérique, qui ne ressemble en rien au cochon. Quel cas peut-on faire de ce que dit un Auteur aussi mal instruit!

Notre sanglier Africain ressemble à celui d'Europe par le corps, mais il en diffère par la tête, qui est d'une grosseur monstrueuse; ce qui frappe d'abord les yeux, ce sont deux énormes défenses qui sortent de chaque côté de la mâchoire supérieure, & qui sont dirigées presque perpendiculairement en haut. Elles ont près de sept pouces de longueur, & se terminent en une pointe émoussée. Deux semblables dents, mais plus petites, & sur-tout plus minces dans leur côté intérieur, sortent de la mâchoire inférieure, & s'appliquent exactement au côté extérieur des défenses supérieures, quand la gueule est fermée: ce sont-là de puissantes armes dont il

(c) Voyez la description du cap de Bonne-espérance, tome III, page 43.

peut se servir utilement dans le pays qu'il habite, où il est vraisemblablement exposé souvent aux attaques des bêtes carnassières.

Sa tête est fort large & plate par-devant; elle se termine en un ample boutoir, d'un diamètre presque égal à la largeur de la tête, & d'une dureté qui approche de celle de la corne; il s'en sert comme nos cochons pour creuser la terre; ses yeux sont petits & placés sur le devant de la tête, de façon qu'il ne peut guère voir de côté, mais seulement devant soi; ils sont moins distans l'un de l'autre & des oreilles que dans le sanglier Européen: au-dessous est un enfoncement de la peau qui forme une espèce de sac très-ridé; ses oreilles sont fort garnies de poil en dedans. Un peu plus bas, presque à côté des yeux, la peau s'élève & forme deux excroissances qui, vues d'une certaine distance, ressemblent tout-à-fait à deux oreilles; elles en ont la figure & la grandeur, & sans être fort mobiles, elles forment presque un même plan avec le devant de la tête; au-dessous, entre ces excroissances & les défenses, il y a une grosse verrue à chaque côté de la tête: on comprend aisément qu'une telle configuration doit donner à cet animal une physionomie très-singulière. Quand on le regarde de front, on croit voir quatre oreilles, sur une tête qui ne ressemble à celle d'aucun autre animal connu, & qui inspire de la crainte par la grandeur de ces défenses. M.^{rs} Pallas (d) & Vosmaër (e), qui nous en ont donné une bonne description, disent, qu'il étoit fort doux & très-apprivoisé quand il arriva en Hollande: comme il avoit été plusieurs mois sur un vaisseau, & qu'il avoit été pris assez jeune, il étoit presque devenu domestique; cependant si on le poursuivoit, & s'il ne connoissoit pas les gens, il se retiroit lentement en arrière, en présentant le front d'un air menaçant, & ceux-là même qu'il voyoit tous les jours devoient s'en défier. L'homme à qui la garde en étoit confiée

(d) Voyez *P. S. Miscellanea zoologica; & ejusdem Spicilegia zoologica. Fasciculus secundus.*

(e) Voyez Beschryving van een Africaansch Breedsnentig Varken, door A. Vosmaër.

en a fait une triste expérience : cet animal se mit un jour de mauvaise humeur contre lui, & d'un coup de ses défenses, il lui fit une large blessure à la cuisse, dont il mourut le lendemain. Pour prévenir de pareils accidens dans la suite, on fut obligé de l'ôter de la ménagerie, & de le tenir dans un endroit renfermé, où personne ne pouvoit en approcher. Il est mort au bout d'une année, & sa dépouille se voit dans le cabinet d'Histoire Naturelle du prince d'Orange. Celui qui l'a remplacé, & qui est actuellement dans la même ménagerie, est encore fort jeune, ses défenses n'ont guère plus de deux pouces de longueur. Quand on le laisse sortir du lieu où on le renferme, il témoigne sa joie par des bonds & des sauts, & en courant avec beaucoup plus d'agilité que nos cochons ; il tient alors sa queue élevée & fort droite. C'est pour cela sans doute que les habitans du Cap, lui ont donné le nom de *Hartlooper*, ou de coureur.

On ne peut pas douter que cet animal ne fasse un genre très-distinct de ceux qui ont été connus jusqu'à présent, dans la race des cochons : quoiqu'il leur ressemble par le corps, le défaut de dents incisives, & la singulière configuration de sa tête, sont des caractères distinctifs trop marqués pour qu'on puisse les attribuer aux changemens opérés par le climat, & cela d'autant plus qu'il y a en Afrique des cochons qui ne diffèrent en rien des nôtres, que par la taille qui est plus petite. Ce qui confirme ce que je dis ici, c'est qu'il ne paroît pas qu'il puisse multiplier avec nos cochons. Du moins a-t-on lieu de le présumer par l'expérience qu'on en a faite. On lui donna une truie de Guinée ; après qu'il l'eut flairée pendant quelque temps, il la poursuivit jusqu'à ce qu'il la tint dans un endroit d'où elle ne pouvoit pas s'échapper, & là il l'éventra d'un coup de dents. Il ne fit pas meilleur accueil à une truie ordinaire qu'on lui présenta quelque temps après ; il la maltraita si fort, qu'il fallut bientôt la retirer pour lui sauver la vie.

Il est étonnant que cet animal, qui, comme je l'ai remarqué,

paroît n'être pas rare dans les lieux dont il est originaire, n'ait point été décrit par aucun Voyageur, ou que s'ils en ont parlé, ce soit en termes si vagues, qu'on ne peut s'en former aucune idée. Flacourt (*f*), dit, qu'il y a à Madagascar des sangliers qui ont deux cornes à côté du nez, qui sont comme deux callosités, & que ces animaux sont presque aussi dangereux qu'en France. M. de Buffon (*g*), croit qu'il s'agit dans ce passage du babiroussa, & peut-être a-t-il raison; peut-être aussi y est-il question de notre sanglier: ces cornes qui ressemblent à deux callosités, peuvent aussi-bien être les défenses de ce sanglier que celles du babiroussa, mais très-mal décrites; & ce que Flacourt ajoute, que ces animaux sont dangereux, semble mieux convenir à notre sanglier Africain. M. Adanson (*h*), en parlant d'un sanglier qu'il a vu au Sénégal, s'exprime en ces termes, « j'aperçus, dit-il, un de ces énormes
 » sangliers, particuliers à l'Afrique, & dont je ne sache pas qu'aucun
 » Naturaliste ait encore parlé. Il étoit noir comme le sanglier d'Eu-
 » rope, mais d'une taille infiniment plus haute. Il avoit quatre grandes
 » défenses, dont les deux supérieures étoient recourbées en demi-
 » cercle vers le front, où elles imitoient les cornes que portent
 d'autres animaux. » M. de Buffon suppose encore que M. Adanson a voulu parler du babiroussa, & sans son autorité, je serois porté à croire que cet Auteur a indiqué notre sanglier; car je ne comprends pas comment il a pu dire qu'aucun Naturaliste n'en a parlé, s'il a eu le babiroussa en vue; il est trop versé dans l'Histoire Naturelle, pour ignorer que cet animal a été souvent décrit, & qu'on trouve la tête de son squelette dans presque tous les cabinets de l'Europe.

Mais peut-être aussi y a-t-il en Afrique une autre espèce de sanglier qui ne nous est pas encore connue, & qui est celle qui a été aperçue par M. Adanson. Ce qui me le fait soupçonner, est

(*f*) Histoire de la grande île de Madagascar, page 152.

(*g*) Voyez tome XII de cet Ouvrage, édition de Hollande, page 178.

(*h*) Histoire Naturelle du Sénégal, par Adanson, page 76 du Voyage.



De Sene del.

M. R. sculp. Tardieu

LE SANGLIER D'AFRIQUE.

la description que M. Daubenton a donnée, d'une partie des mâchoires d'un sanglier du cap Vert: ce qu'il en dit prouve clairement qu'il diffère de nos sangliers, & seroit tout-à-fait applicable à celui dont il est ici question, s'il n'y avoit pas des dents incisives dans chacune de ces mâchoires.

Je souscris bien volontiers à la plupart des réflexions que fait ici M. Allamand; seulement je persiste à croire, comme il l'a cru d'abord lui-même, que le sanglier du Cap dont nous avons parlé, & des mâchoires duquel M. Daubenton a donné la description, est le même animal que celui-ci, quoiqu'il n'eût point de dents incisives; il n'y a aucun genre d'animaux où l'ordre & le nombre des dents varient plus que dans le cochon. Cette différence seule ne me paroît donc pas suffisante pour faire deux espèces distinctes du sanglier d'Afrique, & de celui du cap Vert, d'autant que tous les autres caractères de la tête paroissent être les mêmes.

D U B A B I R O U S S A.

Nous n'avons donné (*Volume XII, page 379*) que les faits historiques relatifs au babiroussa, & la description de sa tête dépouillée des chairs (*pl. XLVIII*), nous donnons ici (*planche XII*) la figure de cet animal d'après deux esquisses, dont l'une nous a été donnée par M. Sonnerat, Correspondant du Cabinet du Roi, où l'animal étoit représenté debout, & l'autre qui m'a été envoyée d'Angleterre par M. Penant, où l'animal étoit couché sur le ventre; cette dernière esquisse envoyée

par M. Penant, étoit surmontée de l'inscription suivante :
Un babiroussa de l'île de Banda, dessiné d'après nature ; sa couleur est noirâtre ; il croît en grandeur comme le plus grand cochon, & sa chair est très-bonne à manger. Notre dessinateur ayant combiné ces esquisses, en a fait un dessin d'après lequel on a gravé la planche XII ~~qui ne peut pas être exacte, mais qui en~~ ^{qui en} moins donne une idée assez juste de la forme du corps & de la tête de cet animal.

DU PÉCARI ou TAJACU.

M. de la Borde dit, dans ses observations, qu'il y a deux espèces de pécaris à Cayenne, bien distinctes & qui ne se mêlent ni ne s'accouplent ensemble. La plus grosse espèce, dit-il, a le poil de la mâchoire blanc, & des deux côtés de la mâchoire, il y a une tache ronde de poils blancs, de la grandeur d'un petit écu; le reste du corps est noir; l'animal pèse environ cent livres. La plus petite espèce a le poil roux, & ne pèse ordinairement que soixante livres.

C'est la grande espèce dont nous avons donné la description & les figures, *tome X, pl. III & IV* : & à l'égard de la petite espèce, nous ne croyons pas que cette différence dans la couleur du poil & la grandeur du corps, dont parle M. de la Borde, puisse être autre chose qu'une variété produite par l'âge ou par quelque autre circonstance accidentelle.

M. de la Borde dit néanmoins, que ceux de la plus grande espèce ne courent pas comme ceux de la petite



De Sore del.

Map. Th. Rousselet Sculp.

LE BABIROUSSA.

après les chiens & les hommes; il ajoute que les deux espèces habitent les grands bois, qu'ils vont par troupes de deux ou trois cents. Dans le temps des pluies ils habitent les montagnes, & lorsque le temps des pluies est passé, on les trouve constamment dans les endroits bas & marécageux. Ils se nourrissent de fruits, de graines, de racines, & fouillent aussi les endroits boueux pour en tirer des vers & des insectes. On les chasse sans chiens & en les suivant à la piste. On peut les tirer aisément & en tuer plusieurs, car ces animaux au lieu de fuir se rassemblent, & donnent quelquefois le temps de recharger & de tirer plusieurs coups de suite. Cependant ils poursuivent les chiens & quelquefois les hommes : il raconte qu'étant un jour à la chasse de ces animaux avec plusieurs autres personnes, & un seul chien qui s'étoit, à leur aspect, réfugié entre les jambes de son maître, sur un rocher où tous les chasseurs étoient montés pour se mettre en sûreté, ils n'en furent pas moins investis par la troupe de ces cochons, & qu'ils ne cessèrent de faire feu sans pouvoir les forcer à se retirer, qu'après en avoir tué un grand nombre. Cependant, dit-il, ces animaux s'enfuient lorsqu'ils ont été chassés plusieurs fois. Les petits que l'on prend à la chasse s'appriivoisent aisément, mais ils ne veulent pas suivre les autres cochons domestiques, & ne se mêlent jamais avec eux. Dans leur état de liberté ils se tiennent souvent dans les marécages & traversent quelquefois les grandes rivières, ils font beaucoup de ravages dans les plantations; leur chair, dit-il, est de meilleur goût,

mais moins tendre que celle des cochons domestiques ; elle-reffemble à celle du lièvre & n'a ni lard ni graisse. Ils ne font que deux petits, mais ils produisent dans toutes les saisons. Il faut avoir soin, lorsqu'on les tue, d'ôter la glande qu'ils ont sur le dos, cette glande répand une odeur fétide qui donneroit un mauvais goût à la viande.

M. de la Borde parle d'une autre espèce de cochon qui se nomme *Patira* & qui se trouve également dans le continent de la Guyane ; je vais rapporter ce qu'il en dit, quoique j'avoue qu'il soit difficile d'en tirer aucune conséquence, je le cite dans la vue que M. de la Borde lui-même ou quelque'autre Observateur pourra nous donner des renseignemens plus précis, & des descriptions un peu plus détaillées.

Le patira est de la grosseur du pécari de la petite espèce ; il en diffère par une ligne de poils blancs qu'il a tout le long de l'épine du dos, depuis le cou jusqu'à la queue.

Il vit dans les grands bois, dont il ne sort point : ces animaux ne vont jamais en nombreuses troupes, mais seulement par familles. Ils sont cependant très-communs, ne quittent pas leur pays natal. On les chasse avec des chiens, ou même sans chiens si l'on ne veut pas s'en servir. Quand les chiens les poursuivent, ils tiennent ferme, & se défendent courageusement. Ils se renferment dans des trous d'arbres ou dans des creux en terre que les tatous-cabassons ont creusés, mais ils y entrent à reculons & autant qu'ils peuvent y tenir, & si peu qu'on les agace ils sortent tout de suite. Et pour les prendre à leur sortie, on commence par faire une enceinte avec du branchage, ensuite un des chasseurs se porte sur le trou, une fourche à la main pour les saisir par le cou à mesure qu'un autre chasseur les fait sortir, & les tue avec un sabre.

S'il n'y en a qu'un dans un trou, & que le chasseur n'ait pas le temps de le prendre, il en bouche la sortie & est sûr de retrouver le lendemain son gibier. Sa chair est bien supérieure à celle des autres cochons; on les apprivoise aisément lorsqu'on les prend petits, mais ils ne peuvent souffrir les chiens qu'ils attaquent à tous momens. Ils ne font jamais plus de deux petits à la fois, & toutes les saisons de l'année sont propres à leur génération. Ils se tiennent toujours dans des marécages à moins qu'ils ne soient tout-à-fait inondés.

Le poil du patira n'est pas si dur que celui du sanglier ou même du cochon domestique, ce poil est comme celui du pécari, doux & pliant. Les patiras suivent leur maître lorsqu'ils sont apprivoisés; ils se laissent manier par ceux qu'ils connoissent, & menacent de la tête & des dents ceux qu'ils ne connoissent pas.



A D D I T I O N

Aux articles des Chèvres, vol. V; Étrangères, grandes & petites, volume XII.

DES CHÈVRES D'EUROPE.

PONTOPPIDAN rapporte que les chèvres sont en Norwège en si grande quantité, que dans le seul port de Berguen, on embarque tous les ans jusqu'à quatre-vingts mille peaux de boucs non apprêtées, sans compter celles auxquelles on a déjà donné la façon. Les chèvres conviennent en effet beaucoup à la nature de ce pays; elles vont chercher leur nourriture jusque sur les montagnes les plus escarpées. Les mâles sont fort courageux, ils ne craignent pas un loup seul, & ils aident même les chiens à défendre le troupeau (a).

DU BOUC DE JUDA.

NOUS donnons ici (*planche XIII*) la figure d'un bouc de Juda ou *Juida*, qui nous a paru avoir quelques différences avec celui que nous avons donné *Vol. XII, pl. XX*. M. Bourgelat l'avoit vivant à l'École vétérinaire, & il en conserve encore la dépouille dans son beau cabinet d'Anatomie zoologique. Ce bouc étoit

(a) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger*. Juin 1756.



De Seve del.

Baron Sc.

LE BOUC DE JUIDA.

considérablement plus grand de corps que celui de notre *planche XX*; il avoit deux pieds neuf pouces de longueur, sur un pied sept pouces de hauteur, tandis que l'autre n'avoit que vingt-quatre pouces & demi, sur dix-sept pouces de hauteur; la tête & tout le corps sont couverts de grands poils blancs, le bout des narines noir; les cornes se touchent presque en naissant, s'écartant ensuite, & sont beaucoup plus longues que celles du premier bouc, auquel celui-ci ressemble par les pieds & par les sabots qui sont fort courts. Ces différences sont trop légères pour séparer ces deux animaux que nous croyons être tous deux des variétés de la même espèce.

Nous avons parlé (*Volume V, page 71*) des chèvres de Syrie à oreilles pendantes, qui sont à peu-près de la grandeur de nos chèvres, & qui peuvent produire avec elles, même dans notre climat; mais il existe à Madagascar une chèvre considérablement plus grande, & qui a aussi les oreilles pendantes, & si longues, que lorsqu'elle descend, les oreilles lui couvrent les yeux, ce qui l'oblige à un mouvement de tête presque continuel pour les jeter en arrière; en sorte que quand on la poursuit elle cherche toujours à grimper & jamais à descendre. Cette indication qui nous a été donnée par M. Comerson, est trop succincte pour qu'on puisse dire, si cette chèvre est de la même race que celle de Syrie, ou si c'est une race différente qui auroit également les oreilles pendantes.

M. le vicomte de Querhoënt nous a communiqué la note suivante :

Les chèvres & les cabrits qu'on a lâchés à l'île de l'Ascension, y ont beaucoup multipliés; mais ils sont fort maigres, sur-tout dans la saison sèche. Toute l'île est battue des sentiers qu'ils ont faits; ils se retirent la nuit dans les excavations des montagnes; ils ne sont pas tout-à-fait aussi grands que les chèvres & les cabrits ordinaires; ils sont si peu vigoureux, qu'on les prend quelquefois à la course; ils ont presque tous le poil d'un brun foncé.

DE LA GRIMM.

AUX faits historiques que nous avons pu recueillir sur cet animal, nous n'avons joint que la figure de deux têtes, l'une décharnée, & l'autre couverte d'une partie de la peau (*Volume XII, pl. XLI, fig. 2 & 3*). M.^{rs} Vosmaër & Pallas, ont donné depuis des descriptions de ce joli animal, avec une bonne figure que nous avons fait copier, & que nous donnons ici (*planche XIV*). Nous remarquerons que les têtes de la grimm qui sont au Cabinet du Roi, ont les cornes un peu courbes en avant à leurs extrémités, au lieu que les cornes de la grimm de M.^{rs} Vosmaër & Pallas, sont au contraire un peu courbes en arrière dans leur longueur. Les oreilles de la grimm qui est au Cabinet du Roi, sont rondes à leurs extrémités, au lieu que dans la figure donnée par M.^{rs} Pallas & Vosmaër, ces mêmes oreilles finissent en pointe. Seroit-ce variété de nature ou incorrection de dessin? La grimm de M.^{rs} Vosmaër & Pallas, a le bout du nez

noir, & une bande noire qui s'étend depuis le nez le long du chanfrein, & finit au bouquet ou à l'épi de poils qui est placé sur le haut du front. La tête qui est au Cabinet du Roi, n'a point cette bande noire sur le chanfrein; ces légères différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal, & nous allons donner ici un extrait de la description qu'en fait M. Vosmaër.

Il appelle cet animal petit *Bouc damoiseau de Guinée*; apparemment à cause de sa gentillesse & de l'élégance de sa figure, mais le nom ne fait rien à la chose, & nous lui conserverons celui de chèvre de grimm, parce qu'il est connu sous ce nom de tous les Naturalistes.

L'animal étoit mâle, dit M. Vosmaër, il est des plus jolis & des plus mignons qu'on puisse voir; il fut envoyé de Guinée en Hollande avec treize autres de même espèce & des deux sexes, dont douze moururent pendant le voyage; & de ce nombre furent toutes les femelles, en sorte qu'il ne resta que deux mâles vivans, que l'on mit dans la ménagerie de M. le Prince d'Orange, où l'un des deux mourut bientôt, pendant l'hiver 1764. Suivant nos informations, les femelles de cette espèce ne portent point de cornes. Ces animaux sont d'un naturel fort timide; le bruit, & sur-tout le tonnerre les effraie beaucoup. Lorsqu'ils sont surpris, ils marquent leur épouvante en soufflant du nez subitement & avec force.

Celui qui est encore vivant dans la ménagerie de M. le Prince d'Orange, (en 1766) étoit d'abord sauvage, mais il est devenu, avec le temps, assez privé; il écoute quand on l'appelle par son nom *Teije*, & en l'approchant doucement avec un morceau de pain, il se laisse volontiers gratter la tête & le cou. Il aime la propreté, au point de ne jamais souffrir aucune petite ordure sur tout son corps, se grattant souvent à cet effet de l'un de ses pieds de derrière,

& c'est ce qui lui a fait donner ici le nom de *Tetje*, dérivé de *Tettig*, c'est-à-dire, *net* ou *propre*; cependant si on le frotte un peu longtemps sur le corps, il s'attache aux doigts une poussière blanche, comme celle des chevaux qu'on étrille.

Cet animal est d'une extrême agilité, & lorsqu'il est en repos, il tient souvent un de ses pieds de devant élevé & recourbé, ce qui lui donne un air très-agréable. On le nourrit avec du pain de seigle & des carottes, il mange volontiers aussi des pommes de terre; il est ruminant, & il rend ses excréments en petites pelotes, dont le volume est fort considérable, relativement à sa taille...

Le D.^r Herman Grimm a dit, que l'humeur jaunâtre, grasse & visqueuse qui suinte sur les cavités ou enfoncemens que porte cet animal au-dessous des yeux, a une odeur qui participe du castoreum & du musc. M. Vosmaër observe que dans le sujet vivant qu'il décrit, il n'a pu découvrir la moindre odeur dans cette matière visqueuse, & il remarque, avec raison, que la figure donnée par Grimm, est défectueuse à tous égards, représentant sur le devant de la tête une touffe de poils qui n'y est pas, & son sujet, qui étoit femelle, n'ayant point de cornes; au lieu que le nôtre, dit M. Vosmaër, qui est mâle, en a d'assez grandes à proportion de sa taille; & au lieu de cette haute & droite touffe de poils, il a seulement entre les cornes un petit bouquet de poils qui s'élève un peu en pointe. Il est à très-peu près de la grandeur d'un chevreau de deux mois (quoiqu'âgé probablement de trois ou quatre ans; je crois devoir faire cette observation, parce qu'il avoit été envoyé avant l'hiver 1764, & que M. Vosmaër a publié sa description en 1767). Il a les jambes fines & très-bien assorties à son corps; la tête belle & ressemblant assez à celle d'un chevreuil; l'œil vif & plein de feu; le



De Saxe del.

M. R. vauve Tardieu Sc.

LA GRIMM.

nez noir & sans poil, mais toujours humide; les narines en forme de croissant alongé; les bords du museau noirs; la lèvre supérieure sans être fendue, paroît divisée en deux lobes; le menton a peu de poil, mais plus haut il y a de chaque côté une espèce de petite moustache, & sous le gosier un poireau garni de poil, (ce qui rapproche encore cet animal du genre des chèvres, dont la plupart ont de même sous le cou des espèces de poireaux garnis de poils).

La langue est plutôt ronde qu'oblongue ou pointue. . . . Les cornes sont noires, finement sillonnées du haut en bas, & longues d'environ trois pouces, droites sans la moindre courbure, & se terminant par le haut en une pointe assez aiguë. A leur base elles ont à peu-près l'épaisseur de trois quarts de pouce; elles sont ornées de trois anneaux qui s'élèvent un peu en arrière vers le corps.

Les poils du front sont un peu plus droits que les autres, rudes, gris & hérissés à l'origine des cornes, entre lesquels le poil de la tête se redresse encore davantage, & y forme une espèce de toupet pointu & noir, dont descend au milieu du front une raie de même couleur qui vient se perdre dans le nez.

Les oreilles sont grandes, & ont en dehors trois cavités ou fossettes qui se dirigent du haut en bas. Au sommet, du côté intérieur, elles sont garnies d'un poil ras & blanchâtre; du reste, nues & noirâtres. Les yeux sont assez grands & d'un brun foncé. Le poil des paupières est noir, ferré & long aux paupières supérieures. Au-dessus des yeux se voient encore quelques poils languets, mais clair-semés ou plus dispersés.

Des deux côtés, entre les yeux & le nez, se montre cette propriété remarquable & singulière, qui fait d'abord reconnoître cet animal, & dont nous avons déjà parlé. Cette partie est moins élevée, nue & noire. Dans son milieu paroît une cavité ou fossette, qui est comme calleuse & toujours humide; il en découle, mais en

petite quantité, une humeur visqueuse, gluante & gommeuse, qui, avec le temps, se durcit & devient noire. L'animal semble se débarrasser de temps à autre de cette matière excrémentielle; car on la trouve durcie & noire aux bâtons de sa loge, comme si elle y avoit été essuyée. Quant à l'odeur, dont parle *Grimm* & ses copistes, je n'ai pu la découvrir.

Le cou qui est médiocrement long, est couvert au bas, d'un poil assez roide & gris-jaunâtre, tel que celui de la tête, mais blanc au gosier & à la partie supérieure du cou, en dessous.

Le poil du corps est noir & roide, quoique doux au toucher. Celui des parties antérieures est d'un beau gris-clair; plus en arrière d'un brun très-clair; vers le ventre, gris, & plus bas tout-à-fait blanc.

Les jambes sont très-minces, noirâtres au bas près des sabots, les pieds de devant sont, par-devant jusqu'après des genoux, ornés d'une raie noire. Ils n'ont point d'ergots ou d'éperons ongulés, mais à leur place on voit une légère excroissance. Ces pieds sont fourchus, & pourvus de beaux sabots noirs, pointus & lisses.

La queue est fort courte, blanche, & en dessus marquée d'une bande noire. A l'égard des parties naturelles, elles sont fortes & consistent en un gros scrotum noir, pendant entre les jambes, accompagné d'un ample prépuce.

M. Allamand a donné la même figure de la grimm, dans ses additions à mon Ouvrage, mais il n'ajoute rien à ce qu'en ont dit M.^{rs} Pallas & Vosmaër.

D U C H E V R O T A I N.

NOUS donnons ici (*planche xv*) la figure d'un chevrotain différent de celui de notre *Volume XII*, *pl. XLII*. Nous avons dit, *page 315* de ce volume, que le



De Jussé del.

C. Göttenberg sc.

MÉMINA ou CHEVROTAÏN DE CEYLAN.

chevrotain à peau marquée de taches blanches, & que Seba dit se trouver à Surinam, ne se trouve point en Amérique, mais au contraire aux grandes Indes, où il s'appelle *Memina*. Nous avons reçu la dépouille d'un chevrotain de Ceylan sous ce nom *Memina*, qui a une parfaite ressemblance avec la description que j'en ai publiée; & c'est celui duquel je donne ici la figure: en la comparant à celle de notre *Volume XII*, on verra que ces deux petits animaux sont également sans cornes, & qu'ils ne sont tous deux qu'une simple variété dans la même espèce.



A D D I T I O N

Aux articles du Chien, tome V, page 185; du Loup & du Renard, tome VII, pages 39 & 75; du Chacal & de l'Isatis, tome XIII, pages 255 & 272.

D U C H I E N.

M. de Mailly, de l'Académie de Dijon, connu par plusieurs bons ouvrages de Littérature, m'a communiqué un fait qui mérite de trouver place dans l'Histoire Naturelle du chien: voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet le 6 octobre 1772.

Le Curé de Norges près Dijon, possède une chienne qui, sans avoir jamais porté ni mis bas, a cependant tous les symptômes qui caractérisent ces deux manières d'être. Elle entre en chaleur à peu près dans le même temps que tous les autres animaux de son espèce, avec cette différence qu'elle ne souffre aucun mâle; elle n'en a jamais reçu. Au bout du temps ordinaire de sa portée, ses mamelles se remplissent comme si elle étoit en gésine, sans que son lait soit provoqué par aucune traite particulière, comme il arrive quelquefois à d'autres animaux auxquels on en tire, ou quelque substance fort semblable, en fatigant leurs mamelles. Il n'y a rien ici de pareil; tout se fait selon l'ordre de la Nature, & le lait paroît être si bien dans son caractère, que cette chienne a déjà allaité des petits qu'on lui a donné, & pour lesquels elle a autant de tendresse, de soins & d'attention que si elle étoit leur véritable mère. Elle est actuellement dans ce cas, & je n'ai l'honneur de vous assurer que ce que je vois. Une chose plus singulière peut-être, est que la même chienne

chienne, il y a deux ou trois ans, allaita deux chats, dont l'un contracta si bien les inclinations de sa nourrice, que son cri s'en ressentit. Au bout de quelque temps on s'aperçut qu'il ressembloit beaucoup plus à l'aboïement du chien qu'au miaulement du chat.

Si ce fait de la production du lait, sans accouplement & sans prégation, étoit plus fréquent dans les animaux quadrupèdes femelles, ce rapport les rapprocheroit des oiseaux femelles qui produisent des œufs sans le concours du mâle.

VARIÉTÉS DANS LES CHIENS.

IL y avoit ces années dernières, à la foire Saint-Germain, un chien de Sibérie, qui nous a paru assez différent de celui qui est gravé *tome V, pl. xxx*, pour que nous en ayons retenu une courte description. Il étoit couvert d'un poil beaucoup plus long, & qui tomboit presque à terre. Au premier coup-d'œil, il ressembloit à un gros bichon, mais ses oreilles droites étoient & en même temps beaucoup plus grandes. Il étoit tout blanc, & avoit vingt pouces & demi de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps; onze pouces neuf lignes de hauteur, mesuré aux jambes de derrière, & onze pouces trois lignes à celles de devant. L'œil d'un brun châtain, le bout du nez noirâtre, ainsi que le tour des narines & le bord de l'ouverture de la gueule; les oreilles, qu'il porte toujours droites, sont très-garnies de poil, d'un blanc jaune en dedans, & fauve sur les bords & aux extrémités. Les longs poils qui lui couvrent

la tête lui cachent en partie les yeux, & tombent jusque sur le nez; les doigts & les ongles des pieds sont aussi cachés par les longs poils des jambes, qui sont de la même grandeur que ceux du corps; la queue qui se recourbe comme celle du chien-loup, est aussi couverte de très-grands poils pendans, longs en général de sept à huit pouces. C'est le ~~chien~~ le plus vêtu & le mieux fourré de tous les chiens

D'autres chiens amenés à Paris par des Russes, en 1759, & auxquels ils donnoient le nom de *Chiens de Sibérie*, étoient d'une race très-différente du précédent. Ils étoient de grosseur égale, le mâle & la femelle, à peu-près de la grandeur des lièvres de moyenne taille; le nez pointu, les oreilles demi droites, un peu pliées par le milieu; ils n'étoient point effilés comme les lièvres, mais bien ronds sous le ventre. Leur queue avoit environ huit à neuf pouces de long, assez grosse & obtuse à son extrémité; ils étoient de couleur noire & sans poils blancs; la femelle en avoit seulement une touffe grise au milieu de la tête, & le mâle une touffe de même couleur au bout de la queue. Ils étoient si caressans qu'ils en étoient incommodes, & d'une gourmandise ou plutôt d'une voracité si grande, qu'on ne pouvoit jamais les rassasier. Ils étoient en même temps d'une malpropreté insupportable & perpétuellement en quête pour assouvir leur faim. Leurs jambes n'étoient ni trop grosses ni trop menues, mais leurs pattes étoient larges, plates & même fort épatées; enfin leurs doigts étoient unis par une petite

membrane. Leur voix étoit très-forte, ils n'avoient nulle inclination à mordre, & careffoient indistinctement tout le monde; mais leur vivacité étoit au-dessus de toute expression (a). D'après cette notice, il paroît que ces chiens prétendus de Sibérie, sont plutôt de la race de ceux que j'ai appelés *Chiens d'Islande*, dont la figure est gravée tome V, pl. XXXI. qui présente un grand nombre de caractères semblables à ceux qui sont indiqués dans la description ci-dessus.

Je me suis informé (m'écrit M. Colinson) des chiens de Sibérie; ceux qui tirent des traîneaux & des charrettes, sont de médiocre grandeur; ils ont le nez pointu, les oreilles droites & longues; ils portent leur queue recourbée, quelques-uns sont comme des loups, & d'autres comme des renards, & il est certain que ces chiens de Sibérie s'accouplent avec des loups & des renards. Je vois (continue M. Colinson) par vos expériences, que quand ces animaux sont contraints, ils ne veulent pas s'accoupler; mais en liberté ils y consentent, je l'ai vu moi-même en Angleterre pour le chien & la louve, mais je n'ai trouvé personne qui m'ait dit avoir vu l'accouplement des chiens & des renards; cependant par l'espèce que j'ai vu venir d'une chienne qui vivoit en liberté dans les bois, je ne peux pas douter de l'accouplement d'un renard avec cette chienne. Il y a des gens à la campagne qui connoissent cette espèce de mulot & qu'ils appellent *Chiens-renards* (b).

La plupart des chiens du Groënland sont blancs, mais il s'en trouve aussi de noirs & d'un poil très-épais;

(a) Extrait d'une lettre de M. Pafumot, de l'Académie de Dijon, à M. de Buffon, en date du 2 Mars 1775.

(b) Lettre de feu M. Colinson à M. de Buffon, datée de Londres, 9 Février 1764.

ils heurlent & grognent plutôt qu'ils n'aboient; ils sont stupides, & ne sont propres à aucune sorte de chasse. On s'en sert néanmoins pour tirer des traîneaux auxquels on les attèle au nombre de quatre ou six. Les Groënlandois en mangent la chair, & se font des habits de leurs peaux (c).

Les chiens du Kamtschatka sont grossiers, rudes & demi-sauvages comme leurs maîtres. Ils sont communément blancs ou noirs, plus agiles & plus vifs que nos chiens: ils mangent beaucoup de poissons; on les fait servir à tirer des traîneaux; on leur donne toute liberté pendant l'été; on ne les rassemble qu'au mois d'octobre pour les atteler aux traîneaux, & pendant l'hiver on les nourrit avec une espèce de pâte faite de poisson qu'on laisse fermenter dans une fosse. On fait chauffer & presque cuire ce mélange avant de leur donner (d).

Il paroît par ces deux derniers passages tirés des Voyageurs, que la race des chiens de Groënland & de Kamtschatka, & peut-être des autres climats septentrionaux, ressembtent plus aux chiens d'Islande, qu'à toutes autres races de chiens, car la description que nous avons donnée ci-dessus des deux chiens amenés de Russie à Paris, aussi-bien que les notices qu'on vient de lire sur les chiens de Groënland & sur ceux du Kamtschatka, conviennent assez entr'elles, & peuvent se rapporter également à notre chien d'Islande.

(c) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 39.

(d) Ibidem, page 39.

Quoique nous ayons donné toutes les variétés constantes que nous avons pu rassembler dans l'espèce du chien, il en reste néanmoins quelques-unes que nous n'avons pu nous procurer. Par exemple, il y a une race de chiens sauvages dont j'ai vu deux individus, & que je n'ai pas été à portée de décrire ni de faire dessiner. M. Aubry, Curé de Saint-Louis, dont tous les Savans connoissent le beau Cabinet, & qui joint à beaucoup de connoissances en Histoire Naturelle, le goût de les rendre utiles, par la communication franche & honnête de ce qu'il possède en ce genre, nous a souvent fourni des animaux nouveaux qui nous étoient inconnus; & au sujet des chiens, il nous a dit avoir vu, il y a plusieurs années, un chien de la grandeur à peu-près d'un épagneul de la moyenne espèce, qui avoit de longs poils & une grande barbe au menton. Ce chien provenoit de parens de même race qui avoient autrefois été donnés à Louis XIV, par M. le comte de Toulouse. M. le comte de Laffai, eut aussi de ces mêmes chiens, mais on ignore ce que cette race singulière est devenue.

A l'égard des chiens sauvages, dans lesquels il se trouve, comme dans les chiens domestiques, des races diverses; je n'ai pas eu d'autres informations que celles dont j'ai fait mention dans mon Ouvrage. Seulement M. le vicomte de Querhoënt a eu la bonté de me communiquer une note au sujet des chiens sauvages qui se trouvent dans les terres voisines du cap de Bonne-espérance. Il dit, qu'il y a au Cap,

des compagnies très-nombreuses de chiens sauvages qui sont de la taille de nos grands chiens, & qui ont le poil marqué de diverses couleurs. Ils ont les oreilles droites, courent d'une grande vitesse, & ne s'établissent nulle part fixement. Ils détruisent une quantité étonnante de bêtes fauves; on en tue rarement, & ils se prennent difficilement aux pièges, car ils n'approchent pas aisément des choses que l'homme a touché. Comme on rencontre quelquefois de leurs petits dans les bois, on a tenté de les rendre domestiques, mais ils sont si méchans étant grands, qu'on y a renoncé.

D U L O U P.

NOUS avons dit dans l'histoire du loup, qu'on les avoit détruits en Angleterre; il semble que pour dédommagement, ces animaux aient trouvé de nouveaux pays à occuper. Pontoppidan prétend qu'il n'en existoit point en Norwège, & que c'est vers l'année 1718 qu'ils s'y sont établis; il dit, que ce fut à l'occasion de la dernière guerre entre les Suédois & les Danois, qu'ils passèrent les montagnes à la suite des provisions qui suivoient ces armées (e).

Quelques Anglois qui ont travaillé à une zoologie, dont ils ont exclu tous les animaux qui n'étoient pas Bretons, m'ont fait reproche d'avoir dit, qu'il y avoit encore des loups dans le nord de leur île; je ne l'ai point affirmé, mais j'ai seulement dit, *volume VII, page 50*, que l'on m'avoit assuré qu'il y en avoit en Écosse. C'est Mylord comte de Morton, alors Président

(e) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger*. Juin 1756.

de la Société royale, homme très-respectable, très-véridique, Écossais, possédant de grandes terres, qui m'a en effet assuré ce fait en 1756; je m'en rapporte à son témoignage encore aujourd'hui, parce qu'il est positif, & que l'affertion de ceux qui ont travaillé à la zoologie Britannique, n'est qu'un témoignage négatif.

M. le vicomte de Querboënt, dit dans ses observations, qu'il y a au cap de Bonne-espérance deux espèces de loup, dont il a vu la peau, l'un gris tigré de noir, & l'autre noir. Il ajoute, qu'ils sont plus grands que ceux d'Europe, & qu'ils ont la peau plus épaisse & la dent plus meurtrière; que néanmoins leur lâcheté les fait peu redouter, quoiqu'ils viennent quelquefois la nuit comme les onces dans les rues de la ville du Cap.

D U R E N A R D.

LES Voyageurs nous disent que les renards du Groënland, sont assez semblables aux chiens par la tête & par les pieds, & qu'ils aboient comme eux. La plupart sont gris ou bleus, & quelques-uns sont blancs. Ils changent rarement de couleur, & quand le poil dans l'espèce bleue commence à muer, il devient pâle & la fourrure n'est plus bonne à rien. Ils vivent d'oiseaux & de leurs œufs, & lorsqu'ils n'en peuvent pas attraper, ils se contentent de mouches, de crabes & de ce qu'ils pêchent. Ils font leurs tanières dans les fentes des rochers (f).

Au Kamtschatka, les renards ont un poil épais, si

(f) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 38.

luisant & si beau, que la Sibérie n'a rien à leur comparer en ce genre. Les plus estimés sont les châtains-noirs, ceux qui ont le ventre noir & le corps rouge, & aussi ceux à poil couleur de fer (g).

Nous avons parlé des renards noirs de Sibérie, dont les fourrures se vendent encore bien plus cher que celles de ces renards rouges ou châtains-noirs de Kamtschatka.

En Norwège, il y a des renards blancs, des renards bais & des noirs; d'autres qui ont deux raies noires sur les reins; ceux-ci & les tous noirs sont les plus estimés. On en fait un très-grand commerce. Dans le seul port de Berguen on embarque tous les ans plus de quatre mille de ces peaux de renards. Pontoppidan, qui souvent donne dans le merveilleux, prétend qu'un renard avoit mis par rangées plusieurs têtes de poissons à quelque distance d'une cabane de pêcheurs, qu'on ne pouvoit guère deviner son but, mais que peu de temps après un corbeau qui vint fondre sur ces têtes de poissons, fut la proie du renard. Il ajoute que ces animaux se servent de leur queue pour prendre des écrevisses, &c. (h).

D U C H A C A L.

NOUS donnons ici la figure (*planche XVI*) d'un chacal que nous croyons être le petit chacal ou adive. Le dessin m'en a été envoyé d'Angleterre, sous le

(g) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 252.

(h) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger*. Juin 1756.



De Sore del.

Mss. Th. Rousselet Sculp.

LE CHACAL-ADIVE.

simple nom de *chacal*. M. le chevalier Bruce m'a assuré que cette espèce ici représentée, étoit commune en Barbarie, où on l'appelle *Thaleb*, & comme la figure ne ressemble pas à la description que nous avons donnée du chacal, *volume XII, page 268*, je suis persuadé que c'est celle de l'adive ou petit chacal dont nous avons parlé, & qui diffère du grand chacal par la figure autant que par les mœurs, puisqu'on peut apprivoiser celui-ci & l'élever en domesticité, au lieu que nous n'avons pas appris que le grand chacal ait été rendu domestique nulle part.

DE L'ISATIS.

PAR une lettre datée de Londres, le 19 février 1768, M. Colinson m'écrit dans les termes suivans :

Un de mes amis, M. Paul Demidoff, Russe, qui admire vos Ouvrages, vous envoie le dessin d'un animal qui n'est point encore décrit, appelé *Cossac*; il vient des grands déserts de Tartarie, situés entre les rivières *Jaïck*, *Emba* & les sources de l'*Irish*, ces cossacs y sont en si grand nombre, que les Tartares en apportent tous les ans cinquante mille peaux à *Oremburgh*, d'où on les porte en Sibérie & en Turquie.

	pieds.	pouces.	lignes.
Il y a du bout du museau à l'origine de la queue...	1.	7.	11.
De la plante du pied au sommet de la tête.....	1.	2.	5.
De la plante du pied au-dessus des épaules.....	"	11.	"
Longueur de la tête.....	"	5.	2.
Longueur des oreilles.....	"	2.	2.
Distance entre les oreilles.....	"	3.	"
Longueur de la queue.....	"	10.	"

La forme de la tête, le doux regard & l'aboiement de cet animal,

semblent le rapprocher du chien; néanmoins il a de commun avec le renard sa queue & sa fourrure très-belle & très-douce. Son sang est d'une nature ardente, & il répand une assez mauvaise odeur par la respiration, comme le chacal & le loup.

Il m'a paru, par ce dessin & encore plus par cette courte description de M. Demidoff & par celle de M. Gmelin, que cet animal est l'*isatis* dont nous avons parlé, *volume XIII, page 272*, & c'est pour cela que je l'ai fait graver (*planche XVII*).

A D D I T I O N

À l'article du Chat, tome VI, page 1.

J'AI dit à l'article du Chat (*Volume VI, page 9*), que ces animaux *dormoient moins qu'ils ne font semblant de dormir*. Quelques personnes ont pensé, d'après ce passage, que j'étois dans l'opinion que les chats ne dormoient point du tout. Cependant je savois très-bien qu'ils dorment, mais j'ignorois que leur sommeil fût quelquefois très-profond; à cette occasion j'ai reçu de M. Pafumot, de l'Académie de Dijon, qui est fort instruit dans les différentes parties de l'Histoire Naturelle, une lettre dont voici l'extrait:

Permettez-moi, Monsieur, de remarquer que je crois que vous avez dit au sujet du chat, qu'il ne dormoit point. Je puis vous assurer qu'il dort, à la vérité il dort rarement, mais son sommeil est si fort, que c'est une espèce de léthargie. Je l'ai observé dix fois au moins



De Sève del.

L'ISATIS.

M. Rousslet Fecit. Tardieu Sculp.

sur différens chats. J'étois assez jeune quand j'en fis l'observation pour la première fois. De coutume je couchois avec moi, dans mon lit, un chat que je plaçois toujours à mes pieds; dans une nuit que je ne dormois pas, je repoussai le chat qui me gênoit. Je fus étonné de le trouver d'un poids si lourd, & en même temps si immobile, que je le crus mort; je le tirai bien vite avec la main, & je fus encore tout aussi étonné en le tirant de ne lui sentir aucun mouvement. Je le remuai bien fort, & à force de l'agiter, il se réveilla, mais ce fut avec peine & lentement. J'ai observé le même sommeil par la suite & la même difficulté dans le réveil. Presque toujours c'a été dans la nuit. Je l'ai aussi observé durant le jour, mais une seule fois à la vérité, & c'est depuis que j'ai eu lû ce que vous dites du défaut du sommeil dans cet animal. Je n'ai même cherché à l'observer qu'à cause de ce que vous en avez dit. Je pourrois vous citer encore le témoignage d'une personne qui, comme moi, a souvent observé le sommeil d'un chat, même en plein jour & avec les mêmes circonstances. Cette personne a même reconnu de plus, que quand cet animal dort en plein jour, c'est dans le fort de la chaleur, & sur-tout lors de la proximité des orages.

M. de Lestree, négociant, de Châlons en Champagne, qui faisoit coucher souvent des chats avec lui, a remarqué :

1.^o Que dans le temps que ces animaux font une espèce de ronflement, lorsqu'ils sont tranquilles où qu'ils semblent dormir, ils font quelquefois une inspiration un peu longue, & aussitôt une forte expiration, & que dans ce moment ils exhalent par la bouche une odeur qui ressemble beaucoup à l'odeur du musc ou de la fouine.

2.^o Quand ils aperçoivent quelque chose qui les surprend, comme un chien ou un autre objet qui les frappe inopinément, ils font une sorte de sifflement faux, qui répand encore la même odeur. Cette remarque n'est pas particulière aux mâles, car j'ai fait la même observation sur des chattes comme sur des chats de différentes couleurs & de différens âges.

De ces faits, M. de Lestrée sembleroit croire que le chat auroit dans la poitrine ou l'estomac quelques vésicules remplies d'une odeur parfumée, qui se répand au dehors par la bouche; mais l'Anatomie ne nous démontre rien de semblable.

Nous avons dit (*volume VI, page 14*) qu'il y avoit à la Chine des chats à oreilles pendantes; cette variété ne se trouve nulle part ailleurs, & fait peut-être une espèce différente de celle du chat, car les Voyageurs parlant d'un animal appelé *Sumxu*, qui est tout-à-fait domestique à la Chine, disent qu'on ne peut mieux le comparer qu'au chat avec lequel il a beaucoup de rapport. Sa couleur est noire ou jaune, & son poil extrêmement luisant. Les Chinois mettent à ces animaux des colliers d'argent au cou, & les rendent extrêmement familiers. Comme ils ne sont pas communs, on les achète fort cher, tant à cause de leur beauté, que parce qu'ils font aux rats la plus cruelle guerre (*a*).

Il y a aussi à Madagascar des chats sauvages rendus domestiques, dont la plupart ont la queue tortillée, on les appelle *Saca*; mais ces chats sauvages sont de la même espèce que les chats domestiques de ce pays, car ils s'accouplent & produisent ensemble (*b*).

Une autre variété que nous avons observée, c'est que dans notre climat, il naît quelquefois des chats avec des pinceaux à l'extrémité des oreilles. M. de Sève, que j'ai

(*a*) Journal des Savans, tome I.^{er} in-4.^o page 261.

(*b*) Voyage de Flacourt, page 152.

déjà plusieurs fois cité, m'écrit (16 Novembre 1773) qu'il est né dans sa maison à Paris, une petite chatte de la race que nous avons appelée *Chat d'Espagne*, avec des pinceaux au bout des oreilles, quoique le père & la mère eussent les oreilles comme tous les autres chats, c'est-à-dire sans pinceaux, & quelques mois après les pinceaux de cette jeune chatte étoient aussi grands, à proportion de sa taille, que ceux du lynx de Canada.

On m'a envoyé récemment de Cayenne, la peau d'un animal qui ressemble beaucoup à celle de notre chat sauvage. On appelle cet animal *Haïra* dans la Guiane, où l'on en mange la chair qui est blanche & de bon goût; cela seul suffit pour faire présumer que le *haïra*, quoique fort ressemblant au chat, est néanmoins d'une espèce différente; mais il se peut que le nom *haïra* soit mal appliqué ici, car je présume que ce nom est le même que *taïra*, & il n'appartient pas à un chat, mais à une petite fouine dont nous avons parlé volume XV, page 155.



A D D I T I O N

Aux articles du Cerf, du Daim, du Chevreuil
volume VI, pages 63, 167 & 198; &
du Renne, volume XII, page 79.

D U C E R F.

ON fait que dans plusieurs animaux, tels que les chats, les chouettes, &c. la pupille de l'œil se rétrécit au grand jour & se dilate dans l'obscurité; mais on ne l'avoit pas remarqué sur les yeux du cerf. J'ai reçu de M. Beccaria, savant Physicien & célèbre Professeur à Pise, la lettre suivante, datée de Turin le 28 octobre 1767, dont voici la traduction par extrait:

Je présentois du pain (dit M. Beccaria) à un cerf enfermé dans un endroit obscur pour l'attirer vers la fenêtre, & pour admirer à loisir la forme rectangulaire & transversale de ses pupilles, qui, dans la lumière vive, n'avoient au plus qu'une demi-ligne de largeur, sur environ quinze lignes de longueur. Dans un jour plus foible, elles s'élargissoient de plus d'une ligne & demie, mais en conservant leur figure rectangulaire; & dans le passage des ténèbres elles s'élargissoient d'environ quatre lignes, toujours transversalement, c'est-à-dire horizontalement, en conservant la même forme rectangulaire. L'on peut aisément s'assurer de ces faits en mettant la main sur l'œil d'un cerf; au moment qu'on découvrira cet œil, on verra la pupille s'élargir de plus de quatre lignes.

Cette observation fait penser, avec raison, à M. Beccaria, que les autres animaux du genre des cerfs, ont

la même faculté de dilater & de contracter leurs pupilles; mais ce qu'il y a de plus remarquable ici, c'est que la pupille des chats, des chouettes & de plusieurs autres animaux se dilate & se contracte verticalement, au lieu que la pupille du cerf se contracte & se dilate horizontalement.

Je dois encore ajouter à l'histoire du cerf, un fait qui m'a été communiqué par M. le marquis d'Amezaga, qui joint à beaucoup de connoissances, une grande expérience de la chasse.

Les cerfs, dit-il, mettent leur tête bas au mois de mars, plus tôt ou plus tard, selon leur âge. A la fin de juin les gros cerfs ont leur tête alongée & elle commence à leur démanger. C'est aussi dans ce même temps qu'ils commencent à toucher au bois pour se défaire de la peau veloutée qui entoure le merrain & les andouillers. Au commencement d'août, leur tête commence à prendre la consistance qu'elle doit avoir pour le reste de l'année. Le 17 octobre l'équipage de S. A. S. M.^{se} le Prince de Condé, attaqua un cerf de dix cors jeunement; c'est dans cette saison que les cerfs tiennent leur rut, & par conséquent ils sont alors bien moins vigoureux, & ce fut avec grand étonnement que nous vîmes ce cerf aller grand train, & nous conduire à près de six lieues de son lancé.

Ce cerf pris, nous trouvâmes sa tête blanche & sanguinolente, comme elle auroit dû l'être dans le temps que les cerfs ordinaires touchent au bois; cette tête étoit couverte de lambeaux de la peau veloutée qui se détache de la ramure. Il avoit andouillers sur andouillers & chevillures, avec deux perches sans empaumures. Tous les chasseurs qui arrivèrent à la mort de ce cerf, furent fort étonnés de ce phénomène; mais ils le furent bien davantage, lorsqu'on voulut lui lever les dainties; on n'en trouva point dans le *scrotum*, mais

après avoir ouvert le corps, on trouva en dedans deux petits daintiers gros comme des noisettes, & nous vîmes clairement qu'il n'avoit point donné au rut comme les autres, & nous estimâmes que même il n'y avoit jamais donné. On fait que pendant les mois de juin, juillet & août, les cerfs sont prodigieusement chargés de suif, & qu'au 15 septembre ils pissent ce suif, en sorte qu'il ne leur reste que de la chair; celui dont je parle avoit conservé tout son suif, par la raison qu'il n'étoit point en état de ruter. Ce cerf avoit un autre défaut que nous observâmes en lui levant les pieds, il lui manquoit dans le pied droit l'os du dedans du pied, & cet os qui se trouvoit dans le pied gauche étoit long d'un demi-pouce, pointu & gros comme un cure-dent.

Il est notoire qu'un cerf que l'on coupe quand il n'a pas sa tête, elle ne repousse plus; on fait aussi, que lorsque l'on coupe un cerf qui a sa tête dans sa perfection il la conserve toujours. Or il paroît ici que les très-petites parties de la génération de l'animal dont je viens de parler, ont suffi pour lui faire changer de tête, mais que la Nature a toujours été tardive dans ses opérations pour la conformation naturelle de cet animal, car nous n'avons trouvé aucune trace d'accidens qui puisse faire croire que ce même ordre de la Nature ait pu être dérangé; en sorte qu'on peut dire, avec grande raison, que ce retardement ne vient que du peu de facultés des parties de la génération dans cet animal, lesquelles étoient néanmoins suffisantes pour produire la chute & la renaissance de la tête, puisque les meules nous indiquoient qu'il avoit eu sa tête de daguet, sa seconde tête, sa troisième, la quatrième & dix cors jeunement au temps où nous l'avons pris.

Cette observation de M. le marquis d'Amezaga, semble prouver encore mieux que toutes les observations qu'on avoit fait précédemment, que la chute & le renouvellement de la tête des cerfs, dépendent en totalité de la présence des daintiers ou testicules, & en partie
de

de leur état plus ou moins complet; car ici les testicules étant, pour ainsi dire, imparfaits & beaucoup trop petits, la tête étoit par cette raison plus long-temps à se former & tomboit aussi beaucoup plus tard que dans les autres cerfs.

Nous avons donné (*volume XI, pages 402 & suiv.*) une indication assez détaillée au sujet d'une race particulière de cerf, connu sous le nom de *cerf noir* ou *cerf des Ardennes*; mais nous ignorions que cette race eût des variétés. Feu M. Colinson, m'a écrit que le roi d'Angleterre, Jacques I.^{er}, avoit fait venir plusieurs cerfs noirs ou du moins très-bruns, de différens pays, mais sur-tout du Holstein, de Danemarck & de Norwège, & il m'observe en même temps que ces cerfs sont différens de celui que j'ai décrit dans mon Ouvrage.

Ils ont, dit-il, des empaumures larges & aplaties à leurs bois comme les daims. Ce qui n'est pas dans celui des Ardennes. Il ajoute, que le roi Jacques avoit fait mettre plusieurs de ces cerfs dans deux forêts voisines de Londres, & qu'il en avoit envoyé quelques autres en Écosse, d'où ils se sont répandus dans plusieurs endroits; pendant l'hiver ils paroissent noirs & ont le poil hérissé, l'été ils sont bruns & ont le poil lisse, mais ils ne sont pas si bons à manger que les cerfs ordinaires (*a*).

Pontoppidan, en parlant des cerfs de Norwège, dit: qu'il ne s'en trouve que dans les diocèses de Berghen & de Drontheim, c'est-à-dire, dans la partie occidentale du royaume, & que ces animaux traversent quelquefois en troupes les canaux qui sont

(*a*) Extrait de deux lettres de M. Colinson à M. de Buffon, en date des 30^e décembre 1764 & 6 février 1765.

entre le continent & les îles voisines de la côte, ayant la tête appuyée sur la croupe les uns des autres, & quand le chef de la file est fatigué, il se retire pour se reposer, & le plus vigoureux prend sa place (b).

Quelques gens ont pensé qu'on pourroit rendre domestiques les cerfs de nos bois, en les traitant comme les Lapons traitent les rennes avec soin & douceur. Nous pouvons citer à ce sujet un exemple qu'on pourroit suivre. Autrefois il n'y avoit point de cerfs à l'Îlle-de-France, ce sont les Portugais qui en ont peuplé cette île. Ils sont petits & ont le poil plus gris que ceux d'Europe, desquels néanmoins ils tirent leur origine. Lorsque les François s'établirent dans l'île, ils trouvèrent une grande quantité de ces cerfs; ils en ont détruit une partie, & le reste s'est réfugié dans les endroits les moins fréquentés de l'île. On est parvenu à les rendre domestiques, & quelques habitans en ont des troupeaux (c).

Nous avons vu à l'École vétérinaire, une petite espèce de cerf qu'on nous a dit venir du cap de Bonne-esérance, dont la robe étoit semée de taches blanches, comme celles de l'axis; on lui donnoit le nom de *Cerf-cochon*, parce qu'il n'a pas la même légèreté de corps & les jambes plus grosses que les autres animaux de ce genre. On en peut voir la figure (*planche XVIII*). Il n'avoit que trois pieds quatre pouces & demi de long,

(b) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger*, Juin 1756.

(c) Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt, à M. de Buffon.



De Seve del

C. Baron Sculp

LE CERF-COCHON.

depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, les jambes courtes, les pieds & les sabots fort petits; le pelage fauve semé de taches blanches, l'œil noir & bien ouvert, avec de grands poils noirs à la paupière supérieure, les naseaux noirs, une bande noirâtre des naseaux aux coins de la bouche; la tête couleur de ventre-de-biche mêlée de grisâtre, brune sur le chanfrein & à côté des yeux; les oreilles fort larges, garnies de poil blancs en dedans, & d'un poil ras, gris mêlé de fauve en dehors. Le bois de ce cerf avoit onze pouces sept lignes de long, sur dix lignes de grosseur, le dessus du dos étoit plus brun que le reste du corps; la queue fauve dessus & blanche dessous, & les jambes étoient d'un brun noirâtre.

Il paroît que cet animal approche plus de l'espèce du cerf que de celle du daim. On en peut juger par la seule inspection de son bois.

DU DAIM ET DE L'AXIS.

M. le duc de Richmond, avoit dans son parc, en 1765, une grande quantité de cette espèce de daims, qu'on appelle vulgairement *Cerfs du Gange*, & que j'ai nommé *Axis*. M. Colinson m'a écrit, qu'on lui avoit assuré qu'ils engendroient avec les autres daims;

Ils vivent volontiers avec eux, dit-il, & ne forment pas des troupes séparées. Il y a plus de soixante ans que l'on a cette espèce en Angleterre, elle y existe avant celle des daims noirs & des daims blancs, & même avant celle du cerf, qui sont plus nouvelles dans l'île de la Grande-Bretagne, & que je crois avoir été envoyées de France, car il n'y avoit auparavant en Angleterre que le daim

commun. *Fallow-Deer*, & le chevreuil en Écosse; mais indépendamment de cette première espèce de daims, il y a maintenant le daim axis, le daim noir, le daim fauve & le daim blanc; le mélange de toutes ces couleurs, fait que dans les parcs il se trouve de très-belles variétés (*d*).

Il y avoit, en 1764, à la ménagerie de Versailles, deux daims Chinois, l'un mâle & l'autre femelle, ils n'avoient que deux pieds trois ou quatre pouces de hauteur; le corps & la queue étoient d'un brun-minime, le ventre & les jambes fauve-clair, les jambes courtes, le bois large, étendu & garni d'andouillers: cette espèce plus petite que celle des daims ordinaires & même que celle de l'axis, n'est peut-être néanmoins qu'une variété de celui-ci, quoiqu'il en diffère en ce qu'il n'a pas de taches blanches, mais on a observé qu'au lieu de ces taches blanches il avoit en plusieurs endroits quelques grands poils fauves, qui tranchoient visiblement sur le brun du corps; au reste, la femelle étoit de la même couleur que le mâle, & je présume que la race pourroit non-seulement se perpétuer en France, mais peut-être même se mêler avec celle de l'axis, d'autant que ces animaux sont également originaires de l'orient de l'Asie.

D U C H E V R E U I L.

J'AI dit en plusieurs endroits de mon Ouvrage, que dans les animaux libres, le fauve, le brun & le gris sont

(*d*) Lettres de M. Colinson à M. de Buffon. Londres, 3 décembre 1764
 & 21 novembre 1765.

les couleurs ordinaires, & que c'est l'état de domesticité qui a produit les daims blancs, les lapins blancs, &c. Cependant la Nature seule produit aussi quelquefois ce même effet dans les animaux sauvages. M. l'abbé de la Villette, m'a écrit, qu'un particulier des terres de M. son frère, situées près d'Orgelet en Franche-comté, venoit de lui apporter deux chevrillards, dont l'un étoit de la couleur ordinaire, & l'autre qui étoit femelle, étoit d'un blanc de lait, & n'avoit de noirâtre que l'extrémité du nez & les ongles (e).

Dans toute l'Amérique septentrionale, on trouve des chevreuils semblables à ceux d'Europe, ils sont seulement plus grands & d'autant plus que le climat devient plus tempéré. Les chevreuils de la Louisiane, sont ordinairement du double plus gros que ceux de France (f). M. de Fontenette, qui m'a assuré ce fait, ajoute, qu'ils s'apprivoisent aisément. M. Kalm dit la même chose; il cite un chevreuil qui alloit pendant le jour prendre sa nourriture au bois & revenoit le soir à la maison (g); mais dans les terres de l'Amérique méridionale, il ne laisse pas d'y avoir d'assez grandes variétés dans cette espèce. M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, dit:

Qu'on y connoît quatre espèces de *cerf*, qui portent indistinctement,

(e) Extrait d'une lettre écrite par M. l'abbé de la Villette à M. de Buffon, datée à Lons-le-Saunier, le 17 juin 1773.

(f) Extrait d'une lettre écrite à M. de Buffon par M. de Fontenette, Médecin du Roi à la nouvelle Orléans, 20 octobre 1750.

(g) Voyage de Pierre Kalm. *Götting.* 1757, tome II, page 350.

mâles & femelles, le nom de *biches*. La première espèce appelée *biche des bois* ou *biche rouge*, se tient toujours dans les bois fourrés, pour être moins tourmentée des maringouins. Cette biche est plus grande & plus grosse que l'autre espèce qu'on appelle *biche des pallétuviers*, qui est la plus petite des quatre, & néanmoins elle n'est pas si grosse que la biche appelée *biche de barallou*, qui fait la seconde espèce, & qui est de la même couleur que la biche des bois. Quand les mâles sont vieux, leurs bois ne forment qu'une branche de médiocre grandeur & grosseur, & en tout temps ces bois n'ont guère que quatre ou cinq pouces de hauteur. Ces biches de barallou sont rares, & se battent avec les biches des bois. On remarque dans ces deux espèces, à la partie latérale de chaque narine, deux glandes d'une grosseur fort apparente, qui répandent une humeur blanche & fétide.

La troisième espèce est celle que l'on appelle la *biche des savanes*, elle a le pélage grisâtre, les jambes plus longues que les précédentes, & le corps plus alongé. Les chasseurs ont assuré à M. de la Borde, que cette biche des savanes n'avoit pas de glandes au-dessus des narines, comme les autres, qu'elle en diffère aussi par le naturel, en ce qu'elle est moins sauvage, & même curieuse au point de s'approcher des hommes qu'elle aperçoit.

La quatrième est celle des pallétuviers, plus petite & plus commune que les trois autres; ces petites biches ne sont point du tout farouches, leur bois est plus long que celui des autres & plus branchu, portant plusieurs andouillers. On les appelle *biche des pallétuviers*, parce qu'elles habitent les savanes noyées & les terrains couverts de pallétuviers.

Ces animaux sont friands de manioc, & en détruisent souvent les plantations; leur chair est fort tendre & d'un très-bon goût; les vieux se mangent comme les jeunes, & sont d'un goût supérieur à celui des *cerfs* d'Europe. Elles s'appivoisent aisément; on en voit dans les rues de Cayenne, qui sortent de la ville & vont

par-tout sans que rien les épouvante. Il y a même des femelles qui vont dans les bois chercher des mâles sauvages, & qui reviennent ensuite avec leurs petits.

Le cariacou est plus petit; son poil est gris tirant sur le blanc; les bois sont droits & pointus. Il est plutôt de la race des chevreuils que de celle des cerfs; il ne fréquente pas les endroits habités; on n'en voit pas aux environs de la ville de Cayenne, mais il est fort commun dans les grands bois; cependant on l'apprivoise aisément. Il ne fait qu'un petit tous les ans (*h*).

Si l'on compare ce que l'on vient de lire avec ce que nous avons dit, *volume XII*, à l'article des *Mazames*, *pages 318 & suiv.* on verra que tous ces prétendus cerfs ou biches de M. de la Borde, ne sont que des chevreuils, dont les variétés sont plus nombreuses dans le nouveau continent que dans l'ancien.

D U R E N N E.

NOUS n'avons donné, *volume XII*, que la gravure du squelette du renne, n'ayant pu jusqu'alors nous procurer cet animal vivant, ou assez bien conservé pour le faire dessiner; nous donnons ici la figure d'une femelle renne qui étoit vivante à Chantilly, dans les parcs de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, auquel le roi de Suède l'avoit envoyée avec deux mâles de même espèce, dont l'un mourut en chemin, & le second ne vécut que très-peu de temps après son arrivée en France. La femelle a résisté plus long-temps, elle étoit de la

(*h*) Extrait des observations manuscrites de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.

grandeur d'une biche, mais moins haute de jambes & plus épaisse de corps; elle portoit un bois comme les mâles, divisé de même par andouillers, dont les uns pointoient en devant & les autres en arrière; mais ce bois étoit plus court que celui des mâles. Voici la description détaillée avec les dimensions de cet animal, telle que M. de Sève me les a données.

La hauteur du train de devant, est de deux pieds onze pouces, & celle du train de derrière, de deux pieds onze pouces neuf lignes. Son poil est épais & uni comme celui du cerf; les plus courts sur le corps ont au moins quinze lignes de longueur. Il est plus long sous le ventre, fort court sur les jambes, & très-long sur le boulet jusqu'aux ergots. La couleur du poil qui couvre le corps, est d'un brun-roussâtre, plus ou moins foncé dans différens endroits du corps, & mélangé ou jaspé plus ou moins d'un blanc-jaunâtre: sur une partie du dos, les cuisses, le dessus de la tête & le chanfrein, le poil est plus foncé, sur-tout au-dessus du larmier que le renne a comme le cerf. Le tour de l'œil est noir. Le museau est d'un brun-foncé, & le tour des naseaux noir; le bout du museau jusqu'aux naseaux est d'un blanc-vif, ainsi que le bout de la mâchoire inférieure. L'oreille est couverte en dessus d'un poil épais, blanc, tirant sur le fauve, mêlé de poil brun; le dedans de l'oreille est garni de grands poils blancs. Le cou & la partie supérieure du corps sont d'un blanc-jaunâtre ou fauve très-clair, ainsi que les grands poils qui lui pendent sur la poitrine au bas du cou. Le dessous du ventre est blanc. Sur les côtés au-dessus du ventre, est une bande large & brune comme à la gazelle. Les jambes sont fort menues pour le corps, elles sont, ainsi que les cuisses, d'un brun-foncé, & d'un blanc-sale en dedans, de même que l'extrémité du poil qui couvre les sabots. Les pieds sont fendus comme ceux du cerf. Les deux ergots de devant sont larges & minces; les deux petits de derrière

derrière sont longs, assez minces & plats en dedans; ces quatre ergots sont très-noirs.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps depuis le museau jusqu'à l'anus, en ligne superficielle.....	5.	1.	2.
La même longueur mesurée en ligne droite....	4.	7.	"
Longueur de la tête jusqu'à l'origine des cornes.	1.	1.	"
Circonférence du museau prise derrière les naseaux.	"	11.	1.
Ouverture des narines.....	"	1.	4.
Contour de la bouche.....	"	7.	8.
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.	"	1.	8.
Distance entre les angles de la mâchoire supérieure.	"	2.	9.
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille.....	"	9.	9.
Distance entre les angles antérieurs des yeux.....	"	5.	3.
Circonférence de la tête prise devant les cornes..	"	9.	3.
Longueur des oreilles.....	"	4.	1.
Largeur de la base mesurée sur la courbure extérieure.....	"	4.	3.
Distance entre les oreilles, prise en bas, suivant la courbure du chignon.....	"	4.	7.
Longueur du cou.....	"	10.	"
Circonférence près la tête.....	1.	8.	10.
Circonférence près les épaules.....	"	2.	2.
Hauteur du train de devant.....	2.	9.	9.
Hauteur du train de derrière.....	2.	11.	"
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant.....	3.	8.	5.
Même circonférence devant les jambes de derrière.	3.	11.	"
Longueur du tronçon de la queue.....	"	4.	3.
Circonférence à son origine.....	"	8.	2.
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou.	"	11.	2.
Circonférence à l'endroit le plus gros.....	1.	1.	3.

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence du genou.....	"	5.	4.
Longueur du canon.....	"	6.	6.
Circonférence à l'endroit le plus mince.....	"	3.	7.
Circonférence du boulet.....	"	5.	7.
Longueur du paturon.....	"	4.	3.
Circonférence du paturon.....	"	5.	3.
Circonférence de la couronne.....	"	7.	6.
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou..	"	10.	"
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret.....	1.	"	5.
Circonférence près le ventre.....	1.	10.	5.
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet.	1.	"	"
Circonférence.....	"	5.	1.
Longueur des ergots.....	"	3.	6.
Hauteur des sabots.....	"	1.	6.
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant.....	"	6.	3.
Longueur dans les pieds de derrière.....	"	6.	"
Largeur des deux sabots, dans les pieds de devant.....	"	3.	"
La même largeur dans ceux de derrière.....	"	3.	5.
Circonférence des deux sabots dans les pieds de devant.....	"	5.	4.
Circonférence des deux sabots dans les pieds de derrière.....	"	5.	1.
Longueur du bois mesuré en ligne droite.....	1.	2.	7.
Et de l'origine à la branche plus courte & plus large.....	"	7.	6.
Circonférence à son origine.....	"	3.	10.

Au reste, il ne faut pas juger par la figure que

nous donnons du renne, de l'étendue en longueur & en grosseur de son bois. Il y a de ces bois qui s'étendent en arrière, depuis la tête de l'animal jusqu'à sa croupe, & qui pointent en avant par de grands andouillers de plus d'un pied de longueur. Les grandes cornes ou bois fossiles que l'on a trouvés dans plusieurs endroits, & notamment en Irlande, paroissent avoir appartenu à l'espèce du renne. J'ai été informé par M. Colinson, qu'il avoit vu de ces grands bois fossiles qui avoient dix pieds d'intervalle entre leurs extrémités, avec des andouillers qui s'étendent en avant de la face de l'animal, comme dans le bois du renne (i).

C'est donc à cette espèce & non pas à celle de l'élan, que l'on doit rapporter les bois ou cornes fossiles de l'animal que les Anglois ont appelé *moose-deer*, mais il faut néanmoins convenir qu'actuellement il n'existe pas des rennes assez grands & assez puissans, pour porter des bois aussi gros & aussi longs, que ceux qu'on a trouvés sous terre en Irlande, ainsi que dans quelques autres endroits de l'Europe, & même dans l'Amérique septentrionale (k).

Au reste je ne connoissois qu'une seule espèce de renne, auquel j'ai rapporté le caribou d'Amérique, & le daim de Groënland, dont M. Edwards a donné la

(i) Extrait d'une lettre de M. Colinson à M. de Buffon. Londres, 6 février 1765.

(k) On trouve dans l'Amérique septentrionale des cornes qui ont dû appartenir à un animal d'une grandeur prodigieuse; on en trouve de pareilles en Irlande. Ces cornes sont branchues, &c. Voyage de P. Kalm, tome II, page 435.

figure & la description ; & ce n'est que depuis peu d'années, que j'ai été informé qu'il y en avoit deux espèces ou plutôt deux variétés , l'une beaucoup plus grande que l'autre. Le renne dont nous donnons ici la figure & la description , est de la petite espèce, & probablement la même que le daim du Groënland de M. Edwards.

Quelques Voyageurs disent que le renne est le daim du nord , qu'il est sauvage en Groënland , & que les plus forts n'y sont que de la grosseur d'une genisse de deux ans (1).

Pontoppidan assure que les rennes périssent dans tous les pays du monde ; à l'exception de ceux du nord , où il faut même qu'ils habitent les montagnes , mais il ajoute des choses moins croyables , en disant que leur bois est mobile , de façon que l'animal peut le plier en avant ou en arrière , & qu'il a au-dessus des paupières une petite ouverture dans la peau , par laquelle il voit un peu , quand une neige trop abondante l'empêche d'ouvrir les yeux. Ce dernier fait me paroît imaginé , d'après l'usage des Lapons , qui se couvrent les yeux d'un morceau de bois fendu , pour éviter le trop grand éclat de la neige , qui les rend aveugles en peu d'années, lorsqu'ils n'ont pas l'attention de diminuer, par cette précaution , le reflet de cette lumière trop blanche , qui fait grand mal aux yeux (m).

(1) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 37.

(m) Hist. Nat. de la Norvège , par Pontoppidan. *Journal étranger.*
Juin 1756.



De Sève del.

Baron Sc.

LA FEMELLE DU RENNE.

Une chose remarquable dans ces animaux, c'est le craquement qui se fait entendre dans tous leurs mouvemens, il n'est pas même nécessaire pour cela, que leurs jambes soient en mouvement. Il suffit de leur causer quelque surprise ou quelque crainte en les touchant, pour que ce craquement se fasse entendre. On assure que la même chose arrive à l'élan; mais nous n'avons pas été à portée de le vérifier.

ADDITION de l'Éditeur Hollandois (M. le Professeur Allamand).

L'ÉLAN, LE CARIBOU & LE RENNE*.

C'EST avec raison que M. de Buffon croit que l'Élan de l'Europe, se trouve aussi dans l'Amérique septentrionale, sous le nom d'*Orignal* (a). S'il y a quelque différence entre les animaux désignés par ces deux noms, elle ne consiste guère que dans la grandeur, qui, comme l'on sait, varie beaucoup suivant le climat & la nourriture; & encore même n'est-il pas bien décidé quels sont ceux qui sont les plus grands. M. de Buffon croit que ce sont ceux d'Europe (b); & il est naturel de le croire, puisque l'on voit que les mêmes animaux sont constamment plus petits dans le nouveau monde que dans l'ancien continent; cependant la plupart des Voyageurs nous représentent l'orignal comme plus grand que notre élan. M. Dudley, qui en a envoyé une très-bonne description à la Société royale, dit, que ses chasseurs en ont tué un qui étoit haut de plus

* Édition de Hollande, tome XV, page 50.

(a) Voyez le tome XII de cet Ouvrage; édition de Hollande, page 46.

(b) *Ibidem*, page 48.

de dix pieds (c) ; il a besoin d'une pareille taille pour porter les énormes cornes dont sa tête est chargée, & qui pèsent cent cinquante, & même jusqu'à trois ou quatre cents livres, s'il en faut croire la Hontan (d).

Mylord duc de Richemont, qui se fait un plaisir de rassembler pour l'utilité publique, tout ce qui peut contribuer à la perfection des Arts & à l'augmentation de nos connoissances en Histoire Naturelle, a eu une femelle d'orignal qui lui avoit été envoyée par M. le Général Carleton, Gouverneur du Canada, en 1766. Elle n'avoit alors qu'une année, & elle a vécu pendant neuf ou dix mois dans son parc de Goedvoed. Quelque temps avant qu'elle mourût, il en fit faire un dessin fort exact, qu'il a eu la bonté de me communiquer. J'ai cru qu'on le verroit ici avec plaisir (*planche II, édition de Hollande*), pour suppléer à celui que M. de Buffon n'a pas eu le temps de faire achever à Paris. Comme cette femelle étoit encore jeune, elle n'avoit guère plus de cinq pieds de hauteur : sa couleur étoit d'un brun-foncé par-dessus le corps, & plus clair par-dessous.

J'ai aussi reçu du Canada la tête d'une femelle d'orignal plus âgée. Sa longueur depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles, est de deux pieds trois pouces : sa circonférence, prise des oreilles, est de deux pieds huit pouces, & près de la bouche d'un pied dix pouces : ses oreilles sont longues de neuf pouces ; mais comme cette tête est desséchée, on comprend que ces dimensions sont plus petites que dans l'animal vivant.

M. de Buffon est aussi dans l'idée que le caribou de l'Amérique est le renne de Lapponie (e) ; & l'on ne peut pas refuser de se rendre aux raisons par lesquelles il appuie son sentiment. J'ai donné une planche du renne qui ne se trouve point dans l'édition de Paris, c'est la onzième du douzième tome : elle est une copie de celle qui

(c) Voyez les *Transactions philosophiques*, pour l'année 1721, n.^o 368, page 165.

(d) Voyez le tome XII de cet Ouvrage, édition de Hollande, page 47.

a été publiée par le fameux peintre & graveur Ridinger, qui a dessiné l'animal d'après Nature. Ici je crois devoir ajouter une autre planche qui représente le caribou d'Amérique (f). C'est encore au duc de Richemont que j'en suis redevable. Cet animal lui a été envoyé du Canada, & il a vécu assez long-temps dans son parc: son bois ne faisoit que commencer à pousser quand il a été dessiné. Quoique je ne puisse rien dire pour l'éclaircissement de cette planche, je suis persuadé qu'on la verra ici avec plaisir; c'est la seule qui représente au vrai le caribou. En la comparant avec celle du renne, il paroîtra d'abord qu'il y a une assez grande différence entre les deux animaux qui y sont représentés; mais l'absence des cornes dans le caribou, change beaucoup sa physionomie. La différence entre ce caribou & le renne, paroîtra encore plus marquée, si l'on jette les yeux sur la planche IV (g). Elle représente un animal qui a été vu en 1769 à la foire d'Amsterdam. S'il en faut croire les matelots qui le faisoient voir, il avoit été pris dans la mer du nord, à 76 degrés de latitude, & environ à cinquante lieues de terre. Le capitaine Bré, de Schiedam, qui commandoit un vaisseau destiné à la pêche de la baleine, vit quatre de ces animaux nageant en pleine-mer; il fit mettre d'abord quelques hommes dans la chaloupe, qui les suivirent à force de rame pendant près de trois heures sans pouvoir les atteindre: enfin ils en attrapèrent deux qui étoient jeunes; l'un est mort avant que d'arriver en Hollande, & l'autre est celui dont je donne la figure, & qui a été montré à Amsterdam. Voilà l'histoire de la prise de cet animal, telle qu'elle a été racontée par des matelots, qui disoient en avoir été les témoins. On ne fera pas fort disposé à la croire: la circonstance de ces animaux, nageant à cinquante lieues de toute terre, est plus que suspecte. Le capitaine Bré, auroit pu me donner là-dessus des informations plus sûres; aussi

(e) Voyez le tome XII de cet Ouvrage, édition de Hollande, page 47.

(f) Planche III, tome XV, édition de Hollande.

(g) Volume XV, édition de Hollande.

ai-je voulu m'adresser à lui pour lui en demander; mais j'ai appris qu'il étoit parti pour un nouveau voyage, dont il n'est pas encore de retour.

Quoi qu'il en soit de cette histoire, cet animal venoit sûrement d'un pays très-froid; la moindre chaleur l'incommodoit, & pour le rafraîchir on lui jetoit souvent des seaux d'eau sur le corps, sans que son poil en parût mouillé: il n'y eût pas moyen de le conserver long-temps en vie; il mourut au bout de quatre mois à Groningue, où on le faisoit voir pour de l'argent. On le donnoit pour un renne, & c'en étoit véritablement un. Il ressembloit fort à ce daim de Groënland, dont M. Edwards nous a conservé la figure, & que M. de Buffon a pris pour un renne (*h*). Ces deux animaux ne diffèrent presque, qu'en ce que le bois de ce daim est sans empau-mures; mais les variétés que M. Daubenton a trouvées entre les bois de renne qui sont dans le Cabinet du Roi, nous prouvent assez que les empau-mures n'ont rien de constant dans ces animaux, & que les caractères distinctifs qu'on en voudroit tirer sont très-équivoques.

(*h*) Voyez le tome *XII* de cet Ouvrage, page 46, édition de Hollande.



DESCRIPTION DU RENNE*,

(Par M. le Professeur Allamand).

LE Renne qui est représenté dans la *planche IV*, étoit un mâle. La couleur de son poil étoit d'un gris-cendré à l'extrémité, mais blanche vers sa racine. Tout son corps étoit couvert d'un duvet fort épais, d'où sortoient en divers endroits quelques poils assez roides, dont la pointe étoit brune. La partie inférieure de son cou se faisoit remarquer par des poils de huit à neuf pouces, dont elle étoit toute couverte, & qui étoient beaucoup plus fins que des crins, & d'un beau blanc. Le bout de son museau étoit noir & velu. Chacune des perches de son bois étoit chargée de trois andouillers; ceux qui sortoient de la partie inférieure étoient dirigés en avant sur le front; ils se terminoient tous en pointe, & ce n'étoit qu'à l'extrémité supérieure de chaque perche, qu'on remarquoit des empaumures; mais vraisemblablement il en auroit paru d'autres, si l'animal avoit vécu plus long-temps: je vois par un dessin que M. Camper a fait de cet animal, lorsqu'il étoit plus âgé de quatre mois, & qu'il a eu la bonté de me communiquer, que les empaumures du haut du bois s'étoient élargies, qu'elles commençoient à former de nouveaux andouillers, & que ceux qui sont représentés pointus dans notre planche, avoient acquis plus de largeur.

Ce renne avoit les jambes plus courtes, mais plus fortes & plus grosses que celles du cerf. Ses sabots étoient aussi beaucoup plus larges, & par-là même plus propres à le soutenir sur la neige; le bout de l'un étoit placé sur l'extrémité de l'autre. Voici les dimensions de ses principales parties.

* Histoire Naturelle, tome XV, page 52, édition de Hollande.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	4.	8.	"
Hauteur du train de devant.....	2.	8.	"
Hauteur du train de derrière.....	3.	2.	"
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.....	"	7.	6.
Longueur des cornes.....	1.	"	"
Longueur de l'andouiller qui est dirigé au-devant de la tête.	"	4.	9.
Distance entre les cornes.....	"	2.	6.
Distance entre les deux naseaux.....	"	1.	2.
Distance d'un œil à l'autre.....	"	5.	"
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	"	1.	6.
Hauteur des jambes de derrière jusqu'à l'abdomen.....	2.	1.	"
Longueur de la queue.....	"	6.	"
Circonférence du corps, prise autour du ventre.....	4.	2.	"

Ce renne n'est pas le seul qui ait paru dans nos provinces; M. le Professeur Camper en a reçu un qui malheureusement n'a vécu chez lui que vingt-quatre heures. Sa prompte mort est une perte pour l'Histoire Naturelle; si cet animal avoit pu être observé pendant quelque temps par un homme aussi exact & pénétrant que M. Camper, nous serions parfaitement instruits de tout ce qui le regarde. Cependant nous avons lieu de nous féliciter qu'il soit tombé en si bonnes mains. M. Camper l'a anatomisé avec soin, & il m'en a envoyé une description très-intéressante, qui le fera connoître mieux qu'il ne nous est connu par tout ce que les autres en ont dit jusqu'à présent; on la lira ici avec plaisir; la voici donc telle qu'il a bien voulu me la communiquer.

OBSERVATIONS SUR LE RENNE,

Faites à Groningue par M. le Professeur P. Camper.

LE Renne qu'on m'avoit envoyé de la Lapponie par Dronthem & Amsterdam, arriva à Groningue le 21 juin 1771. Il étoit fort

foible, non-seulement à cause de la fatigue du voyage & de la chaleur du climat, mais probablement sur-tout à cause d'un ulcère entre le bonnet ou deuxième estomac & le diaphragme, dont il mourut le lendemain. Dès qu'il fut chez moi, il mangea avec appétit de l'herbe, du pain & autres choses qu'on lui présenta, & il but assez copieusement. Il ne mourut point faute de nourriture, car en l'ouvrant je trouvai ses estomacs & ses boyaux remplis. Sa mort fut lente & accompagnée de convulsions qui étoient tantôt universelles & tantôt uniquement visibles à la tête : les yeux sur-tout en souffrirent beaucoup.

C'étoit un mâle âgé de quatre ans. Tous les os de son squelette offroient encore les épiphyses; ce qui prouve qu'il n'avoit pas atteint son plein accroissement, auquel il ne feroit parvenu qu'à l'âge de cinq ans. Ainsi on en peut conclure que cet animal peut vivre au moins vingt ans.

La couleur du corps étoit brune & mêlée de noir, de jaune & de blanc; le poil du ventre & sur-tout des flancs, étoit blanc avec des pointes brunes, comme dans les autres bêtes fauves. Celui des jambes étoit d'un jaune-foncé; celui de la tête tiroit sur le noir; celui des flancs étoit très-touffu; celui du cou & du poitrail étoit aussi fort épais & très-long.

Le poil qui couvroit le corps étoit si fragile, qu'il se cassoit transversalement dès qu'on le tiroit un peu; il étoit d'une figure ondoyée, & d'une substance assez semblable à celle de la moëlle des jones dont on fait les nattes; sa partie fragile étoit blanche. Le poil de la tête, du dessous du cou & des jambes jusqu'aux ongles, n'avoit point cette fragilité; il étoit au contraire aussi fort que celui d'une vache.

La couronne des sabots étoit recouverte de tous côtés d'un poil fort long. Les pieds de derrière avoient entre les doigts une pellicule assez large, faite de la peau qui couvroit le corps, mais parsemée de petites glandes.

A la hauteur des couronnes des sabots, il y avoit une espèce de canal qui pénétoit jusqu'à l'articulation du canon avec les osselets des doigts; il étoit de la largeur du tuyau d'une plume à écrire, & rempli de fort longs poils. Je n'ai pas pu découvrir un semblable canal aux pieds de devant, & j'en ignore l'usage.

La figure de cet animal différoit beaucoup de celle qui a été décrite par les Auteurs qui en ont parlé, & de celle que j'ai dessinée il y a deux ans, & cela parce qu'il étoit extrêmement maigre. M.^{rs} Linnæus, les Auteurs de l'Encyclopédie & Edwards, le dépeignent tous fort gras, & par conséquent plus rond & plus épais.

Voici les dimensions de ses principales parties, prises avec le pied de Groningue, qui est un peu moins long que celui de France.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la nuque du cou.....	1.	2.	"
Hauteur verticale de la tête, là où elle est la plus grosse..	"	8.	"
Longueur des oreilles.....	"	5.	"
Longueur des vertèbres du cou, entre la tête & la première côte.....	1.	"	"
Longueur du corps, depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de l'ischion.....	3.	6.	"
Longueur de l'omoplate.....	1.	"	"
Longueur de l'os du bras.....	"	11.	"
Longueur du canon.....	"	9.	"
Longueur des doigts du pied de devant avec les sabots...	"	5.	6.
Longueur de l'os de la jambe.....	1.	"	"
Longueur du canon.....	1.	"	"
Longueur des doigts du pied de derrière avec les sabots...	"	6.	"
Hauteur du train de devant.....	3.	"	"
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	5.	"	"
Distance entre l'os des iles & la rotule.....	1.	4.	"
Distance entre l'extrémité de l'ischion & la rotule.....	1.	4.	"
Hauteur de la partie inférieure du corps par-dessus terre..	1.	6.	"
Distance entre le poitrail & le penis.....	2.	"	"
Longueur de l'espace qu'occupent les côtes dans les flancs du squelette.....	1.	"	"

Les yeux ne diffèrent pas de ceux du daim ou du cerf; sa prunelle est transversale, & l'iris brun tirant sur le noir; les larmiers semblables à ceux des cerfs, sont remplis d'une matière blanchâtre, résineuse, & plus ou moins transparente. Il y a deux points lacrymaux & deux canaux, comme dans le daim. La paupière supérieure a des cils fort longs & noirs, elle n'est pas percée, comme l'ont prétendu quelques Auteurs, elle est entière. L'évêque Pontoppidan, & sur son autorité M. Haller, ont même voulu rendre raison de cette perforation de la paupière; ils l'ont jugée nécessaire dans un pays presque toujours couvert de neige, dont la blancheur auroit pu nuire par son éclat aux yeux de ces animaux sans ce secours. Les hommes faits pour pouvoir vivre dans tous les climats, préviennent autant qu'ils peuvent la cécité par des voiles ou de petites machines trouées, qui affoiblissent l'éclat de la lumière: le renne, fait pour ce seul climat, n'avoit pas besoin de ce mécanisme; mais il a cette membrane ou *paupière interne*, si visible dans les oiseaux, & qui se trouve dans plusieurs quadrupèdes, sans y être mobile que dans un petit nombre. Cette membrane n'est pas non plus percée dans le renne; elle peut couvrir toute la cornée, jusqu'au petit angle de l'œil.

Son nez est fort large, comme dans les vaches, & le museau est plus ou moins plat, couvert d'un poil long grisâtre, & qui s'étend jusqu'à l'intérieur des narines. Les lèvres sont aussi revêtues de poils, excepté un petit bord qui est noirâtre, dur & très-poreux. Les narines sont fort éloignées l'une de l'autre. La lèvre inférieure est étroite, & la bouche *très-fendue*, comme dans la brebis.

Il a huit dents incisives à la mâchoire inférieure, mais très-petites, & très-lâchement attachées; il n'en a point à la mâchoire supérieure, non plus que les autres ruminans, mais j'ai cru y remarquer des crochets, quoiqu'ils ne paroissent pas encore hors des gencives; dans la mâchoire inférieure je n'en ai vu aucun indice. Les chevaux en ont aux deux mâchoires, mais il est rare que les jumens en aient;

les daims, tant mâles que femelles, n'en ont presque jamais; mais j'ai préparé cet été la tête d'une biche nouvellement née, qui a un très-grand crochet à la mâchoire supérieure du côté gauche. La Nature varie trop dans cette partie, pour qu'on puisse y déterminer rien de constant. Il y a six dents machelières à chaque côté des deux mâchoires, c'est-à-dire, qu'il y en a vingt-quatre en tout.

Je n'ai rien à remarquer au sujet des cornes, elles ne faisoient que de naître; l'une avoit un pouce & l'autre un pouce & demi de hauteur: leur base étoit située entre l'orbite & l'occiput, un peu plus près de ce dernier. Le poil qui les couvroit étoit joliment contourné, & d'un gris tirant sur le noir; en le voyant d'une certaine distance, on auroit pris les deux touffes de ce poil pour deux grandes fouris, posées sur la tête de l'animal.

Le cou est court, & un peu plus arqué que celui de la brebis, mais moins que celui du chameau. Le corps paroît robuste; le dos est un peu élevé vers les épaules, & assez droit par-tout ailleurs, quoique les vertèbres soient un peu formées en arc.

La queue est fort petite, recourbée en bas & très-garnie de poils.

Les testicules sont très-petits, & ne paroissent point hors du corps. La verge n'est pas grande; le prépuce est sans poil, comme un nombril; il est fort ridé en dedans, & chargé ou couvert d'une croûte pierreuse.

Les sabots sont grands, longs & convexes en dehors, mais ils n'avoient pas les bouts placés les uns sur les autres, comme ceux du renne que j'ai dessiné il y a deux ans. Les ergots sont aussi fort longs, & ceux des pieds extérieurs touchoient à terre quand l'animal étoit debout, mais ceux des pieds postérieurs étoient placés plus haut, & ne descendoient pas si bas; aussi les os des doigts en sont-ils plus courts.

Ces huit ergots étoient creux, apparemment parce que l'animal ne les ufoit pas.

Les intestins étoient exactement semblables à ceux du daim. Il n'y avoit point de vésicule du fiel; les reins étoient lisses & sans division; les poumons étoient grands; la trachée artère étoit extrêmement large.

Le cœur étoit d'une grandeur médiocre, & comme celui du daim, ne contenoit qu'un seul osselet. Cet osselet soutient la base de la valvule sémilunaire de l'aorte, qui est opposée aux deux autres, sur lesquelles les artères coronaires du cœur prennent leur origine. Ce même osselet donne de la fermeté à la cloison membraneuse, qui est entre les deux sinus du cœur, & à la base de la valvule triglochine du ventricule droit.

Ce qui m'a paru de plus remarquable dans cet animal, est une poche membraneuse & fort large, placée sous la peau du cou, & qui prenoit son origine entre l'os hyoïde & le cartilage thyroïde par un canal conique; ce canal alloit en s'élargissant, & se changeoit en une espèce de sac membraneux, soutenu par deux muscles oblongs; ces muscles tirent leur origine de la partie inférieure de l'os hyoïde, précisément là où la base, l'os graniforme & les cornes se réunissent.

Ces muscles sont plats, minces, larges d'un demi-pouce, & descendent des deux côtés de la poche jusqu'au milieu du sac, où les fibres se séparent & se perdent dans la membrane extérieure & musculeuse de la poche; ils relèvent & soutiennent cette partie à peu-près comme les crémasteres soutiennent & élèvent le péritoine, qui est autour des testicules dans les singes & autres animaux semblables.

Cette poche s'ouvre dans le larynx, sous la racine de l'épiglotte, par un large orifice, qui admettoit mon doigt très-aisément.

Lorsque l'animal fait sortir avec force l'air des poumons, comme quand il fait des mugissemens, l'air tombe dans cette poche, l'enfle & cause nécessairement une tumeur considérable à l'endroit indiqué;

le, son doit aussi nécessairement changer beaucoup par-là; les deux muscles vident la poche de l'air quand l'animal cesse de mugir.

J'ai démontré, il y a vingt ans, une semblable poche dans plusieurs papions & guenons; & l'année passée j'ai eu occasion de faire voir à mes auditeurs qu'il y en avoit une double dans l'orang-outang: j'en donnerai la description & la figure dans un Mémoire que je me propose de publier, sur la voix de l'homme & de plusieurs animaux. Je ne saurois déterminer si la femelle renne a cette poche comme le mâle: dans les singes, les deux sexes en sont pourvus; je ne me souviens pas de l'avoir trouvée dans le daim; la biche ne l'a pas.

A D D I T I O N.

À l'article du Lièvre, volume VI, page 246; de l'Écureuil, volume VII, page 253, avec un animal anonyme; un autre auquel nous avons donné la dénomination de Rat de Madagascar; enfin un autre que nous appelons Taguan ou grand Écureuil volant, volume X, page 95.

D U L I È V R E.

TOUT le monde fait que les Lièvres se forment un gîte, & qu'ils ne creusent pas profondément la terre comme les lapins pour se faire un terrier; cependant j'ai été informé par M. Hettlinger, habile Naturaliste, qui fait travailler actuellement aux mines des Pyrénées, que dans
les

les montagnes des environs de Baigory, les lièvres se creusent souvent des tanières entre des rochers, chose, dit-il, qu'on ne remarque nulle part (a).

On fait aussi que les lièvres ne se tiennent pas volontiers dans les endroits qu'habitent les lapins, mais il paroît que réciproquement les lapins ne multiplient pas beaucoup dans les pays où les lièvres sont en grand nombre.

Dans la Norwège (dit Pontoppidan) les lapins ne se trouvent que dans peu d'endroits, mais les lièvres sont en fort grand nombre, leur poil brun & gris en été devient blanc en hiver; *ils prennent & mangent les souris comme les chats*; ils sont plus petits que ceux du Danemarck (b).

Je doute fort que ces lièvres mangent des souris, d'autant que ce n'est pas le seul fait merveilleux ou faux que l'on puisse reprocher à Pontoppidan.

A l'Isle-de-France, dit M. le vicomte de Querhoënt, les lièvres ne sont pas plus grands que les lapins de France, ils ont la chair blanche, & ils ne font point de terriers; leur poil est plus lisse que celui des nôtres, & ils ont une grande tache noire derrière la tête & le cou; ils sont très-répandus.

M. Adanson dit aussi que les lièvres du Sénégal ne sont pas tout-à-fait comme ceux de France, qu'ils sont un peu moins gros, qu'ils tiennent par la couleur du

(a) Extrait d'une lettre écrite par M. Hettlinger à M. de Buffon, datée de Baigory, le 16 juillet 1774.

(b) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger*, Juin 1756.

lapin & du lièvre, que leur chair est délicate & d'un goût exquis (c).

DE L'ÉCUREUIL.

LES écureuils sont plutôt des animaux originaires des terres du nord, que des contrées tempérées, car ils sont si abondans en Sibérie, qu'on en vend les peaux par milliers. Les Sibériens, à ce que dit M. Gmelin, les prennent avec des espèces de trapes, faites à peu-près comme des quatre en chiffres, dans lesquels on met pour appât un morceau de poisson fumé, & on tend ces trappes sur les arbres (d).

Nous avons déjà parlé des écureuils noirs qui se trouvent en Amérique. M. Aubry, Curé de Saint-Louis, a dans son cabinet un écureuil qui lui a été envoyé de la Martinique, qui est tout noir; ses oreilles n'ont presque point de poil ou du moins n'ont qu'un petit poil très-court, ce qui le distingue des autres écureuils.

M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, dit qu'il n'y a à la Guyane qu'une seule espèce d'écureuil, qu'il se tient dans les bois, que son poil est rougeâtre, & qu'il n'est pas plus grand que le rat d'Europe, qu'il vit de graine de *Maripa*, d'*Aoura*, de *Comana*, &c. qu'il fait ses petits dans des trous d'arbres au nombre de deux, qu'il mord comme le rat, & que cependant

(c) Voyage au Sénégal, par M. Adanson, page 25.

(d) Voyage de Gmelin en Sibérie, tome II, page 232.

il s'apprivoise aisément, que son cri est un petit sifflement, qu'on le voit toujours seul sautant de branche en branche sur les arbres.

Je ne suis pas bien assuré que cet animal de la Guyane, dont parle M. de la Borde, soit un véritable écureuil, parce que ces animaux en général ne se trouvent guère dans les climats très-chauds, tel que celui de la Guyane. Leur espèce est au contraire fort nombreuse & très-variée dans les contrées tempérées & froides, de l'un & de l'autre continent.

On trouve (dit M. Kalm) plusieurs espèces d'écureuils en Pensilvanie, & l'on élève de préférence la petite espèce (l'écureuil de terre), parce qu'il est le plus joli, quoiqu'assez difficile à apprivoiser. Les grands écureuils font beaucoup de dommages dans les plantations de maïs; ils montent sur les épis & les coupent en deux pour en manger la moëlle; ils arrivent quelquefois par centaines dans un champ, & le détruisent souvent dans une seule nuit. On a mis leur vie à prix pour tâcher de les détruire; on mange leur chair, mais on fait peu de cas de la peau (e)... Les écureuils gris sont fort communs en Pensilvanie, & dans plusieurs autres parties de l'Amérique septentrionale. Ils ressemblent à ceux de Suède pour la forme, mais en été & en hiver, ils conservent leur poil gris, & ils sont aussi un peu plus gros. Ces écureuils font leurs nids dans des arbres creux avec de la mousse & de la paille. Ils se nourrissent des fruits des bois, mais ils préfèrent le maïs. Ils se font des provisions pour l'hiver, & se tiennent dans leur magasin dans le temps des grands froids. Non-seulement ces animaux font beaucoup de tort aux maïs, mais encore aux chênes dont ils coupent la fleur dès qu'elle vient à paroître, en sorte que ces arbres rapportent très-peu

(e) Voyage de Kalm, tome II, page 245.

de gland... On prétend qu'ils sont actuellement plus nombreux qu'autrefois dans les campagnes de la Pensilvanie, & qu'ils se sont multipliés à mesure qu'on a augmenté les plantations de maïs, dont ils font leur principale nourriture (f).

ANIMAL ANONYME.

NOUS donnons ici (*planche XIX*) la figure d'un animal nouveau, c'est-à-dire, inconnu à tous les Naturalistes, dont le dessin a été fait par M. le chevalier Bruce, qui m'a permis de le faire copier; cet animal dont nous ignorons le nom, & que nous appellerons l'*Anonyme*, en attendant qu'on nous dise son nom, a quelques rapports avec le lièvre, & d'autres avec l'écureuil. Voici ce que M. Bruce m'en a laissé par écrit :

Il existe dans la Lybie, au midi du lac qu'on appeloit autrefois *Palus Tritonides*, un très-singulier animal, de neuf à dix pouces de long, avec les oreilles presque aussi longues que la moitié du corps & larges à proportion, ce qui ne se trouve dans aucun animal quadrupède, à l'exception de la chauve-souris *oreillard*. Il a le museau presque comme le renard, & cependant il paroît tenir de plus près à l'écureuil; il vit sur les palmiers & en mange le fruit; il a les ongles courts qu'il peut encore retirer, c'est un très-joli animal, sa couleur est d'un blanc mêlé d'un peu de gris & de fauve-clair, l'intérieur des oreilles n'est nu que dans le milieu, elles sont couvertes d'un petit poil brun mêlé de fauve, & garnies en dedans de grands poils blancs, le bout du nez noir, la queue fauve & noire à son extrémité, elle est assez longue, mais d'une forme différente de celle des écureuils, & tout le poil, tant du corps que de la queue, est très-doux au toucher.

(f) Voyage de Kalm, tome II, page 450.



De Seve del.

Le Villain sculp.

L'ANIMAL ANONYME.

DU RAT DE MADAGASCAR.

NOUS donnons ici la figure (*planche xx*) d'un petit animal de Madagascar, qui a été dessiné vivant chez Madame la comtesse de Marsan; il nous paroît approcher de l'espèce de l'écureuil ou de celle du palmiste plus que de celle du rat, car on nous a assuré qu'on le trouvoit sur les palmiers; nous n'avons pu obtenir de plus amples indications sur cet animal. On doit seulement observer que comme il n'a point d'ongles saillans aux pieds de derrière ni à ceux de devant, il paroît faire une espèce particulière très-différente de celle des rats, & s'approcher de l'écureuil & du palmiste. Il semble qu'on peut rapporter à cet animal le rat de la côte sud-ouest de Madagascar, dont parlent les Voyageurs hollandois, car ils disent que ces rats se tiennent sur les palmiers, en mangent les fruits, qu'ils ont le corps long, le museau aigu, les pieds courts & une longue queue tachetée (*g*). Ces caractères s'accordent assez avec ceux que présente la figure que nous donnons ici, du rat de Madagascar, pour qu'on puisse croire qu'il est de cette espèce.

Il a vécu plusieurs années chez Madame la comtesse de Marsan; il avoit les mouvemens très-vifs, mais un petit cri plus foible que celui de l'écureuil & à peu-près semblable; il mange aussi comme les écureuils avec

(*g*) Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales, tome I.^{er} pages 413 & suivantes.

ses pattes de devant, relevant sa queue, se dressant & grim pant aussi de même en écartant les jambes; il mord assez ferré & ne s'appri voise pas; on l'a nourri d'amandes & de fruits; il ne sortoit guère de sa caisse que la nuit, & il a très-bien passé les hivers dans une chambre où le froid étoit tempéré par un peu de feu.

D U T A G U A N

OU GRAND ÉCUREUIL VOLANT.

N O U S avons dit, *tome X, page 100*, qu'il existe de plus grands polatouches que ceux dont nous avons donné la description, & que nous avons au Cabinet une peau qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire. M. Daubenton a fait la description de cette peau dans ce même volume *page 137*; cette peau a en effet cinq pouces & demi de long, tandis que la peau du polatouche ordinaire n'a guère que quatre pouces de longueur; mais cette différence n'est rien en comparaison de celle qui se trouve pour la grandeur entre notre polatouche & le taguan des Indes orientales, dont la dépouille a été envoyée de *Mahé* à S. A. S. M.^{se} le Prince de Condé, qui a eu assez de bonté pour me le faire voir & en conférer avec moi. Ce grand écureuil volant, conservé dans le très-riche cabinet de Chantilly, a vingt-trois pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps; il se trouve non-seulement à Mahé, mais aux îles Philippines, & vraisemblablement



De Sève del.

El^{re} Hameyard Sculp.

LE RAT DE MADAGASCAR.

dans plusieurs autres endroits des Indes méridionales; celui-ci a été pris dans les terres voisines de la côte du Malabar; c'est un géant en comparaison du polatouche de Russie & même de celui d'Amérique; car communément ceux-ci n'ont que quatre pouces & demi ou cinq pouces tout au plus. Néanmoins le taguan ressemble pour la forme au polatouche dont il a les principaux caractères, tel que le prolongement de la peau qui est tout-à-fait conforme; mais comme il en diffère excessivement par la grandeur & assez évidemment par d'autres caractères que je vais indiquer, on doit en faire une espèce séparée de celle du polatouche, & c'est par cette raison que nous l'avons indiqué par le nom de *Taguan* qu'il porte aux îles Philippines, selon le témoignage de quelques Voyageurs.

Le taguan diffère donc du polatouche 1.^o par la grandeur, ayant vingt-trois pouces de long, tandis que le polatouche n'en a pas cinq. 2.^o Par la queue qui a près de vingt-un pouces, tandis que celle du polatouche n'a guère que trois pouces & demi; d'ailleurs la queue n'est point aplatie comme celle du polatouche, mais de forme ronde, assez semblable à celle du chat, & couverte de longs poils bruns-noirâtres. 3.^o Il paroît que les yeux & les oreilles de ce grand écureuil volant, sont placés & enfoncés comme ceux du polatouche, & que les moustaches noires, sont relativement les mêmes; mais la tête de ce grand écureuil volant est moins grosse à proportion du corps que celle du polatouche. 4.^o La face est toute noire; les côtés de la tête & des joues sont mêlés de

poils noirâtres & de poils blancs; le dessus du nez & le tour des yeux sont couverts des mêmes poils noirs, roux & blancs; derrière les oreilles sont de grands poils brun-musc ou minime qui couvrent les côtés du cou, ce qui ne se voit point sur le polatouche. Le dessus de la tête & de tout le corps, jusqu'auprès de la queue, est jaspé de poils noirs & blancs où le noir domine, car le poil blanc est noirâtre à son origine, & ne devient blanc qu'à un tiers de distance de son extrémité. Le dessous du corps est d'un blanc gris-terne, & cette couleur s'étend jusque sous le ventre. 5.^o Le prolongement de la peau est couvert au-dessus de poils d'un brun-musc, & en dessous de poils cendrés & jaunâtres. Les jambes sont d'un roux-noir qui se réunit au-dessus de la queue, & rend la partie supérieure de la queue brune; cette nuance de brun augmente imperceptiblement jusqu'au noir, qui est la couleur de l'extrémité de la queue. 6.^o Les pieds de ce grand écureuil volant, ont le même nombre de doigts que ceux du polatouche; mais ces doigts sont couverts de poils noirs, tandis que ceux du polatouche le sont de poils blancs. Les ongles sont courbes & assez minces, & leur empattement est large & crochu à l'extrémité, comme dans les chats; ces rapports & celui de la ressemblance de la queue, a fait donner à cet animal la dénomination de *chat volant*, par ceux qui l'avoient apporté. Au reste, le plus grand ongle des pieds de devant avoit cinq lignes & demie de longueur, & le plus grand ongle des pieds de derrière cinq lignes
seulement.

seulement, quoiqu'il soit d'une forme plus alongée que ceux de devant.

On peut voir (*planche XXI*) la figure de cet animal rare que M. de Sève a dessiné aussi parfaitement que l'état de sa dépouille pouvoit le permettre ; nous lui avons donné le nom de *taguan*, en conséquence d'un passage que nous avons trouvé dans les Voyageurs, & que je dois rapporter ici :

Les îles Philippines sont le seul endroit où l'on voit une espèce de chat volant, de la grandeur des lièvres & de la couleur des renards, auxquels les Insulaires donnent le nom de *Taguan*. Ils ont des ailes comme les chauve-souris, mais couvertes de poil, dont ils se servent pour sauter d'un arbre sur l'autre, à la distance de trente palmes (*h*).

Après avoir rédigé cet article, l'Ouvrage de M. Vosmaër qui contient la description de quelques animaux quadrupèdes & de quelques oiseaux, m'est tombé entre les mains ; j'y ai vu avec plaisir la description de ce grand écureuil volant, & quelques notices au sujet du polatouche ou petit écureuil volant.

M. Vosmaër dit, qu'il a vu deux petits polatouches vivans, mais qu'ils n'ont pas vécu long-temps à la ménagerie de S. A. S. Monseigneur le Prince d'Orange.

Ils dormoient, dit-il, presque toute la journée ; quand on les pouffoit vivement, ils faisoient bien un petit saut comme pour voler, mais ils s'esquivoient d'abord avec frayeur, car ils sont peureux ; ils aiment beaucoup la chaleur, & si on les découvroit,

(*h*) Histoire générale des Voyages, Tome X, page 410.

ils se fourroient au plus vite sous de la laine qu'on leur donnoit pour se coucher; leur nourriture étoit du pain trempé, des fruits, &c. qu'ils mangeoient de la même façon que les écureuils avec leurs pattes de devant & assis sur leur derrière. A l'approche de la nuit on les voyoit plus en mouvement, la différence du climat influe certainement beaucoup dans le changement de nature de ces petits animaux qui paroissent fort délicats (i).

Ce que je viens de citer, d'après M. Vosmaër, est très-conforme à ce que j'ai vu moi-même sur plusieurs de ces petits animaux; j'en ai encore actuellement un (17 mars 1775) vivant dans une cage, au fond de laquelle est une petite cabane faite exprès; il se tient tout le jour fourré dans du coton, & n'en sort guère que le soir pour prendre sa nourriture; il a un très-petit cri, comme une souris qu'il ne fait entendre que quand on le force à sortir de son coton; il mord même assez serré, quoique ses dents soient très-petites; son poil est de la plus grande finesse au toucher; on a de la peine à lui faire étendre ses membranes, il faut pour cela le jucher haut & l'obliger à tomber, sans quoi il ne les développe pas; ce qu'il y a de plus singulier dans cet animal, c'est qu'il paroît extrêmement frilleux, & je ne conçois pas comment il peut se garantir du froid pendant l'hiver dans les climats septentrionaux, puisqu'en France si on ne le tenoit pas dans la chambre, & qu'on ne lui donnât pas de la laine ou du coton pour se coucher & même pour s'envelopper, il périroit en peu de temps.

(i) Description d'un écureuil volant, par M. Vosmaër, page 9. Amsterdam, 1767.

A l'égard du taguan ou grand écureuil volant, voici ce qu'en dit M. Vosmaër :

Le polatouche décrit par M. de Buffon, a sans contredit une grande conformité avec celui-ci : il a les membranes pareilles au polatouche, non pas pour voler, mais pour se soutenir en l'air quand il saute de branche en branche.

Le grand écureuil volant que je décris (*k*), ne m'a été envoyé qu'en peau desséchée. M. Allamand a donné une description abrégée de cet animal, d'après un sujet femelle, conservé à Leyde dans le Cabinet de l'Académie.

Valentin est le premier qui en ait parlé, il dit, qu'il se trouve dans l'île de *Gilolo*, il appelle ces animaux des *Civettes volantes* ; il dit qu'ils ont de fort longues queues à peu-près semblables à celles des guenons ; lorsqu'ils sont en repos on ne voit point leurs ailes, ils sont sauvages & peureux ; ils ont la tête rousse avec un mélange de gris-foncé, les ailes ou plutôt les membranes, couvertes de poils en dedans & en dehors ; ils mordent fortement & sont en état de briser très-facilement une cage de bois dans une seule nuit, quelques-uns les appellent des *Singes volans* ; ils se trouvent aussi à l'île de *Ternate*, où l'on prit d'abord cet animal pour un écureuil, mais il avoit la tête plus effilée & ressembloit davantage à un *coescoes*, ayant le poil gris depuis le museau avec une raie noire le long du dos jusqu'au derrière. La peau étoit adhérente au corps & s'étendoit, elle est garnie d'un poil plus blanc par-dessous & blanc comme celui du ventre. Lorsqu'il saute d'un arbre à l'autre il étend ses membranes & il paroît comme s'il étoit aplati.

Dans l'Ouvrage de M. l'abbé Prevost, on trouve un passage

(*k*) Ce nom me paroît plus propre que celui de *Chat volant*, sous lequel cet animal nous est autrement connu. La tête, les dents & les griffes, ont plus de rapport avec les *Écureuils*, que n'en a la simple queue velue, qui est particulière au chat. L'épithète de *volant* convient d'ailleurs assez à cause du grand saut que fait l'animal.

relatif à cet animal, qu'il dit, d'après les Lettres édifiantes, se trouver aux îles Philippines, où on l'appelle *Taguan*.

J'ai vu quatre pièces relatives à cet animal, l'une au cabinet de Leyde, l'autre au cabinet de M. *Heeteren* à la Haye, tous deux femelles, de couleur châtain-clair sur le corps, plus foncé sur le dos, & le bout de la queue noirâtre: la différence de sexe se connoissoit à six petits mamelons placés à distance égale en deux rangs à la poitrine & au ventre; les deux mâles étoient dans le cabinet de S. A. S. Monseigneur le Prince d'Orange.

Voici la description que M. Vosmaër donne de cet animal.

Dimensions prises à la mesure du Rhin.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps de l'animal.....	1.	5.	"
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de devant.....	"	4 $\frac{3}{4}$.	"
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de derrière.....	"	5 $\frac{1}{2}$.	"
Longueur de la queue jusqu'à l'extrémité du poil....	1.	8.	"
Les pieds de devant étant écartés, la ligne de distance entre le bout des ongllets d'un côté à l'autre, donne	1.	"	"
Et celle des pieds de derrière.....	1.	3.	"

La tête est plus pointue que celle d'un écureuil.

Les oreilles petites, pointues, couvertes en dehors d'un poil brun-clair très-court & très-fin; les yeux sont surmontés de deux longs poils d'un brun-fauve, les paupières paroissent sans poils. Il y a des deux côtés du museau plusieurs poils en moustaches, longs, noirs & très-roides; le nez est sans poils, les dents sont comme celles des écureuils au nombre de deux en dessus, & deux en dessous, d'un jaune-foncé, les intérieures sont fort longues, les dents molaires se trouvent aussi au fond du museau.



De Sève del.

Ménil Sc.

LE TAGUAN ou GRAND ECUREUIL VOLANT.
Le prolongement de la peau étendue.



Desv. del.

L. Grand Sulp.

LE TAGUAN ou GRAND ECUREUIL VOLANT.

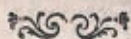
Ses pieds de devant & de derrière, sur-tout ceux-ci, sont comme cachés sous la peau à voler, qui les recouvre presque jusqu'aux pattes, dont les antérieures sont divisées en quatre doigts tout noirs, les deux du milieu plus longs que les autres, sur-tout le troisième. Celles des pieds postérieurs sont aussi noires, & ont cinq doigts, quatre desquels sont d'égale longueur; mais le cinquième, qui est l'intérieur, est beaucoup plus court, & ne paroît que comme un simple appendice. Les ongles sont fort grands & aigus, noirs en devant, blancs en dessous, & larges à leur origine. Les articulations de ces doigts sont semblables à celles des écureuils.

La peau à voler, qui, dans notre figure, se montre étendue entre les pieds de devant & ceux de derrière, est le plus mince au milieu, où elle a environ quatre pouces de largeur de chaque côté, & ne passe pas l'épaisseur du fin papier des Indes. Ailleurs elle est cependant aussi fort mince, d'un tissu-clair, & garnie de petits poils châtons. Près des pieds de devant & de derrière, elle devient plus épaisse ou s'élève en forme de coussinet, plus large aux cuisses, & allant en se rétrécissant vers l'extrémité des pattes. Cette partie est couverte de poils bruns & noirs, fort ferrés. Sur les pattes de devant elle paroît lâche & pend auprès ou par-dessus, comme un lambeau qui est rond & revêtu de poils drus. Les bords extérieurs de cette peau sont courbés d'une lisière épaisse de poils noirs & gris.

La partie supérieure de la tête, le dos & l'origine de la queue sont garnis de poils drus, assez longs, noirs à leur partie inférieure, & les sommités ou extrémités, pour la plupart, d'un blanc-grisâtre.

Les poils de la queue sont noirs, plus gris vers le corps, & dispersés de façon que la queue paroît être ronde.

Les joues, à côté de la tête, sont d'un gris-brun; le gosier d'un gris blanchâtre-clair, ainsi que la poitrine, le ventre & en dessous vers la queue. La peau à voler a aussi en dessous des poils gris, mais fort clair-semés.



A D D I T I O N

À l'article de la Loutre, vol. VII, page 134.

PONTOPPIDAN assure qu'en Norwège, la Loutre se trouve également autour des eaux salées, comme autour des eaux douces; qu'elle établit sa demeure dans des monceaux de pierres, d'où les chasseurs la font sortir en imitant sa voix, au moyen d'un petit sifflet: il ajoute qu'elle ne mange que les parties grasses du poisson, & qu'une loutre apprivoisée à laquelle on donnoit tous les jours un peu de lait, rapportoit continuellement du poisson à la maison (a).

Je trouve dans les notes communiquées par M. de la Borde, qu'il y a à Cayenne trois espèces de loutres, la noire qui peut peser quarante ou cinquante livres; la seconde qui est jaunâtre, & qui peut peser vingt ou vingt-cinq livres, & une troisième espèce beaucoup plus petite, dont le poil est grisâtre, & qui ne pèse que trois ou quatre livres. Il ajoute que ces animaux sont très-communs à la Guyane le long de toutes les rivières & des marécages, parce que le poisson y est fort abondant; elles vont même par troupes quelquefois fort nombreuses, elles sont farouches & ne se laissent point approcher; pour les avoir il faut les surprendre; elles ont la dent

(a) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger*, Juin 1756.

cruelle, & se défendent bien contre les chiens : elles font leurs petits dans des trous qu'elles creusent au bord des eaux ; on en élève souvent dans les maisons : j'ai remarqué, dit M. de la Borde, que tous les animaux de la Guyane, s'accoutument facilement à la domesticité, & deviennent incommodés par leur grande familiarité (b).

M. Aublet, savant Botaniste, que nous avons déjà cité, & M. Olivier, Chirurgien du Roi, qui ont demeuré tous deux long-temps à Cayenne & dans le pays d'Oyapock, m'ont assuré qu'il y avoit des loutres si grosses, qu'elles pesoient jusqu'à quatre-vingt-dix & cent livres ; elles se tiennent dans les grandes rivières qui ne sont pas fort fréquentées, & on voit leur tête au-dessus de l'eau ; elles font des cris que l'on entend de très-loin ; leur poil est très-doux, mais plus court que celui du castor ; leur couleur ordinaire est d'un brun-minime ; ces loutres vivent de poisson, & mangent aussi les graines qui tombent dans l'eau sur le bord des fleuves.

Nous donnons ici (*planche XXII*) la figure d'un petit animal qui nous a été envoyé de la Guyane, sous le nom de *petite loutre d'eau douce de Cayenne*, & qui nous paroît être la troisième espèce dont parle M. de la Borde. Elle n'a que sept pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps ; cette petite loutre a la queue sans poil, comme le rat d'eau, longue de six pouces sept lignes, & cinq lignes de grosseur à l'origine, allant toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité

(b) Observations de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.

qui est blanche, tandis que tout le reste de la queue est brun, & au lieu de poil elle est couverte d'une peau grenue, rude comme du chagrin; elle est plate par-dessous & convexe par-dessus. Les moustaches ont un pouce de long aussi-bien que les grands poils qui sont au-dessus des yeux; tout le dessous de la tête & du corps est blanc, ainsi que le dedans des jambes de devant. Le dessus & les côtés de la tête & du corps sont marqués de grandes taches d'un brun-noirâtre, dont les intervalles sont remplis par un gris-jaunâtre. Les taches noires sont symétriques de chaque côté du corps; il y a une tache blanche au-dessus de l'œil; les oreilles sont grandes & paroissent un peu plus alongées que celles de nos loutres. Les jambes sont fort courtes, les pieds de devant ont cinq doigts sans membranes, les pieds de derrière ont aussi cinq doigts, mais avec des membranes.



ADDITION



A D D I T I O N

*Aux articles de la Fouine, vol. VII, page 161;
& de la Zibeline, vol. XIII, page 309,*

D E L A F O U I N E.

Nous donnons ici (*planche XXIII*) la figure d'un animal Américain, qui a été envoyé de la Guyane à M. Aubry, Curé de Saint-Louis, & qui est en très-bon état, comme tout ce qu'on voit dans son cabinet. Quoique les dents manquent à cet animal, il m'a paru dans toutes ses autres parties si semblable à nos fouines par la forme du corps, que j'ai pensé qu'on pouvoit le regarder comme une variété dans l'espèce de la fouine, dont celle-ci ne diffère que par la couleur du poil jaspé de noir & de blanc, par les taches de la tête, & par la queue plus courte. Cette fouine de la Guyane a vingt pouces de longueur du bout du museau jusqu'à la naissance de la queue, elle est plus grande par conséquent que notre fouine qui n'a que seize pouces & demi ou dix-sept pouces; mais la queue est bien plus courte à proportion du corps. Le museau semble un peu plus allongé que celui de nos fouines, il est tout noir, & ce noir s'étend au-dessus des yeux, passe sous les oreilles le long du cou, & se perd dans le poil brun des épaules. Il y a une grande tache blanche au-dessus des yeux qui s'étend sur tout le front, enveloppe les

oreilles, & forme le long du cou une bande blanche & étroite qui se perd au-de-là du cou vers les épaules. Les oreilles sont tout-à-fait semblables à celles de nos fouines; le dessus de la tête paroît gris & mêlé de poils blancs; le cou est brun, mêlé de gris-cendré, & le corps est couvert de poils mêlés comme celui du lapin que l'on appelle *riche*, c'est-à-dire, de poil blanc & de poil noirâtre. Ces poils sont gris & cendrés à leur origine, ensuite bruns, noirs & blancs à leur extrémité. Le dessous de la mâchoire est d'un noir-brun qui s'étend sous le cou & diminue de couleur sous le ventre, où il est d'un brun-clair ou châtain. Les jambes & les pieds sont couverts d'un poil luisant d'un noir-rouffâtre, & les doigts des pieds ressemblent peut-être plus à ceux des écureuils & des rats qu'à ceux de la fouine. Le plus grand ongle des pieds de devant a quatre lignes de long, & le plus grand ongle des pieds de derrière n'en a que deux; la queue est beaucoup plus fournie de poil à sa naissance qu'à son extrémité, ce poil est châtain ou brun-clair mêlé de poils blancs.

Un autre animal de Cayenne, qui a rapport avec le précédent, est celui dont nous donnons ici la figure (*planche xxiv*). Il a été dessiné vivant à la foire Saint-Germain en 1768, il avoit quinze pouces de longueur du bout du nez à l'origine de la queue, laquelle étoit longue de huit pouces, plus large & plus fournie de poils à sa naissance qu'à son extrémité. Cet animal étoit bas de jambe comme nos fouines ou nos

martres. La forme de la tête est fort approchante de celle de la fouine, à l'exception des oreilles qui ne sont pas semblables. Le corps est couvert d'un poil laineux, il y a cinq doigts à chaque pied, armés de petits ongles comme ceux de nos fouines.

DE LA ZIBELINE.

NOUS n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de la Zibeline, que quelques faits rapportés par les voyageurs Russes, & qui ont été inférés dans les derniers volumes de l'Histoire générale des Voyages.

Les zibelines vivent dans des trous, leurs nids sont ou dans des creux d'arbres, ou dans leurs troncs couverts de mousse, ou sous leurs racines, ou sur des hauteurs parsemées de rochers. Elles construisent ces nids de mousse, de branches & de gazon. Elles restent dans leurs trous ou dans leurs nids pendant douze heures en hiver comme en été, & le reste du temps elles vont chercher leur nourriture. En attendant la plus belle saison, elles se nourrissent de belettes, d'hermines, d'écureuils & sur-tout de lièvres. Mais dans le temps des fruits, elles mangent des baies, & plus volontiers le fruit du sorbier. En hiver, elles attrapent des oiseaux & des coqs de bois. Quand il fait de la neige, elles se retirent dans leurs trous où elles restent quelquefois trois semaines. Elles s'accouplent au mois de janvier. Leurs amours durent un mois, & souvent excitent des combats sanglans entre les mâles. Après l'accouplement, elles gardent leurs nids environ quinze jours. Elles mettent bas vers la fin de mars, & font depuis trois jusqu'à cinq petits qu'elles allaitent pendant quatre ou six semaines.

On ne les chasse qu'en hiver, & les chasseurs vont ensemble jusqu'au nombre de quarante à cette chasse; ils y vont en canots, & prennent des provisions pour trois ou quatre mois. Ils ont un

Chef qui, arrivé au lieu du rendez-vous, ainsi que tous les chasseurs, assigne à chaque bande son quartier, & tous les chasseurs doivent lui obéir. On écarte la neige où l'on veut dresser des pièges; chaque chasseur en dresse vingt par jour. On choisit un petit espace auprès des arbres; on l'entoure, à une certaine hauteur, de pieux pointus; on le couvre de petites planches, afin que la neige ne tombe pas dedans; on y laisse une entrée fort étroite, au-dessus de laquelle est placée une poutre qui n'est suspendue que par un léger morceau de bois, & sitôt que la zibeline y touche pour prendre le morceau de viande ou de poisson, qu'on a mis pour amorce, la bascule tombe & la tue. On porte toutes les zibelines au conducteur général, ou bien on les cache dans des trous d'arbres, de crainte que les Tunguses ou d'autres peuples sauvages ne viennent les enlever de force. Si les zibelines ne se prennent pas dans les pièges, on a recours aux filets. Quand le chasseur a trouvé la trace d'un de ces animaux, il la suit jusqu'à son terrier, & l'oblige d'en sortir au moyen de la fumée du feu qu'il allume; il tend son filet autour de l'endroit où la trace finit, & se tient deux ou trois jours de suite aux aguets avec son chien; ce filet a treize toises de long, sur quatre ou cinq pieds de haut. Lorsque la zibeline sort de son terrier, elle manque rarement de se prendre, & quand elle est bien embarrassée dans le filet les chiens l'étranglent. Si on les voit sur les arbres on les tue à coups de flèches, dont la pointe est obtuse pour ne point endommager la peau. La chasse étant finie, on regagne le rendez-vous général & on se rembarque aussitôt que les rivières sont devenues navigables par le dégel (a).

(a) Histoire générale des Voyages, tome XIX, pages 144 & suivantes.

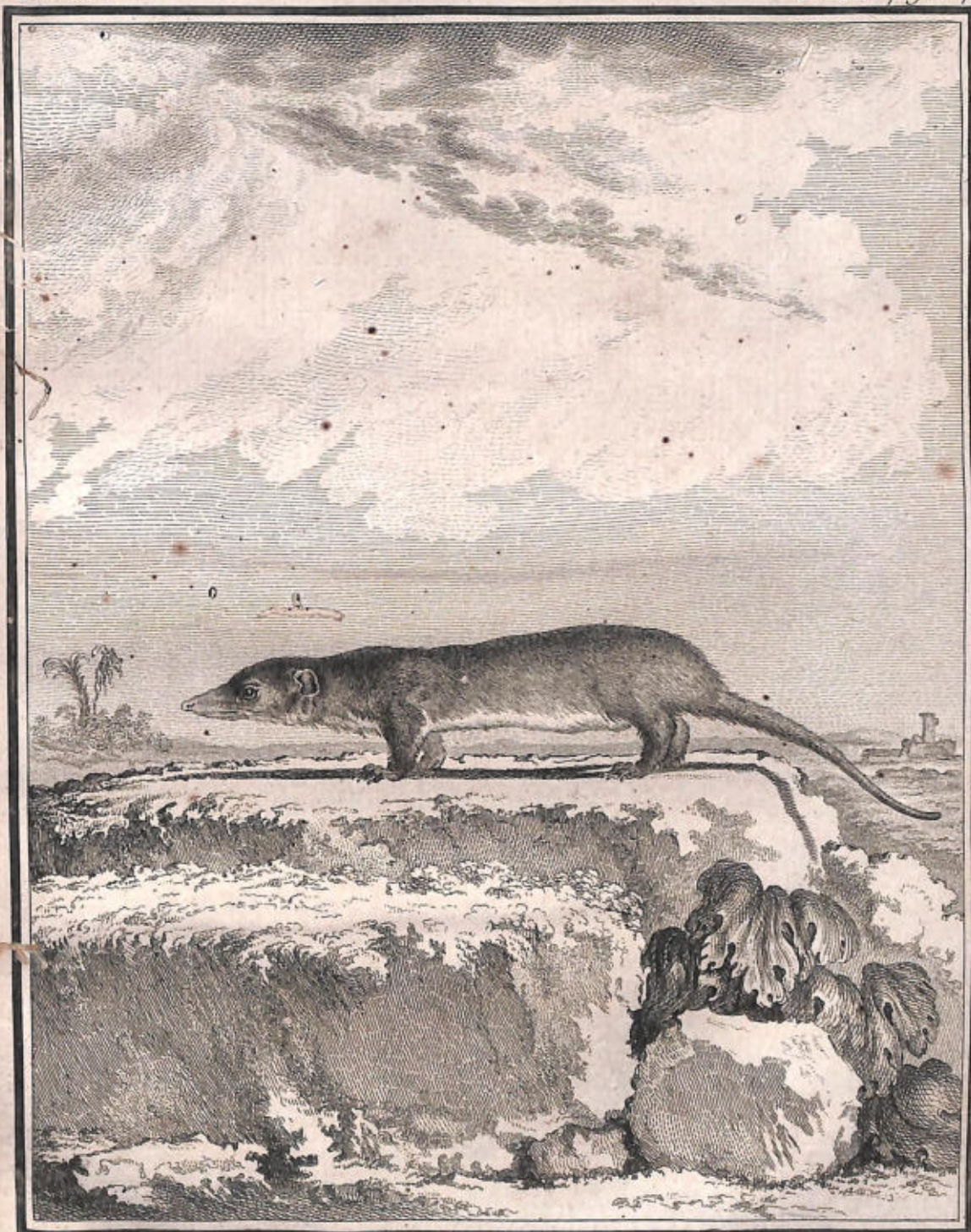




de Jese d

LA FOUINE DE LA GUYANE.

C. haussard f



De Less. del.

Guttenberg sc.

LA PETITE FOUINE DE LA GUYANE.

A D D I T I O N

*Aux articles de la Belette & de l'Hermine ,
volume VII, page 240 ; du Surikate , de la
Mangouste & du Vansire , volume XIII ,
pages 72, 150 & 167.*

D E L'HERMINE.

JE dois citer ici avec éloge & reconnoissance une lettre qui m'a été écrite par Madame la comtesse de Noyan , datée au château de la Mancelière en Bretagne, le 20 juillet 1771.

Vous êtes trop juste, Monsieur, pour ne pas faire réparation d'honneur à ceux que vous avez offensés. Vous avez fait un outrage à la race de l'hermine en l'annonçant comme une bête que l'on ne pouvoit apprivoiser. J'en ai une depuis un mois que l'on a prise dans mon jardin , qui reconnoissante des soins que je prends d'elle , vient m'embrasser , me lécher & jouer avec moi comme le pourroit faire un petit chien. Elle est à peu-près de la taille d'une belette , roussâtre sur le dos , le ventre & les pattes blanches ; cinq belles petites griffes à ses jolies petites pattes ; sa bouche bien fendue , & ses dents pointues comme des aiguilles. Le tour des oreilles blanc , la barbe longue , blanche & noire , & le bout de la queue d'un beau noir. Sa vivacité surpasse celle de l'écureuil. . . . Cette jolie petite bête jouissant de sa liberté jusqu'à l'heure que nous nous retirons , joue , vole nos sacs d'ouvrages & tout ce qu'elle peut emporter.

J'avoue que je ne me suis peut-être pas assez occupé de l'éducation des belettes & des hermines que j'ai fait

nourrir; car toutes m'ont paru également farouches. Je ne doute pas néanmoins de ce que me marque Madame de Noyan, & d'autant moins que voici un second exemple qui confirme le premier.

M. Giely de Mornas, dans le Comtat Venaissin, m'écrit dans les termes suivans :

Un homme ayant trouvé une portée de jeunes belettes, résolut d'en élever une, & le succès répondit promptement à ses soins. Ce petit animal s'attacha à lui, & il s'amusa à l'exercer un jour de fête dans une promenade publique, où la jeune belette le suivit constamment, & sans prendre le change pendant plus de six cents pas, & dans tous les détours qu'il fit à travers les spectateurs. Cet homme donna ensuite ce joli animal à ma femme. La méthode de les apprivoiser est de les manier souvent en leur passant doucement la main sur le dos, mais aussi de les gronder & même de les battre si elles mordent. Elle est comme la belette ordinaire & le rouffelet, rousse supérieurement & blanche inférieurement. Le fouet de la queue est d'un poil brun approchant du noir; elle n'a que cinq semaines, & j'ignore si avec l'âge ce poil du bout de la queue ne deviendra pas tout noir. Le tour des oreilles n'est pas blanc comme au rouffelet, mais elle a comme lui l'extrémité des deux pattes de devant blanches, les deux de derrière étant rousses même par-dessous. Elle a une petite tache blanche sur le nez, & deux petites taches rousses oblongues, isolées dans le blanc au-dessous des yeux, selon la longueur du museau. Elle n'exhale encore aucune mauvaise odeur, & ma femme qui a élevé plusieurs de ces animaux, assure qu'elle n'a jamais été incommodée de leur odeur, excepté les cas où quelque'un les excédoit & les irritoit. On la nourrit de lait, de viande bouillie & d'eau; elle mange peu & prend son repas en moins de quinze secondes; à moins qu'elle n'ait bien faim, elle ne mange pas le miel qu'on lui présente. Cet animal est propre, & s'il dort

sur vous, & que ses besoins l'éveillent, il vous gratte pour le mettre à terre.

Au surplus cette belette est très-familier & très-gaie; ce n'est pas contrainte ni tolérance, c'est plaisir, goût, attachement. Rechercher les caresses, provoquer les agaceries, se coucher sur le dos, & répondre à la main qui la flatte de mille petits coups de pattes & de dents très-aiguës, dont elle sait modérer & retenir l'impression au simple chatouillement, sans jamais s'oublier; me suivre partout, me grimper & parcourir tout le corps; s'insinuer dans mes poches, dans ma manche, dans mon sein, & de-là m'inviter au badinage, dormir sur moi, manger à table sur mon assiette, boire dans mon gobelet, me baiser la bouche & fucer ma salive qu'elle paroît aimer beaucoup. (Sa langue est rude comme celle du chat). Folâtrer sans cesse sur mon bureau pendant que j'écris, & jouer seule & sans agacerie ni retour de ma part avec mes mains & ma plume: voilà la mignarderie de ce petit animal..... Si je me prête à son jeu, il le continuera deux heures de suite & jusqu'à la lassitude (a).

Par une seconde lettre de M. Giely de Mornas, du 15 août 1775, il m'informe que sa belette a été tuée par accident, & il ajoute les observations suivantes:

1.^o Ses excréments commençoient à empuantir le lieu où je la logeois; il faut y apposer beaucoup de soins & de propreté, & la nourrir plus souvent d'œufs ou d'omelette aux herbes que de viande.

2.^o Il ne faut pas la toucher ni la prendre pendant qu'elle prend son repas, dans ce court intervalle elle est intraitable.

3.^o Elle me saigna des poussins qu'on avoit placés à sa portée par inadvertance, mais elle n'a jamais osé attaquer de front de gros poulets que j'engraissois en cage; ils la harceloient & la mettoient

(a) Lettre de M. Giely à M. de Buffon, Mornas, 16 juin 1775.

en fuite à coups de bec. Il étoit amusant d'observer les ruses & les feintes qu'elle employoit pour tâcher de les surprendre.

4.^o Quand à sa familiarité & aux grâces de son badinage & même à son attachement, je n'ai rien avancé qui ne se soit soutenu jusqu'à sa fin prématurée. Seulement elle s'oubloit par fois dans la chaleur de ses agaceries, & comme par transports elle ferroit un peu trop les dents; mais la correction opéroit d'abord l'amendement. Il faut lorsqu'on la corrige, la gronder & la frapper postérieurement & jamais vers la tête, ce qui les irrite.

5.^o Elle n'avoit pas beaucoup grossi, & étoit probablement de la petite espèce; car lors de son accident, c'est-à-dire, ayant plus de deux mois, tout son corps glissoit encore dans le même collier.

On trouve dans l'Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan, les observations suivantes :

En Norwège, l'hermine fait sa demeure dans des monceaux de pierres. Cet animal pourroit bien être de l'espèce des belettes. Sa peau est blanche, à l'exception du cou qui est taché de noir. Celles de Norwège & de Lapponie, conservent leur blancheur mieux que celles de Moscovie, qui jaunissent plus facilement; & c'est par cette raison que les premières sont recherchées à Pétersbourg même. L'hermine prend des souris comme les chats, & emporte sa proie quand cela lui est possible. Elle aime particulièrement les œufs, & lorsque la mer est calme, elle passe à la nage dans les îles voisines des côtes de Norwège, où elle trouve une grande quantité d'oiseaux de mer. On prétend qu'une hermine venant à faire des petits sur une île, les ramène au continent sur un morceau de bois qu'elle dirige avec son museau. Quelque petit que soit cet animal, il fait périr les plus grands, tels que l'élan & l'ours; il saute dans l'une de leurs oreilles pendant qu'ils dorment, & s'y accroche si fortement avec ses dents, qu'ils ne peuvent s'en débarrasser. Il surprend de la même manière les aigles & les coqs de bruyère, sur lesquels

lesquels il s'attache, & ne les quitte pas même lorsqu'ils s'envolent, que la perte de leur sang ne les fasse tomber (b).

L E G R I S O N.

VOICI (pl. *XXV*) une espèce voisine de celle de la belette & de l'hermine, & que nous ne connoissons pas. C'est encore M. Allamand qui en a donné le premier la description & la figure sous le nom de *Grifon*, dans le quinzisième volume de l'édition de Hollande de mon Ouvrage, & je ne puis mieux faire que de rapporter ici cette description en entier :

J'ai reçu, dit-il, de Surinam, le petit animal qui est représenté dans la *planche VII* (c); & dans la liste de ce que contenoit la caisse où il étoit renfermé, il étoit nommé *Belette grise*, d'où j'ai tiré le nom de *Grifon*, parce que j'ignore celui qu'on lui donne dans le pays où il se trouve, & qu'il indique assez bien sa couleur. Toute la partie supérieure de son corps est couverte de poils d'un brun-foncé, & dont la pointe est blanche; ce qui forme un gris où le brun domine; mais le dessus de la tête & du cou est d'un gris plus clair, parce que là les poils sont fort courts, & que ce qu'ils ont de blanc égale en longueur la partie brune. Le museau, tout le dessous du corps & les jambes, sont d'un noir qui contraste singulièrement avec cette couleur grise, dont il est séparé de la tête par une raie blanche qui prend son origine à une épaule, & passe par-dessous les oreilles, au-dessus des yeux & du nez, & s'étend jusqu'à l'autre épaule.

La tête de cet animal est fort grosse à proportion de son corps; ses oreilles qui forment presque un demi-cercle, sont plus larges que hautes; ses yeux sont grands: sa gueule est armée de dents

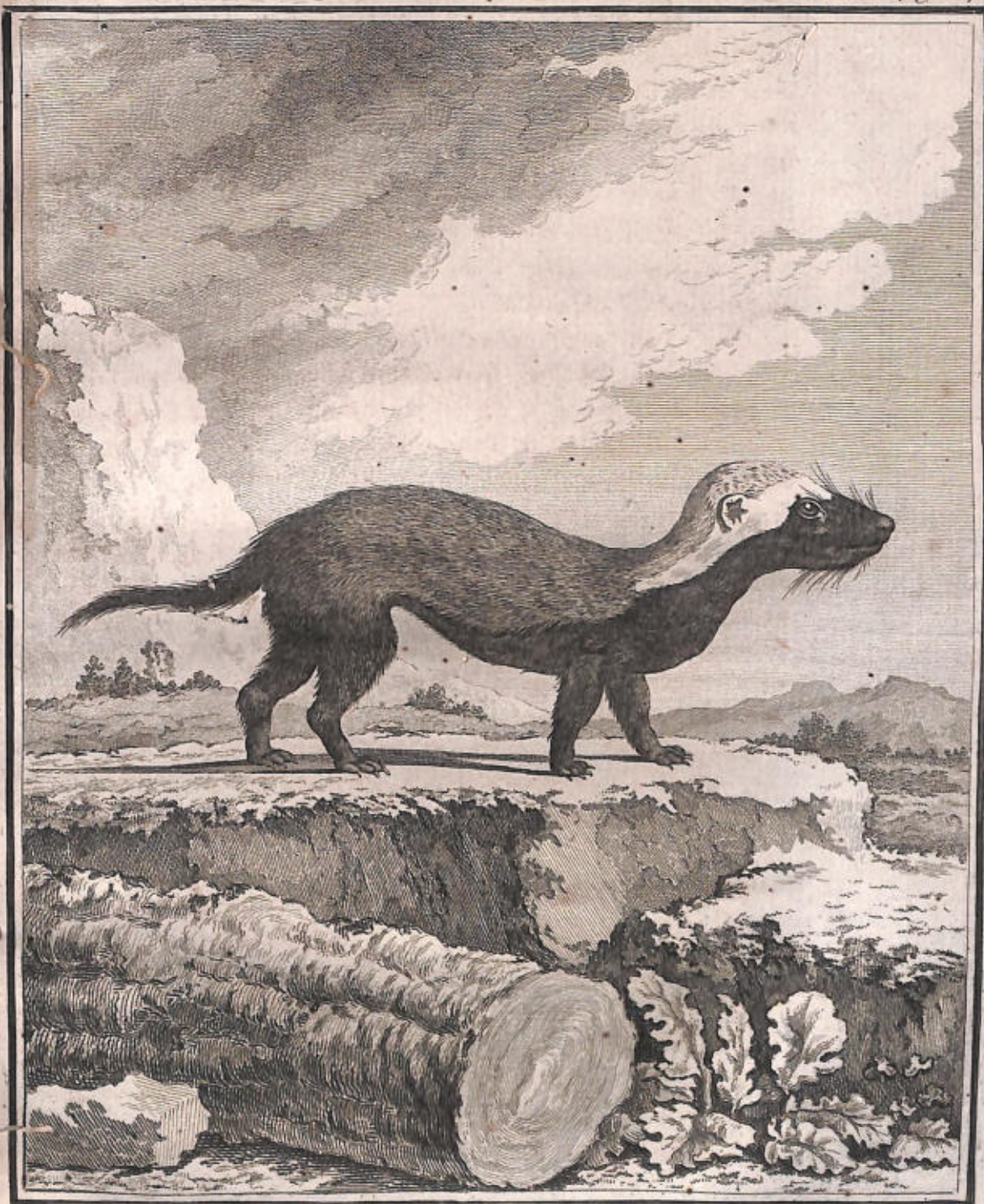
(b) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan, *Journal étranger*, Juin 1756.

(c) Édition de Hollande, tome *XV*.

machelières & de dents canines fortes & pointues. Il y a six dents incisives dans chaque mâchoire, mais il n'y a que celles des extrémités des deux rangées qui soient visibles; les quatre intermédiaires sortent à peine de leurs alvéoles. Les pieds, tant ceux de devant que de derrière, sont partagés en cinq doigts, armés de forts ongles jaunâtres; la queue, qui est assez longue, se termine en pointe.

La belette est celui de tous les animaux de notre continent auquel celui-ci a le plus de rapport; ainsi je ne suis pas surpris qu'il m'ait été envoyé de Surinam sous le nom de belette grise. Cependant ce n'est pas une belette, quoiqu'il lui ressemble par le nombre & la forme de ses dents; il n'a pas le corps aussi allongé, & ses pieds sont beaucoup plus hauts. Je ne connois aucun Auteur ni Voyageur qui en ait parlé, & l'individu qui m'a été envoyé, est le seul que j'aie vu. Je l'ai montré à diverses personnes qui avoient séjourné long-temps à Surinam, mais il leur étoit inconnu; ainsi il doit être rare dans les lieux où il est originaire, ou il faut qu'il habite dans des endroits peu fréquentés. Celui qui me l'a envoyé, ne m'a marqué aucune particularité propre à éclaircir son histoire naturelle; c'est pourquoi je n'ai pu faire autre chose que de décrire sa figure. Voici ses dimensions:

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	"	7.	"
Hauteur du train de devant.....	"	2.	6.
Hauteur du train de derrière.....	"	3.	4.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.....	"	2.	2.
Circonférence du bout du museau.....	"	1.	11.
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux.	"	3.	9.
Contour de l'ouverture de la bouche.....	"	1.	7.
Distance entre les deux naseaux.....	"	"	3.
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.....	"	"	8.



De Sav. del.

L. G. Scul.

LE GRISON.

	pieds.	pouces.	lignes.
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille.....	"	"	6.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	"	"	3.
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein..	"	"	10.
La même distance mesurée en ligne droite.....	"	"	8.
Circonférence de la tête prise entre les yeux & les oreilles.....	"	4.	5.
Longueur des oreilles.....	"	"	5.
Largeur de la base mesurée sur la courbure ex- térieure.....	"	"	9.
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas en droite ligne.....	"	1.	6.
Circonférence du cou.....	"	2.	11.
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.....	"	4.	3.
Circonférence prise à l'endroit le plus gros.....	"	5.	5.
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	"	5.	"
Longueur du tronçon de la queue.....	"	1.	10.

D U S U R I K A T E.

NOUS avons dit *tome X, page 73*, que le Surikate ne faisoit aucun mal aux enfans, qu'il ne mordoit que quelques personnes adultes, & entre autres le maître de la maison qu'il avoit pris en aversion. J'ai appris depuis, qu'en effet il ne mordoit ni la femme ni les enfans de cette maison, mais qu'il a mordu nombre d'autres personnes des deux sexes. M. de Sève a observé que c'étoit par l'odorat qu'il étoit induit à mordre; lorsque quelqu'un le prenoit, le cartilage du bout du nez se plioit pendant qu'il flairoit, & suivant l'odeur qu'il

recevoit de la personne, il mordoit ou ne mordoit pas. Cela s'est trouvé constamment sur un assez grand nombre de gens qui ont risqué l'épreuve, & ce qu'il y a de singulier, c'est que quand il avoit mordu une fois quelqu'un il le mordoit toujours; en sorte qu'on ne pouvoit pas dire que ce fût par humeur ou par caprice. Il y avoit des gens qui lui déplaisoient si fort, qu'il cherchoit à s'échapper pour les mordre, & quand il ne pouvoit pas attraper les jambes il se jetoit sur les souliers & sur les jupons qu'il déchiroit, il employoit même quelquefois la ruse pour approcher les personnes qu'il vouloit mordre.

M. Vosmaër, dans une note, *page 7*, de sa description d'un écureuil volant, fait une remarque qui m'a paru juste & dont je dois témoigner ici ma reconnaissance.

M. de Buffon (dit M. Vosmaër) a vraisemblablement été trompé sur le nom de surikate & sur le lieu de l'origine de cet animal, qui a été envoyé l'été dernier par M. Tulbagh à S. A. S. M.^{sr} le Prince d'Orange. Il n'appartient point à l'Amérique, mais bien à l'Afrique. Ce petit animal, dont on m'avoit adressé deux de sexe différent, mais dont la femelle est morte pendant le voyage, n'a pas été connu de Kolbe, qui du moins n'en fait aucune mention, & il paroît qu'il ne se trouve que fort avant dans les terres, ce qu'on peut inférer de la lettre de M. le Gouverneur, que je reçus en même temps, & où il est dit : *J'ai encore remis, audit Capitaine, deux petits animaux vivans, mâle & femelle, auxquels nous ne pouvons cependant donner de nom, ni les rapporter à aucune autre espèce, attendu qu'on me les a envoyés pour la première fois, & de bien loin, des déserts & montagnes de pierres de cette vaste contrée. Ils sont fort doux, gentils & mangent de la viande fraîche, cuite ou crue, des œufs crus & des fourmis quand ils*

peuvent en attraper. Je souhaite que ces petits animaux arrivent en vie, puisque je ne crois pas qu'on en ait encore vu en Europe de pareils.

Ce témoignage de M. Tulbagh est positif, & ce que dit auparavant M. Vosmaër est juste; j'y souscris avec plaisir, car quoique j'aie eu cet animal vivant pendant longtemps, & que je l'aie décrit & fait représenter *vol. XIII, page 72 & planche VIII*, je n'étois assuré ni de son nom, ni de son climat originaire que par le rapport d'un marchand d'animaux, qui me dit l'avoir acheté en Hollande sous le nom de Surikate, & qu'il venoit de Surinam. Ainsi nous dirons maintenant qu'il ne se trouve point à Surinam, ni dans les autres provinces de l'Amérique méridionale, mais en Afrique dans les terres montagneuses, au-dessus du cap de Bonne-esérance. Et à l'égard du nom, il ne fait rien à la chose, & nous changerons volontiers celui de surikate lorsque nous serons mieux informés.

DE LA MANGOUSTE.

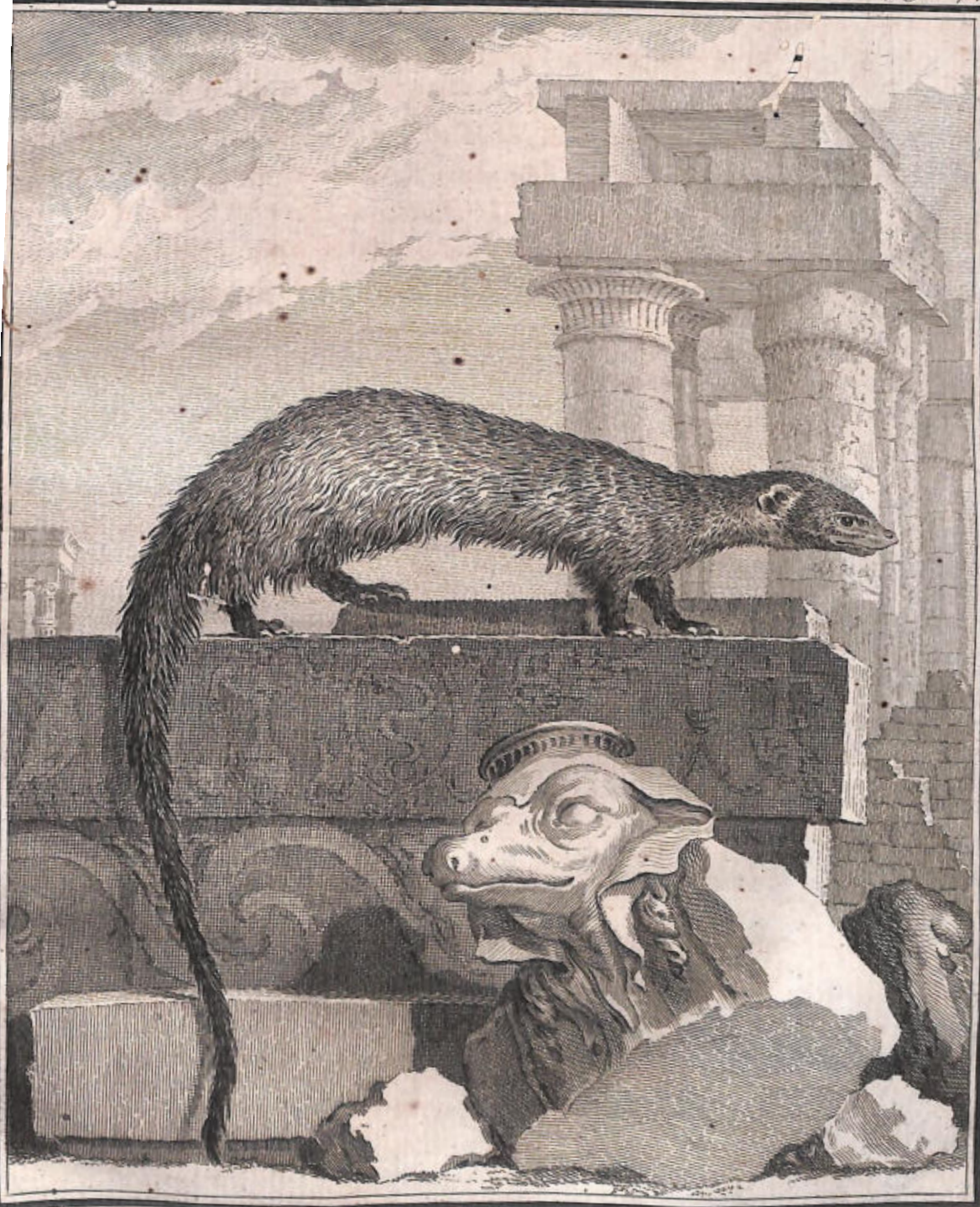
Nous donnons ici (*planche xxvi*) la figure d'une grande Mangouste, qui nous paroît former une variété dans l'espèce des mangoustes; elle a le museau plus gros & un peu moins long; le poil plus hérissé & plus long, les ongles aussi plus longs; la queue plus hérissée & aussi plus longue à proportion du corps.

DU VANSIRE.

Le Vansire est, comme nous l'avons dit, un animal

de Madagascar & de l'intérieur de l'Afrique, qui ressemble beaucoup au furet, à l'exception du nombre & de la forme des dents, & de la longueur de la queue qui est beaucoup plus grande dans le vanfire que dans notre furet. Nous donnons ici (*planche XXVII*) la figure d'un animal qui nous a été envoyé de la partie orientale de l'Afrique, sous le nom de *Neipse*; par sa forme aussi-bien que par cette dénomination, j'ai reconnu que c'étoit une espèce de furet, car *nems* ou *nims* est le nom du furet en langue Arabe; & ces furets d'Arabie, ou ces *nems* ressemblent beaucoup plus au vanfire qu'à nos furets d'Europe. Voici la description qu'en a faite M. de Sève.

Le *Nems* est un vrai furet, à le considérer dans le détail de sa forme & de sa souplesse: quand il marche, il s'allonge & paroît bas de jambe. Il a beaucoup de conformité avec nos furets. Celui-ci étoit mâle & avoit treize pouces dix lignes de longueur du museau à l'anus, le tronçon de la queue un pied; la hauteur du train de devant est de cinq pouces six lignes, celle du train de derrière six pouces six lignes; l'oreille est sans poil & de la même forme que celle du furet commun. Son œil est vif & l'iris d'un fauve-foncé. Son museau, qui est très-fin, ne m'a pas paru avoir de moustaches; tout le corps est couvert d'un poil long, jaspé d'un brun-foncé, mêlé d'un blanc-sale qui a dix lignes de longueur, ce qui fait que par ses rayures il ressemble au lapin *riche*. Le ventre est couvert d'un poil fauve-clair sans mélange. Le fond du poil de la tête, autour de l'œil, est d'une couleur jaunâtre-claire, & sur le nez, les joues, les autres parties de la face où le poil est court, un ton fauve plus ou moins brun par endroits, règne par-tout sans mélange, se continue & se perd en diminuant dans les parties de la tête au-dessus des yeux. Ses jambes sont couvertes d'un poil ras fauve-foncé;



de Seve del.

Gutenberg scul.

LA GRANDE MANGOUSTE.



de Sme del

LE NEMS.

C. Haysford

les pattes ont quatre doigts & un petit doigt par-derrière. Les ongles sont petits & noirs, la queue qui est au moins du double plus longue que celle de nos furets, est très-grosse au commencement du tronçon, & très-menue au bout qui finit en pointe. De grands poils jaspés comme sur le corps, couvrent cette queue. Cet animal ne boit point à ce qu'a dit avoir observé le garçon qui en a soin.

A D D I T I O N

Aux articles de la Marmotte, volume VIII, page 219; du Castor, page 282; des Souris & Rats, volume VII; du Rat de blé ou Hamster, volume XIII, page 117; du Soulik, volume XV, page 144; & de la Taupe, volume VIII, page 81.

D E L A M A R M O T T E.

Nous donnons ici la figure (*planche XXVIII*) de l'animal que nous avons indiqué sous le nom de *Monax, Marmotte de Canada*. Le dessin nous en a été envoyé par M. Colinson, mais sans aucune description. Cette espèce de marmotte me paroît différer des autres marmottes en ce qu'elle n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que la marmotte des Alpes & le bobak ou marmotte de Pologne en ont cinq, comme aux pieds de derrière. Il y a aussi quelque différence dans la forme de la tête qui est beaucoup moins couverte de poil. La queue est plus longue & moins fournie dans le monax que dans notre marmotte, en sorte qu'on doit regarder cet

animal du Canada, comme une espèce voisine, plutôt que comme une simple variété de la marmotte des Alpes. Je présume qu'on peut rapporter à cette espèce, l'animal dont parle le baron de la Hontan (a), & qu'il nomme siffleur; il dit, qu'il se trouve dans les pays septentrionaux du Canada, qu'il approche du lièvre pour la grosseur, mais qu'il est plus court de corps; que la peau en est fort estimée, & qu'on ne recherche cet animal que pour cela, parce que la chair n'en est pas bonne à manger; il ajoute que les Canadiens appellent ces animaux siffleurs, parce qu'ils siffent en effet à l'entrée de leurs tanières lorsque le temps est beau. Il dit avoir entendu lui-même ce sifflet à diverses reprises. On fait que nos marmottes des Alpes siffent de même & d'un ton très-aigu.

MARMOTTE DE KAMTSCHATKA.

LES voyageurs Russes, ont trouvé dans les terres du Kamtschatka, un animal qu'ils ont appelé *Marmotte*, mais dont ils ne donnent qu'une très-légère indication; ils disent seulement que sa peau ressemble de loin, par ses bigarures, au plumage varié d'un bel oiseau; que cet animal se sert, comme l'écureuil, de ses pattes de devant pour manger, & qu'il se nourrit de racines, de baies & de noix de cèdre (b). Je dois observer que cette expression *noix de cèdre*, présente une fausse idée, car le vrai cèdre

(a) Voyage du baron de la Hontan, tome I, page 95.

(b) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 253.

porte des cônes, & les autres arbres qu'on a désignés par le même nom de *cèdre*, portent des baies.

DE LA MARMOTTE
DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

C'EST encore à M. Allamand, savant naturaliste & Professeur à Leyde, que nous devons la première connoissance de cet animal; M. Pallas l'a indiqué sous le nom de *Cavia Capensis*, & ensuite M. Vosmaër sous la dénomination de *Marmotte bâtarde d'Afrique*; tous deux en donnent la même figure tirée sur la même planche, dont M. Allamand nous avoit envoyé une gravure. Il marquoit à ce sujet à M. Daubenton:

Je vous envoie la figure d'une espèce de cabiai (je ne fais par quel autre nom le désigner) que j'ai reçue du cap de Bonne-espérance. Il n'est pas tout-à-fait aussi-bien représenté que je le desirerois, mais comme j'ai cet animal empaillé dans mon cabinet, je vous l'enverrai par la première occasion si vous souhaitez de le voir.

Nous n'avons pas profité de cette offre très-obligeante de M. Allamand, parce que nous avons été informés peu de temps après qu'il étoit arrivé en Hollande un ou deux de ces animaux vivans, & que nous espérons que quelque Naturaliste en feroit une bonne description. En effet, M.^{rs} Pallas & Vosmaër, ont tous deux décrit cet animal, & je vais donner ici l'extrait de leurs observations.

Cet animal, dit M. Vosmaër, est connu au cap de Bonne-espérance sous le nom de *Blaireau des rochers*; vraisemblablement parce qu'il fait son séjour entre les rochers & dans la terre, comme le blaireau auquel néanmoins il ne ressemble point. Il ressemble plus

pourroit compter une cinquième plus petite que les autres. . . . Cet animal a les jambes de devant fort courtes & cachées à moitié sous la peau du corps. Les pieds sont nus & ne présentent qu'une peau noire. Ceux de devant ont quatre doigts, dont trois très-apparens & celui du milieu le plus long, le quatrième qui est au côté extérieur, est beaucoup plus court que les autres & comme adhérent au troisième; le bout de ces doigts est armé d'onglets courts & ronds, attachés à la peau, de la même façon que nos ongles. Les pieds de derrière ont trois doigts dont il n'y a que celui du milieu qui ait un ongle courbe, le doigt extérieur est un peu plus court que les autres. L'animal saute sur ses pieds de derrière comme le lapin. . . . Il n'y a pas le moindre indice de queue; l'anus se montre fort long, & le prépuce en bourlet rond découvre un peu la verge. La couleur du poil est le gris ou le brun-fauve, comme le poil des lièvres ou des lapins de garenne. Il est plus foncé sur la tête & sur le dos, & il est blanchâtre sur la poitrine & le ventre. Il y a aussi une bande blanchâtre sur le cou tout près des épaules; cette bande ne fait point un collier, mais se termine à la hauteur des jambes de devant, & en général le poil est doux & laineux.

Nous ne donnerons pas ici la description des parties intérieures de cet animal, on la trouvera dans l'Ouvrage de M. Pallas, qui a pour titre, *Spicilegia zoologica*. Cet habile Naturaliste l'a faite avec beaucoup de soin, & il faudroit la copier en entier pour ne rien perdre de ses observations.

D U C A S T O R.

Nous avons dit que le Castor étoit un animal commun aux deux continens; il se trouve en effet tout aussi fréquemment en Sibérie qu'au Canada; on peut les apprivoiser aisément, & même leur apprendre à pêcher



de J. de L.

LA MARMOTTE DU CAP.

H. Gullenberg. sc.



De Saxe del.

LE MONAX.

Mss. Th. Rousselot Sulp.

du poisson & le rapporter à la maison ; M. Kalm assure ce fait.

J'ai vu, dit-il, en Amérique des castors tellement apprivoisés, qu'on les envoyoit à la pêche, & qu'ils rapportoient leurs prises à leur maître. J'y ai vu aussi quelques loutres qui étoient si fort accoutumées avec les chiens & avec leurs maîtres qu'elles les suivoient, les accompagnoient dans le bateau, sautoient dans l'eau & le moment d'après revenoient avec un poisson (e).

Nous vîmes, dit M. Gmelin, dans une petite ville de Sibérie, un castor qu'on élevoit dans la chambre, & qu'on manioit comme on vouloit ; on m'assura que cet animal faisoit quelquefois des voyages à une distance très-considérable, & qu'il enlevait aux autres castors leurs femelles qu'il ramenoit à la maison, & qu'après le temps de la chaleur passée, elles s'en retournoient seules & sans qu'il les conduisît (d).

DES SOURIS ET DES RATS.

Nous donnons ici (*planche XXX*) la figure de la Souris commune, parce qu'elle n'a pas été bien rendue dans la *planche XXXIX*, volume VII.

Nous avons dit à l'article de la souris, que les souris blanches aux yeux rouges n'étoient qu'une variété, une sorte de dégénération dans l'espèce de la souris ; cette variété se trouve non-seulement dans nos climats tempérés, mais dans les contrées méridionales & septentrionales des deux continens.

Les souris blanches aux yeux rouges, dit Pontoppidan, ont été trouvées dans la petite ville de Molle ou *Roms-dallem*, mais on

(e) Voyage de Kalm, tome II, page 350.

(d) Voyage de Kamtschatka, page 73.

ne fait si elles y sont indigènes ou si elles y ont été apportées des Indes orientales.

Cette dernière présomption ne paroît fondée sur rien, & il y a plus de raison de croire que les souris blanches se trouvent quelquefois en Norwège, comme elles se trouvent quelquefois par-tout ailleurs dans notre continent; & les souris en général se sont même actuellement si fort multipliées dans l'autre, qu'elles sont aussi communes en Amérique qu'en Europe, sur-tout dans les Colonies les plus habitées : le même Auteur ajoute,

que les rats de bois & les rats d'eau, ne peuvent vivre dans les terres les plus septentrionales de la Norwège, & qu'il y a plusieurs districts, comme celui de *Hardenver*, dans le diocèse de *Berguen*, & d'autres dans le diocèse d'*Aggerhum* où l'on ne voit point de rats, quoiqu'il y en ait sur le bord méridional de la rivière de *Vormen*, & que lorsqu'ils sont transportés de l'autre côté, c'est-à-dire, à la partie boréale de cette rivière, ils y périssent en peu de temps; différence qu'on ne peut attribuer qu'à des exhalaisons du sol contraires à ces animaux.

Ces faits peuvent être vrais, mais nous avons souvent reconnu que Pontoppidan n'est pas un Auteur qui mérite foi entière.

Dans les observations que M. le vicomte de Querhoënt a eu la bonté de me communiquer, il dit; que les rats transportés d'Europe à l'Isle-de-France par les vaisseaux, s'y étoient multipliés au point qu'on prétend qu'ils firent quitter l'île aux Hollandois : les François en ont diminué le nombre, quoiqu'il y en ait encore une très-grande quantité. Depuis quelque temps, ajoute M.



de Querhoënt, un rat de l'Inde commence à s'y établir, il a une odeur de musc des plus fortes, qui se répand aux environs des lieux qu'il habite, & l'on croit que lorsqu'il passe dans un endroit où il y a du vin il le fait aigrir (e). Il me paroît que ce rat d'Inde qui répand une odeur de musc, pourroit être le même rat que les Portugais ont appelé *Chéroso* ou rat odoriférant. La Boullaye-le-Gouz, en a parlé;

il est, dit-il, extrêmement petit, il est à peu-près de la figure d'un furet, sa morsure est venimeuse, quand il entre dans une chambre on le sent incontinent, & on l'entend crier *kric, kric, kric* (f). Ce même rat se trouve aussi à Maduré, où on le nomme *Rat de senteur*; les voyageurs Hollandois en ont fait mention; ils disent, qu'il a le poil aussi fin que la taupe, mais seulement un peu moins noir (g).

DU HAMSTER ou RAT DE BLÉ.

ON trouve dans la Gazette de Littérature du 13 septembre 1774, un extrait des observations faites sur le hamster, & tirées d'un Ouvrage allemand, de M. Sulzer, que j'ai cru devoir donner ici.

Le rat de blé, en Allemand *Hamster*, ne pouvoit être mieux décrit ni plus commodément qu'à Gotha, où dans une seule année on en a livré onze mille cinq cents soixante-quatorze peaux à

(e) Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt, à M. de Buffon.

(f) Voyage de la Boullaye-le-Gouz, page 256.

(g) Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales, tome VII, page 275.

l'hôtel-de-ville; dans une autre cinquante-quatre mille quatre cents vingt-neuf, & une troisième fois quatre-vingts mille cent trente-neuf. Cet animal habite en général les pays tempérés; quand il est irrité le cœur lui bat jusqu'à cent quatre-vingts fois par minute; le poids du cerveau est à celui de tout le corps, comme 1 est à 193.

Ces rats se font des magasins, où ils placent jusqu'à douze livres de grains. En hiver la femelle s'enfonce fort avant dans la terre. Cet animal est courageux, il se défend contre les chiens, contre les chats, contre les hommes: il est naturellement querelleur, ne s'accorde pas avec son espèce, & tue quelquefois dans sa furie sa propre famille. Il dévore ses semblables lorsqu'ils sont plus foibles, aussi-bien que les souris & les oiseaux, & il vit avec cela de toutes sortes d'herbes, de fruits & de grains. Il boit peu, la femelle fort plus tard que le mâle de sa retraite d'hiver; elle porte quatre semaines & fait jusqu'à six petits. Il ne faut que quelques mois pour que les petites femelles deviennent fécondes. L'espèce de rat qu'on nomme *Ilitis* (*h*), tue le hamster.

Quand l'animal est dans son engourdissement, on n'y observe ni respiration, ni aucune sorte de sentiment. Le cœur bat néanmoins environ quinze fois par minute, comme on s'en aperçoit en ouvrant la poitrine; le sang demeure fluide, les intestins immobiles ne sont pas irritables; le coup électrique même ne réveille pas l'animal, tout est froid en lui: au grand air il ne s'engourdit jamais. M. Sulzer rapporte par quels degrés il passe pour sortir de son engourdissement.

Cet animal n'a guère d'autre utilité que celle de détruire les souris; mais il fait bien plus de mal qu'elles (*i*).

Nous eussions désiré que M. Sulzer eût indiqué

(*h*) L'*Ilitis* désigne le Putois & non pas un Rat, comme le dit ici l'Auteur.

(*i*) Observations sur le Rat de blé, par M. Sulzer. *Gazette de Littérature*, 13 Septembre 1774.

précisément le degré de froid ou de manque d'air auquel ces animaux s'engourdissent, car nous répétons ici affirmativement ce que nous avons dit *volume XIII, page 125*, que dans une chambre sans feu où il geloit assez fort pour y glacer l'eau, un hamster qui y étoit dans une cage, ne s'engourdit pas pendant l'hiver 1763. On va voir la pleine confirmation de ce fait dans les additions que M. Allamand a fait imprimer à la suite de mon Ouvrage, & que je viens de recevoir.

ADDITION de l'Éditeur Hollandois.

LE HAMSTER*.

LE Hamster est un quadrupède du genre des souris, qui passe l'hiver à dormir, comme les marmottes. Il a les jambes basses, le cou court, la tête un peu grosse, la bouche garnie de moustaches des deux côtés, les oreilles grandes & presque sans poil, la queue courte & à demi-nue, les yeux ronds & sortant de la tête, le poil mêlé de roux, de jaune, de blanc & de noir; tout cela ne lui donne pas la figure fort revenante. Ses mœurs ne le rendent pas plus recommandable. Il n'aime que son propre individu, & n'a pas une seule qualité sociable. Il attaque & dévore tous les autres animaux dont il peut se rendre maître, sans excepter ceux de sa propre race. L'instinct même qui le porte vers l'autre sexe, ne dure que quelques jours, au bout desquels sa femelle n'éprouveroit pas un meilleur sort, si elle ne prenoit pas la précaution d'éviter la rencontre de son ingrat, ou de le prévenir & de le tuer la première. A ces qualités odieuses, la Nature a néanmoins su en allier d'autres, qui, sans rendre cet animal plus aimable, lui font mériter une place

* Cet article est d'un Auteur anonyme, & se trouve *tom. XIII, page 69* de l'Histoire Naturelle, édition de Hollande.

distinguée dans l'Histoire Naturelle des animaux. Il est du petit nombre de ceux qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement, & le seul en Europe qui soit pourvu de bajoues. Son adresse à se pratiquer une demeure sous terre, & l'industrie avec laquelle il fait ses provisions d'hiver, ne méritent pas moins l'attention des curieux.

Le hamster n'habite pas indifféremment dans toutes sortes de climats ou de terrains. On ne le trouve ni dans les pays trop chauds, ni dans les pays trop froids. Comme il vit de grains & qu'il demeure sous terre, une terre pierreuse, sablonneuse, argilleuse lui convient aussi peu que les prés, les forêts & les endroits bourbeux. Il lui faut un terroir aisé à creuser, qui néanmoins soit assez ferme pour ne point s'écrouler. Il choisit encore des contrées fertiles en toutes sortes de graines, pour n'être pas obligé de chercher sa nourriture au loin, étant peu propre à faire de longues courses. Les terres de Turinge, réunissant toutes ces qualités, les hamsters s'y trouvent en plus grand nombre que par-tout ailleurs.

Le terrier que le hamster se creuse, à trois ou quatre pieds sous terre, consiste pour l'ordinaire en plus ou moins de chambres, selon l'âge de l'animal qui l'habite. La principale est tapissée de paille, & sert de logement, les autres sont destinées pour y conserver les provisions, qu'il ramasse en grande quantité dans le temps des moissons. Chaque terrier a deux trous ou ouvertures, dont celle par laquelle l'animal est arrivé sous terre, descend obliquement. L'autre qui a été pratiquée du dedans en dehors, est perpendiculaire & sert pour entrer & sortir.

Les terriers des femelles, qui ne demeurent jamais avec les mâles, diffèrent des autres en plusieurs points. Dans ceux où elles mettent bas, on voit rarement plus qu'une chambre de provision, parce que le peu de temps que les petits demeurent avec la mère, n'exige pas qu'elle amasse beaucoup de nourriture; mais au lieu d'un seul trou perpendiculaire, il y en a jusqu'à sept ou huit qui servent à donner une entrée & une sortie libre aux petits. Quelquefois la mère ayant chassé ses petits, reste dans ce terrier; mais pour

l'ordinaire elle s'en pratique un autre, qu'elle remplit d'autant de provisions que la saison lui permet d'en ramasser.

Les hamsters s'accouplent la première fois vers la fin du mois d'avril, où les mâles se rendent dans les terriers des femelles, avec lesquelles ils ne restent cependant que peu de jours. S'il arrive que deux mâles, cherchant femelle, se rencontrent dans le même trou, il s'élève un combat furieux entre eux, qui pour l'ordinaire finit par la mort du plus foible. Le vainqueur s'empare de la femelle, & l'un & l'autre qui dans tout autre temps se persécutent & s'entretuent, déposent leur férocité naturelle pendant le peu de jours que durent leurs amours. Ils se défendent même réciproquement contre les agresseurs. Quand on ouvre un terrier dans ce temps-là, & que la femelle s'aperçoit qu'on veut lui enlever son mari, elle s'élance sur le ravisseur, & lui fait souvent sentir la fureur de sa vengeance par des morsures profondes & douloureuses.

Les femelles mettent bas deux ou trois fois par an. Leur portée n'est jamais au-dessous de six, & le plus souvent de seize à dix-huit petits. Le cri de ces animaux est fort prompt. A l'âge de quinze jours ils essayent déjà à creuser la terre : peu après la mère les oblige de sortir du terrier, de sorte qu'à l'âge d'environ trois semaines ils sont abandonnés à leur propre conduite. Cette mère montre en général fort peu de tendresse maternelle pour ses petits ; elle qui dans le temps de ses amours, défend si courageusement son mari, ne connoît que la fuite quand sa famille est menacée d'un danger, son unique soin est de pourvoir à sa propre conservation. Dans cette vue, dès qu'elle se sent poursuivie, elle s'enfonce en creusant plus avant dans la terre, ce qu'elle exécute avec une célérité surprenante. Les petits ont beau la suivre, elle est sourde à leurs cris, & elle bouche même la retraite qu'elle s'est pratiquée.

Le hamster se nourrit de toutes sortes d'herbes, de racines & de grains, que les différentes saisons lui fournissent. Il s'accommode même très-volontiers de la chair des autres animaux dont il devient le maître. Comme il n'est pas fait pour les longues courses, il fait

le premier fonds de son magasin par ce que lui présentent les champs voisins de son établissement, ce qui est la raison pourquoi l'on voit souvent quelques-unes de ses chambres remplies d'une seule sorte de grains. Quand les champs sont moissonnés, il va chercher plus loin ses provisions, & prend ce qu'il trouve dans son chemin pour le porter dans son habitation & l'y déposer sans distinction. Pour lui faciliter le transport de sa nourriture, la Nature l'a pourvu de bajoues de chaque côté de l'intérieur de la bouche. Ce sont deux poches membraneuses, lisses & luisantes en dehors, & parsemées d'un grand nombre de glandes en dedans, qui distillent sans cesse une certaine humidité, pour les tenir souples & les rendre capables de résister aux accidens, que des grains souvent roides & pointus pourroient causer. Chacune de ses bajoues peut contenir une once & demie de grains, que cet animal de retour dans sa demeure, vide moyennant ses deux pieds de devant, qu'il presse extérieurement contre ses joues, pour en faire sortir les grains. Quand on rencontre un hamster, ses poches remplies de provisions, on peut le prendre avec la main, sans risquer d'être mordu, parce que dans cet état il n'a pas le mouvement des mâchoires libre. Mais pour peu qu'on lui laisse du temps, il vide promptement ses poches & se met en défense. La quantité de provisions qu'on trouve dans les terriers, varie suivant l'âge & le sexe de l'animal qui les habite. Les vieux hamsters amassent jusqu'à cent livres de grains, mais les jeunes & les femelles se contentent de beaucoup moins. Les uns & les autres s'en servent, non pour s'en nourrir pendant l'hiver, temps qu'ils passent à dormir & sans manger, mais pour avoir de quoi vivre après leur réveil au printemps, & pendant l'espace de temps qui précède leur engourdissement.

A l'approche de l'hiver, les hamsters se retirent dans leurs habitations souterraines, dont ils bouchent l'entrée avec soin. Ils y restent tranquilles & vivent de leurs provisions, jusqu'à ce que le froid étant devenu plus sensible, ils tombent dans un état d'engourdissement semblable au sommeil le plus profond. Quand après ce temps-là

on ouvre un terrier, qu'on reconnoît par un monceau de terre qui se trouve auprès du conduit oblique, dont nous avons parlé, on y voit le hamster mollement couché sur un lit de paille menue & très douce. Il a la tête retirée sous le ventre, entre les deux jambes de devant : celles de derrière sont appuyées contre le museau. Les yeux sont fermés, & quand on veut écarter les paupières elles se referment dans l'instant. Les membres sont roides comme ceux d'un animal mort, & tout le corps est froid au toucher, comme la glace. On ne remarque pas la moindre respiration ni autre signe de vie. Ce n'est qu'en le disséquant dans cet état d'engourdissement, qu'on voit le cœur se contracter & se dilater; mais ce mouvement est si lent, qu'on peut compter à peine quinze pulsations dans une minute, au lieu qu'il y en a au moins cent cinquante dans le même espace de temps, lorsque l'animal est éveillé; la graisse est comme figée: les intestins n'ont pas plus de chaleur que l'extérieur du corps, & sont insensibles à l'action de l'esprit-de-vin & même à l'huile de vitriol qu'on y verse, & ne marquent pas la moindre irritabilité. Quelque douloureuse que soit toute cette opération, l'animal ne paroît pas la sentir beaucoup: il ouvre quelquefois la bouche, comme pour respirer; mais son engourdissement est trop fort pour s'éveiller entièrement.

On a cru que la cause de cet engourdissement dépendoit uniquement d'un certain degré de froid en hiver. Cela peut être vrai à l'égard des loirs, des lérots, des chauve-souris; mais pour mettre le hamster dans cet état, l'expérience prouve, qu'il faut encore que l'air extérieur n'ait aucun accès à l'endroit où il s'est retiré. On peut s'en convaincre en enfermant un hamster dans une caisse remplie de terre & de paille, on aura beau l'exposer au froid le plus sensible de l'hiver & assez fort pour glacer l'eau, on ne parviendra jamais à le faire dormir; mais dès qu'on met cette caisse à quatre ou cinq pieds sous terre, qu'il faut avoir soin de bien battre, pour empêcher l'air extérieur d'y pénétrer, on le trouvera au bout de huit ou dix jours engourdi comme dans son terrier. Si l'on retire cette caisse de la terre, le hamster se réveillera au bout de quelques heures

& se rendormira de nouveau, quand on le remet sous terre. On peut répéter cette expérience avec le même succès, aussi long-temps que le froid durera, pourvu qu'on observe d'y mettre l'intervalle de temps nécessaire. Ce qui prouve encore, que l'absence de l'air extérieur est une des causes de l'engourdissement du hamster, c'est que retiré de son terrier au plus gros de l'hiver, il se réveille inmanquablement au bout de quelques heures, quand on l'expose à l'air. Qu'on fasse cette expérience de jour ou de nuit, cela est indifférent, de sorte que la lumière n'y a aucune part.

C'est un spectacle curieux de voir passer un hamster de l'engourdissement au réveil. D'abord il perd la roideur des membres; ensuite il respire profondément, mais par de longs intervalles: on remarque du mouvement dans les jambes; il ouvre la bouche, comme pour bâiller, & fait entendre des sons désagréables & semblables au ralement. Quand ce jeu a duré pendant quelque temps, il ouvre enfin les yeux & tâche de se mettre sur les pieds; mais tous ces mouvemens sont encore peu assurés & chancelans, comme ceux d'un homme ivre. Il réitère cependant ses essais, jusqu'à ce qu'il parvienne à se tenir sur ses jambes. Dans cette attitude il reste tranquille, comme pour se reconnoître & se reposer de ses fatigues; mais peu à peu il commence à marcher, à manger & à agir, comme il faisoit avant le temps de son sommeil. Ce passage de l'engourdissement au réveil demande plus ou moins de temps, selon la température de l'endroit où se trouve l'animal. Si on l'expose à un air sensiblement froid, il faut quelquefois plus de deux heures pour le faire éveiller, & dans un lieu plus tempéré cela se fait en moins d'une heure. Il est vraisemblable que dans les terriers cette catastrophe arrive imperceptiblement, & que l'animal ne sent aucune des incommodités qui accompagnent un réveil forcé & subit.

La vie du hamster est partagée entre les soins de satisfaire aux besoins naturels & la fureur de se battre. Il paroît n'avoir d'autres passions que celle de la colère, qui le porte à attaquer tout ce qui

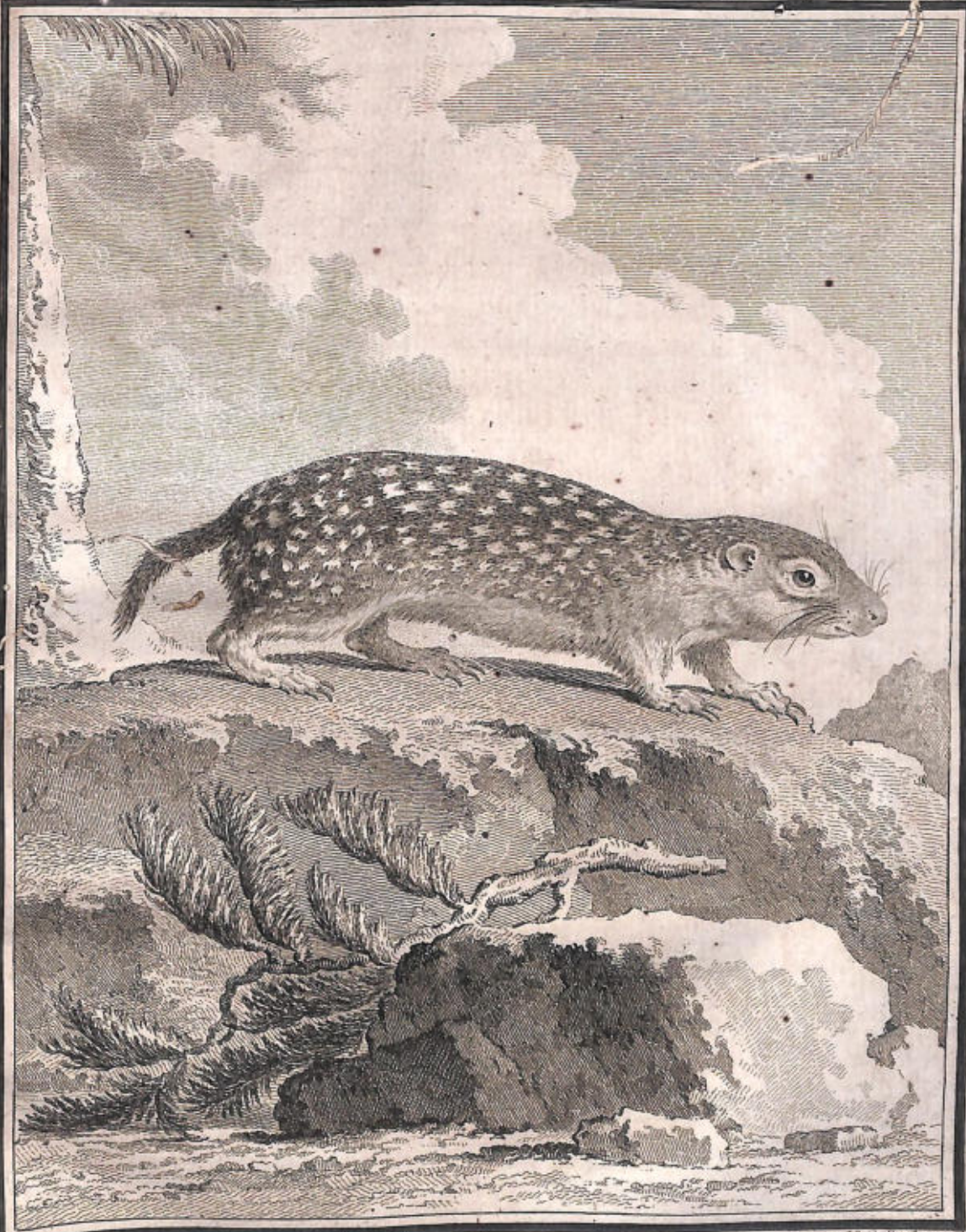
se trouve en son chemin, sans faire attention à la supériorité des forces de l'ennemi. Ignorant absolument l'art de sauver sa vie en se retirant du combat, il se laisse plutôt assommer de coups de bâton, que de céder. S'il trouve le moyen de saisir la main d'un homme, il faut le tuer pour se débarrasser de lui. La grandeur du cheval l'effraie aussi peu que l'adresse du chien; ce dernier aime à lui donner la chasse: quand le hamster l'aperçoit de loin, il commence par vider ses poches, si par hasard il les a remplies de grains; ensuite il les enfle si prodigieusement, que la tête & le cou surpassent beaucoup en grosseur le reste du corps; enfin il se redresse sur ses jambes de derrière & s'élance dans cette attitude sur l'ennemi; s'il l'attrappe, il ne le quitte qu'après l'avoir tué ou perdu la vie; mais le chien le prévient pour l'ordinaire, en cherchant de le prendre par derrière & de l'étrangler. Cette fureur de se battre fait que le hamster n'est en paix avec aucun des autres animaux. Il fait même la guerre à ceux de sa race, sans en excepter la femelle. Quand deux hamsters se rencontrent, ils ne manquent jamais de s'attaquer réciproquement, jusqu'à ce que le plus foible succombe sous les coups du plus fort qui le dévore. Le combat entre un mâle & une femelle dure pour l'ordinaire plus long-temps que celui de mâle à mâle. Ils commencent par se donner la chasse & se mordre; ensuite chacun se retire d'un autre côté, comme pour prendre haleine; peu après ils renouvellent le combat, & continuent à se fuir & à se battre jusqu'à ce que l'un ou l'autre succombe. Le vaincu sert toujours de repas au vainqueur.

D U S O U L I K.

NOUS donnons ici (*planche XXXI*) la figure de cet animal, qui manquoit dans nos volumes précédens; M. le Prince Galitzin a eu la bonté de demander, à la prière de M. de Buffon, huit Souliks, & de donner tous les ordres nécessaires pour les faire arriver vivans

jusqu'en France; il s'adressa pour cela à M. le Général Betzki qui les envoya à M. le marquis de Beauffet, alors Ambassadeur de France à la Cour de Pétersbourg. Ces huit petits animaux arrivèrent vivans à Pétersbourg après un long voyage depuis la Sibérie, mais ils ont péri dans la traversée depuis Pétersbourg en France, quoiqu'on eût eu les plus grandes attentions, tant pour leur nourriture que pour les autres soins nécessaires à leur conservation. On avoit recommandé de Sibérie, de ne leur donner à manger que du blé ou du chenevis, de les laisser à l'air autant qu'on pourroit, d'empêcher seulement que l'eau des grandes pluies ne les inondât dans leur caisse; de leur mettre dans cette même caisse une forte épaisseur de sable assez lié pour ne pouvoir s'ébouler, parce que dans leur état de nature ils font leurs trous dans les terres légères.

Ces animaux habitent ordinairement les déserts, se font des tanières sur les pentes des montagnes, pourvu que le fond de la terre soit noir. Leurs tanières ne sont pas égales en profondeur, elles sont de sept ou huit pieds de longueur, jamais droites, mais tortueuses, ayant deux, trois, quatre & cinq sorties; leur distance est aussi inégale, ayant depuis deux jusqu'à sept pieds de séparation. Ils pratiquent dans ces tanières différens endroits, où en temps d'été ils font leurs provisions pour l'hiver. Dans les terres labourées ils ramassent, pendant le temps de la moisson, les épis de froment, de même que la graine des pois, du lin & du chanvre qu'ils mettent séparément l'un de l'autre dans les endroits préparés



de Sav. del.

H. Gullenberg. sc.

LE SOULIK.

préparés exprès & d'avance à l'intérieur de leurs tanières. Dans les endroits incultes, ils ramassent des graines de différentes herbes. En été ils se nourrissent de grains, d'herbes, de racines & de jeunes souris; pour peu qu'elles soient grosses, le foulik ne peut en faire sa proie. Indépendamment des magasins où ces animaux gardent leurs provisions d'hiver, ils se pratiquent encore dans leurs tanières des endroits pour reposer, & qui en sont distans de quelques pieds; ils rejettent leurs ordures hors de leurs retraites. Les femelles portent depuis deux jusqu'à cinq petits; ils naissent aveugles & sans poil, & ne commencent à voir que quand le poil paroît. On ne fait pas au juste le temps de la gestation des femelles. (Voyez sur le foulik la description qu'en a donné M. Daubenton, *volume XV, pages 195 & suivantes*).

DE LA TAUPE.

JE donne ici (*pl. XXXII*) la figure de la Taupe, parce qu'elle n'a pas été bien rendue dans la *planche XII* du *volume VIII*.

Pontoppidan assure que la taupe ne se trouve en Norwège, que dans la partie orientale du pays, & que le reste de ce royaume est tellement rempli de rochers qu'elle ne peut s'y établir (*k*).

TAUPE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Nous donnons ici (*pl. XXXIII*) la figure d'une

(*k*) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger*, Juin 1756.

Taupe qui se trouve au cap de Bonne-espérance, & dont la peau bourrée nous a été donnée par M. Sonnerat, Correspondant du Cabinet. Cette taupe ressemble assez à la taupe ordinaire par la forme du corps, par les yeux qu'elle a très-petits, par les oreilles qui ne sont point apparentes, & par la queue qu'il faut chercher dans le poil, & qui est à peu-près de la même longueur que celle de notre taupe, mais elle en diffère par la tête qu'elle a plus grosse, & par le museau qui ressemble à celui du cochon-d'inde. Les pieds de devant sont aussi différens; le poil du corps n'est pas noir, mais d'un brun minime avec un peu de fauve à l'extrémité de chaque poil; la queue est couverte de grands poils d'un jaune-blanchâtre, & en général le poil de cette taupe du Cap, est plus long que celui de la taupe d'Europe. Ainsi l'on doit conclure de toutes ces différences, que c'est une espèce particulière, & qui quoique voisine de celle de la taupe, ne peut pas être regardée comme une simple variété.

TAUPE DE PENNSILVANIE.

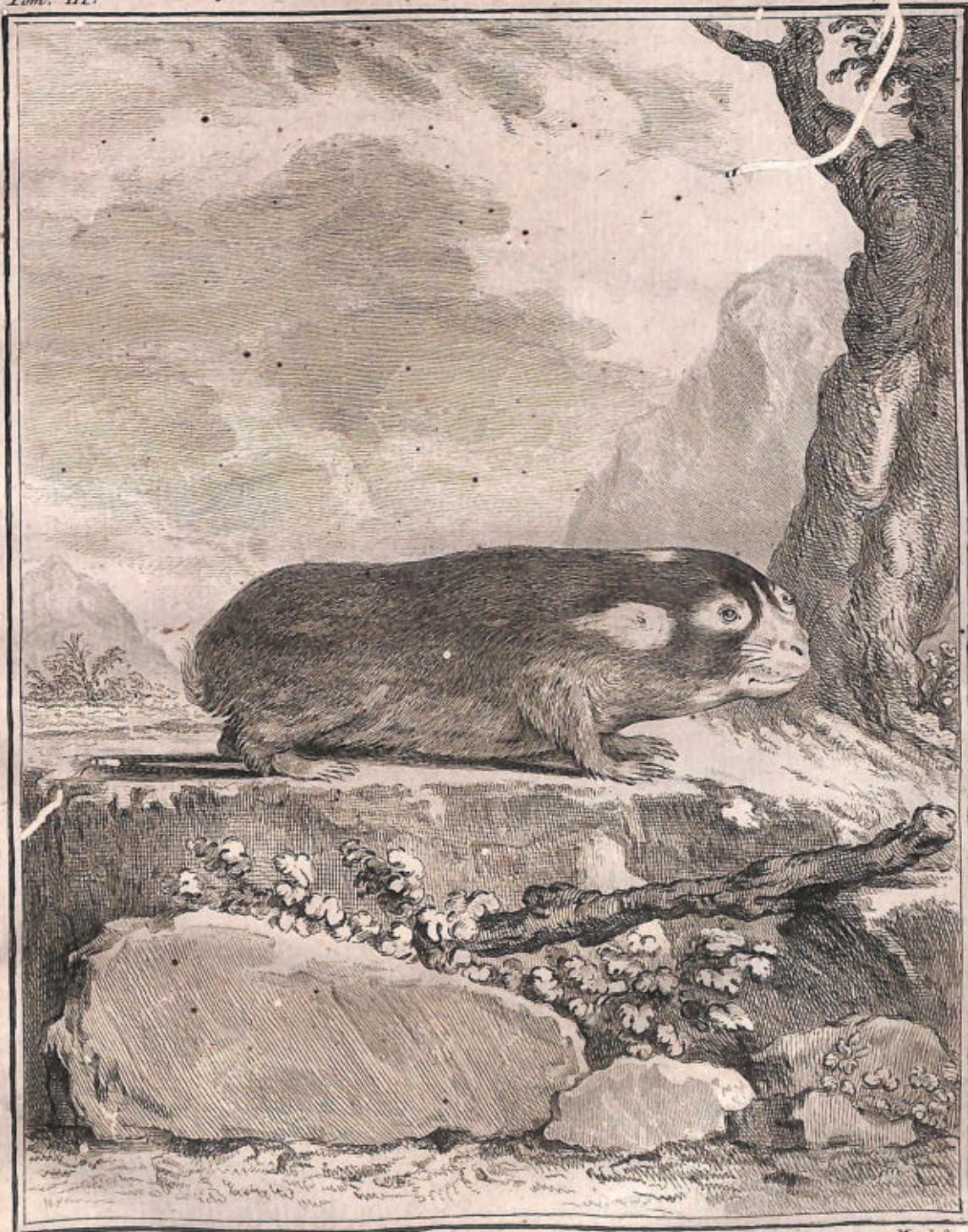
Il y a, dit M. Kalm, en Pensilvanie une espèce de Taupe qui se nourrit principalement de racines. Cet animal se creuse dans les champs de petites allées souterraines qui se prolongent en formant des détours & des sinuosités... Il a dans les pattes plus de force & de roideur que beaucoup d'autres animaux, à proportion de leur grandeur... Pour creuser la terre, il se sert de ses pieds comme des avirons. M. Kalm en mit un dans son mouchoir, il s'aperçut qu'en moins d'une minute il y avoit fait quantité de petits trous qui avoient l'air d'avoir été percés avec un poinçon... Il étoit très-méchant, & dès que l'on mettoit ou qu'il trouvoit



De Cuv. del.

Baron Sc.

LA TAUPÉ.



De Sme del.

LA TAUPE DU CAP.

Mérid Sc.

quelque chose sur son passage, il y faisoit tout de suite, en mordant, de grands trous. Je lui présentai, dit M. Kalm, mon écritoire qui étoit d'acier, il commença d'abord à la mordre, mais il fut bientôt rebuté par la dureté du métal, & ne voulut mordre après aucune des choses qu'on lui présentait. Cet animal n'élève pas la terre en dôme comme les taupes d'Europe, il se fait seulement de petites allées sous terre (1).

Ces indications ne sont pas suffisantes pour donner connoissance de cet animal, ni même pour décider s'il est vraiment du genre des taupes.

(1) Voyage de Kalm, tome II, page 333. Gottingen, 1757.

A D D I T I O N

À l'article de l'Ours, tome VIII, page 248.

M. de Musly, Major d'artillerie, au service des États Généraux, a bien voulu me donner quelques notices sur des Ours élevés en domesticité, dont voici l'extrait :

A Berne, où l'on nourrit de ces animaux, dit M. de Musly, on les loge dans de grandes fosses carrées, où ils peuvent se promener; ces fosses sont couvertes par-dessus & maçonnées de pierre de taille, tant au fond qu'aux quatre côtés. Leurs loges sont maçonnées sous terre au rez-de-chaussée de la fosse, & sont partagées en deux par des murailles, & on peut fermer les ouvertures, tant extérieures qu'intérieures, par des grilles de fer qu'on y laisse tomber comme à une porte de ville. Au milieu de ces fosses, il y a des trous dans de grosses pierres, où l'on peut dresser debout de grands arbres; il y a de plus une auge dans chaque fosse qui est toujours pleine d'eau de fontaine.

Il y a trente-un ans qu'on a transporté de Savoie ici, deux ours bruns fort jeunes, dont la femelle vit encore; le mâle eut les reins cassés, il y a deux mois, en tombant du haut d'un arbre qui est dans la fosse. Ils ont commencé d'engendrer à l'âge de cinq ans, & depuis ce temps ils sont entrés en chaleur tous les ans au mois de juin, & la femelle a toujours mis bas au commencement de janvier; la première fois elle n'a produit qu'un petit, & dans la suite tantôt un, tantôt deux, tantôt trois, mais jamais plus, & les trois dernières années elle n'a fait qu'un petit chaque fois; l'homme qui en a soin, croit qu'elle porte encore actuellement (17 octobre 1771). Les petits en venant au monde, sont d'une assez jolie figure, couleur fauve avec du blanc autour du cou, & n'ont point l'air d'un ours; la mère en a un soin extrême. Ils ont les yeux fermés pendant quatre semaines; ils n'ont d'abord guère plus de huit pouces de longueur, & trois mois après ils ont déjà quatorze à quinze pouces, depuis le bout du museau jusqu'à la racine de la queue, & du poil de près d'un pouce. Ils sont alors d'une figure presque ronde, & le museau paroît être fort pointu à proportion du reste, de façon qu'on ne les reconnoît plus; ensuite ils deviennent fluets pendant qu'ils sont adultes, le blanc s'efface peu-à-peu, & de fauves ils deviennent bruns.

Lorsque le mâle & la femelle sont accouplés, le mâle commence par des mouvemens courts, mais fort prompts, pendant environ un quart de minute, ensuite il se repose deux fois aussi long-temps sur la femelle & sans s'en dégager, puis il recommence de la même manière jusqu'à trois ou quatre reprises, & l'accouplement étant consommé, le mâle va se baigner dans l'auge jusqu'au cou. Les ours se battent quelquefois assez rudement avec un murmure horrible; mais dans le temps des amours, la femelle a ordinairement le dessus, parce qu'alors le mâle la ménage. Les fosses qui étoient autrefois dans la ville ont été comblées, & on en a fait d'autres entre les remparts & la vieille enceinte. Ces deux ours

ayant été séparés pendant quelques heures pour les transporter l'un après l'autre dans les nouvelles fosses, lorsqu'ils se sont retrouvés ensemble ils se sont dressés debout pour s'embrasser avec transport. Après la mort du mâle, la femelle a paru fort affligée, & n'a pas voulu prendre de nourriture qu'au bout de plusieurs jours; mais à moins que ces animaux ne soient élevés & nourris ensemble dès leur tendre jeunesse, ils ne peuvent se supporter, & lorsqu'ils y ont été habitués, celui qui survit ne veut plus en souffrir d'autres.

Les arbres que l'on met dans les fosses tous les ans au mois de mai, sont des mélèzes verts, sur lesquels les ours se plaisent à grimper; néanmoins ils en cassent quelquefois les branches, surtout lorsque ces arbres sont nouvellement plantés. On les nourrit avec du pain de seigle que l'on coupe en gros morceaux, & que l'on trempe dans de l'eau chaude. Ils mangent aussi de toutes sortes de fruits, & quand les paysans en apportent au marché qui ne sont pas mûrs, les archers les jettent aux ours par ordre de police. Cependant on a remarqué qu'il y a des ours qui préfèrent les légumes aux fruits des arbres. Quand la femelle est sur le point de mettre bas, on lui donne force paille dans sa loge, dont elle se fait un rempart, après qu'on l'a séparée du mâle de peur qu'il ne mange les petits, & quand elle a mis bas on lui donne une meilleure nourriture qu'à l'ordinaire. On ne trouve jamais rien de l'enveloppe, ce qui fait juger qu'elle l'avale. On lui laisse les petits pendant dix semaines, & après les en avoir séparés, on les nourrit pendant quelque temps avec du lait & des biscuits.

L'ours en question que l'on croyoit pleine, fut munie de paille comme à l'ordinaire dans le temps que l'on croyoit qu'elle alloit mettre bas; elle s'en fit un lit où elle resta pendant trois semaines sans avoir rien produit. Elle a mis bas à trente-un ans au mois de janvier 1771, pour la dernière fois; au mois de juin suivant elle s'est encore accouplée, mais au mois de janvier 1772, à

trente-deux ans, elle n'a plus rien fait. Il seroit à souhaiter qu'on la laissât vivre jusqu'au terme que la Nature lui a fixé, afin de le connoître.

Il y a des ours bruns au Mont-jura, sur les frontières de notre canton, de la Franche-comté & du pays de Gex; quand ils descendent dans la plaine, si c'est en automne, ils vont dans les bois de châtaigniers où ils font un grand dégât. Dans ce pays-ci les ours passent pour avoir le sens de la vue foible, mais ceux de l'ouïe, du toucher & de l'odorat très-bons (a).

En Norwège, les ours sont plus communs dans les provinces de Berguen & de Drontheim, que dans le reste de cette contrée. On en distingue deux races, dont la seconde est considérablement plus petite que la première; les couleurs de toutes deux varient beaucoup, les uns sont d'un brun-foncé, les autres d'un brun-clair, & même il y en a de gris & de tout blancs. Ils se retirent au commencement d'octobre dans des tanières ou des hutes qu'ils se préparent eux-mêmes, & où ils disposent une espèce de lit de feuilles & de mousse. Comme ces animaux sont fort à craindre, sur-tout quand ils sont blessés, les chasseurs vont ordinairement en nombre, au moins de trois ou quatre, & comme l'ours tue aisément les grands chiens, on n'en mène que des petits qui lui passent aisément sous le ventre, & le saisissent par les parties de la génération. Lorsqu'il se trouve excédé, il s'appuie le dos contre un rocher ou contre un arbre,

(a) Extrait de deux lettres écrites par M. de Musly, Major d'artillerie au service de Hollande, à M. de Buffon, l'une datée à Berne le 17^{ad.} octobre 1771, & l'autre datée à la Haye le 3 juin 1772.

ramasse du gazon & des pierres qu'il jette à ses ennemis, & c'est ordinairement dans cette situation qu'il reçoit le coup de la mort (b).

Nous avons vu à la ménagerie de Chantilly, un ours de l'Amérique, il étoit d'un très-beau noir & le poil étoit doux, droit & long comme celui du grand sapajou, que nous avons appelé le *coaita*. Nous n'avons remarqué d'autres différences dans la forme de cet ours d'Amérique, comparé à celui d'Europe, que celle de la tête qui est un peu plus alongée, parce que le bout du museau est moins plat que celui de nos ours.

On trouve dans le journal de l'expédition de M. Bartram, une notice d'un ours d'Amérique, tué près de la rivière Saint-Johnes, à l'est de la Floride :

Cet ours, dit la relation, ne pesoit que quatre cents livres, quoique le corps eût sept pieds de longueur, depuis l'extrémité du nez jusqu'à la queue. Les pieds de devant n'avoient que cinq pouces de large, la graisse étoit épaisse de quatre pouces. On l'a fait fondre & en a tiré soixante pintes de graisse, mesure de Paris (c).

(b) Hist. Nat. de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal, étranger*, Juin 1756.

(c) Lettre de M. Colinson à M. de Buffon. *Londres*, 6 février 1767.



A D D I T I O N

À l'article de l'Ours blanc, tome XV,
page 128.

J'E donne ici (*planche XXXIV*) la figure de l'Ours blanc de mer, d'après un dessin qui m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Colinson. Si ce dessin est exact, il paroît certain que l'ours de mer est fort différent de celui de terre, & qu'on peut le regarder comme formant une espèce particulière. La tête sur-tout est si longue en comparaison de celle de l'ours ordinaire, que ce caractère seul suffiroit pour en faire deux espèces distinctes; & les Voyageurs ont eu raison de dire que ces ours sont faits tout autrement que les nôtres; qu'ils ont la tête beaucoup plus longue & le cou aussi plus long que les ours de terre; d'ailleurs dans ce dessin de l'ours de mer, il paroît que les extrémités des pieds sont fort différentes de celles des pieds de l'ours de terre; celles-ci tiennent quelque chose de la forme de la main humaine, tandis que l'extrémité des pieds de l'ours de mer est faite à peu-près comme celle des grands chiens ou des autres animaux carnassiers de ce genre; d'ailleurs il paroît par quelques relations, qu'il y a de ces ours de mer beaucoup plus grands de corps que nos plus grands ours de terre. Gerard de Veira dit positivement, qu'ayant tué un de ces ours, & ayant mesuré la longueur de la

peau



De Sav. del.

Magd. Th. Rousselet Sculp.

L'OURS DE MER.

peau après l'avoir écorché, elle avoit vingt-trois pieds de longueur, ce qui feroit plus du triple de celle de nos plus grands ours de terre (a). On trouve auffi dans le recueil des voyages du Nord, que ces ours de mer font bien plus grands & bien plus féroces que les autres. Mais il est vrai que dans ce même recueil, on trouve que quoique ces ours soient faits tout autrement que les nôtres & qu'ils aient la tête & le cou beaucoup plus longs, le corps plus délié, plus effilé & plus agile, ils font néanmoins à peu-près de la même grandeur que nos ours (b).

Tous les Voyageurs s'accordent à dire, qu'ils diffèrent encore de l'ours commun, en ce qu'ils ont les os de la tête beaucoup plus durs, & si durs en effet, que quelque coup de massue qu'on puisse leur donner, ils ne paroissent point en être étourdis, quoique le coup soit assez fort pour assommer un bœuf, & à plus forte raison un ours ordinaire. Les relateurs conviennent aussi que la voix de ces ours marins ressemble plutôt à l'aboïement d'un chien enroué, qu'au cri ou au gros murmure de l'ours ordinaire. Robert Lade assure, qu'aux environs de la rivière de Rupper, on tua deux ours de mer d'une prodigieuse grosseur, & que ces animaux affamés & féroces, avoient attaqué si furieusement les chasseurs, qu'ils avoient tué plusieurs

(a) Trois navigations admirables faites par les Hollandois au septentrion. Paris, 1599, pages 110 & 111.

(b) Recueil des voyages du Nord. Rouen, 1716, tome II, pages 5 & suivantes.

Sauvages & blessé deux Anglois. On trouve pages 34 & 35, du troisieme Voyage des Hollandois au Nord, qu'ils tuèrent sur les côtes de la nouvelle Zemble, un ours de mer dont la peau avoit treize pieds de longueur, en sorte que tout considéré, je serois porté à croire que cet animal si célèbre par sa férocité, est en effet d'une espèce plus grande que celle de nos ours.

A D D I T I O N

Aux articles de l'Agouti, volume VIII, page 375; du Paca, volume X, page 269; & de l'Akouchi, volume XV, page 158.

D E L' A G O U T I.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit de l'Agouti. M. de la Borde nous écrit seulement, que c'est le quadrupède le plus commun de la Guyanne; tous les bois en sont pleins, soit sur les hauteurs, soit dans les plaines, & même dans les marécages.

Il est, dit-il, de la grosseur d'un lièvre, sa peau est dure & propre à faire des empeignes de souliers qui durent très-long-temps; il n'a point de graisse, sa chair est aussi blanche & presque aussi bonne que celle du lapin, ayant le même goût & le même fumet. Vieux ou jeune, la chair en est toujours tendre, mais ceux du bord de la mer sont les meilleurs; on les prend avec des trappes, on les tue à l'affût, on les chasse avec des chiens. Les Indiens

les Nègres qui savent les siffler, en tuent tant qu'ils veulent. Quand ils sont pourchassés ils se sauvent à l'eau ou bien ils se cachent comme les lapins dans des trous qu'ils ont creusés ou dans des arbres creux. Ils mangent avec leurs pattes comme les écureuils; leur nourriture ordinaire est de ces noix qu'ils cachent souvent en terre pour la retrouver au besoin. Ils mangent des noyaux de maripa, de toulouri, de corana, &c. & quand ils ont caché ces noyaux, ils les laissent quelquefois six semaines sans y toucher; ils peuplent autant que les lapins. Ils sont deux ou quatre petits & quelquefois cinq dans toutes les saisons de l'année. Ils n'habitent pas en nombre dans le même trou, on les y trouve seuls ou bien la mère avec ses petits; ils s'approprient aisément & mangent à peu-près de tout; devenus domestiques ils ne vont pas courir loin & reviennent à la maison volontiers; cependant ils conservent un peu de leur humeur sauvage. En général ils restent dans leurs trous pendant la nuit, à moins qu'il ne fasse clair de lune, mais ils courent pendant la plus grande partie du jour, & il y a de certaines contrées, comme vers l'embouchure du fleuve des Amazones, où ces animaux sont si nombreux, qu'on les rencontre fréquemment par vingtaines.

D U P A C A.

COMME nous n'avons donné, *volume X, pl. XLIII*, que la figure dessinée sur un très-jeune Paca qui n'avoit pas encore pris la moitié de son accroissement, & qu'il nous est arrivé un de ces animaux vivant qui étoit déjà plus grand que celui que nous avons décrit; je l'ai fait nourrir dans ma maison, & depuis le mois d'août dernier 1774, jusqu'à ce jour 28 mai 1775, il n'a cessé de grandir assez considérablement. J'ai donc cru devoir le faire dessiner & en donner la figure (*planche XXXV*) avec les observations que l'on a faites sur la manière de

vivre; le sieur Trécourt les a rédigées avec exactitude, & je vais en donner ici l'extrait.

On a fait construire pour cet animal une petite loge en bois, dans laquelle il demeurait assez tranquille pendant le jour, sur-tout lorsqu'on ne le laissoit que à croquer de nourriture. Il semble même affectionner en effet d'autant que le jour dure, car il s'y retire de lui-même après avoir mangé; mais dès que la nuit vient, il manifeste un désir violent qu'il a de sortir en s'agitant continuellement & en déchirant avec les dents les barreaux. Il traite de chose qui ne lui arrive jamais pendant la nuit le contraire, que ce ne soit pour faire ses besoins, car lorsqu'il veut uriner il ne fait jamais, mais même il ne peut souffrir aucune ordure dans sa petite demeure; il va pour faire les siennes au plus loin qu'il peut. Il jette souvent la paille qui lui sert de litière dès qu'elle a pris de l'odeur, comme pour en demander de nouvelle; il pousse cette vieille paille dehors avec son museau, & va chercher du linge & du papier pour la remplacer. Sa loge n'étoit pas le seul endroit qui parût lui plaire, tous les recoins obscurs sembloient lui convenir, il établissoit souvent un nouveau gîte dans les armoires qu'il trouvoit ouvertes, ou bien sous les fourneaux de l'office & de la cuisine; mais auparavant il s'y préparoit un lit, & quand il s'étoit une fois donné la peine de s'y établir, on ne pouvoit que par force le faire sortir de ce nouveau domicile; la propreté semble être si naturelle à cet animal, qui étoit femelle, que lui ayant donné un gros lapin mâle, dans le temps

qu'elle étoit en chaleur, pour tenter leur union, elle le prit en averse, on au moment qu'il fit ses ordures dans leur cage commune : auparavant elle l'avoit assez bien reçu pour espérer quelque chose, elle lui faisoit même des avances, dont elle étoit récompensée en lui lèchant le nez, les oreilles & lorsqu'il en étoit las elle lui laissoit même presque toute la nourriture dans la cage, à la partager ; mais dès que le lapin eut été en la cage, elle se retira sur le champ dans le même lieu, une vieille armoire, où elle se fit un lit de papier situation naturelle. Elle ne revint à sa loge que quand elle la vit près de deux autres hôtes mal-propre qu'on lui avoit donné. L'extrémité du lapin se accoutume aisément à la vie domestique, il est doux & traitable tant qu'on ne cherche point à l'irriter ; il aime qu'on le flatte, & lèche les mains des personnes qui le caressent ; il connoît fort bien ceux qui prennent soin de lui, & fait parfaitement distinguer leur voix. Lorsqu'on le gratte sur le dos, il s'étend & se couche sur le ventre, quelquefois même il s'exprime par un petit cri de reconnaissance, & semble demander que l'on continue. Néanmoins il n'aime pas qu'on le saisisse pour le transporter, & il fait des efforts très-vifs & très-répétés pour s'échapper.

Il a les muscles très-forts & le corps massif ; cependant il a la peau si sensible, que le plus léger attouchement suffit pour lui causer une vive émotion. Cette grande sensibilité, quoiqu'ordinairement accompagnée de douceur, produit quelquefois des accès de colère, lorsqu'on le contrarie trop fort ou qu'il se présente un objet déplaisant ;

la seule vue d'un chien qu'il ne connoît pas le met de mauvaise humeur. On l'a vu renfermé dans sa loge, en mordre la porte & faire en sorte de l'ouvrir, parce qu'il venoit d'entrer un chien étranger dans la chambre; on crut d'abord qu'il ne vouloit à croire que pour faire ses besoins, mais on fut assez en retraite taquin qu'étant mis en liberté, il s'élança tout de même vers le chien qui ne lui faisoit aucun mal, & le mordit assez fort pour le faire crier; néanmoins il s'est accoutumé en peu de jours avec ce même chien. Il traite de même les gens qu'il ne connoît pas & qui le contrarient, mais il ne mord jamais ceux qui ont soin de lui, il n'aime pas les enfans & il les poursuit assez volontiers. Il manifeste sa colère par une espèce de claquement de dents, & par un grognement qui précède toujours sa petite fureur.

Cet animal se tient souvent debout, c'est-à-dire assis sur son derrière, & quelquefois il demeure assez long-temps dans cette situation; il a l'air de se peigner la tête & la moustache avec ses pattes qu'il lèche & humecte de salive à chaque fois; souvent il se sert de ses deux pattes à la fois pour se peigner; ensuite il se gratte le corps jusqu'aux endroits où il peut atteindre avec ces mêmes pattes de devant, & pour achever sa petite toilette, il se sert de celles de derrière, & se gratte dans tous les autres endroits qui peuvent être souillés.

C'est cependant un animal d'une grosse corpulence & qui ne paroît ni délicat, ni leste, ni léger; il est plutôt

pesant & lourd, ayant à peu-près la démarche d'un petit cochon; il court rarement, lentement & d'assez mauvaise grâce; il n'a de mouvemens vifs que pour sauter, tantôt sur les meubles & tantôt sur les choses qu'il veut saisir ou enfoncer. Il ressemble encore au cochon par sa peau blanchâtre, & qu'on ne peut tirer ni pincer, parce qu'elle est sans adhérence à la chair.

Quoiqu'il n'ait pas encore pris son entier accroissement, il a déjà dix-huit pouces de longueur dans sa situation naturelle & renflée, mais lorsqu'il s'étend il a près de deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps. Au lieu que le paca dont nous avons donné la description, *volume X*, n'avoit que sept pouces cinq lignes; différence qui ne provient néanmoins que de celle de l'âge, car du reste ces deux animaux se ressemblent en tout.

La hauteur prise aux jambes de devant dans celui que nous décrivons actuellement, étoit de sept pouces, & cette hauteur prise aux jambes de derrière étoit d'environ neuf pouces & demi, en sorte qu'en marchant son derrière paroît toujours bien plus haut que sa tête. Cette partie postérieure du corps, qui est la plus élevée, est aussi la plus épaisse en tout sens; elle a dix-neuf pouces & demi de circonférence, tandis que la partie antérieure du corps n'a que quatorze pouces.

Le corps est couvert d'un poil court, rude & clair-semé, couleur de terre-d'ombre & plus foncé sur le dos; mais le ventre, la poitrine, le dessous du cou & les

parties intérieures des jambes, sont au contraire couverts d'un poil blanc-sale; & ce qui le rend très-remarquable, ce sont cinq espèces de bandes longitudinales formées par des taches blanches, la plupart séparées les unes des autres. Ces cinq bandes sont dirigées le long du corps de manière qu'elles tendent à se rapprocher les unes des autres à leurs extrémités.

La tête, depuis le nez jusqu'au sommet du front, a près de cinq pouces de longueur, & elle est fort convexe; les yeux sont gros, saillans & de couleur brune, éloignés l'un de l'autre d'environ deux pouces; les oreilles sont arrondies & n'ont que sept à huit lignes de longueur, sur une largeur à peu-près égale à leur base; elles sont plissées en forme de fraise, & recouvertes d'un duvet très-fin presque insensible au tact & à l'œil. Le bout du nez est large, de couleur presque noire, divisé en deux comme celui des lièvres: les narines sont fort grandes. L'animal a beaucoup de force & d'adresse dans cette partie, car nous l'avons vu souvent soulever avec son nez la porte de sa loge qui fermoit à coulisse. La mâchoire inférieure est d'un pouce plus courte & moins avancée que la mâchoire supérieure qui est beaucoup plus large & plus longue. De chaque côté & vers le bas de la mâchoire supérieure, il règne une espèce de pli longitudinal dégaré de poil dans son milieu, en sorte que l'on prendroit, au premier coup d'œil, cet endroit de la mâchoire, pour la bouche de l'animal en le voyant de côté; car sa bouche n'est apparente que quand elle

est ouverte, & n'a que six ou sept lignes d'ouverture; elle n'est éloignée que de deux ou trois lignes des plis dont nous venons de parler.

Chaque mâchoire est armée en devant de deux dents incisives fort longues, jaunes comme du safran, & assez fortes pour couper le bois. On a vu cet animal en une seule nuit, faire un trou dans une des planches de sa loge. Son nez grand pour y passer sa tête. Sa langue est épaisse & un peu rude. Ses moustaches sont composées de poils noirs & de poils blancs, placés de chaque côté du nez, & il a de pareilles moustaches plus noires, mais moins fournies de chaque côté de la tête au-dessous des oreilles. Nous n'avons pu voir ni compter les dents mâchelières par la forte résistance de l'animal.

Chaque pied, tant de devant que de derrière, a cinq doigts, dont quatre sont armés d'ongles longs de cinq ou six lignes; les ongles sont couleur de chair, mais il ne faut pas regarder cette couleur comme un caractère constant, car dans plusieurs animaux, & particulièrement dans les lièvres on trouve souvent les ongles noirs, tandis que d'autres les ont blanchâtres ou couleur de chair. Le cinquième doigt, qui est l'interne, ne paroît que quand l'animal a la jambe levée, & n'est qu'un petit éperon fort court. Entre les jambes de derrière à peu de distance des parties naturelles, se trouvent deux mamelles de couleur brunâtre. Au reste, quoique la queue ne soit nullement apparente, on trouve néanmoins, en la

Supplément. Tome III.

recherchant, un petit bouton de deux ou trois lignes de longueur qui paroît en être l'indice.

Le paca domestique mange de tout ce qu'on veut lui donner, & il paroît avoir un très-grand appétit; on le nourrissoit ordinairement de pain, & soit qu'on le trempât dans l'eau, dans le vin & même dans du vinaigre, il le mangeoit également; mais le sucre & les fruits étoient si fort de son goût, que lorsqu'on lui en présentoit il en témoignoit sa joie par des bonds & des sauts. Les racines & les légumes étoient aussi de son goût, il mangeoit également les navets, le céleri, les oignons, & même l'ail & l'échalotte. Il ne refusoit pas les choux ni les herbes, même la mousse & les écorces de bois; nous l'avons souvent vu manger aussi du bois & du charbon dans les commencemens. La viande étoit ce qu'il paroïssoit aimer le moins, il n'en mangeoit que rarement & en très-petite quantité. On pourroit le nourrir aisément de grain; car souvent il en cherchoit dans la paille de sa litière. Il boit comme le chien en soulevant l'eau avec la langue. Son urine est fort épaisse & d'une odeur insupportable. Sa fiente est en petites crottes, plus allongées que celles des lapins & des lièvres.

D'après les petites observations que nous venons de rapporter, nous sommes très-portés à croire qu'on pourroit naturaliser cette espèce en France; & comme la chair en est bonne à manger, & que l'animal est peu difficile à nourrir, ce seroit une acquisition utile. Il n'a paroît pas craindre beaucoup le froid, & d'ailleurs pour



Levillain. Sculp.

LE PACA.

de Sore del

creuser la terre, il s'en garantiroit aisément pendant l'hiver: un seul pacaourniroit autant de bonne chair que sept ou huit lapins.

M. de la Borde dit, que le paca habite ordinairement le bord des rivières, & qu'il construit son terrier de manière qu'il peut y entrer ou en sortir par trois issues différentes. Lorsqu'il est poursuivi, il se jette à l'eau, dit-il, dans laquelle il se plonge en levant la tête de temps en temps, mais enfin lorsqu'il est assailli par les chiens il se défend très-vigoureusement. Il ajoute que la chair de cet animal est fort estimée à Cayenne, qu'on l'échaude comme un cochon de lait, & que de quelque manière qu'on la prépare elle est excellente.

Le paca habite seul dans son terrier, & il n'en sort ordinairement que la nuit pour se procurer sa nourriture. Il ne sort pendant le jour que pour faire ses besoins, car on ne trouve jamais aucune ordure dans son terrier, & toutes les fois qu'il rentre, il a soin d'en boucher les issues avec des feuilles & des petites branches. Ces animaux ne produisent ordinairement qu'un petit qui ne quitte pas la mère que quand il est adulte, & même si c'est un mâle, il ne s'en sépare qu'après s'être accouplé avec elle. Au reste, on en connoît de deux ou trois espèces à Cayenne, & l'on prétend qu'ils ne se mêlent point ensemble. Les uns pèsent depuis quatorze jusqu'à vingt livres, & les autres depuis vingt-cinq à trente livres.

DE L'AKOUCHI.

NOUS avons donné une notice, *volume XV, page 158*, au sujet de l'Akouchi, & nous avons dit que c'étoit une espèce différente de l'agouti, parce qu'il a une queue, que l'agouti n'en a point. Il en diffère encore beaucoup

par la grandeur, n'étant guère plus gros qu'un lapereau de six mois; on ne le trouve que dans les grands bois. Il vit des mêmes fruits, & il a presque les mêmes habitudes que l'agouti. Dans les îles de Sainte-Lucie & de la Grenade, on l'appelle *Agouti*; sa chair est un des meilleurs gibiers de l'Amérique méridionale, elle est blanche & a du fumet comme celle du lapereau. Lorsque les akouchis sont poursuivis par les chiens, ils se laissent prendre plutôt que de se jeter à l'eau. Ils ne produisent qu'un petit ou deux tout au plus (à ce que dit M. de la Borde, mais je doute de ce fait). On les apprivoise aisément dans les maisons; ils ont un petit cri qui ressemble à celui du cochon-d'inde, mais ils ne le font entendre que rarement.

Nous donnons ici (*planche XX XVI*) la figure de cet animal qui manquoit dans notre Ouvrage, & que nous avons fait graver d'après sa dépouille bien conservée. M.^{rs} Aublet & Olivier, m'ont assuré qu'à Cayenne on appelle l'agouti le lièvre, & l'akouchi le lapin; mais que l'agouti est le meilleur à manger; & en parlant du gibier de ce pays, ils m'ont dit que les tatous sont encore meilleurs à manger, à l'exception du tatou-cabassou qui a une forte odeur de musc; qu'après les tatous, le paca est le meilleur gibier, parce que la chair en est saine & grasse, ensuite l'agouti & enfin l'akouchi. Ils assurent aussi qu'on mange le cougar rouge, & que cette viande a le goût du veau.



De Sève del.

L. Dufour sculp.

L'AKOUCHI.

A D D I T I O N

À l'article du Coendou & du Tanrec, tome XII,
pages 418 & 438.

L E C O E N D O U.

LA Guyane fournit deux espèces de Coendous. Les plus grands pèsent douze à quinze livres. Ils se tiennent sur le haut des arbres & sur les lianes qui s'élèvent jusqu'aux plus hautes branches. Ils ne mangent pas le jour. Leur odeur est très-forte, & on les sent de fort loin. Ils font leurs petits dans des trous d'arbres au nombre de deux. Ils se nourrissent des feuilles de ces arbres, & ne sont pas absolument bien communs. Leur viande est fort bonne: les Nègres l'aiment autant que celle du paca. Suivant M. de la Borde, les deux espèces ne se mêlent pas; on ne les trouve deux à deux que quand ils sont en chaleur; dans les autres temps ils sont seuls, & les femelles ne quittent jamais l'arbre où elles font leurs petits; ces animaux mordent quand on s'y expose, sans cependant ferrer beaucoup.

Ceux de la petite espèce peuvent peser six livres; ils ne sont pas plus nombreux que les autres; les tigres leur font la guerre, & on ne les trouve jamais à terre pendant le jour.

Nous avons parlé de ces deux espèces de coendous,

tome XII, pages 420 & suivantes, lesquelles existent en effet dans les climats chauds de l'Amérique méridionale.

D U T A N R E C.

M. de Brugnières, Médecin du Roi, très-habile Botaniste, qui a été envoyé pour faire des recherches d'Histoire Naturelle aux terres Australes, en 1772, nous a donné un petit animal que nous avons reconnu pour être un jeune Tanrec, & que nous avons fait graver (*planche XXXVII*). On a vu la figure du tanrec adulte, *tome XII, planche LVI*. La figure du jeune tanrec que nous donnons ici, est de grandeur naturelle, & ne diffère de l'autre que par sa petitesse & par trois bandes blanchâtres qui nous paroissent être la livrée de ce jeune animal. La première de ces bandes s'étend depuis le museau tout le long de la tête, & continue sur le cou & sur l'épine du dos: les deux autres bandes sont chacune sur les flancs; & comme tous les autres caractères, notamment la forme du museau, les longs poils parsemés sur le corps, la couleur noire des piquans, &c. se trouvent dans ce petit tanrec, semblables à ceux du grand, nous avons cru être fondés à n'en faire qu'une seule & même espèce.





de Jevs. del.

H. Gattinberg. sc.

LE JEUNE TANREC.

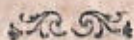
recherche beaucoup la chaleur : pendant les gelées dernières, je lui faisois donner séparément & de l'eau tiède & de l'eau presque glacée pour détrempier ses alimens ; celle-ci a constamment eu la préférence. Il lui étoit libre de passer la nuit dans l'écurie, & souvent il dormoit dans un coin de ma cour.

Le défaut de salive ou son peu d'abondance est, à ce que j'imagine, ce qui engage cet animal à laisser pénétrer d'eau sa nourriture ; il n'humecte point une viande fraîche & sanglante, jamais il n'a mouillé une pêche, ni une grappe de raisin ; il plonge au contraire tout ce qui est sec au fond de sa terrine.

Les enfans sont un des objets de sa haine ; leurs pleurs l'irritent, il fait tous ses efforts pour s'élancer sur eux. Une petite chienne qu'il aime beaucoup, est sévèrement corrigée par lui quand elle s'avise d'aboyer avec aigreur. Je ne fais pourquoi plusieurs animaux détestent également les cris. En 1770, j'avois cinq souris blanches ; je m'avisai par hasard d'en faire crier une, les autres se jetèrent sur elle, je continuai, elle s'étranglèrent.

Ce raton est une femelle qui entre en chaleur au commencement de l'été ; le besoin de trouver un mâle, dure plus de six semaines ; pendant ce temps on ne sauroit la fixer, tout lui déplaît, à peine se nourrit-elle ; cent fois le jour, elle passe entre ses cuisses, puis entre ses pattes de devant, sa queue touffue, qu'elle saisit par le bout avec ses dents & qu'elle agite sans cesse pour frotter ses parties naturelles. Durant cette crise, elle est à tout moment sur le dos, grognant & appelant son mâle, ce qui me feroit penser qu'elle s'accouple dans cette attitude.

L'entier accroissement de cet animal ne s'est guère fait en moins de deux ans & demi.



A D D I T I O N

Aux articles du Jaguar, du Cougar, volume IX, pages 201 & 216; & à l'article du Margai, volume XIII, page 248.

J A G U A R ou L É O P A R D.

Nous donnons ici (*planche XXXVIII*) la figure d'un animal de l'espèce des Léopards ou des Jaguars; le dessin nous en a été envoyé par feu M. Colinson, mais sans nom & sans aucune autre notice. Et comme nous ignorons s'il appartient à l'ancien ou au nouveau continent, & qu'en même temps il diffère de l'once & du léopard par la forme des taches, & plus encore du jaguar & de l'ocelot, nous ne pouvons décider auquel de ces animaux on doit le rapporter; seulement il nous paroît qu'il a un peu plus de rapport avec le jaguar qu'avec le léopard.

JAGUAR DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

DANS le mois de juin dernier, il a été donné à M. Lebrun, Inspecteur général du Domaine, un jaguar femelle, envoyé de la nouvelle Espagne, qui étoit fort jeune, puisqu'il n'avoit pas toutes ses dents, & qu'il a grossi depuis qu'il est à Chaillot, où M. de Sève l'a dessiné au commencement d'octobre (*Voy. pl. XXXIX*).

Nous estimons qu'il pouvoit avoir neuf à dix mois d'âge. Sa longueur du museau jusqu'à l'anüs étoit d'un pied onze pouces, sur treize à quatorze pouces de hauteur au train de derrière. Le jaguar qui est gravé dans le *volume IX*, avoit deux pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, sur un pied quatre pouces neuf lignes de hauteur au train de derrière; mais il avoit deux ans. Au reste, il y a une grande conformité entre ces deux animaux, quoique de pays différens. Il y a quelques différences dans la forme des taches, qui ne paroissent être que des variétés individuelles. L'iris est d'un brun tirant sur le verdâtre, le bord des yeux est noir, avec une bande blanche au-dessus comme au-dessous; la couleur du poil de la tête est d'un fauve mêlé de gris. Cette même teinte fait le fond des taches du corps, qui sont bordées ou mouchetées de bandes noires. Ces taches & ces bandes sont sur un fond d'un blanc-fale roussâtre, & tirant plus ou moins sur le gris. Les oreilles sont noires, & ont une grande tache très-blanche sur la partie externe; la queue est fort grande & bien fournie de poil.

JAGUAR DE LA GUYANE.

M. Sonini de Manoncour, a fait quelques bonnes observations sur les jaguars de la Guyane, que je crois devoir publier.

Le jaguar, dit-il, n'a pas le poil crépé lorsqu'il est jeune, comme le dit M. de Buffon, *Hist. Naturelle, tome XIX, page 2, édit. in-12*. J'ai vu de très-jeunes jaguars qui avoient le poil aussi lisse que les

grands; cette observation m'a été confirmée par des chasseurs instruits. Quant à la taille des jaguars, j'ose encore assurer qu'elle est bien au-dessus de celle que leur donne M. de Buffon, lorsqu'il dit, *page 3*, qu'il est à peine de la taille d'un dogue ordinaire, ou de moyenne race, quand il a pris son accroissement entier. J'ai en deux peaux de jaguars que l'on m'a assuré appartenir à des sujets de deux ou trois ans, dont l'une avoit près de cinq pieds de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, laquelle a deux pieds de largeur; il y en a de bien plus grands. J'ai vu moi-même dans les forêts de la Guyane; des traces de ces animaux, qui faisoient juger, ainsi que l'a dit M. de la Condamine, que les tigres ou les animaux que l'on appelle ainsi en Amérique, ne différoient pas en grandeur de ceux d'Afrique. Je pense même qu'à l'exception du vrai tigre (le tigre royal) celui de l'Amérique est le plus grand des animaux auxquels on a donné cette dénomination, puisque selon M. de Buffon, la panthère qui est le plus grand de ces animaux, n'a que cinq ou six pieds de longueur lorsqu'elle a pris son accroissement entier, & que bien certainement il existe en Amérique des quadrupèdes de ce genre qui passent de beaucoup cette dimension. La couleur de la peau du jaguar varie suivant l'âge, les jeunes l'ont d'un fauve très-foncé presque noir & même brun; cette couleur s'éclaircit à mesure que l'animal vieillit.

Le jaguar n'est pas aussi indolent ni aussi timide que quelques Voyageurs, & d'après eux M. de Buffon l'ont écrit: il se jette sur tous les chiens qu'il rencontre, loin d'en avoir peur; il fait beaucoup de dégât dans les troupeaux: ceux qui habitent dans les déserts de la Guyane sont même dangereux pour les hommes. Dans un voyage que j'ai fait dans ces grandes forêts, nous fumes tourmentés pendant deux nuits de suite par un jaguar, malgré un très-grand feu que l'on avoit eu soin d'allumer & d'entretenir; il rodoit continuellement autour de nous: il nous fut impossible de le tirer, car dès qu'il se



De Sève del.

M. R. vauve Tordieu Sculp.

LE JAGUAR ou LÉOPARD.



de Seve del.

Pl.^{te} Haugard Sculp.

LE JAGUAR DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

voyoit couché en joue il se glissoit d'une manière si prompte, qu'il disparoissoit pour le moment; il revenoit ensuite d'un autre côté, & nous tenoit ainsi continuellement en alerte; malgré notre vigilance nous ne pumes jamais venir à bout de le tirer; il continua son manège durant deux nuits entières; la troisième il revint, mais lassé apparemment de ne pouvoir venir à bout de son projet, & voyant d'ailleurs que nous avions augmenté le feu, duquel il craignoit d'approcher de trop près, il nous laissa en hurlant d'une manière effroyable. Son cri *hou, hou*, a quelque chose de plaintif, & il est grave & fort comme celui du bœuf.

Quant au goût de préférence que l'on suppose au jaguar pour les naturels du pays plutôt que pour les Nègres & les blancs, je présume fort que c'est un conte. A Cayenne j'ai trouvé cette opinion établie, mais j'ai voyagé avec les Sauvages dans des endroits, où les tigres d'une grandeur démesurée étoient communs, jamais je n'ai remarqué qu'ils eussent une peur bien grande de ces animaux; ils suspendoient comme nous leurs hamacs à des arbres, s'éloignoient à une certaine distance de nous, & ne prenoient pas la même précaution que nous d'allumer un grand feu; ils se contentoient d'en faire un très-petit, qui le plus souvent s'éteignoit dans le cours de la nuit; ces Sauvages étoient cependant habitans de l'intérieur des terres, & connoissoient par conséquent le danger qu'il y avoit pour eux; j'assure qu'ils ne prenoient aucune précaution, & qu'ils paroissent fort peu émus, quoiqu'entourés de ces animaux. Je ne puis m'empêcher de remarquer ici que ce dernier fait, prouve, comme je l'ai dit, que ces animaux ne sont pas fort dangereux, du moins pour les hommes.

La chair des jaguars n'est pas bonne à manger; ils font la guerre avec le plus grand avantage à toutes les espèces de quadrupèdes du nouveau continent, qui tous le fuient & le redoutent. Les jaguars n'ont point de plus cruel ennemi que le fourmillier ou tamanoir, quoiqu'il n'ait point de dents pour se défendre; dès qu'il

est attaqué par un jaguar il se couche sur le dos, le saisit avec ses griffes qu'il a d'une grandeur prodigieuse, l'étouffe & le déchire.

D U C O U G A R.

NOUS avons donné (*volume IX, planche XIX*), la figure du cougar mâle, & nous donnons ici (*planche XL*) celle du cougar femelle, que nous avons eu occasion de faire dessiner ces années dernières.

COUGAR DE PENNSILVANIE.

LE jaguar, ainsi que le cougar, habitent dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale; mais il y a une autre espèce de cougar dont nous donnons ici la figure (*planche XLI*) qui se trouve dans les parties tempérées de l'Amérique septentrionale, sur-tout dans les montagnes de la Caroline, de la Georgie, de la Pensilvanie, & des provinces adjacentes. Le dessin de ce cougar m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Colinson, avec la description ci-jointe; si elle est exacte, ce cougar ne laisse pas de différer beaucoup du cougar ordinaire auquel on peut le comparer. Voici ce que m'en a écrit alors M. Colinson.

Le cougar de Pensilvanie diffère beaucoup, par sa taille & par ses dimensions, du cougar de Cayenne, gravé *pl. XIX, volume IX* de l'Histoire Naturelle, il est plus bas de jambes, beaucoup plus long de corps, la queue aussi de trois ou quatre pouces plus longue. Au reste, ils se ressemblent parfaitement par la couleur du poil, par la forme de la tête & par celle des oreilles. Le cougar de Pensilvanie, ajoute M. Colinson, est un animal remarquable par

son corps mince & très-alongé, ses jambes courtes & sa longue queue. Voici ses dimensions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le museau jusqu'à l'anús.	5.	4.	"
Longueur de la queue.....	2.	6.	"
Longueur des jambes de devant.....	1.	"	"
Longueur des jambes de derrière.....	1.	3.	"
Hauteur du corps à l'avant.....	1.	9.	"
Hauteur du corps à l'arrière.....	1.	10.	"
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros (a).	2.	3.	"

M. Edwards, dont l'habileté dans l'art du dessin & les connoissances en Histoire Naturelle, méritent les éloges de tous les amateurs des Sciences, m'a envoyé quelques gravures qu'il n'avoit pas encore publiées, & qui sont relatives au dessin ci-dessus, envoyé par feu M. Colinson.

C O U G A R N O I R.

M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, m'écrit qu'il y a dans ce continent, trois animaux de ces espèces voraces, dont le premier est le jaguar, & que l'on appelle *tigre*; le second, le cougar, qu'on nomme *tigre rouge*, à cause de la couleur uniforme de son poil roux; que le jaguar est de la grandeur d'un gros dogue, & qu'il pèse environ deux cents livres; que le cougar est plus petit, moins dangereux & en moindre nombre que le jaguar dans les terres voisines de Cayenne, & que ces deux animaux font environ six ans à prendre leur accroissement entier.

(a) Lettre de M. Colinson à M. de Buffon, 30 Avril 1763.

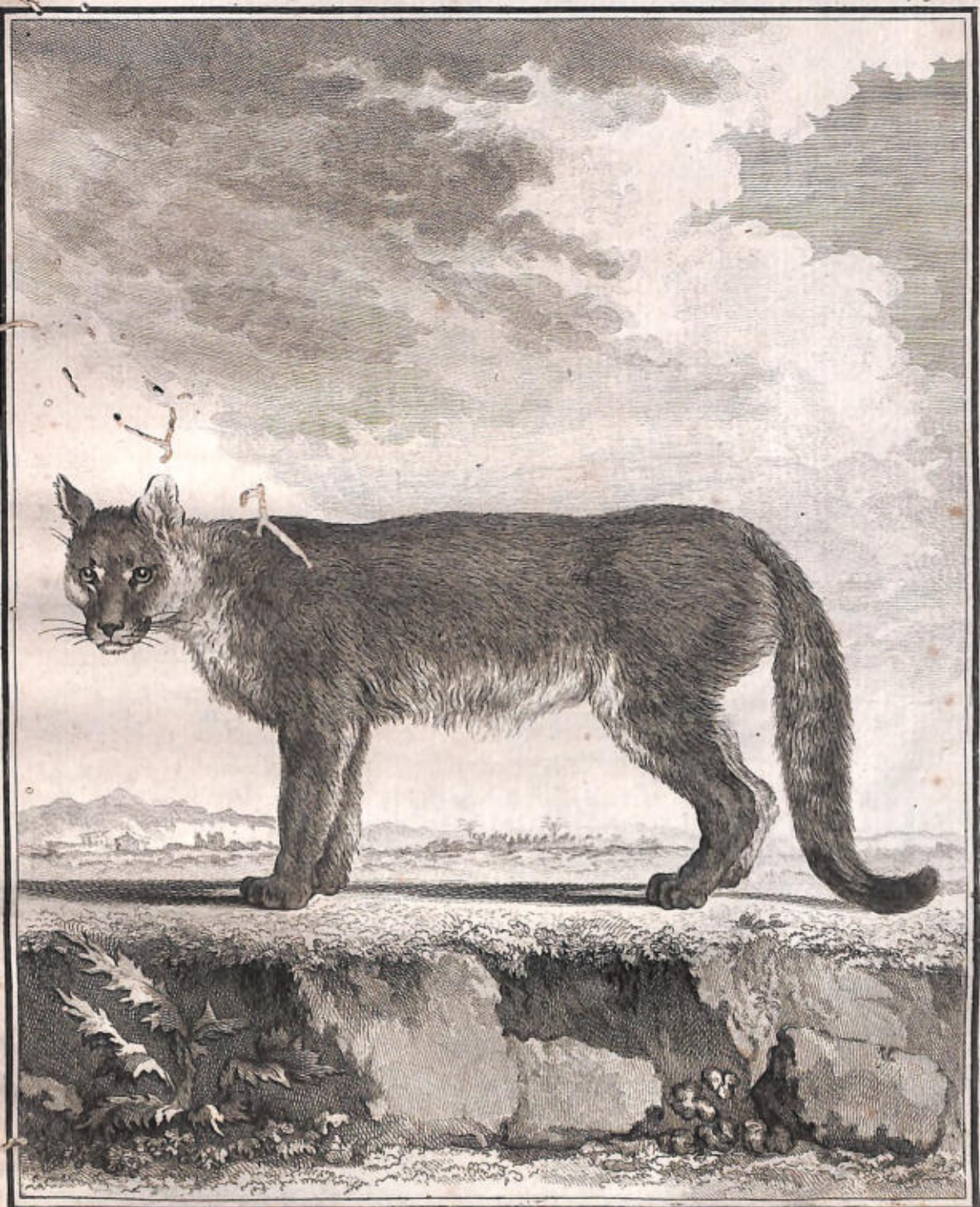
Il ajoute qu'il y a une troisième espèce assez commune dans ce même pays, que l'on appelle *tigre noir*, & c'est celui que nous avons fait représenter ici (*planche XLII*) sous le nom de cougar noir.

La tête, dit M. de la Borde, est assez semblable à celle des cougars, mais il a le poil noir & long, la queue fort longue aussi, avec d'assez fortes moustaches. Il ne pèse guère que quarante livres. Il fait ses petits dans des trous d'arbres creux.

Ce cougar noir pourroit bien être le même animal que Pison & Marcgrave ont indiqué sous le nom de *jaguarete* ou *jaguar à poil noir*, & dont aucun autre Voyageur n'a fait mention sous ce même nom de jaguarete; je trouve seulement dans une note de M. Sonin de Manoncour, que le jaguarete s'appelle à Cayenne *tigre noir*, qu'il est d'une espèce différente de celle du jaguar, étant d'une plus petite taille & ayant le corps fort effilé; cet animal est très-méchant & très-carnassier, mais il est assez rare dans les terres voisines de Cayenne.

Les jaguars & les cougars, continue M. de la Borde, sont fort communs dans toutes les terres qui avoisinent la rivière des Amazones, jusqu'à celle de Sainte-Marthe; leur peau est assez tendre pour que les Indiens leur envoient des flèches qui pénètrent avant, poussées avec de simples sarbacanes. Au reste, tous ces animaux ne sont pas absolument avides de carnage, une seule proie leur suffit; on les rencontre presque toujours seuls, & quelquefois deux ou trois ensemble quand les femelles sont en chaleur.

Lorsqu'ils sont fort affamés, ils attaquent les vaches & les bœufs en leur sautant sur le dos, ils enfoncent les griffes de la patte gauche sur le cou, & lorsque le bœuf est courbé, ils le déchirent & traînent les lambeaux de la chair dans le bois, après lui avoir ouvert
la poitrine



De Sève del.

J. B. Monard sc.

LE COUGAR FEMELLE.



De Sess del.

Mss. T^h. Rousselot. Sculp.

LE COUGAR DE PENSILVANIE.



Derève del.

LE COUGAR NOIR.

M.R. veuve Tardieu sculp.

air, sa marche, sa manière de se coucher, ressemblent parfaitement à celles du chat. J'en ai vu plusieurs dans les maisons de Cayenne qu'on tenoit enchaînés; ils se laissoient un peu toucher sur le dos; mais il leur reste toujours dans la figure un air féroce; on ne leur donnoit pour nourriture que du poisson & de la viande cuite ou crue; tout autre aliment leur répugne. Ils produisent en toutes saisons, soit l'été, soit l'hiver, & font deux petits à la fois dans des creux d'arbres pourris.

Il y a un autre chat tigre ou plutôt une espèce de chat sauvage à la Caroline, duquel feu M. Colinson m'a envoyé la notice suivante :

Le mâle étoit de la grandeur d'un chat commun; il avoit dix-neuf pouces Anglois, du nez à la queue qui étoit de quatre pouces de long, & avoit huit anneaux blancs comme le *mococo*. La couleur étoit d'un brun-clair, mêlé de poils gris, mais ce qu'il avoit de plus remarquable sont les raies noires, assez larges, placées en forme de rayons tout le long de son corps, sur les côtés, depuis la tête jusqu'à la queue. Le ventre est d'une couleur claire avec des taches noires; les jambes sont minces, tachetées de noir; ses oreilles avoient une large ouverture, elles étoient couvertes de poils fins. Il avoit deux larges taches noires très-remarquables sous les yeux, de chaque côté du nez; & de la partie la plus basse de cette tache joignant à la lèvre, il part un bouquet de poils roides & noirs. La femelle est de taille plus mince, elle étoit toute gris-roussâtre, sans aucune tache sur le dos, seulement une tache noire sur le ventre qui étoit blanc-sale (d).

CHAT SAUVAGE DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

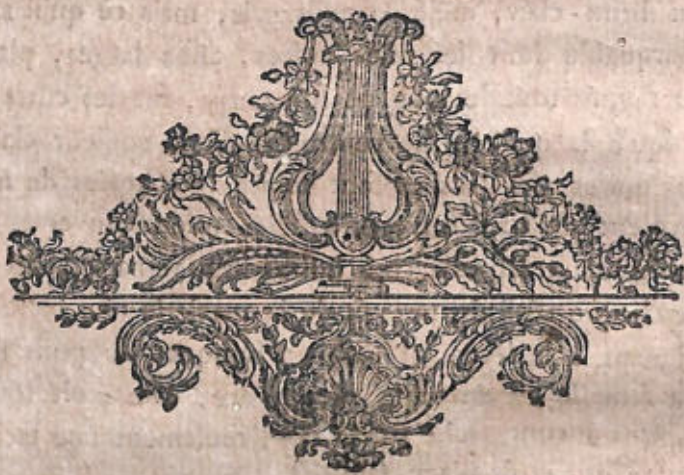
ON m'a envoyé d'Espagne un dessin colorié, avec

(d) Lettre de M. Colinson à M. de Buffon, 23 Décembre 1766.

la notice suivante, d'un chat tigre ou chat des bois, dont je donne ici la figure (*planche XLIII*).

Chat tigre, chat des bois ou chat sauvage de la nouvelle Espagne, sa hauteur est de près de trois pieds, sa longueur, depuis le bout du nez jusqu'à la naissance de la queue, de plus de quatre pieds; il a les yeux petits & la queue assez courte; le poil d'un gris-cendré-bleuâtre, moucheté de noirâtre; ce poil est assez rude pour qu'on en puisse faire des pinceaux à pointe fixe & ferme.

Ce chat tigre ou chat des bois de la nouvelle Espagne, me paroît être le même que le ferval dont j'ai donné la figure, *volume XIII, planche XXXIV*.





De Sève del.

Dreyer sc.

LE CHAT SAUVAGE DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

A D D I T I O N

À l'article du *Lynx* & à celui du *Caracal*,
volume IX, pages 231 & 262.

Nous donnons ici (*planche XLIV*) la figure d'un *Lynx* de Canada qui est au Cabinet du Roi, & qui a été bien préparé; il n'a que deux pieds trois pouces de long, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps qui n'est élevée que de douze à treize pouces; le corps est couvert de longs poils grisâtres, mêlés de poils blancs, moucheté & rayé de fauve, les taches plus ou moins noires, la tête grisâtre, mêlée de poils blancs & de fauve-clair, & comme rayée de noir en quelques endroits. Le bout du nez est noir ainsi que le bord de la mâchoire inférieure, les poils des moustaches sont blancs, longs d'environ trois pouces; les oreilles ont deux pouces trois lignes de hauteur, & sont garnies de grands poils blancs en dedans, & de poils un peu fauves sur les rebords; le dessus des oreilles est couvert de poil gris-de-souris, & les bords extérieurs sont noirs; à l'extrémité des oreilles il y a de grands poils noirs qui se réunissent & forment un pinceau très-menu de sept lignes de hauteur; la queue qui est grosse, courte & bien fournie de poils, n'a que trois pouces neuf lignes de longueur, elle est noire depuis l'extrémité jusqu'à moitié, & ensuite d'un blanc-rouffâtre. Le dessous du ventre, les jambes de derrière, l'intérieur

des jambes de devant & les pattes sont d'un blanc-sale, les ongles sont blancs & ont six lignes de longueur. Ce lynx a beaucoup de ressemblance par les taches & par la nature de son poil avec celui qui est gravé, *tome IX, planche XXI*, mais il en diffère par la longueur de la queue & par les pinceaux qu'il a sur les oreilles; on peut donc regarder cet animal du Canada, comme une variété assez distincte du lynx ou loup-cervier de l'ancien continent. On pourroit même dire qu'il s'approche un peu de l'espèce du caracal par les pinceaux de poils qu'il a sur les oreilles; néanmoins il en diffère encore plus que du lynx, par la longueur de la queue & par les couleurs du poil. D'ailleurs les caracals ne se trouvent que dans les climats les plus chauds, au lieu que les lynx ou loups-cerviers, préfèrent les pays froids. Le pinceau de poil au bout des oreilles, qui paroît faire un caractère distinctif, parce qu'il est fort apparent, n'est cependant qu'une chose accidentelle, & qui se trouve dans les animaux de cette espèce, & même dans les chats domestiques & sauvages. Nous en avons donné un exemple dans l'addition à l'article du chat. Ainsi nous persistons à croire que le lynx ou loup-cervier d'Amérique, ne doit être regardé que comme une variété du loup-cervier d'Europe.

Le lynx de Norwège, décrit par Pontoppidan, est blanc ou d'un gris-clair semé de taches foncées. Ses griffes, ainsi que celles des autres lynxs, sont comme celles des chats; il voûte son dos & saute comme eux.

avec beaucoup de vitesse sur sa proie. Lorsqu'il est attaqué par un chien, il se renverse sur le dos & se défend avec ses griffes, au point de le rebuter bien vite. Cet Auteur ajoute qu'il y en a quatre espèces en Norwège, que les uns approchent de la figure du loup, les autres de celle du renard, d'autres de celle du chat, & enfin d'autres qui ont la tête formée comme celle d'un poulain; ce dernier fait, que je crois faux, me fait douter des précédens. L'Auteur ajoute des choses plus probables :

Le loup cervier, dit-il, ne court pas les champs, il se cache dans les bois & dans les cavernes; il fait sa retraite tortueuse & profonde, & on l'en fait sortir par le feu & la fumée. Sa vue est perçante, il voit de très-loin sa proie; il ne mange souvent d'une brebis ou d'une chèvre que la cervelle, le foie & les intestins, & il creuse la terre sous les portes pour entrer dans les bergeries (a).

L'espèce en est répandue non-seulement en Europe, mais dans toutes les provinces du nord de l'Asie. On l'appelle *Chulon* ou *Chelafon* en Tartarie (b). Les peaux en sont fort estimées, & quoiqu'elles soient assez communes, elles se vendent également chères en Norwège, en Russie, & jusqu'à la Chine où l'on en fait un grand usage pour des manchons & d'autres fourrures.

Un fait qui prouve encore que les pinceaux au-dessus des oreilles ne sont pas un caractère fixe, par lequel on doive séparer les espèces dans ces animaux, c'est qu'il existe dans cette partie du royaume d'Alger, qu'on

(a) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger*.

Jun 1756.

(b) Histoire générale des Voyages, tome VI, page 602.

appelle Constantine, une espèce de caracal sans pinceaux au bout des oreilles, & qui par-là ressemble au lynx, mais qui a la queue plus longue; son poil est d'une couleur rouffâtre avec des raies longitudinales, noires depuis le cou jusqu'à la queue, & des taches séparées sur les flancs, posées dans la même direction, une demi-ceinture noire au-dessus des jambes de devant, & une bande de poil rude sur les quatre jambes, qui s'étend depuis l'extrémité du pied jusqu'au-dessus du tarse, & ce poil est retrouffé en haut au lieu de se diriger en bas comme le poil de tout le reste du corps (c).

J'ai dit à l'article du caracal, que le mot *Gal-el-challah*, signifioit chat aux oreilles noires. M. le chevalier Bruce, m'a assuré qu'il signifioit chat du désert; il a vu dans la partie de la Nubie, qu'on appeloit autrefois l'île de Méroé, un caracal qui a quelque différence avec celui de Barbarie, dont nous avons donné la figure (tome IX, planche XXIV). Le caracal de Nubie a la face plus ronde, les oreilles noires en dehors, mais semées de quelques poils argentés; il n'a pas la croix de mulet sur le garot comme l'ont la plupart des caracals de Barbarie. Sur la poitrine, le ventre & l'intérieur des cuisses, il y a de petites taches fauve-claires, & non pas brunes-noirâtres comme dans le caracal de Barbarie. Ces petites différences ne sont que de légères variétés, dont on peut encore augmenter le nombre, car il se trouve même en Barbarie, ou plutôt dans la Lybie, aux environs

(c) Note communiquée par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.



De Sme del.

A. Baron Sc.

LE LYNX DU CANADA.



De Sève del.

J. Le Grand sc.

LE CARACAL DE BENGALE.

de l'ancienne Capfa, un caracal à oreilles blanches, tandis que les autres les ont noires. Ces caracals à oreilles blanches ont aussi des pinceaux, mais courts, minces & noirs. Ils ont la queue blanche à l'extrémité & ceinte de quatre anneaux noirs, & quatre guêtres noires derrière les quatre jambes, comme celui de Nubie; ils sont aussi beaucoup plus petits que les autres caracals, n'étant guère que de la grosseur d'un grand chat domestique; les oreilles qui sont fort blanches en dedans, & garnies d'un poil fort touffu, sont d'un roux vif en dehors (*d*). Si cette différence dans la grandeur étoit constante, on pourroit dire qu'il y a deux espèces de caracals, qui se trouvent également en Barbarie, l'une grande à oreilles noires & longs pinceaux, & l'autre beaucoup plus petite à oreilles blanches & à très-petits pinceaux. Il paroît aussi que ces animaux qui varient si fort par les oreilles, varient également par la forme & la longueur de la queue & par la hauteur des jambes; car M. Edwards nous a envoyé la figure d'un caracal de Bengale, que nous donnons ici (*planche XLV*), dont la queue & les jambes sont bien plus longues que dans le caracal ordinaire.

(*d*) Note communiquée par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.



A D D I T I O N

À l'article de l'Hyène, de la Civette & de la Genette; volume IX, pages 268, 299 & 343.

D E L' H Y È N E.

Nous donnons ici (*planche XLVI*) la figure d'une Hyène mâle, qui étoit vivante à la foire Saint-Germain en 1773, parce que celle que nous avons donnée *vol. IX, planche XXV*, n'est pas correcte, par la difficulté qu'eut le dessinateur à la faire mettre en situation de la bien voir. Cette première hyène étoit très-féroce, au lieu que celle dont nous donnons ici la figure, ayant été apprivoisée de jeunesse étoit fort douce, car quoique son maître l'irritât souvent avec un bâton pour lui faire hériffer sa crinière lors du spectacle, l'instant d'après elle ne paroissoit pas s'en souvenir; elle jouoit avec son maître qui lui mettoit la main dans la gueule sans en rien craindre; au reste cette hyène étant absolument de la même espèce, & toute semblable à celle dont nous avons donné la description *volume IX*, nous n'avons rien à y ajouter, sinon que cette dernière avoit la queue toute blanche sans aucun mélange d'autre couleur; elle étoit un peu plus grande que la première, car elle avoit trois pieds deux pouces, mesurée avec un cordeau, du bout du museau à l'origine de la queue.



De Sme del

C. Baron sculp

L'HYÈNE.

Elle portoit la tête encore plus baissée qu'elle ne paroît l'être dans le dessin. Sa hauteur étoit de deux pieds trois pouces. Son poil étoit blanc, mêlé & rayé de taches noires plus ou moins grandes, tant sur le corps que sur les jambes.

Il existe dans la partie du sud de l'île de Méroé, une hyène beaucoup plus grande & plus grosse que celle de Barbarie, & qui a aussi le corps plus long à proportion, & le museau plus allongé & plus ressemblant à celui du chien, en sorte qu'elle ouvre la gueule beaucoup plus large; cet animal est si fort, qu'il enlève aisément un homme & l'emporte à une ou deux lieues sans le poser à terre. Il a le poil très-rude, plus brun que celui de l'autre hyène, les bandes transversales sont plus noires; la crinière ne rebrousse pas du côté de la tête, mais du côté de la queue. M. le chevalier Bruce a observé le premier que cette hyène, ainsi que celle de Syrie & de Barbarie, & probablement de toutes les autres espèces, ont un singulier défaut; c'est qu'au moment qu'on les force à se mettre en mouvement, elles sont boiteuses de la jambe gauche; cela dure pendant environ une centaine de pas, & d'une manière si marquée, qu'il semble que l'animal aille culbuter du côté gauche, comme un chien auquel on auroit blessé la jambe gauche de derrière (a).

DE LA CIVETTE.

M. de Ladebat a envoyé, en 1772, à M. Bertin,

(a) Note communiquée par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.

Ministre & Secrétaire d'État, une Civette vivante. Cet animal avoit été donné par le Gouverneur Hollandois du fort de la Mine, sur la côte d'Afrique, au capitaine d'un des navires de M. de Ladebat père, en 1770; elle fut débarquée à Bordeaux au mois de novembre 1772; elle arriva très-foible, mais après quelques jours de repos elle prit des forces, & au bout de cinq à six mois elle a grandi d'environ quatre pouces. On l'a nourrie avec de la chair crue & cuite, du poisson, de la soupe, du lait. On a eu soin de la tenir chaudement pendant l'hiver, car elle paroît beaucoup souffrir du froid, & elle devient moins méchante lorsqu'elle y est exposée (b).

DE LA GENETTE.

J'AI dit à l'article de la Genette, *tome IX, pages 344 & 345*, que l'espèce n'en est pas fort répandue, qu'il n'y en a point en France ni dans aucune province de l'Europe, à l'exception de l'Espagne & de la Turquie. Je n'étois pas alors informé qu'il se trouve des genettes dans nos provinces méridionales, & qu'elles sont assez communes en Poitou, où elles sont connues sous le nom de genettes, même par les paysans qui assurent qu'elles n'habitent que les endroits humides & le bord des ruisseaux (c).

(b) Lettre de M. de Ladebat, à M. de Buffon. *Bordeaux*,
3 Novembre 1772.

(c) Extrait des affiches du Poitou, du jeudi 10 Février 1774.

M. l'abbé Roubaud, Auteur de la Gazette d'agriculture & de plusieurs autres Ouvrages utiles, est le premier qui ait annoncé au public que cet animal existoit en France dans son état de liberté; il m'en a même envoyé une, cette année 1775 au mois d'avril, qui avoit été tuée à Livray en Poitou, & c'est bien le même animal que la genette d'Espagne, à quelques variétés près dans les couleurs du poil. Il se trouve aussi des genettes dans les provinces voisines.

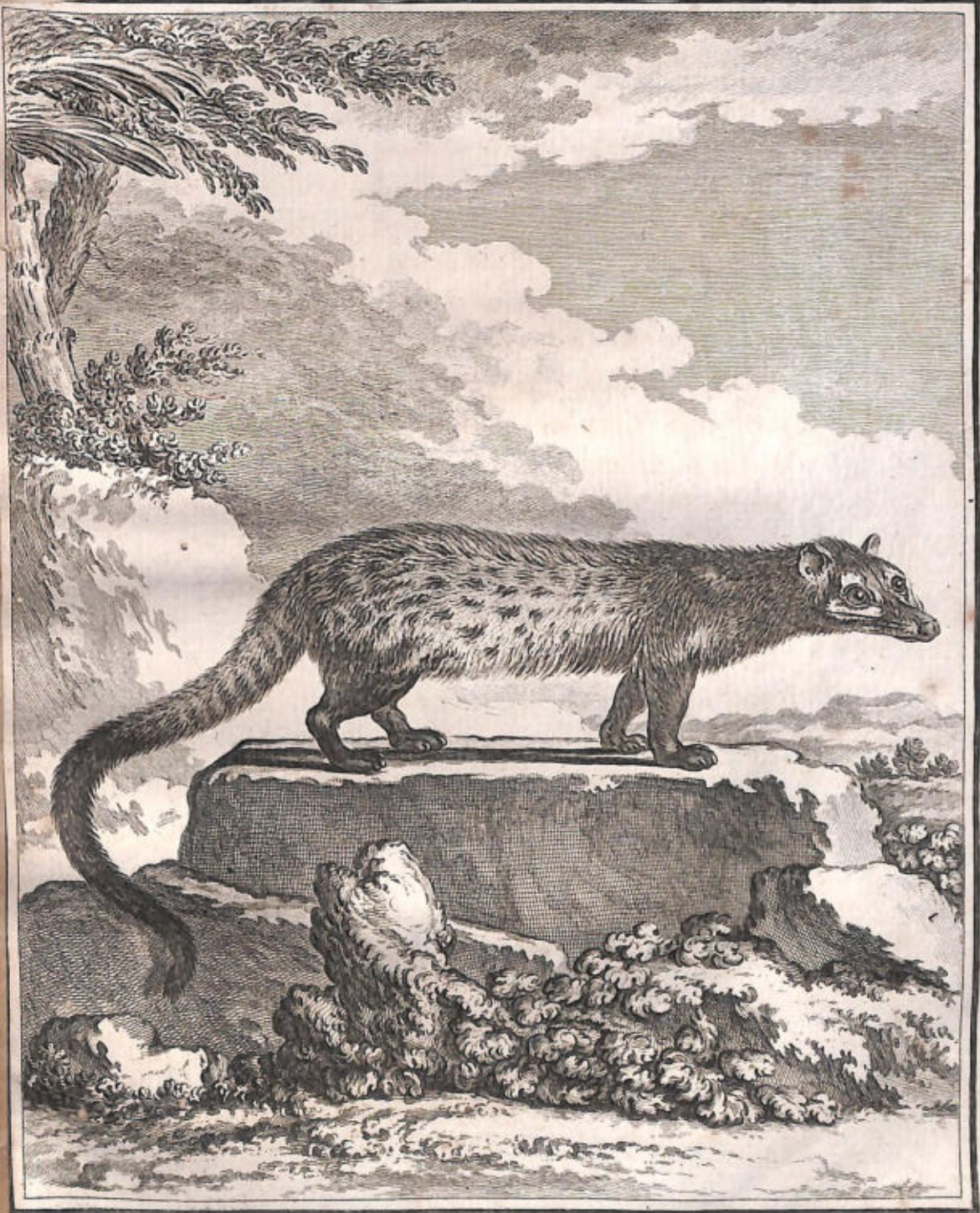
Depuis trente ans que j'habite la province de Rouergue, m'écrit M. Delpeche, j'ai toujours vu les paysans apporter des genettes mortes, sur-tout en hiver, chez un marchand, qui m'a dit qu'il y en avoit peu, mais qu'elles habitoient aux environs de la ville de Villefranche, & qu'elles demeuroient pendant l'hiver dans des terriers à peu-près comme les lapins. Je pourrois en envoyer des mortes s'il étoit nécessaire (d).

Nous donnons ici la figure (*planche XLVII*) d'une genette femelle, qui nous a paru différer assez de la femelle genette (*volume IX, planche XXXVI*) pour mériter d'être décrite & dessinée. On la montroit à la foire Saint-Germain en 1772; elle étoit farouche & cherchoit à mordre; son maître la tenoit dans une cage ronde & étroite, en sorte qu'il étoit assez difficile de la dessiner; on ne la nourrissoit que de viande, elle avoit la physionomie & tous les principaux caractères de la genette du *volume IX*. La tête longue & fine, le museau alongé & avancé sur la mâchoire inférieure, l'œil grand, la pupille

(d) Lettre de M. Delpeche, Maître ès Arts, à M. de Buffon. *Villefranche de Rouergue*, 6 août 1771.

étroite, les oreilles rondes. Le poil de la tête & du corps moucheté, la queue longue & velue, elle étoit un peu plus grosse que celle du *volume IX*, quoiqu'elle fût encore jeune, car elle avoit grandi assez considérablement en trois ou quatre mois; nous n'avons pu savoir de quel pays elle venoit; son maître l'avoit achetée à Londres sept ou huit mois auparavant. C'est un animal vif & sans cesse en mouvement, & qui ne se repose qu'en dormant.

Cette genette avoit vingt pouces de longueur, sur sept pouces & demi de hauteur; elle avoit le dessus du cou plus fourni de poil que l'autre genette, celui de tout le corps est aussi plus long; les anneaux circulaires de la queue sont moins distincts & même il n'y a point d'anneaux du tout au-delà du tiers de la queue; les moustaches sont beaucoup plus grandes, noires, longues de deux pouces sept lignes, couchées sur les joues & non droites & saillantes comme dans les chats ou les tigres. Le nez noir & les narines très-arquées; au-dessus du nez s'étend une raie noire, qui se prolonge entre les yeux, laquelle est accompagnée de deux bandes blanchâtres. Il y a une tache blanche au-dessus de l'œil, & une bande blanche au-dessous. Les oreilles sont noires, mais plus allongées & moins larges à la base que les oreilles de la première genette. Le poil du corps est d'un blanc gris, mêlé de grands poils noirs dont le reflet paroît former des ondes noires; le dessus du dos est rayé & moucheté de noir; le reste du corps moucheté de même, mais d'un noir plus foible. Le dessous du ventre blanc, les jambes & les



De Sève del.

Et. Huard sculp.

LA GENETTE DE FRANCE.

cuisses noires, les pattes courtes; cinq doigts à chaque pied, les ongles blancs & crochus, la queue longue de seize pouces, grosse de deux pouces à l'origine; dans le premier tiers de sa longueur, elle est de la couleur du corps, rayée de petits anneaux noirs assez mal terminés. Les deux autres tiers de la queue sont tous noirs jusqu'à l'extrémité.

	pieds,	pouces.	lignes,
Longueur du bout du museau à l'angle extérieur de l'œil.....	"	1.	8.
Ouverture de l'angle à l'autre.....	"	"	9.
Distance entre les angles extérieurs des yeux.....	"	"	11.
Distance entre l'angle postérieur de l'œil à l'oreille..	"	"	11.
Longueur de l'oreille.....	"	1.	5.
Largeur à la base.....	"	1.	"



A D D I T I O N

À l'article du *Glouton*, vol. XIII, page 278.

Nous donnons ici (*planche XLVIII*) la figure du *Glouton*, qui manquoit dans le *volume XIII* de notre Ouvrage. Cet animal m'a été envoyé vivant des parties les plus septentrionales de la Russie; il a néanmoins vécu pendant plus de dix-huit mois à Paris; il étoit si fort privé, qu'il n'étoit aucunement féroce & ne faisoit de mal à personne; sa voracité a été aussi exagérée que sa cruauté; il est vrai qu'il mangeoit beaucoup, mais il n'importunoit pas vivement ni fréquemment quand on le privoit de nourriture. Le dessin représente très-bien cet animal, dont néanmoins j'ai cru devoir donner ici la description: il avoit deux pieds deux pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; le museau noir jusqu'aux sourcils, les yeux petits & noirs; depuis les sourcils jusqu'aux oreilles le poil étoit blanc mêlé de brun; les oreilles fort courtes, c'est-à-dire d'un pouce de longueur; le poil ras sur les oreilles, sous la mâchoire inférieure il est tacheté de blanc, ainsi qu'entre les deux pieds de devant; les jambes de devant ont onze pouces de longueur, depuis l'extrémité des ongles jusqu'au corps; celles de derrière un pied; la queue huit pouces, y compris quatre pouces de poil à son extrémité. Les quatre jambes, la queue & le dessus du dos noir,

ainsi

ainsi que le dessous du ventre; au nombril une tache blanche, les parties de la génération rouffes; le poil roux, depuis les épaules jusqu'à l'origine de la queue; le poil intérieur ou duvet blanc, il n'est pas aussi épais dans ces endroits que sur le dos; les pieds de devant, depuis le talon jusqu'au bout des ongles, longs de trois pouces neuf lignes, cinq ongles fort crochus & séparés, celui du milieu d'un pouce & demi de long, cinq durillons sous les ongles, quatre se tenant ensemble & formant sous le pied un demi-cercle & un autre au talon; cinq ongles de même aux pieds de derrière, neuf durillons & point de talon. Largeur du pied de devant, deux pouces & demi; longueur des pieds de derrière, quatre pouces neuf lignes; largeur des pieds de derrière, deux pouces neuf lignes. Six dents incisives à la mâchoire supérieure, dont une de chaque côté, un peu plus grosse que les quatre autres; deux grosses dents de sept lignes de longueur un peu crochues, comme on le voit dans la tête au bas de la planche; cinq dents mâchelières, dont une du côté de la gorge entre en dedans de la gueule, & dont deux sont beaucoup plus grosses que les trois autres. Cinq dents mâchelières à la mâchoire inférieure, dont une fort grosse; deux grandes dents un peu crochues, & six petites presque ras; un peu de poil de deux pouces de longueur autour de la gueule & au-dessus des yeux.

Cet animal étoit assez doux, il craint l'eau, il a peur des chevaux & des hommes habillés de noir; il marche en sautant, mange considérablement; quand il avoit bien

mangé, & qu'il restoit de la viande, il avoit soin de la cacher dans sa cage & de la couvrir de paille. En buvant il lape comme un chien; il n'a aucun cri. Quand il a bu il jette avec ses pattes, ce qui reste d'eau par-dessous son ventre; il est rare de le voir tranquille, parce qu'il se remue toujours; il mangeroit plus de quatre livres de viande par jour si on les lui donnoit; il ne mange point de pain & mange si goulument presque sans mâcher, qu'il s'en étrangle (a).

Cet animal, qui n'est pas rare dans la plupart des contrées septentrionales de l'Europe, & même de l'Asie, ne se trouve fréquemment en Norwège, selon Pontoppidan, que dans le diocèse de *Droutheim*. Il dit que la peau en est très-précieuse, & qu'on ne le tire point à coups de fusil pour ne la pas endommager; que le poil en est doux & d'un noir nuancé de brun & de jaune (b).

Nous donnons aussi (*planche XLIX*) la figure d'un animal d'Amérique, dont on a envoyé la peau bourrée à M. Aubry, Curé de Saint-Louis, sous le nom de *Carcajou*, mais qui n'a pas autant de rapport que je l'aurois pensé, avec cet animal que j'ai dit être le même que le glouton de notre Nord; car il semble même approcher de très-près de l'espèce de notre blaireau d'Europe; ses ongles ne sont point faits pour déchirer une proie, mais pour creuser la terre; en sorte que nous le regardons

(a) Description donnée par M. de Sève.

(b) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger*, Juin 1756.

comme une espèce voisine, ou même comme une variété de l'espèce du blaireau; il ne faut que le comparer avec la figure de notre blaireau, *tome VII, planche VII*, pour en reconnoître la ressemblance. Cependant il en diffère en ce qu'il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que notre blaireau en a cinq; mais le cinquième petit doigt qui paroît lui manquer, peut avoir été oblitéré dans la peau desséchée; il différoit également du carcajou ou glouton par ce même caractère, car le glouton a aussi comme le blaireau cinq doigts aux pieds de devant, ainsi nous doutons beaucoup que cet animal, envoyé sous le nom de carcajou, soit en effet le vrai carcajou. Nous joignons ici la description de sa peau bourrée qui est bien conservée dans le cabinet de M. le Curé de Saint-Louis. On lui a assuré qu'il venoit du pays des Esquimaux. Il a deux pieds deux pouces du bout du museau à l'origine de la queue; quoiqu'il ressemble beaucoup au blaireau, il en diffère par la couleur & la qualité du poil qui est bien plus doux, plus soyeux & plus long, & ce n'est que par ce seul caractère qu'il pourroit se rapprocher du carcajou & du glouton du nord de l'Europe. Il est à peu-près de la couleur du loup-cervier, d'un blanc-grisâtre; sa tête est rayée de bandes blanches, mais différemment de celle du blaireau. Les oreilles sont courtes & blanches; il a trente-deux dents, six incisives, deux canines fort grosses, quatre mâchelières de chaque côté, & le blaireau en a cinq. Le bout du nez est noirâtre. Les poils du corps qui ont communément quatre

pouces & demi ou cinq pouces, font de quatre couleurs dans leur longueur, d'un brun-clair depuis l'origine jusqu'à près de la moitié, ensuite fauve-clair, puis noirs près de l'extrémité qui est blanche, le dessous du corps est couvert de poils blancs; les jambes sont aussi couvertes de longs poils d'un brun musc-foncé; les pieds de devant n'ont que quatre doigts, & ceux de derrière cinq. Les ongles des pieds de devant sont fort grands; le plus long a jusqu'à seize lignes, & le plus long des pieds de derrière n'en a que sept; la queue n'a que trois pouces huit lignes de tronçon, elle est terminée par de longs poils qui l'environnent, & qui sont de couleur fauve.

SECONDE ADDITION

À L'ARTICLE DU GLOUTON.

JE suis persuadé que le Carcajou d'Amérique est le même animal que le Glouton d'Europe, ou du moins qu'il est d'une espèce très-voisine; mais je dois observer que faute d'être assez informé, je crois être tombé dans une méprise occasionnée par la ressemblance du nom & de quelques habitudes naturelles, communes à deux animaux différens. J'ai cru que le kinkajou étoit le même animal que le carcajou (c), & je n'ai reconnu cette erreur qu'à la vue de deux animaux, dont l'un étoit à la foire Saint-Germain, en 1773, annoncé sur

(c) Histoire Naturelle, tome XII, page 106.



De Sève del.

J. B. Manard sc.

LE GLOUTON.



co. Jov. del.

H. Gullenberg sc.

LE CARCAJOU.

l'animal inconnu à tous les Naturalistes ; & il l'étoit en effet. Un autre tout pareil est encore actuellement vivant à Paris , chez M. Chauveau , qui l'a amené de la nouvelle Espagne , & M. Messier , Astronome de l'Académie des Sciences , l'a nourri pendant deux ou trois ans. C'est celui dont nous donnons ici la figure (planche L), & que nous croyons être le vrai kinkajou. M. Chauveau pensoit que ce pouvoit être un acouchi ou un coati ; il dit , qu'à la vérité il n'a ni le nez alongé ni la queue annelée du coati , mais qu'il a d'ailleurs le même poil , les mêmes membres , le même nombre de doigts , & sur-tout des dents canines pareilles , & telles que M. Perrault les a fait dessiner pour le coati , c'est-à-dire , anguleuses & cannelées sur les trois faces. M. Chauveau avoue qu'il diffère encore du coati par sa queue prenante , avec laquelle il se suspend & s'accroche à tout ce qu'il rencontre lorsqu'il veut descendre.

Il ne la redresse même , dit-il , que quand ses pieds sont assurés , il s'en sert heureusement pour saisir & approcher de lui les choses auxquelles il ne peut atteindre ; il se couche & dort dès qu'il voit le jour , & s'éveille à l'approche de la nuit. Alors il est d'une vivacité extraordinaire. Il grimpe avec une grande facilité , & fureté par-tout. Il arrache tout ce qu'il trouve , soit en jouant , soit en cherchant des insectes , sans cela on pourroit le laisser en liberté ; & même avant d'être en France on ne l'attachoit pas du tout , il sortoit & alloit où il vouloit pendant la nuit , & le lendemain matin on le retrouvoit toujours couché à la même place ; on vient à bout de l'éveiller en l'excitant pendant le jour , mais il semble que le soleil ou sa réverbération l'effraie ou le suffoque. Il est assez caressant , sans cependant être docile , il sait seulement distinguer

son maître & le suivre. Il boit de tout, de l'eau, du café, du lait, du vin & même de l'eau-de-vie, sur-tout s'il y a du sucre, & il en boit jusqu'à s'enivrer, ce qui le rend malade pendant plusieurs jours; il mange aussi de tout indistinctement, du pain, de la viande, des légumes, des racines, principalement des fruits; on lui a donné long-temps pour nourriture ordinaire du pain trempé de lait, des légumes & des fruits. Il aime passionnément les odeurs & est très-friand de sucre & de confitures.

Il se jette sur les volailles, & c'est toujours sous l'aile qu'il les saisit; il paroît en boire le sang, & il les laisse sans les déchirer; quand il a le choix, il préfère un canard à une poule & cependant il craint l'eau. Il a différens cris; quand il est seul pendant la nuit, on l'entend très-souvent jeter des sons qui ressemblent assez en petit à l'aboïement d'un chien, & il commence toujours par éternuer. Quand il joue & qu'on lui fait du mal, il se plaint par un petit cri pareil à celui d'un jeune pigeon. Quand il menace, il siffle à peu-près comme une oie; quand il est en colère, ce sont des cris confus & éclatans. Il ne se met guère en colère que quand il a faim; il tire une langue d'une longueur démesurée lorsqu'il baille; c'étoit une femelle & l'on a cru remarquer que depuis trois ans qu'elle est en France, elle n'a été qu'une fois en chaleur, elle étoit alors presque toujours furieuse (*d*).

Voici la description que M. de Sève a faite d'un animal tout semblable, qui étoit à la foire Saint-Germain, en 1773.

Par le poil, dit-il, il a plus d'analogie à la loutre, qu'aux autres animaux; mais il n'a point de membranes entre les doigts des pieds; il a la queue aussi longue que le corps, au lieu que celle de la loutre n'est que moitié de la longueur du corps. Il a bien en marchant l'allure de la fouine par son corps allongé,

(*d*) Note communiquée par M. Simon Chauveau, à M. de Buffon.

mais il n'y ressemble pas par la queue, ni par les formes de la tête, qui ont plus de rapport dans cette partie à celle de la loutre; l'œil est plus gros que celui de la fouine qui a le museau plus alongé; la tête de face tient un peu du petit chien Danois; il a une langue extrêmement longue & menue, qu'il alonge quelquefois dans la journée, cette langue est douce lorsqu'il lèche. Car cet animal paroît être d'un assez bon naturel; il étoit fort doux ce même dernier, quand j'ai commencé à le dessiner, mais le public qui l'agace, l'a rendu méchant; à présent il mord quelquefois après avoir lèché. Il est jeune, & ses dents ne me paroissent pas formées, comme je le dirai ci-après. Il est d'un tempérament remuant, aimant à grimper; souvent il se tient sur son derrière, se gratte avec ses pieds de devant comme les singes, joue, retourne ses pattes l'une dans l'autre & fait d'autres singeries. Il mange comme l'écureuil, tenant entre ses pattes les fruits ou herbes qu'on lui donne. On ne lui a jamais donné de viande ni de poisson. Lorsqu'il s'irrite, il cherche à s'élancer, & son cri, dans sa colère, tient beaucoup de celui d'un gros rat. Son poil n'a aucune odeur. Il a la dextérité de se servir de sa queue pour accrocher les différentes choses qu'il veut attirer à lui. Il se pend avec cette queue & aime à s'attacher de cette façon à tout ce qu'il rencontre. J'ai observé que ses pieds, dont les doigts ont une certaine longueur, se réunissent volontiers quand il marche ou grimpe, ils ne s'écartent point en s'appuyant, comme font les doigts des autres animaux, & les pieds ont par conséquent une forme alongée; il a aussi en marchant un peu les pieds en dedans. Enfin cet animal (au dire de Saint-louis, oïseleur, rue de Richelieu à Paris, qui l'a acheté d'un particulier) vient de la côte d'Afrique; on l'appeloit Kinkajou, & l'espèce en est rare; il se figure que c'est le nom de l'île ou du pays d'où il vient, ne pouvant avoir, par les personnes qui le lui ont vendu, les éclaircissemens nécessaires; je dirai seulement que ce kinkajou, qui est femelle, tient en général plus de la loutre que des autres animaux, par rapport

aux poils qui sont courts & épais, mêlés de quelques poils plus longs. Les poils de la tête, comme ceux du corps & de la queue, sont d'une teinte jaune-olivâtre, mêlés de gris & de brun; par le luisant du poil qui est changeant à l'aspect du jour, il forme des tons différens, plus gris, plus verdâtres (qui est le dominant) ou plus brun. Ce poil est de couleur grise-blanchâtre dans la plus grande partie, & d'un fauve-verdâtre-sale à l'extrémité; il est mélangé d'autres poils dont l'extrémité est de couleur brune, indépendamment de plus grands poils noirs, mêlés plus ou moins dans les autres poils, & qui forment à côté des yeux des bandes qui s'étendent vers le front, & une autre au milieu qui s'affoiblit vers le cou. L'œil tient beaucoup de celui de la loutre, la pupille est fort petite, & l'iris d'un brun-musc ou roussâtre. Le museau est d'un brun-noir, comme le tour des yeux. Le bout du nez est méplat, comme aux petits chiens, & les narines très-arquées. L'ouverture de la bouche est de quinze lignes, les dents qui paroissent jaunes, sont au nombre de trente-deux. Dans la mâchoire supérieure, il y a six incisives, comme dans la mâchoire inférieure, deux canines au-devant de chacune, & quatre machelières de chaque côté aux deux mâchoires; ces dents canines sont très-grosses, la supérieure croise l'inférieure. Aussi dans la mâchoire inférieure y a-t-il un vide entre les incisives & la canine inférieure pour y recevoir la supérieure. Les machelières paroissent peu fournies, sur-tout les dernières qui annoncent la jeunesse de ce petit animal. Ainsi il a douze dents incisives, quatre canines, seize machelières qui lui font trente-deux dents. Ses oreilles plus longues que larges, sont arrondies à leurs extrémités, & couvertes d'un poil court de la couleur de celui du corps. Les côtés & le dessous du cou, le dedans des jambes, sont d'un jaune-doré, extrêmement vif par endroits. Cette même teinte dorée & plus foncée, domine dans plusieurs endroits de la tête & des jambes de derrière. Le ventre est d'un blanc-grisâtre, teint de jaune par endroits; la queue est par-tout garnie de poils, elle est grosse à l'origine du tronçon,

tronçon, & va en diminuant imperceptiblement, & finit en pointe à l'extrémité. Il la porte horizontalement en marchant. Le dessous de ses pattes qui est sans poil, est couleur de chair vermeille. Les ongles sont blancs, crochus & faisant la gouttière en dessous.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier, prise en ligne superficielle.	2.	5.	6.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite.	2.	3.	"
Longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput.	"	2.	6.
Circonférence du bout du museau.	"	3.	9.
Circonférence du museau au-dessus des yeux.	"	5.	1.
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.	"	1.	5.
Même distance entre l'angle postérieur de l'œil.	"	1.	7.
Largeur de l'œil d'un angle à l'autre.	"	"	7.
Ouverture de l'œil.	"	"	6.
Distance entre les angles postérieurs des yeux en ligne superficielle.	"	"	11.
La même distance en ligne droite.	"	"	9.
Circonférence de la tête entre les yeux & les oreilles.	"	7.	6.
Longueur des oreilles.	"	1.	1.
Largeur de la base mesurée en ligne droite.	"	"	7.
Longueur du cou.	"	1.	9.
Circonférence du cou.	"	6.	11.
Hauteur du train de devant.	"	6.	9.
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	"	3.	1.
Longueur de l'avant-bras près le coude.	"	1.	9.
Épaisseur de l'avant-bras près le coude.	"	1.	2.
Circonférence du poignet.	"	2.	7.
Circonférence du métacarpe.	"	2.	8.
Longueur du poignet jusqu'au bout des ongles.	"	1.	9.
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	"	10.	4.
Circonférence du corps, prise à l'endroit le plus gros.	"	11.	6.
Circonférence du corps devant les jambes de derrière.	"	9.	10.

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de derrière.....	"	7.	3.
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon. "	"	4.	7.
Largeur du haut de la jambe.....	"	2.	1.
Épaisseur.....	"	1.	4.
Largeur à l'endroit du talon.....	"	1.	3.
Circonférence du métatarse.....	"	2.	9.
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.. "	"	3.	"
Largeur du pied de devant.....	"	1.	"
Largeur du pied de derrière.....	"	1.	2.
Longueur des plus grands ongles.....	"	"	4 $\frac{1}{2}$.
Largeur à la base.....	"	3.	"
Longueur de la queue.....	1.	3.	9.
Circonférence de la queue à son origine.....	"	4.	6.
Diamètre de la queue à son origine (e).....	"	2.	1.

La conformité des noms de kinkajou & de carcajou, m'avoit porté à croire avec tous les autres Naturalistes, qu'ils appartenoint au même animal. Cependant ayant recherché dans les anciens Voyageurs, j'ai retrouvé ce même passage de Denis, que je n'avois cité qu'en partie, *volume XII, page 106*, parce que j'avois imaginé que ce Voyageur s'étoit trompé, en disant que le kinkajou que je prenois alors pour le carcajou, ressembloit à un chat, d'autant que tous les autres Voyageurs s'accordoient à donner au carcajou une figure différente & semblable à celle du glouton. Voici donc ce passage en entier.

Le kinkajou ressemble un peu à un chat d'un poil roux-brun; il a la queue longue & la relève sur son dos pliée en deux ou trois plis; il a des griffes & grimpe sur les arbres où il se couche tout de son long sur les branches, pour attendre sa proie & se

(e) Description donnée par M. de Sève.

jette dessus pour la dévorer. Il se jette sur le dos d'un orignal, l'entoure de sa queue, lui ronge le cou au-dessus des oreilles jusqu'à ce qu'il tombe. Quelque vite que puisse courir l'orignal, & quelque fort qu'il puisse se frotter contre les arbres ou les buissons, le kinkajou ne lâche jamais prise, mais s'il peut gagner l'eau il est sauvé, parce qu'alors le kinkajou lâche prise & saute à terre. Il y a quatre ans qu'un kinkajou m'attrapa une genisse & lui coupa le cou. Les renards sont ses chasseurs; ils vont à la découverte tandis que le kinkajou est en embuscade, où il attend l'orignal que les renards ne manquent pas de lui amener (f).

Cette notice s'accorde assez avec la figure & la description que nous venons de donner de cet animal, pour présumer que c'est le même, & que le carcajou & le kinkajou, sont deux animaux d'espèces distinctes & séparées, qui n'ont de commun entr'eux que de se jeter sur les originaux & sur les autres bêtes fauves pour en boire le sang.

Nous venons de dire que le kinkajou se trouve dans les montagnes de la nouvelle Espagne, mais il se trouve aussi dans celles de la Jamaïque, où les naturels du pays le nomment *Poto* & non pas kinkajou. M. Colinson m'a envoyé le dessin de ce *poto* ou kinkajou que je donne ici (*planche LI*) avec la notice suivante.

Le corps de cet animal est de couleur uniforme, & d'un roux mêlé de gris-cendré, le poil court, mais très-épais, la tête arrondie, le museau court, nu & noirâtre, les yeux bruns, les oreilles courtes & arrondies, des poils longs tout autour de la gueule, qui sont appliqués sur le museau & ne forment point de moustaches:

(f) Description géographique & historique des côtes de l'Amérique septentrionale, par M. Denis. Paris, 1672, tome II, page 327.

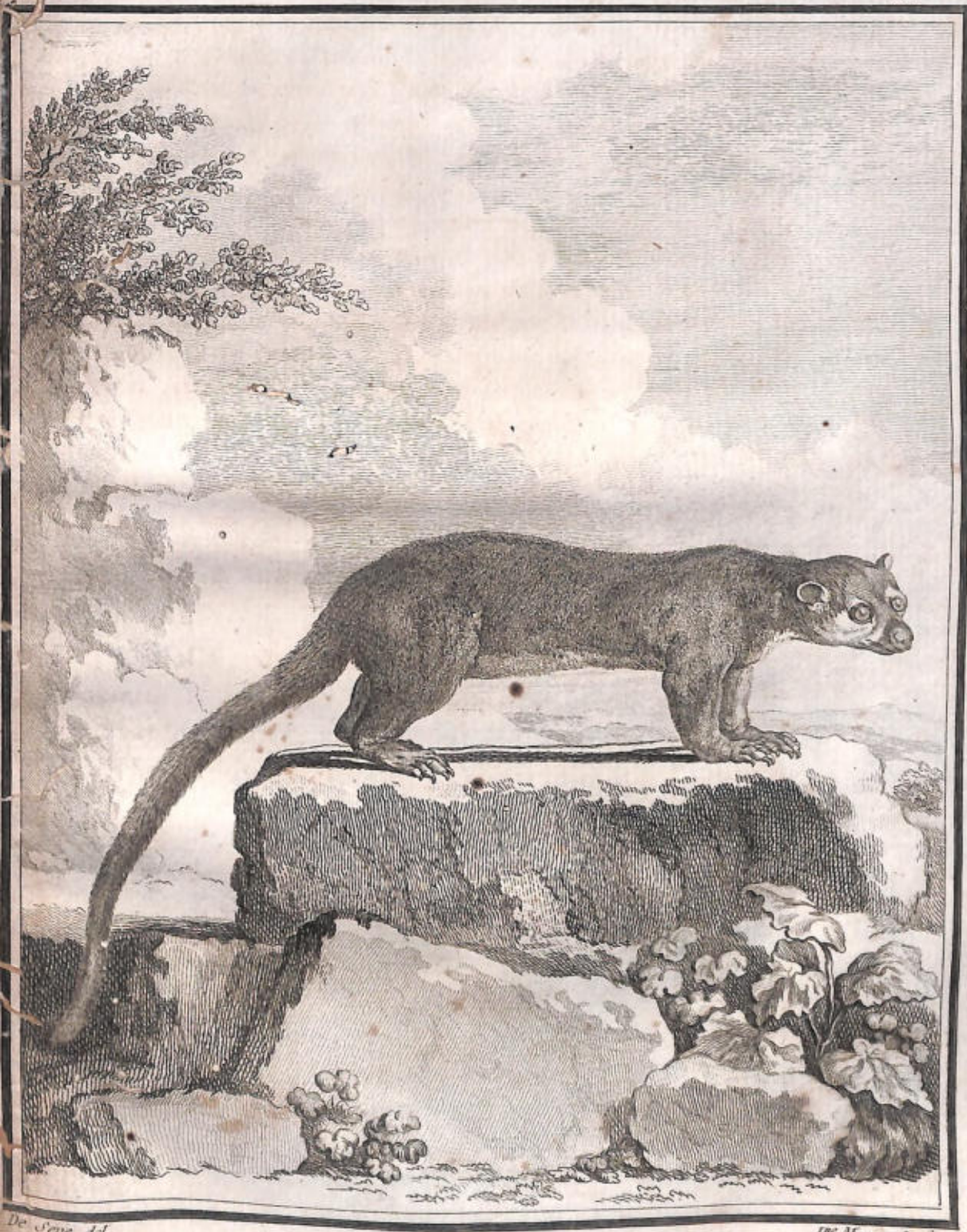
la langue étroite, longue, & que l'animal fait souvent sortir de sa gueule de trois ou quatre pouces; la queue de couleur uniforme, diminuant toujours de grosseur jusqu'à l'extrémité, qui se recourbe lorsque l'animal le veut, & avec laquelle il s'attache & peut saisir & serrer fortement; cette queue est plus longue que le corps qui a quinze pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, & la queue en a dix-sept.

Cet animal avoit été pris dans les montagnes de la Jamaïque, il est doux & on peut le manier sans crainte; il est comme endormi la journée & très-vif pendant la nuit: Il diffère beaucoup de tous ceux dont le genre est déterminé; sa langue n'est pas si rude que celle des chats ou des autres animaux du genre *des vivera*, auquel il a rapport par la forme de la tête & par celle des griffes. Il a autour de la bouche beaucoup de poils longs de deux à trois pouces, qui sont bouclés & très-doux. Les oreilles sont placées bas & presque vis-à-vis de l'œil, quand il dort il se met en boule, à peu-près comme le hérisson, ses pieds ramassés en devant & étendus sous les joues. Il se sert de sa queue pour tirer un poids aussi pesant que son corps (g).

Il est évident, en comparant les deux dessins & la description de M. Colinson, avec celle de M. Simon Chauveau, qu'elles ont toutes deux rapport au même animal, à quelques variétés près, qui n'en changent pas l'espèce.

(g) Note envoyée par M. Colinson, à M. de Buffon, 12 Décembre 1766.





De Sève del.

J^e Manard Scp.

LE KINKAJOU.



De Sme del.

M. Th. Rousselet sculp.

LE POTOT ou KINKAJOU POTOT.

A D D I T I O N

à l'article de la Rouffette & de la Rougette, volume X, page 55; & à l'article des Chauve-souris, volume XIII, page 226.

J'AI trouvé dans une note de M. Commerfon, qu'il a vu à l'île de Bourbon des milliers de grandes Chauve-souris (Rouffettes & Rougettes) qui voltigeoient sur le soir en bandes comme les corbeaux, & se pofoient particulièrement sur les arbres de *vaccoun*, dont elles mangent les fruits. Il ajoute, que prises dans la bonne saison elles sont bonnes à manger, que leur goût approche absolument de celui du lièvre, & que leur chair est également noire.

Feu M. de la Nux, qui étoit mon Correspondant dans cette même île, m'a envoyé, depuis l'impression de mon Ouvrage, quelques observations, & de très-bonnes réflexions critiques sur ce que j'ai dit de ces animaux, volume X. Voici l'extrait d'une très-longue lettre fort instructive qu'il m'a écrite à ce sujet de l'île de Bourbon, le 24 octobre 1772.

J'aime également, me dites-vous, Monsieur, dans votre lettre du 8 mars 1770, j'aime également quelqu'un qui m'apprend une vérité ou qui me relève d'une erreur; ainsi écrivez-moi, je vous supplie, en toute liberté & toute franchise. . . . Oh pour le coup je réponds, Monsieur, on ne peut pas mieux à votre noble invitation. Je n'ai point hésité de me livrer aux détails, & je ne veux

point excuser ma prolixité, bien fâché même de n'en savoir pas plus sur les rouffettes, pour avoir à vous en dire davantage. Les preuves ne peuvent être trop multipliées (me semble) quand il s'agit de combattre des erreurs accréditées depuis long-temps. L'on diroit que l'on n'a vu ces animaux qu'avec les yeux de l'effroi; on les a trouvés laids, monstrueux, & sans autre examen que la première inspection de leur figure on leur a fait des mœurs, un caractère & des habitudes qu'ils n'ont point du tout, comme si la méchanceté, la férocity, la mal-propreté étoient inséparables de la laideur.

M. de la Nux observe que dans ma description, *page 57*, le volume de la rouffette est exagéré, ainsi que le nombre de ces animaux, que leur cri n'a rien d'épouvantable; il ajoute, qu'un homme ouvrant la bouche & rétrécissant le passage de la voix en aspirant & respirant successivement avec force, donne à peu-près le son rauque du cri d'une rouffette, & que cela n'est pas fort effrayant. Il dit encore, que quand ces animaux sont tranquilles sur un grand arbre, ils ont un gazouillement de société léger, & qui n'est point déplaisant.

Page 61. Pline a eu raison, dit-il, de traiter de fabuleux le récit d'Hérodote; les rouffettes, les rougettes, au moins dans ces îles, ne se jettent point sur les hommes; elles les fuient bien loin de les attaquer. Elles mordent & mordent très-dur, mais c'est à leur corps défendant, quand elles sont abattues, soit par le *court-bâton*, soit par le coup de fusil, ou prises dans des filets; & qui-conque en est mordu ou égratigné, n'a qu'à s'en prendre à sa mal-adresse & non à une férocity que l'animal n'a point.

Page 62, notes *a, b, c.* Le volume des rouffettes est ici plus approchant du vrai. . . . *Les chauve-souris volent en plein jour dans le Malabar.* Cela est vrai des rouffettes & non des rougettes. Les

autres volent en plein jour : cela veut seulement dire qu'on en voit voler de temps à autre dans le cours du jour ; mais une à une & point en troupes. Alors elles volent très-haut & assez pour que leur ampleur paroisse moindre de plus de moitié. Elles vont fort loin & à tire-d'ailes, & je crois très-possible qu'elles traversent de cette île de Bourbon à l'île de France en assez peu de temps (la distance est au moins de trente lieues). Elles ne planent pas comme l'oiseau de proie, comme la frégate, &c. mais dans cette grande élévation au-dessus de la surface de la terre, de cent, peut-être deux cents toises & plus, le mouvement de leurs bras est lent ; il est prompt quand elles volent bas, & d'autant plus prompt qu'elles sont proches de terre.

A parler exactement, la rouffette ne vit pas en société ; le besoin d'alimens, la pâture les réunissent en troupes, en compagnies plus ou moins nombreuses. Ces compagnies se forment fortuitement sur les arbres de hautes futaies, ou chargés ou à proximité des fleurs ou des fruits qui leur conviennent. On voit les rouffettes y arriver successivement, se prendre par les griffes de leurs pattes de derrière & rester là tranquilles fort long-temps, si rien ne les effarouche ; il y en a cependant toujours quelques-unes, de temps en temps, qui se détachent & font compagnie. Mais qu'un oiseau de proie passe au-dessus de l'arbre, que le tonnerre vienne à éclater, qu'il se tire un coup de fusil ou sur elles ou dans le canton, ou que déjà pourchassées & effarouchées, elles entrévoient au-dessous d'elles quelqu'un, soit chasseur ou autre, elles s'envolent toutes à la fois, & c'est pour lors qu'on voit en plein jour de ces compagnies, qui, quoique bien fournies, n'obscurcissent point l'air ; elles ne peuvent voler assez serrées pour cela ; l'expression est au moins hyperbolique. Mais dire, *on voit sur les arbres une infinité de grandes chauve-souris qui pendent attachées les unes aux autres sur les arbres*, c'est dire assez mal une fausseté, ou du moins une absurdité. Les rouffettes sont trop hargneuses pour se tenir ainsi par la main ; & en considérant leur forme on reconnoît aisément l'impossibilité d'une pareille

chaîne. Elles branchent ou au-dessus ou au-dessous, ou à côté les unes des autres, mais toujours une à une.

Je dois placer ici le peu que j'ai à dire des rougettes. On n'en voit point voler de jour; elles vivent en société dans des grands creux d'arbres pourris, en nombre quelquefois de plus de quatre cents. Elles ne sortent que sur le soir à la grande brune, & rentrent avant l'aube. L'on assure, & il passe en cette île pour constant, que quelle que soit la quantité d'individus qui composent une de ces sociétés, il ne s'y trouve qu'un seul mâle: je n'ai pu vérifier le fait. Je dois seulement dire que ces animaux sédentaires parviennent à une haute graisse; que dans le commencement de la Colonie, un nombre de gens peu aisés & point délicats, instruits sans doute par les Malacasses, s'approvisionnoient largement de cette graisse pour en apprêter leur manger. J'ai vu le temps où un bois de chauve-souris (c'est ainsi qu'on appelloit les retraites de nos rougettes) étoit une vraie trouvaille. Il étoit facile, comme on en peut juger, de défendre la sortie de ces animaux, puis de les tirer en vie un à un, ou de les étouffer par la fumée, & de façon ou d'autre de connoître le nombre de femelles & de mâles qui composoient la société: je n'en fais pas plus sur cette espèce. Je reviens à la note... Autre hyperbole. *Le bruit que ces animaux font pendant la nuit en dévorant en grande troupe les fruits mûrs qu'ils savent discerner dans l'épaisseur des bois...* En lisant cela, qui n'attribuera ce prétendu bruit à l'acte de mastication? le bruit que l'on entend de fort loin, & de jour comme de nuit, est celui naturel à ces animaux quand ils sont en colère & quand ils se disputent la pâture; & il ne faut pas croire que les roussettes ne mangent que la nuit. Elles ont l'œil bon ainsi que l'odorat, elles voient très-bien le jour; il n'est point merveilleux qu'elles discernent dans l'épaisseur des bois les fruits, les graines mûres ainsi que les fleurs. D'ailleurs les bananes de toutes espèces, dont elles sont très-friandes, les pêches & les autres fruits que les Indiens cultivent, ne sont point dans l'épaisseur des bois... *La roussette est un bon gibier...* Oui, pour qui peut vaincre

répugnance qu'inspire sa figure. La jeune, sur-tout de quatre à cinq mois, déjà grasse, est en son genre aussi bonne que le pintadeau, que le marcassin dans le leur. Les vieilles sont dures, bien que très-grasses, dans la saison des fruits qui leur conviennent, c'est-à-dire, pendant tout l'été & une bonne partie de l'automne. Les mâles sur-tout acquièrent en vieillissant un fumet déplaisant & fort. . . . Il n'est pas autrement exact de dire en général, *les Indiens en mangent*. On fait que l'Indien ne mange d'aucun animal, qu'il n'en tue aucun. Peut-être bien les Maures, les Malayes en mangent-ils; certainement bien des Européens en mangent; ainsi dans le vrai, on mange des rouffettes dans l'Inde, quoique l'Indien, proprement dit, n'en mange pas. Dans cette île on mange des rouffettes & des rougettes.

Après l'examen ci-dessus, je viens au corps de l'histoire; il a besoin de rectification. Et pour preuve, je n'ai qu'à opposer ce que je connois des rouffettes, ce que j'en ai vu, & ce qu'en ont imaginé les autres, d'après lesquels l'Historien de la Nature a parlé.

Les rouffettes & les rougettes sont naturelles dans les îles de France, de Bourbon & de Madagascar. Il y a cinquante ans & plus (en 1772) que j'habite celle de Bourbon. Quand j'y arrivai, en septembre 1722, ces animaux étoient aussi communs, même dans les quartiers déjà établis, qu'ils y sont rares actuellement. La raison en est toute naturelle, 1.^o la forêt n'étoit pas encore éloignée des établissemens, & il leur faut la forêt; aujourd'hui elle est très-reculée. 2.^o La rouffette est vivipare, & ne met au jour qu'un seul petit par an. 3.^o Elle est chassée pour sa viande, pour sa graisse, pour les jeunes individus, pendant tout l'été, tout l'automne & une partie de l'hiver, par les Blancs au fusil, par les Nègres au filet; il faut que l'espèce diminue beaucoup & en peu de temps; outre qu'abandonnant les quartiers établis pour se retirer dans les lieux qui ne le sont pas encore, & dans l'intérieur de l'île, les Nègres marrons ne les épargnent pas quand ils le peuvent.

Le temps des amours de ces animaux est ici vers le mois de

mai, c'est-à-dire, en général, dans le milieu de l'automne. Celui de la sortie des fœtus est environ un mois après l'équinoxe du printemps; ainsi la durée de la gestation est de quatre & demi à cinq mois. J'ignore celle de l'accroissement des petits, mais je fais qu'il paroît fait au solstice d'hiver, c'est-à-dire, à peu-près au bout de huit mois, depuis la naissance. Je fais de plus, qu'on ne voit plus de petites roussettes, passé Avril & Mai, temps auquel on distingue aisément les vieilles des jeunes, par les couleurs plus vives des robes de celles-ci. Les vieilles grisonnent, je ne sais pas au bout de quel temps, & c'est pour lors qu'elles sont très-âgées. Les mâles sur-tout; c'est pour lors que ceux-ci sentent très-fort, comme je l'ai déjà dit; qu'il n'y a que des Nègres qui puissent en manger, & qu'il n'y a de bon que leurs urines, dont en général l'espèce est assez bien pourvue depuis la fin du printemps jusqu'au commencement de l'hiver.

Ce n'est certainement pas la chair de quelque espèce que ce soit, qui fournit l'embonpoint des roussettes & des rougettes, ni même qui fait le moindrement partie de leur nourriture; ce n'est pas de la viande qu'il leur faut. Bref, ces animaux ne sont du tout point carnassiers, ils sont & ne sont que frugivores. Les bananes, les pêches, les goyaves, bien des sortes de fruits dont nos forêts sont successivement pourvues, les baies de guy & autres, voilà de quoi ils se nourrissent, & ils ne se nourrissent que de cela; ils sont encore très-friands de suc de certaines fleurs à ombelles, telles entr'autres celles de nos bois puans, dont le *nectareum* est très-succinct; ce sont ces fleurs très-abondantes en Janvier & Février, plus généralement au cœur de l'été, qui attirent vers le bas de notre île les roussettes en grand nombre; elles font pleuvoir à terre les étamines nombreuses de ces fleurs, & il est très-probable que c'est pour la succion du *nectareum* des fleurs à ombelles, peut-être encore de nombre d'autres fleurs de genres différens, que leur langue est telle que l'apprend l'exakte & savante description qu'en a donnée M. Daubenton. J'observerai que la mangue est un

dont la peau est résineuse, & que nos animaux n'y touchent. Je sais qu'en cage on leur a fait manger du pain, des caillés de sucre, &c. je n'ai pas su si on leur avoit fait manger de la viande, crue sur-tout; mais en eussent-elles mangé en cage, ce n'est point dans l'état d'esclavage que je les considère, il change trop les mœurs, les caractères, les habitudes de tous les animaux. Dans le très-vrai, l'homme n'a rien à craindre de ceux-ci pour lui personnellement ni pour sa volaille. Il leur est de toute impossibilité d'acquiesce, je ne dis pas une poule, mais le moindre petit oiseau. Une roussette ne peut pas, comme un faucon, comme un épervier, &c. fondre sur une proie. Si elle approche trop la terre, elle y tombe & ne peut reprendre le vol qu'en grimpant contre quelque appui que ce puisse être, fût-ce un homme qu'elle rencontrât *. Une fois à terre, elle ne peut que s'y traîner maussadement & assez lentement, aussi ne s'y tient-elle que le moins de temps qu'elle peut; elle n'est point faite pour la course; voudroit-elle attraper un oiseau sur une branche! la dégaîne avec laquelle elle est souvent obligée d'en parcourir une pour aller vers le bout mettre le vent dans ses voiles, pour aller prendre son vol, montre évidemment que telles tentatives ne lui réussiroient jamais. Et afin de me mieux faire entendre, je dois dire, que pour s'envoler, ces animaux ne peuvent, comme les oiseaux, s'élancer dans l'air; il faut qu'ils le battent des ailes à plusieurs reprises avant de dépendre ses griffes de leurs pattes de l'endroit où ils se sont accrochés; & quelque pleines que soient les voiles en quittant la place, leur poids les abaisse, & pour s'élever, ils parcourent la concavité d'une courbe. Mais la place où ils se trouvent quand il faut partir, n'est pas toujours commode pour le jeu libre de leurs ailes, il peut se

* J'ai vu une roussette toute jeune encore, entrer au vol dans ma maison à la grande brune, s'abattre exactement aux pieds d'une jeune Nègresse de sept à huit ans, & incontinent grimper le long de cet enfant, qui, par bonheur étois proche de moi. Je la débarrassai assez promptement pour que les crochets des ailes n'eussent point encore atteint ou ses épaules ou son visage.

trouver des branches trop proches qui l'empêcheroient, & dans cette conjoncture la rouffette parcourt la branche jusqu'à ce qu'elle puisse prendre son essor sans risque. Il arrive assez souvent, dans une nombreuse troupe de ces quadrupèdes volans, surprise, ou par un coup de tonnerre, ou un coup de fusil, ou par telle autre épouvantail subit, & surprise sur un arbre de ~~hauteur~~ hauteur, comme de vingt à trente pieds, sous les branches; il arrive, dis-je, assez ordinairement que plusieurs tombent jusqu'à terre avant d'avoir pu prendre l'air nécessaire pour les soulever, & on les voit incontinent remonter le long des arbres qui se trouvent à leur portée, pour prendre leur vol si-tôt qu'elles le peuvent. Que l'on se représente des ~~Yves~~ ^{Yves} ~~glands~~ ^{glands} chassant ces animaux qu'ils ne connoissent point, de ~~leur~~ ^{leur} la forme & la figure leur causent un certain effroi, entourés tout-à-coup d'un nombre de rouffettes, tombées de leur fait; que quelqu'un de la bande se trouve empêtré d'une ou deux rouffettes grimpanes, & que cherchant à se débarrasser & s'y prenant mal, il soit égratigné, même mordu, ne voilà-t-il pas le thème d'une relation qui fera les rouffettes féroces, se ruant sur les hommes, cherchant à les blesser au visage, les dévorer, &c. & au bout du compte cela se réduira à la rencontre fortuite d'animaux d'espèces bien différentes, qui avoient grande peur les uns des autres. J'ai dit plus haut, qu'il falloit la forêt aux rouffettes; on voit bien ici que c'est par instinct de conservation qu'elles la cherchent & non par caractère sauvage & farouche. A ce que j'ai déjà fait connoître des rouffettes & des rougettes, si j'ajoute qu'elles ne donnent point sur la charogne, que naturellement elles ne mangent point à terre, qu'il faut qu'elles soient appendues pour prendre leur nourriture; j'aurai, je pense, détruit le préjugé qui les fait carnivores, voraces, méchantes, cruelles, &c. si je dis de plus que leur vol est aussi lourd, aussi bruyant, sur-tout proche de terre, que celui des vampires doit l'être peu, doit être léger, j'aurai, par ce dernier caractère, éloigné considérablement encore une espèce de l'autre.

De ce que l'on voit par fois des roussettes raser la surface de l'eau, à peu-près comme fait l'hyrondelle, on les a fait se nourrir de poisson, on en a fait des pêcheurs, & il le falloit bien, dès qu'on vouloit qu'elles mangeassent de tout. Cette chair ne leur convient pas plus que toute autre. Encore une fois, elles ne se nourrissent pas des végétaux. C'est pour se baigner qu'elles rasent l'eau, & si elles se soutiennent au vol plus près de l'eau qu'elles ne le peuvent de la terre, c'est que la résistance de celle-ci intéresse le balancement des ailes qui est libre sur l'eau. De ceci résulte évidemment la propriété naturelle des roussettes. J'en ai bien vu, j'en ai bien tué, je n'ai jamais trouvé sur aucunes d'elles la moindre saleté; elles sont aussi propres que le sont en général les oiseaux.

La roussette n'est pas de ces animaux que nous sommes portés à trouver beaux; elle est même déplaisante à voir en mouvement & de près. Il n'y a qu'un seul point de vue, & il n'y a qu'une seule attitude qui lui soit avantageuse relativement à nous, dans laquelle on la voit avec une sorte de plaisir, dans laquelle tout ce qu'elle a de hideux, de monstrueux disparaît. Branchée à un arbre, elle s'y tient la tête en bas, les ailes pliées & exactement plaquées contre le corps; ainsi sa voilure qui fait sa difformité, de même que ses pattes de derrière qui la soutiennent à l'aide des griffes dont elles sont armées, ne paroissent point. L'on ne voit en pendant qu'un corps rond, pottelé, vêtu d'une robe d'un brun-foncé, très-propre & bien colorié, auquel tient une tête, dont la physionomie a quelque chose de vif & de fin. Voilà l'attitude de repos des roussettes; elles n'ont que celle-là, & c'est celle dans laquelle elles se tiennent le plus long-temps pendant le jour. Quand au point de vue, c'est à nous à le choisir. Il faut se placer de manière à les voir dans un demi-raccourci, c'est-à-dire, à l'élévation au-dessus de terre de quarante à soixante pieds, & dans une distance de cent cinquante pieds, plus ou moins. Maintenant, qu'on se représente la tête d'un grand arbre garnie dans son pourtour & dans son milieu, de cent, cent cinquante, peut-être deux cents

de pareilles girandolles, n'ayant de mouvement que celui que le vent donne aux branches, & l'on se fera l'idée d'un tableau qui m'a toujours paru curieux, & qui se fait regarder avec plaisir. Dans les Cabinets les plus riches en sujets d'Histoire Naturelle, on ne manque pas de placer une roufsette éployée & dans toute l'étendue de son envergure; de sorte qu'on la montre de face, de côté & dans tout son laid. Il faudroit, me semble, s'il étoit possible, en montrer à côté ou au-dessus, quelqu'une dans l'attitude naturelle du repos; car celle que montre l'estampe, *volume X, planche XIV*, n'est point encore la véritable: on ne voit jamais les roufsettes à terre tranquilles sur leurs quatre jambes.

Je terminerai ces notes en disant que la roufsette & la rougette fournissent une nourriture saine. On n'a jamais entendu dire que qui que ce soit en ait été incommodé, quoique nombre de fois on en ait mangé avec excès. Cela ne doit point surprendre, dès que l'on sait bien que ces animaux ne vivent que de fruits mûrs, de suc & de fleurs, & peut-être des exudations de nombre d'arbres. Je le soupçonnois fortement; le passage d'Hérodote me le fait croire; mais je ne l'ai pas assez vu pour donner la chose comme une vérité constante.

A D D I T I O N

À l'article des Chauve-souris, volume XIII,
page 226.

M. Pallas qui nous a donné des descriptions de deux Chauve-souris, qu'il regarde comme nouvelles, & dont j'ai cru devoir faire copier les figures (*pl. LII & LIII*) avertit que la chauve-souris fer-de-lance, dont j'ai donné la description & la figure, *volume XIII, page 226, &*

planché XXXIII, ne doit pas être confondue avec la chauve-fouris donnée par Seba, sous la dénomination de la chauve-fouris commune d'Amérique. M. Pallas dit avoir vu les deux espèces, & qu'après les avoir comparées, il s'est assuré qu'elles sont très-différentes l'une de l'autre. Je ne puis que le remercier de m'avoir indiqué cette méprise.

Il nous donne ensuite la description d'une de ces chauve-fouris nouvelles, qu'il dit être des Indes, & qu'il appelle *Céphalotte*, laquelle est en effet différente de toutes les chauve-fouris que nous avons décrites dans notre Ouvrage: voici l'extrait de ce qu'en dit M. Pallas.

Cette espèce de chauve-fouris, jusqu'à présent inconnue des Naturalistes, se trouve aux îles Moluques, d'où on a envoyé deux individus femelles à M. Schlosser, à Amsterdam. La femelle ne produit qu'un petit; on peut le conjecturer par ce que M. Pallas, dans la dissection qu'il a faite d'une de ces femelles, n'a trouvé qu'un fœtus.

Il appelle cette chauve-fouris *céphalotte*, parce qu'elle a la tête plus grosse à proportion du corps que les autres chauve-fouris; le cou y est aussi plus distinct, parce qu'il est moins couvert de poil.

Cette chauve-fouris, continue M. Pallas, diffère de toutes les autres par les dents qui ont quelque ressemblance avec les dents des souris ou même des hérissons, paroissant plutôt faites pour entamer les fruits que pour déchirer une proie; les dents canines dans la mâchoire supérieure, sont séparées par deux petites dents; & dans la mâchoire inférieure, ces petites dents manquent, & les deux canines de cette mâchoire sont comme les incisives dans les souris.

Je crois devoir rapporter ici une Table du nombre & de l'ordre des dents dans les espèces de chauve-souris, & qui m'a été communiquée par M. Daubenton. On verra d'autant mieux par cette Table, que la chauve-souris céphalotte, & une autre dont je parlerai tout-à-l'heure, sous le nom de *chauve-souris-musaraigne*, sont de nouvelles espèces qui n'ont été indiquées que par M. Pallas.

N O M S des CHAUVE-SOURIS.	INCISIVES supérieures.	INCISIVES inférieures.	MÂCHELIÈRES supérieures.	MÂCHELIÈRES inférieures.	CANINES	TOTAL
Le Fer-à-cheval.	4.	4.	8.	10.	4.	26.
La Feuille.	4.	4.	8.	10.	4.	26.
Le Rat volant.	2.	2.	8.	10.	4.	26.
Le Mulet volant.	2.	2.	8.	10.	4.	26.
La Marmotte volante.	2.	6.	8.	8.	4.	28.
Le Lérot volant.	4.	4.	10.	10.	4.	28.
Le Campagnol volant.	4.	6.	8.	8.	4.	30.
La Noctule.	4.	6.	8.	10.	4.	32.
Le Serotine.	4.	6.	8.	10.	4.	32.
Le Chien volant.	4.	4.	8.	12.	4.	32.
La Rouffette.	4.	4.	8.	12.	4.	32.
La Pipistrelle.	4.	6.	10.	10.	4.	34.
L'Oreillard.	4.	6.	10.	12.	4.	36.
La Chauve-souris.	4.	6.	12.	12.	4.	38.
Le Muscardin volant.	4.	6.	12.	12.	4.	38.
Le Fer-de-lance.	4.	4.	10.	10.	4.	32.
La Céphalotte.	2.	8.	6.	10.	4.	22.
La Chauve-souris-musaraigne.	4.	4.	6.	6.	4.	24.

La queue de cette chauve-souris céphalotte, n'est pas longue,
elle

elle est, dit M. Pallas, située sous la membrane entre les deux cuisses. La forme des narines est un caractère par lequel on peut distinguer, au premier coup-d'œil, cette chauve-fouris de toutes les autres. La forme de la pupille des yeux, diffère aussi de celle des autres chauve-fouris; la poitrine a une plus grande amplitude, & ressemble plus que dans aucune autre espèce à la poitrine des oiseaux.

On peut voir la description détaillée des parties extérieures & intérieures de cet animal dans l'Ouvrage de M. Pallas. Nous nous contenterons d'en extraire ici les dimensions principales.

	pieds.	pouces.	lignes.
Envergure.....	1.	2.	6.
Longueur de l'animal jusqu'à l'origine de la queue..	"	3.	9.
Longueur de la tête.....	"	1.	3.
Largeur de la tête.....	"	"	9.
Épaisseur de la tête.....	"	"	8.
Longueur des oreilles.....	"	"	5.
Largeur des oreilles.....	"	"	4.
Longueur de l'humérus des ailes.....	"	1.	8.
Longueur de l'avant-bras.....	"	2.	3.
Longueur du fémur.....	"	"	7 $\frac{1}{2}$.
Longueur des jambes.....	"	"	9 $\frac{1}{2}$.
Longueur de la queue.....	"	"	10.
Longueur de la partie de la queue au-delà de la membrane.....	"	"	5 $\frac{2}{3}$.

La seconde espèce de chauve-fouris, donnée par M. Pallas, sous la dénomination de *Vespertilio soricinus*, ou chauve-fouris-musaraigne, est du genre de celles qui n'ont point de queue, & qui portent une feuille sur le nez, mais c'est la plus petite espèce de ce genre;

elle est assez commune dans les régions les plus chaudes de l'Amérique, comme aux îles Caribes & à Surinam. Il paroît que la figure en a été donnée par Edwards, *planche cci, figure 1*; cette chauve-souris a le museau plus long & plus menu que les autres, & c'est ce qui fait qu'elle a aussi un plus grand nombre de dents. La langue est très-singulière, tant par sa longueur que par la structure. Le mâle & la femelle ne diffèrent point en rien que par les parties sexuelles.

	pieds.	pouces.	lignes.
Envergure.....	"	8.	3.
Longueur de l'animal jusqu'à la queue.....	"	2.	1.
Longueur de la tête.....	"	"	1 1.
Largeur de la tête.....	"	"	5.
Longueur de la feuille au-dessus du nez.....	"	"	2.
Longueur des oreilles.....	"	"	4 $\frac{1}{2}$.
Longueur du lobe interne de l'oreille.....	"	"	2.
Largeur de l'oreille.....	"	"	4.
Longueur de l'humérus.....	"	1.	"
Longueur de l'avant-bras.....	"	1.	4.
Longueur du fémur.....	"	"	6.
Longueur des jambes.....	"	"	6.
Longueur des pieds avec les ongles.....	"	"	6 $\frac{1}{2}$.

Je renvoie à l'ouvrage de M. Pallas, pour le détail de la description des parties extérieures & intérieures de cet animal, que ce savant Naturaliste a faite avec beaucoup de soin & de précision.

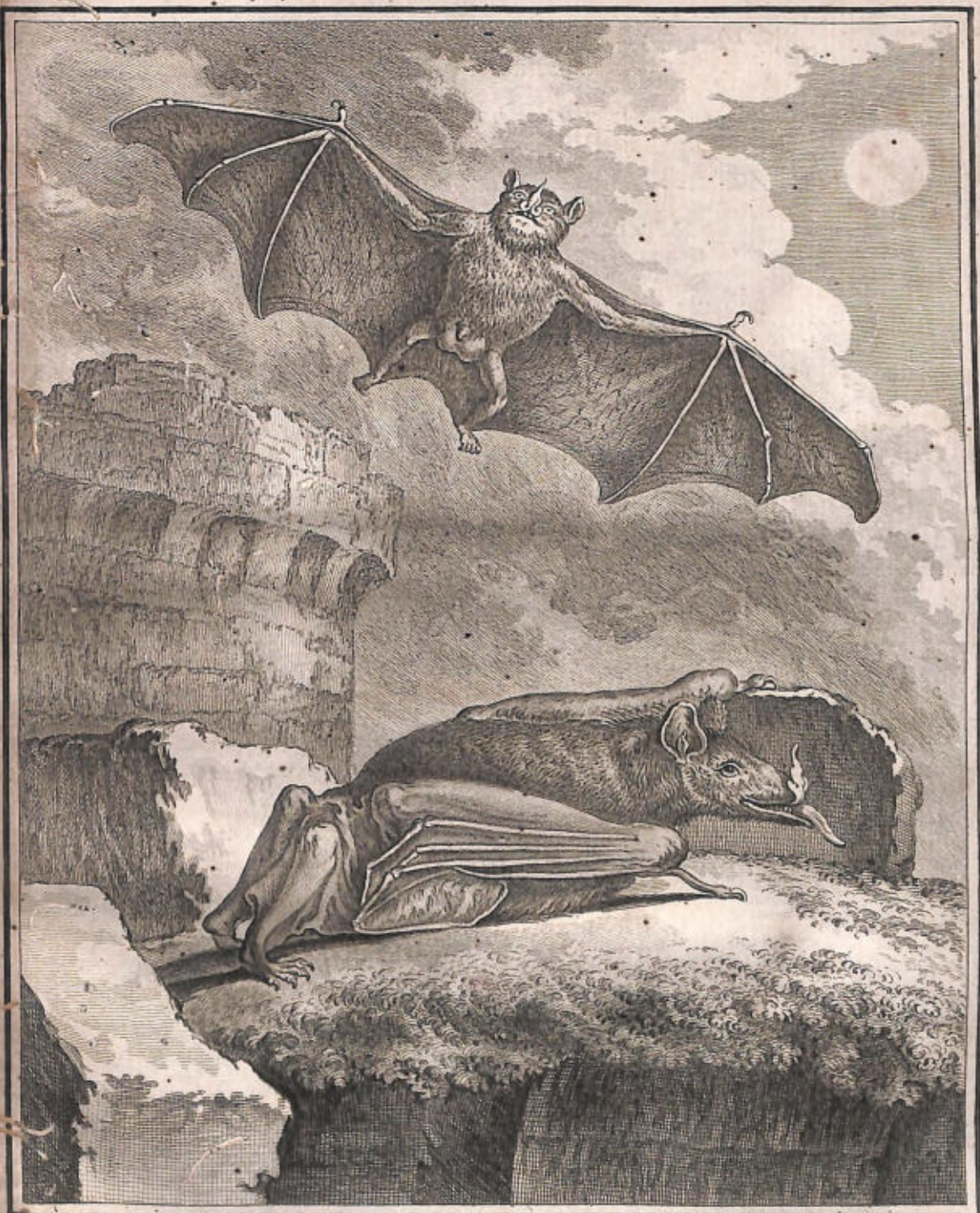




De Juss del.

J. Manward sc.

LA CHAUVE-SOURIS CEPHALOTE.



De Sève del.

Elth Haussard Sculp.

LA CHAUVÉ - SOURIS MUSARAIGNE.

A D D I T I O N

*Aux articles du Sarigue, de la Marmose
& du Cayopolin, volume X, pages 279,
335 & 350.*

M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, m'a écrit qu'il avoit nourri dans un petit tonneau, trois Sarigues, où ils se laissoient aisément manier ; ils mangent du poisson, de la viande cuite ou crue, du pain, du biscuit, &c. ils sont continuellement à se lècher les uns les autres ; ils font le même murmure que les chats quand on les manie.

Je ne me suis pas aperçu, dit-il, qu'ils eussent aucune mauvaise odeur. Il y a des espèces plus grandes & d'autres plus petites (a). Ils portent également leurs petits dans une poche sous le ventre, & ces petits ne quittent jamais la mamelle, même lorsqu'ils dorment ; les chiens les tuent, mais ne les mangent pas. Ils ont un grognement qui ne se fait pas entendre de fort loin ; on les apprivoise aisément ; ils cherchent à entrer dans les poulaillers où ils mangent la volaille, mais leur chair n'est pas bonne à manger ; dans certaines espèces elle est même d'une odeur insupportable, & l'animal est appelé *puant* par les habitans de Cayenne.

Il ne faut pas confondre ces sarigues puans de M. de la Borde, avec les vrais puans ou mouffettes qui forment un genre d'animaux très-différens de ceux-ci.

(a) On m'a nouvellement envoyé pour le Cabinet, une peau de ces petits sarigues de Cayenne, qui n'avoit que trois pouces & demi de longueur, quoique l'animal fût adulte, & la queue quatre pouces & demi.

M. Vosmaër, Directeur des Cabinets d'Histoire Naturelle de S. A. S. M. le Prince d'Orange, a mis une note, page 6, de la description d'un écureuil volant. *Amsterdam, 1767*, dans laquelle il dit :

Le *coescoes* est le *bosch* ou *beursruil* des Indes orientales, le *phillander* de Seba, & le *didelphis* de Linnæus. Le savant M. de Buffon, volume X, page 284, nie absolument son existence aux Indes orientales, & ne l'accorde qu'au nouveau monde en particulier. Nous pouvons néanmoins assurer ce célèbre Naturaliste, que Valentin & Seba ont fort bien fait de placer ces animaux, tant en Asie qu'en Amérique. J'ai moi-même reçu l'été dernier, des Indes orientales le mâle & la femelle. La même espèce a aussi été envoyée à M. le Docteur Schlosser, à Amsterdam, par un ami d'Amboine; quoique pour moi je n'en connoisse pas d'autres que ceux-ci, de sorte qu'ils ne sont pas si communs. La principale différence entre le *coescoes* des Indes orientales, & celui des Indes occidentales, consiste, suivant mon observation, dans la couleur du poil, qui, au mâle des Indes orientales, est tout-à-fait blanc, un peu jaunâtre. Celui de la femelle est un peu plus brun, avec une raie noire ou plutôt brune sur le dos. La tête de celui des Indes orientales est plus courte, mais le mâle me paroît l'avoir un peu plus longue que la femelle. Les oreilles, dans cette espèce, sont beaucoup plus courtes qu'à celle des Indes occidentales. La description de la seconde espèce, dont parle aussi Valentin, est trop diffuse pour pouvoir s'y rapporter avec quelque certitude.

Je ne doute pas que M. Vosmaër n'ait reçu des Indes orientales, des animaux mâles & femelles sous le nom de *coescoes*, mais les différences qu'il indique lui-même entre ces *coescoes* & les *farigues*, pourroient déjà faire penser que ce ne sont pas des animaux de

même espèce. J'avoue néanmoins que la critique de M. Vosmaër est juste, en ce que j'ai dit, que les trois philanders de Seba n'étoient que le même animal, tandis qu'en effet le troisième, c'est-à-dire, celui de la planche XXXIX de Seba est un animal différent, & qui se trouve réellement aux Philippines, & peut-être dans quelques autres endroits des Indes orientales, où il est connu sous le nom de *coescoes* ou *cuscus* ou *cufos*. J'ai trouvé dans le voyage de Christophe Barchewitz, la notice suivante.

Dans l'île de Letky, il y a des *cuscus* ou *cufos*, dont la chair a à peu-près le goût de celle du lapin. Cet animal ressemble beaucoup pour la couleur à une marmotte; les yeux sont petits, ronds & brillans, les pattes courtes & la queue qui est longue, est sans poil. Cet animal saute d'un arbre à un autre comme un écureuil, & alors il fait de sa queue un crochet, avec lequel il se tient aux branches pour manger plus facilement les fruits. Il répand une odeur désagréable qui approche de celle du renard. Il a une poche sous le ventre, dans laquelle il porte ses petits, qui entrent & sortent par dessous la queue de l'animal. Les vieux sautent d'un arbre à l'autre en portant leurs petits dans cette poche (b).

Il paroît, par le caractère de la poche sous le ventre & de la queue prenante, que ce *cuscus* ou *cufos* des Indes orientales, est en effet un animal du même genre que les philanders d'Amérique, mais cela ne prouve pas qu'ils soient de la même espèce d'aucun de ceux du nouveau continent. Ce seroit le seul exemple d'une

(b) Voyage de Barchewitz. Erfurt, 1751, pag. 532.

pareille identité. Si M. Vosmaër eût fait graver les figures de ces coescoes, comme il le dit dans le texte, on seroit plus en état de juger, tant de la ressemblance que des différences des coescoes d'Asie, avec les sarigues ou philanders de l'Amérique, & je demeure toujours persuadé que ceux d'un continent ne se trouveront pas dans l'autre, à moins qu'on ne les y ait apportés. Je renvoie sur cela le Lecteur à ce que j'en ai dit, *même X, pages 284 & suivantes.*

Ce n'est pas qu'absolument parlant, & même raisonnant philosophiquement, il ne fût possible qu'il se trouvât dans les climats méridionaux des deux continens, quelques animaux qui seroient précisément de la même espèce; nous avons dit ailleurs (c), & nous le répétons ici, que la même température doit faire dans les différentes contrées du globe les mêmes effets sur la Nature organisée, & par conséquent produire les mêmes êtres, soit animaux, soit végétaux, si toutes les autres circonstances étoient comme la température, les mêmes à tous égards; mais il ne s'agit pas ici d'une possibilité philosophique, qu'on peut regarder comme plus ou moins probable; il s'agit d'un fait & d'un fait très-général, dont il est aisé de présenter les nombreux & très-nombreux exemples. Il est certain qu'au temps de la découverte de l'Amérique, il n'existoit dans ce nouveau monde aucun des animaux que je vais nommer. L'éléphant, le rhino-

(c) Supplément à l'Histoire Naturelle, Volume II, Partie Hypothétique. Second Mémoire.

céros, l'hippopotame, la giraffe, le chameau, le dromadaire, le buffle, le cheval, l'âne, le lion, le tigre, les singes, les babouins, les guenons, & nombre d'autres dont j'ai fait l'énumération, *volume IX, pages 56 & suiv.* & que de même le tapir, le lamas, la vigogne, le pécari, le jaguar, le cougar, l'agouti, le paca, le coati, l'unau, l'ai, & beaucoup d'autres dont j'ai donné l'énumération, n'existoient point dans l'ancien continent. Cette multitude d'exemples dont on ne peut nier la vérité, ne suffit-elle pas pour qu'on soit au moins fort en garde lorsqu'il s'agit de prononcer comme le fait ici M. Vosmaër, que tel ou tel animal se trouve également dans les parties méridionales des deux continens.

C'est à ce cuscus ou cufos des Indes, qu'on doit rapporter le passage suivant.

Il se trouve, dit Mandello, aux îles Moluques un animal qu'on appelle *cufos*; il se tient sur les arbres, & ne vit que de leurs fruits; il ressemble à un lapin & a le poil épais, frisé & rude, entre le gris & le roux; les yeux ronds & vifs, les pieds petits, & la queue si forte, qu'il s'en sert pour se prendre aux branches afin d'atteindre plus aisément aux fruits (*d*).

Il n'est pas question dans ce passage de la poche sous le ventre, qui est le caractère le plus marqué des philanders; mais je le répète, si le cuscus ou cufos des Indes orientales a ce caractère, il est certainement d'une espèce qui approche beaucoup de celle des philanders d'Amérique, & je serois porté à penser qu'il en diffère

(d) Voyage de Mandello, suite d'Oléarius, *tom. II, pages 384 & suiv.*

à peu-près comme le jaguar diffère du léopard. Ces deux derniers animaux, sans être de la même espèce, sont les plus ressemblans & les plus voisins de tous les animaux des parties méridionales des deux continens.

LE CRABIER.

LE nom *Crabier*, ou chien crabier que l'on a donné à cet animal, vient de ce qu'il se nourrit principalement de crabes. Il a très-peu de rapport au chien ou au renard, auxquels les Voyageurs ont voulu le comparer. Il auroit plus de rapport avec les sarigues, mais il est beaucoup plus gros, & d'ailleurs la femelle du crabier ne porte pas, comme la femelle du sarigue, ses petits dans une poche sous le ventre; ainsi le crabier nous paroît être d'une espèce isolée & différente de toutes celles que nous avons décrites.

Nous en donnons ici la figure (*planche LIV*) dans laquelle on remarquera la longue queue écaillée & nue, les gros pouces sans ongles des pieds de derrière, & les ongles plats des pieds de devant. Cet animal, que nous conservons au Cabinet du Roi, étoit encore jeune lorsqu'on nous a envoyé sa dépouille; il est mâle, & voici la description que nous en avons pu faire.

La longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ dix-sept pouces.

La hauteur du train de devant, de six pouces trois lignes, & celle du train de derrière de six pouces six lignes.

La queue qui est griffâtre, écaillée & sans poil, a quinze pouces & demi de longueur, sur dix lignes de grosseur à son commencement, elle est très-menue à son extrémité.

Comme cet animal est fort bas de jambes, il a de loin quelques ressemblances avec le chien basset; la tête même n'est pas fort différente de celle d'un chien, elle n'a que quatre pouces une ligne de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput; l'œil n'est pas grand, le bord des paupières est noir, & au-dessus de l'œil se trouvent de longs poils qui ont jusqu'à quinze lignes de longueur; il y en a aussi de semblables à côté de la joue vers l'oreille. Les moustaches autour de la gueule sont noires, & ont jusqu'à dix-sept lignes de long; l'ouverture de la gueule est de près de deux pouces; la mâchoire supérieure est armée de chaque côté d'une dent canine crochue & qui excède sur la mâchoire inférieure; l'oreille qui est de couleur brune, paroît tomber un peu sur elle-même, elle est nue, large & ronde à son extrémité.

Le poil du corps est laineux & parsemé d'autres grands poils roides, noirâtres, qui vont en augmentant sur les cuisses & vers l'épine du dos qui est toute couverte de ces longs poils, ce qui forme à cet animal une espèce de crinière, depuis le milieu du dos jusqu'au commencement de la queue: ces poils ont trois pouces de longueur, ils sont d'un blanc-sale à leur origine jusqu'au milieu, & ensuite d'un brun-minime jusqu'à l'extrémité. Le

poil des côtés est d'un blanc-jaune, ainsi que sous le ventre, mais il tire plus sur le fauve vers les épaules, les cuisses, le cou, la poitrine & la tête, où cette teinte de fauve est mêlée de brun dans quelques endroits. Les côtés du cou sont fauves. Les jambes & les pieds sont d'un brun noirâtre; il y a cinq doigts à chaque pied; le pied de devant a un pouce neuf lignes, le plus grand doigt neuf lignes, & l'ongle en gouttière deux lignes, les doigts sont un peu pliés, comme ceux des rats; il n'y a que le pouce qui soit droit; les pieds de derrière ont un pouce huit lignes, les plus grands doigts neuf lignes, le pouce six lignes; il est gros, large & écarté comme dans les singes, l'ongle en est plat, tandis que les ongles des quatre autres doigts sont crochus & excèdent le bout des doigts. Le pouce du pied de devant est droit & n'est point écarté de l'autre doigt.

M. de la Borde m'a écrit que cet animal étoit fort commun à Cayenne, & qu'il habite toujours les pallétuviers & autres endroits marécageux.

Il est, dit-il, fort lesté pour grimper sur les arbres, sur lesquels il se tient plus souvent qu'à terre, sur-tout pendant le jour. Il a de bonnes dents, & se défend contre les chiens; les crabes sont sa principale nourriture, & lui profitent, car il est toujours gras. Quand il ne peut pas tirer les crabes de leur trou avec sa patte, il y introduit sa queue, dont il se sert comme d'un crochet; le crabe qui lui serre quelquefois la queue le fait crier, ce cri ressemble assez à celui d'un homme, & s'entend de fort loin, mais sa voix ordinaire est une espèce de grognement semblable à celui des petits cochons, il produit quatre ou cinq petits, & les dépose



De Sée del.

LE CRABIER.

M. R. vousse Tardieu Sculp.

dans des vieux arbres creux; les naturels du pays en mangent la chair qui a quelque rapport à celle du lièvre. Au reste, ces animaux se familiarisent aisément, & on les nourrit à la maison comme les chiens & les chats, c'est-à-dire, avec toutes sortes d'alimens, ainsi leur goût pour la chair du crabe, n'est point du tout un goût exclusif (e).

On prétend qu'il se trouve dans les terres de Cayenne deux espèces d'animaux, auxquels on donne le même nom de *crabier*, parce que tous deux mangent des crabes. Le premier est celui dont nous venons de parler, l'autre est non-seulement d'une espèce différente, mais paroît même être d'un autre genre. Il a la queue toute garnie de poil, & ne prend les crabes qu'avec ses pattes. Ces deux animaux ne se ressemblent que par la tête, & diffèrent par la forme & les proportions du corps, aussi-bien que par la conformation des pieds & des ongles (f).

(e) Lettre de M. de la Borde à M. de Buffon. *Cayenne*, 12 juin 1774.

(f) Note communiquée par M.^{rs} Aublet & Olivier.



A D D I T I O N

À l'article du *Cabiai*, volume XII, page 384.

Nous n'avons que peu de choses à ajouter aux faits historiques, & rien à la description très-exacte que nous avons donnée de cet animal d'Amérique, *volume XII, pages 384 & suivantes*, & que nous avons représenté, *planche XLIX* du même volume. M. de la Borde nous a seulement écrit qu'il est fort commun à la Guyane, & encore plus dans les terres qui baignent le fleuve de l'Amazone, où le poisson est très-abondant : il dit, que ces animaux vont toujours par couple, le mâle & la femelle, & que les plus grands pèsent environ cent livres. Ils fuient les endroits habités, ne quittent pas le bord des rivières, & s'ils aperçoivent quelqu'un, ils se jettent à l'eau, sans plonger comme les loutres, mais toujours nageant comme les cochons, quelquefois néanmoins ils se laissent aller au fond de l'eau, & y restent même assez long-temps. On en prend souvent de jeunes qu'on élève dans les maisons, où ils s'accoutument aisément à manger du pain, du mil & des légumes, quoique dans leur état de nature ils vivent principalement de poisson. Ils ne font qu'un petit; ils ne font nullement dangereux, ne se jetant jamais ni sur les hommes ni sur les chiens. Leur chair est blanche, tendre & de fort bon goût. Ce dernier fait semble contredire ce que

disent les autres relateurs, que la chair du cabiai a plutôt le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande. Cependant il se pourroit que la chair du cabiai, vivant de poisson, eût ce mauvais goût, & que celle du cabiai, vivant de pain & de grain, fût en effet très-bonne.

Au reste, comme nous avons eu à Paris cet animal vivant, & que nous l'avons gardé long-temps, je suis persuadé qu'il pourroit vivre dans notre climat; c'est par erreur que j'ai dit, *Volume XII*, qu'il étoit mort de froid. J'ai été informé depuis, qu'il supportoit fort bien le froid de l'hiver, mais que comme on l'avoit enfermé dans un grenier, il se jeta par la fenêtre & tomba dans un bassin où il se noya, ce qui ne lui seroit pas arrivé, s'il n'eût pas été blessé dans sa chute sur les bords du bassin.



A D D I T I O N

*Aux articles du Tamanoir, du Tamandua,
du Fourmillier & des Tatous, volume X,
pages 144 & 200.*

D U T A M A N O I R.

Nous avons donné, *volume X, planche* ^{II,} représenté, figure du Tamanoir ou grand Fourmi de la Borde nous le dessin n'a été fait que d'après un ^{mus} à la Guyane assez mal préparée, il n'est pas aussi exactement le ^{mus} qu'on trouvera ici (*planche LV*) qui a été fait sur un animal envoyé de la Guyane, bien empaillé, à M. Maudhuit, Docteur en médecine, dont le Cabinet ne contient que des choses précieuses, par les soins que cet habile Naturaliste prend de recueillir tout ce qu'il y a de plus rare, & de maintenir les animaux & les oiseaux dans le meilleur état possible. Quoique le tamanoir que nous donnons ici soit précisément de la même espèce que celui de notre *volume X*, on verra néanmoins qu'il a le museau plus court, la distance de l'œil à l'oreille plus petite, les pieds plus courts; ceux du devant n'ont que quatre ongles, les deux du milieu très-grands, les deux de côté fort petits: cinq ongles aux pieds de derrière, & tous ces ongles noirs. Le museau jusqu'aux oreilles, est couvert d'un poil brun fort court; près des oreilles le poil commence à devenir plus grand, il a deux pouces

& demi de longueur sur les côtés du corps, il est rude au toucher, comme celui du sanglier. Il est mêlé de poils d'un brun-foncé, & d'autres d'un blanc-fale. La bande noire du corps, n'a point de petites taches blanches décidées & qui la bordent comme dans le tamanoir gravé

tome X; celui-ci a trois pieds onze pouces de longueur;

il a dire, trois pouces de plus que le premier. Voici

vivantes dimensions.

	pieds.	pouces.	lignes.
perçu de devant.....	1.	8.	"
erreur que j'ai dit, &c.....	1.	7.	6.
J'ai été informé d'un à l'angle de l'œil...	"	7.	9.
Ouv. de l'hive.....	"	"	6.
Ouverture de la poche.....	"	1.	1.
Ouverture des narines.....	"	"	4.
Distance de l'œil à l'oreille.....	"	2.	1.
Grandeur de l'oreille.....	"	1.	2.
Longueur du cou.....	"	8.	"
Longueur du tronçon de la queue.....	2.	1.	9.
Longueur du pied de devant.....	"	3.	6.
Longueur de l'ergot interne.....	"	"	6.
Longueur de ce même ergot à son origine.....	"	"	4.
Longueur de l'ergot suivant.....	"	1.	8.
Sa largeur à son origine.....	"	"	5.
Longueur du troisième ergot.....	"	2.	3.
Sa largeur à son origine.....	"	"	6.
Longueur de l'ergot extérieur.....	"	"	5.
Sa largeur à son origine.....	"	"	3.
Longueur du pied de derrière.....	"	3.	9.
Longueur de l'ergot interne.....	"	"	7.
Longueur des trois autres ergots.....	"	1.	10.
Largeur à l'origine.....	"	"	3.
Longueur de l'ergot externe.....	"	"	6.
Largeur à son origine.....	"	"	3.

M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, m'a envoyé les observations suivantes au sujet de cet animal.

Le tamanoir habite les bois de la Guyane, on y en connoît de deux espèces; les individus de la plus grande, pèsent jusqu'à cent livres; ils courent lentement & plus lourdement qu'un cochon; ils traversent les grandes rivières à la nage, & alors il n'est pas difficile de les assommer à coups de bâton. Dans les bois on les tue à coups de fusil, ils n'y sont pas fort communs, quoique les chiens refusent de les chasser.

Le tamanoir se sert de ses grandes griffes pour déchirer les ruches de poux de bois qui se trouvent par-tout sur les arbres, sur lesquels ils grimpent facilement; il faut prendre garde d'approcher cet animal de trop près, car ses griffes sont des bleues profondes; il se défend même avec avantage contre les animaux les plus féroces de ce continent, tels que les jaguars, cougars, &c. il les déchire avec ses griffes, dont les muscles & les tendons sont d'une grande force; il tue beaucoup de chiens, & c'est par cette raison qu'ils refusent de le chasser.

On voit souvent des tamanoirs dans les grandes savanes incultes; on dit qu'ils se nourrissent de fourmis; son estomac a plus de capacité que celui d'un homme. J'en ai ouvert un qui avoit l'estomac plein de poux de bois, qu'il avoit nouvellement mangés. La structure & les dimensions de sa langue, semblent prouver qu'il peut aussi se nourrir de fourmis. Il ne fait qu'un petit dans des trous d'arbre près de terre; lorsque la femelle nourrit, elle est très-dangereuse même pour les hommes. Les gens du commun à Cayenne mangent la chair de cet animal, elle est noire, sans graisse & sans fumet. Sa peau est dure & épaisse, sa langue est d'une forme presque conique comme son museau.

M. de la Borde en donne une description anatomique, que je n'ai pas cru devoir publier ici, pour lui laisser les prémices de ce travail qu'il me paroît avoir fait avec soin.

Le

Le tamanoir, continue M. de la Borde, n'acquiert son accroissement entier qu'en quatre ans. Il ne respire que par les narines; à la première vertèbre qui joint le cou avec la tête, la trachée artère est fort ample, mais elle se rétrécit tout-à-coup, & forme un conduit qui se continue jusqu'aux narines, dans cette espèce de cornet qui lui sert de mâchoire supérieure. Ce cornet a un pied de longueur, & il est au moins aussi long que le reste de la tête; il n'a aucun conduit de la trachée artère à la gueule, & néanmoins l'ouverture des narines est si petite, qu'on avoit de la peine à y introduire un tuyau de plume à écrire. Les yeux sont aussi très-petits, & il ne voit que de côté. La graisse de cet animal est de la plus grande blancheur. Lorsqu'il traverse les eaux, il porte sa grande & longue queue repliée sur le dos & jusque sur la tête.

M.^{rs} Aublet & Olivier, m'ont assuré que le tamanoir ne se nourrit que par le moyen de sa langue, laquelle est enduite d'une humeur visqueuse & gluante, avec laquelle il prend des insectes; ils disent aussi que sa chair n'est point mauvaise à manger.

D U T A M A N D U A.

NOUS croyons devoir rapporter à l'espèce du Tamandua, l'animal dont nous donnons ici la figure (planche LVI) & duquel la dépouille bien préparée étoit au Cabinet de M. le duc de Caylus, & se voit actuellement dans le Cabinet du Roi; il est différent du tamanoir, non-seulement par la grandeur, mais aussi par la forme. Sa tête est à proportion bien plus grosse, l'œil est si petit, qu'il n'a qu'une ligne de grandeur, encore est-il environné d'un rebord de poils relevés. L'oreille est ronde & bordée de grands poils noirs par-dessus,

Le corps entier n'a que treize pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, & dix pouces foibles de hauteur; le poil de dessus le dos est long de quinze lignes, celui du ventre, qui est d'un blanc-sale, est de la même longueur; la queue n'a que sept pouces & demi de longueur, couverte par-tout de longs poils fauves, avec des bandes ou des anneaux d'une teinte légèrement noirâtre.

Il n'y a dans toute cette description, que deux ^{mine} ~~caractères~~ ^{caractères} qui ne s'accordent pas avec celle que Marcgrave nous a donnée du tamandua. Le premier est la queue qui est par-tout garnie de poils, au lieu que celui de Marcgrave, a la queue nue à son extrémité. Le second, c'est qu'il y a cinq doigts aux pieds de devant dans notre tamandua, & que celui de Marcgrave n'en avoit que quatre, mais du reste tout convient assez, pour qu'on puisse croire que l'animal dont nous donnons ici la figure, est au moins une variété de l'espèce du tamandua, s'il n'est pas précisément de la même espèce.

M. de la Borde semble l'indiquer dans ses observations, sous le nom de petit tamanoir.

Il a, dit-il, le poil blanchâtre, long d'environ deux pouces; il peut peser un peu plus de soixante livres; il n'a point de dents, mais il a aussi des griffes fort longues; il ne mange que le jour comme l'autre, & ne fait qu'un petit. Il vit aussi de même, & se tient dans les grands bois; sa chair est bonne à manger, mais on le trouve plus rarement que le grand tamanoir.

J'aurois bien désiré que M. de la Borde, m'eût envoyé des indications plus précises & plus détaillées,

qui auroient fixé nos incertitudes au sujet de cette espèce d'animal.

Voici ce qu'il m'écrit en même temps sur le petit fourmillier, dont nous avons donné la figure, *volume X, planche XXX.*

Il a le poil roux, luisant, un peu doré; se nourrit de fourmis, sa langue qui est fort longue & faite comme un vers, & les fourmis s'y attachent. Cet animal n'est guère plus grand qu'un ver; il n'est pas difficile à prendre, il marche assez lentement, & se tient comme le parasite sur un bâton qu'on lui présente, dont il ne cherche pas à s'en détourner, & on le porte ainsi attaché où l'on veut. Il n'a point de cri; on en trouve souvent d'accrochés à des branches par ses griffes. Ils ne font qu'un petit dans des creux d'arbres, sur des feuilles qu'ils charient sur le dos. Ils ne mangent que la nuit; leurs griffes sont dangereuses, & ils les serrent si fort, qu'on ne peut pas leur faire lâcher prise. Ils ne sont pas rares, mais difficiles à apercevoir sur les arbres.

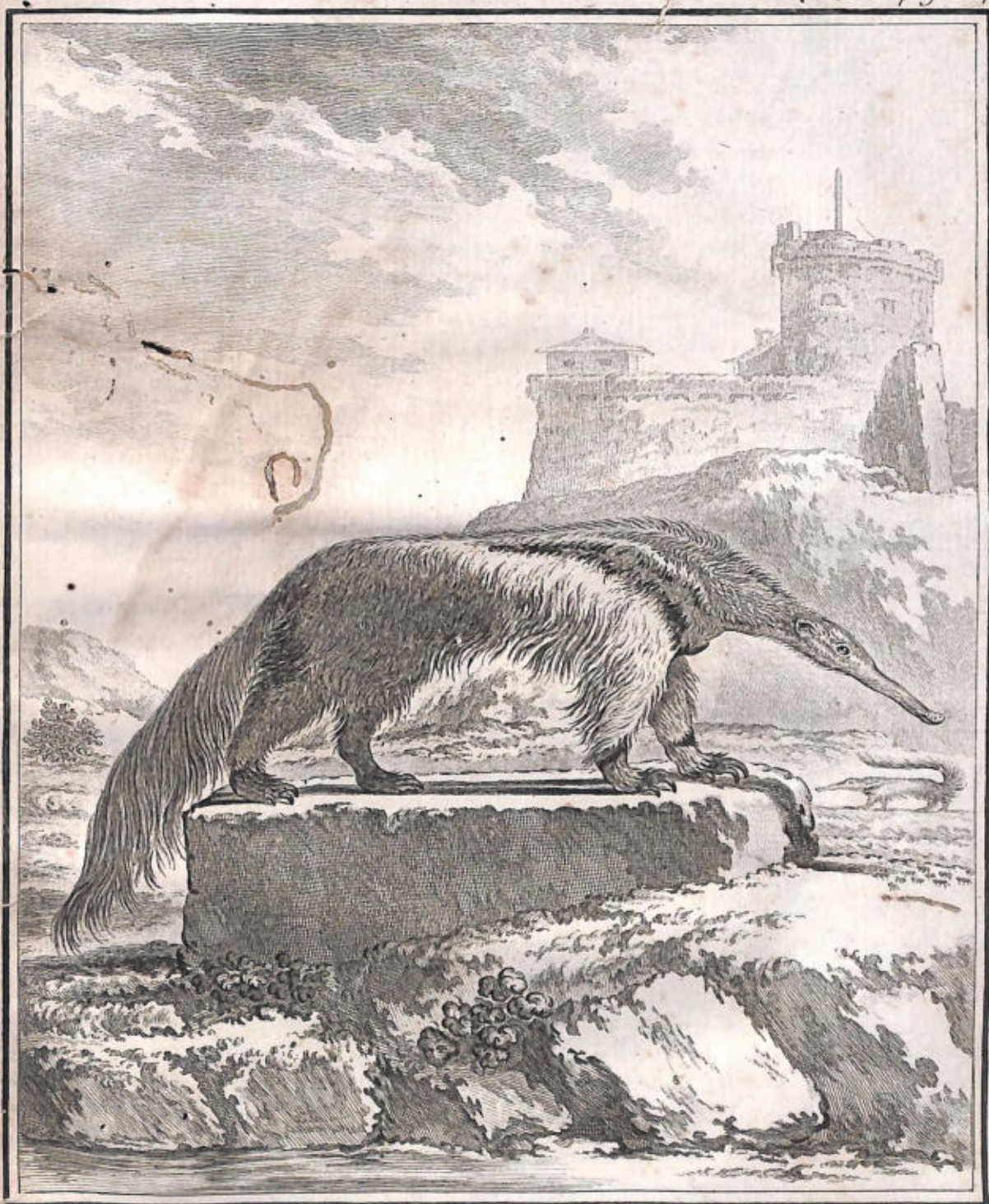
M. Vosmaër a fait une critique assez mal fondée, de ce que j'ai dit au sujet des fourmilliers (a).

Je dois remarquer, dit-il, contre le sentiment de M. de Buffon, *volume X, page 159, &c.* que l'année passée, M. Tulbagh a envoyé un animal sous le nom de *porc de terre*, qui est le *myrmécophage* de Linnæus; en sorte que Dësmarchais & Kolbe, ont raison de dire que cet animal se trouve en Afrique, aussi-bien qu'en Amérique. A juger de celui-ci qui a été envoyé dans l'esprit-de-vin, paroissant être tout nouvellement né, & ayant déjà la grandeur d'un bon cochon de lait, l'animal parfait doit être d'une taille fort considérable. Voici les principales différences, autant qu'on peut les reconnoître à cet animal si jeune.

(a). Description d'un grand écureuil volant, *page 6.*

Le groin est à son extrémité un peu gros, rond & aussi comme écrasé en dessus. Leurs oreilles sont fort grandes, longues, minces, pointues & pendantes. Les pieds de devant ont quatre doigts, le premier & le troisième d'une longueur égale, le second un peu plus long, & le quatrième ou l'extérieur un peu plus court que le troisième. Leurs quatre ongles sont fort longs, peu crochus, pointus, & à peu-près d'une égale grandeur; les pieds de derrière ont cinq doigts, dont les trois intermédiaires sont presque également longs, & les deux extérieurs beaucoup plus courts, les ongles en sont moins grands, & les deux extérieurs les plus petits. Sa queue, sans être fort longue, est grosse, & se termine en pointe. Les deux *myrmécophages* de Seba, tome I.^{er}, pl. XXXVII, figure 2; & pl. XL, figure 1, sont certainement les mêmes, & ne diffèrent entr'eux que par la couleur; la dernière en est fort bonne. C'est une espèce particulière tout-à-fait différente du tamandua-guacu de Marcgrave, ou tamanoir de M. de Buffon.

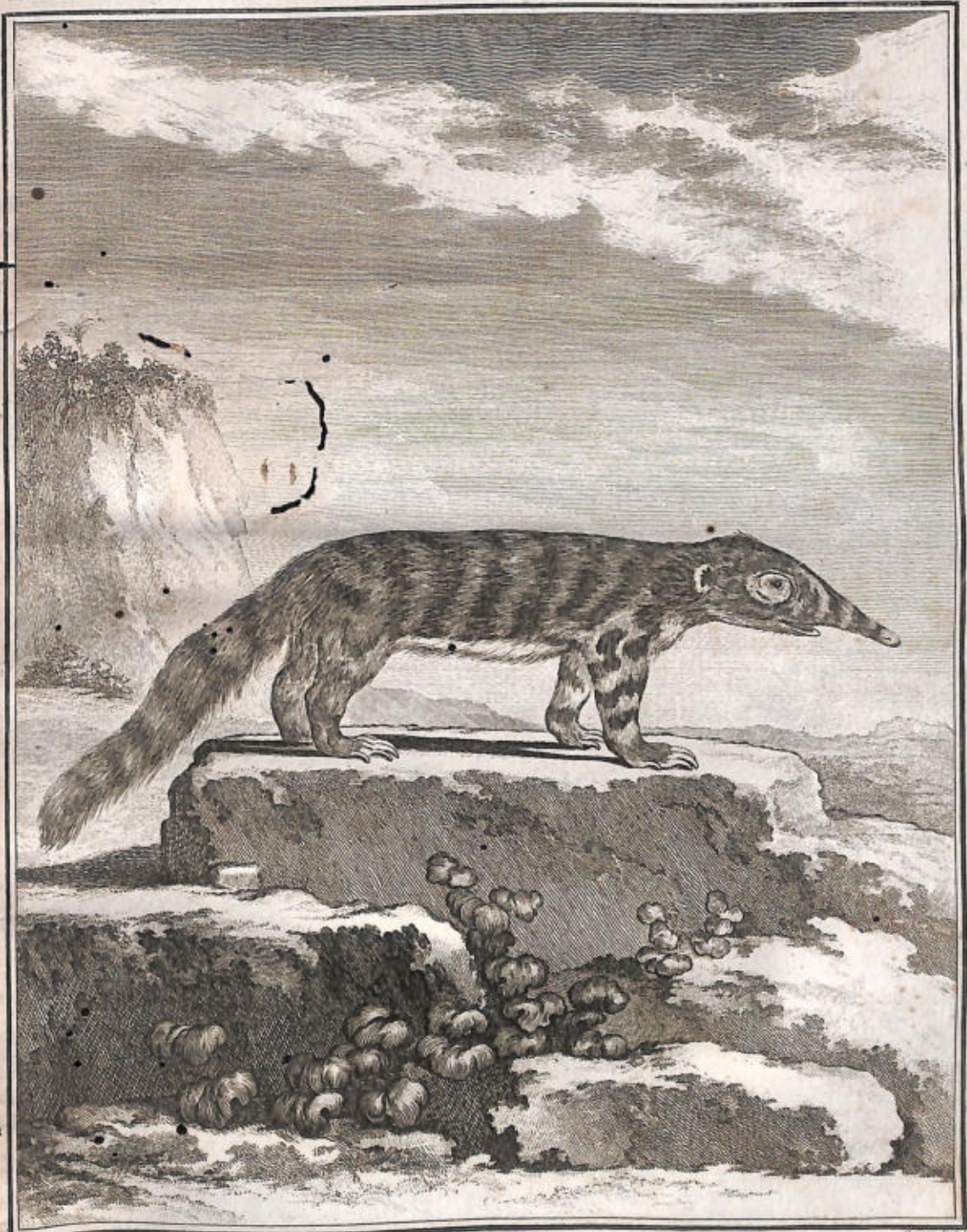
On croiroit, après la lecture de ce passage, que je me suis trompé au sujet de cet animal, donné par Seba, planche XXXVII, n.^o 2. Cependant j'ai dit précisément page 151, volume X, ce que dit ici M. Vosmaër. Voici comme je me suis exprimé: *l'animal que Seba désigne par le nom de tamandua, myrmécophage d'Amérique, tome I.^{er} page 60, & dont il donne la figure, planche XXXVII, n.^o 2, ne peut se rapporter à aucun des trois dont il est ici question.* Or les trois animaux d'Amérique dont j'ai parlé, sont le tamanoir, le tamandua & le petit fourmillier; donc tout ce que dit ici M. Vosmaër ne fait rien contre ce que j'ai avancé, puisque ce que j'ai avancé se réduit à ce que le tamanoir, le tamandua & le fourmillier ne se trouvent qu'en Amérique, & non dans



Le sieur del.

C^{ne} Haussard Sculp.

LE TAMANOIR.



De Jouv. del.

Haron. sculp.

LE TAMANDUA.

l'ancien continent. Cela est si positif, que M. Vosmaër ne peut rien y opposer. Si le *myrmécophage* de Seba, *planche XXXVII, figure 2*, se trouve en Afrique, cela prouve seulement que Seba s'est trompé, en l'appelant *myrmécophage d'Amérique*; mais cela ne prouve rien contre ce que j'ai avancé, & je persiste avec toute raison, à soutenir que le tamanoir, le tamandua & le fourmillier, ne se trouvent qu'en Amérique & point en Afrique.

DES TATOUS.

Nous avons donné (*tome X, planche XLII*) la gravure d'une dépouille d'encoubert ou tatou à six bandes mobiles; nous n'avons pu alors nous procurer l'animal entier; il nous est arrivé depuis, & nous en donnons ici la figure (*planche LVII*) dessinée d'après nature vivante, par M. de Sève, qui m'a remis en même temps la description suivante.

L'encoubert mâle a quatorze pouces de longueur sans la queue, il est assez conforme à la description qui se trouve dans l'Histoire Naturelle, mais il est bon d'observer qu'il est dit dans cette description, que le bouclier des épaules est formé par cinq bandes ou rangs parallèles de petites pièces à cinq angles avec un ovale dans chacune; je pense que cela varie, car celui que j'ai dessiné, a le bouclier des épaules composé de six rangs parallèles, dont les petites pièces sont des hexagones irréguliers. Le bouclier de la croupe a dix rangs parallèles, composés de petites pièces droites, qui forment comme des carrés; les rangs qui approchent de l'extrémité vers la queue, perdent la forme carrée & deviennent plus arrondis. La queue qui a été coupée par le bout, a actuellement quatre pouces six lignes; je l'ai fait dans le dessin de six pouces,

parce qu'elle a quinze lignes de diamètre à son origine, & six lignes de diamètre au bout coupé. En marchant il porte la queue haute & un peu courbée. Le tronçon est revêtu d'un test osseux comme sur le corps. Six bandes inégales par gradation, commencent ce tronçon; elles sont composées de petites pièces hexagones irrégulières. La tête a trois pouces dix lignes de long, & les oreilles un pouce trois lignes. L'œil, au lieu d'être enfoncé, comme il est dit dans l'Histoire Naturelle, est à la vérité très-petit, mais le globule est élevé & très-masqué par les paupières qui le couvrent. Son corps est fort gras, & la peau forme des rides sous le ventre; il y a sur cette peau du ventre nombre de petits tubercules, d'où partent des poils blancs assez longs, & elle ressemble à celle d'un dindon plumé. Le test, sur la plus grande largeur du corps, a six pouces sept lignes. La jambe de devant a deux pouces deux lignes, celle de derrière trois pouces quatre lignes. Les ongles de la patte de devant sont très-long; le plus grand a quinze lignes, celui de côté quatorze lignes, le plus petit dix lignes; les ongles de la patte de derrière ont au plus six lignes. Les jambes sont couvertes d'un cuir écailleux jaunâtre jusqu'aux ongles. Lorsque cet animal marche, il se porte sur le bout des ongles de ses pattes de devant; sa verge est fort longue, en la tirant elle a six pouces sept lignes de long, sur près de quatre lignes de grosseur, en repos, ce qui doit beaucoup augmenter dans l'érection. Quand cette verge s'allonge d'elle-même, elle se pose sur le ventre en forme de limaçon, laissant environ une ligne ou deux d'espace dans les circonvolutions. On m'a dit, que quand ces animaux veulent s'accoupler, que la femelle se couche sur le dos pour recevoir le mâle. Celui dont il est question n'étoit âgé que de dix-huit mois.

M. de la Borde, rapporte dans ses observations, qu'il se trouve à la Guyane deux espèces de tatous; le tatou noir qui peut peser dix-huit à vingt livres, & qui est le plus grand; l'autre dont la couleur est brune ou plutôt

gris-de-fer, a trois griffes plus longues les unes que les autres; sa queue est mollassé, sans cuirassé, couverte d'une simple peau sans écaille; il est bien plus petit que l'autre & ne pèse qu'environ trois livres.

Le gros tatou, dit M. de la Borde, fait huit petits & même jusqu'à dix dans des trous qu'il creuse fort profonds. Quand on veut le découvrir, il travaille de son côté à rendre son trou plus profond, en descendant presque perpendiculairement. Il ne court que la nuit, mange des vers de terre, des poux de bois & des fourmis; sa chair est assez bonne à manger & a un peu du goût du cochon de lait. Le petit tatou gris-cendré, ne fait que quatre ou cinq petits, mais il fouille la terre encore plus bas que l'autre, & il est aussi plus difficile à prendre; il sort de son trou pendant le jour quand la pluie l'inonde, autrement il ne sort que la nuit. On trouve toujours ces tatous seuls, & l'on connoît qu'ils sont dans leurs trous lorsqu'on en voit sortir un grand nombre de certaines mouches qui suivent ces animaux à l'odeur. Quand on creuse pour les prendre, ils creusent aussi de leur côté, jetant la terre en arrière, & bouchent tellement leurs trous qu'on ne sauroit les en faire sortir en y faisant de la fumée. Ils font leurs petits au commencement de la saison des pluies.

Il me paroît qu'on doit rapporter le grand tatou noir, dont parle ici M. de la Borde, au cabassou, dont nous avons donné la figure, *tome X, planche XLI*, qui est en effet le plus grand de tous les tatous; & que l'on peut de même rapporter le petit tatou gris-de-fer au tatuelle, quoique M. de la Borde dise que sa queue est sans cuirassé, ce qui mériteroit d'être vérifié.

Nous donnons encore ici (*planche LVIII*) la figure d'un tatou à neuf bandes mobiles & à très-longue queue.

La description & la figure se trouvent dans les Transactions philosophiques, *volume LIV, planche VII*. M. William Watson, Docteur en médecine, a donné la description de ce tatou, dont voici l'extrait : cet animal étoit vivant à Londres, chez Mylord Southwell, il venoit d'Amérique; cependant la figure que cet Auteur en donne dans les Transactions philosophiques, n'a été dessinée qu'après l'animal mort, & c'est par cette raison qu'elle est un peu dure & roide, comme elle l'est aussi dans la *planche LVIII* que nous donnons ici. Cet animal pesoit sept livres, *avoir du poids*, & n'étoit que de la grosseur d'un chat ordinaire; c'étoit un mâle qui avoit même assez grandi, pendant quelques mois qu'il a vécu chez Mylord Southwell; on le nourrissoit de viande & de lait, il refusoit de manger du grain & des fruits; ceux qui l'ont apporté d'Amérique, ont assuré qu'il fouilloit la terre pour s'y loger.



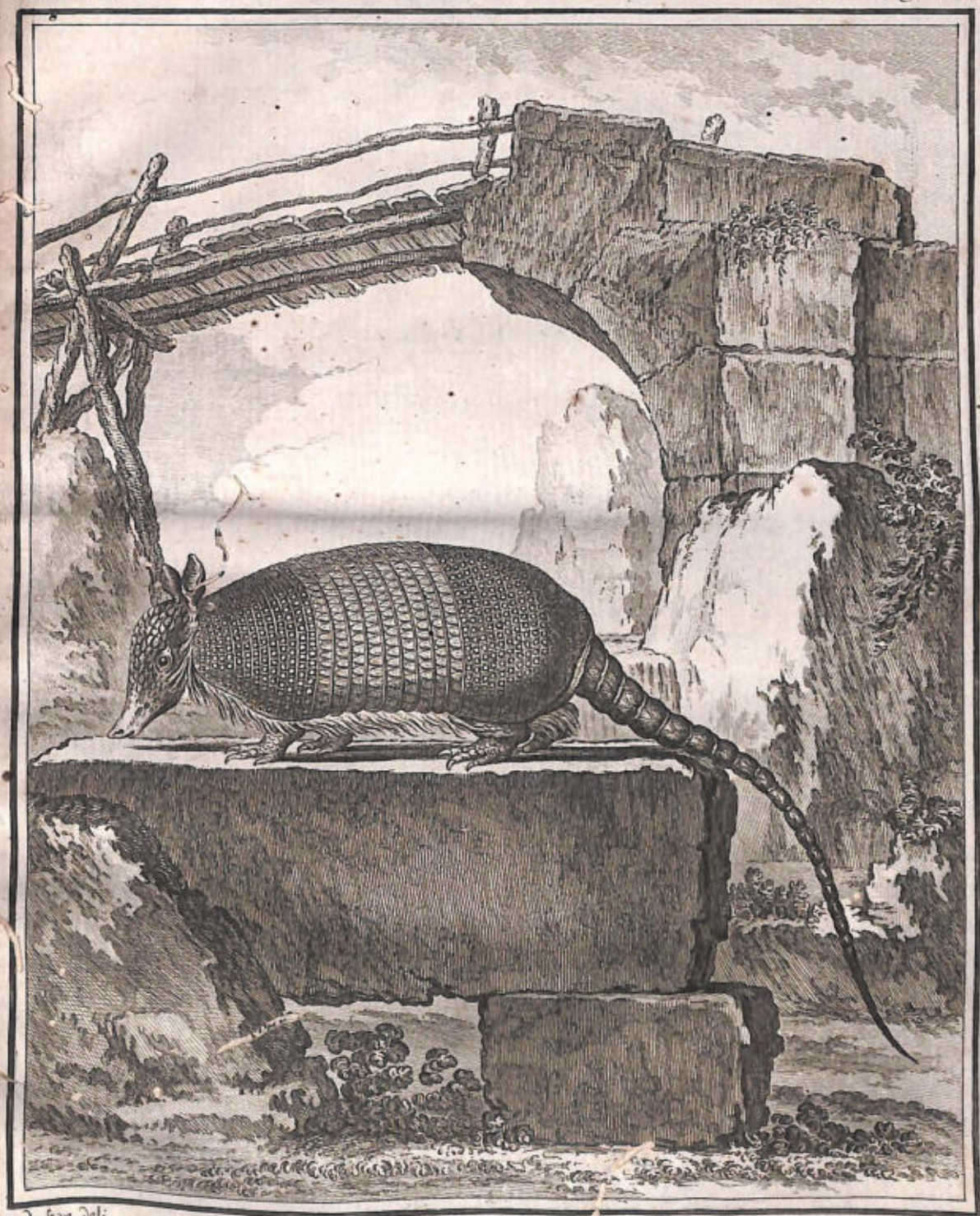
ADDITION



De Sève del.

Goussier sculp.

L'ENCUBERT.



de Lepe deli

Chauvart

LE TATOU A LONGUE QUEUE.

A D D I T I O N

À l'article de l'Unau & de l'Aï, vol. XIII,
page 34.

ON connoît à Cayenne, dit M. de la Borde, deux espèces de ces animaux, l'une appelée *pareseux-honteux*, l'autre *mouton-pareseux*; celui-ci est une fois plus long que l'autre, & de la même grosseur; il a le poil long, épais & blanchâtre, pèse environ vingt-cinq livres. Il se jette sur les hommes depuis le haut des arbres, mais d'une manière si lourde & si pesante, qu'il est aisé de l'éviter. Il mange le jour comme la nuit.

Le *pareseux-honteux*, a des taches noires, peut peser douze livres, se tient toujours sur les arbres, mange des feuilles de bois canon, qui sont réputées poison. Leurs boyaux empoisonnent les chiens qui les mangent, & néanmoins leur chair est bonne à manger, mais ce n'est que le peuple qui en fait usage.

Les deux espèces ne font qu'un petit qu'ils portent tout de suite sur le dos. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas sur les arbres, mais on n'en est pas sûr. Ils se nourrissent de feuilles de monbin & de bois canon. Les deux espèces sont également communes, mais un peu rares aux environs de Cayenne. Ils se pendent quelquefois par leurs griffes à des branches d'arbres qui se trouvent sur les rivières, & alors il est aisé de couper la branche & de les faire tomber dans l'eau, mais ils ne lâchent point prise & y restent fortement attachés avec leurs pattes de devant.

Pour monter sur un arbre, cet animal étend nonchalamment une de ses pattes de devant qu'il pose le plus haut qu'il peut sur

le pied de l'arbre, il s'accroche ainsi avec sa longue griffe, lève ensuite son corps fort lourdement, & petit à petit, pose l'autre patte, & continue de grimper ainsi. Tous ces mouvemens sont exécutés avec une lenteur & une nonchalance, inexprimable. Si on en élève dans les maisons, ils grimpent toujours sur quelques poteaux ou même sur les portes, & ils n'aiment pas se tenir à terre; si on leur présente un bâton lorsqu'ils sont à terre, ils s'en saisissent tout de suite, & montent jusqu'à l'extrémité, où ils se tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant, & serrent avec tout le corps l'endroit où ils se sont ainsi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif & langoureux qui ne se fait pas entendre de loin (a).

On voit que le paresseux mouton de M. de la Borde, est celui que nous avons appelé *unau*, & que son paresseux honteux est l'*ai*, dont nous avons donné les descriptions & les figures *tome XIII, pages 34 & suivantes; & planches IV, V & VI.*

M. Vosmaër, habile Naturaliste & Directeur des Cabinets de S. A. S. M.^{gr} le Prince d'Orange, m'a reproché deux choses que j'ai dites au sujet de ces animaux; la première, sur la manière dont ils se laissent quelquefois tomber d'un arbre. Voici les expressions de M. Vosmaër.

On doit absolument rejeter le rapport de M. de Buffon, qui prétend que ces animaux (l'*unau* & l'*ai*) trop lents pour descendre de l'arbre, sont obligés de se laisser tomber comme un bloc lorsqu'ils veulent être à terre (b).

(a) Extrait des observations de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.

(b) Description d'un Paresseux pentadactyle de Bengale, page 5. Amsterdam, 1767.

Cependant je n'ai avancé ce fait que sur le rapport de témoins oculaires, qui m'ont assuré avoir vu tomber cet animal quelquefois à leurs pieds, & l'on voit que le témoignage de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, s'accorde avec ceux qui m'ont raconté le fait, & que par conséquent, *l'on ne doit pas* (comme le dit M. Vosmaër) *absolument rejeter mon rapport à cet égard.*

Le second reproche est mieux fondé. J'avoue très-volontiers que j'ai fait une méprise, lorsque j'ai dit que l'unau & l'ai n'avoient pas de dents, & je ne fais point du tout mauvais gré à M. Vosmaër, d'avoir remarqué cette erreur, *qui n'est venue que d'une inattention.* J'aime autant une personne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'en effet une erreur corrigée est une vérité..



autres espèces de la Nature, la femelle est plus douce que le mâle; celle-ci étoit même caressante pour les gens qu'elle ne connoissoit pas, au lieu que l'éléphant mâle est souvent redoutable. Celui que nous avons vu en 1771, étoit plus fier, plus indifférent & beaucoup moins traitable que cette femelle. C'est d'après ce mâle que M. de Sève a dessiné la trompe & l'extrémité de la verge, représentée (*pl. LX*). Dans l'état de repos cette partie ne paroît point du tout à l'extérieur; le ventre semble être absolument uni, & ce n'est que dans le moment où l'animal veut uriner, que l'extrémité sort du fourreau, comme on le voit représenté. Cet éléphant mâle, quoique presque aussi jeune que la femelle, étoit comme je viens de le dire, bien plus difficile à gouverner. Il cherchoit même à saisir avec sa trompe les gens qui l'approchoient de près, & il a souvent arraché les poches & les basques de l'habit des curieux. Ses maîtres même étoient obligés de prendre avec lui des précautions, au lieu que la femelle sembloit obéir avec complaisance. Le seul moment où on l'a vu marquer de l'humeur, a été celui de son emballage dans son caisson de voyage. Lorsqu'on voulut la faire entrer dans ce caisson, elle refusa d'avancer, & ce ne fut qu'à force de contrainte & de coups de poinçon dont on la piquoit par-derrière, qu'on la força d'entrer dans cette espèce de cage qui servoit alors à la transporter de ville en ville. Irritée des mauvais traitemens qu'elle venoit d'essuyer, & ne pouvant se retourner dans cette prison

étroite, elle prit le seul moyen qu'elle avoit de se venger ; ce fut de remplir sa trompe & de jeter le volume d'un feau d'eau au visage & sur le corps de celui qui l'avoit le plus harcelée.

Au reste, on a représenté la trompe vue par-dessous, pour en faire mieux connoître la structure extérieure & la flexibilité.

J'ai dit dans l'Histoire Naturelle de l'éléphant, *volume XI, pages 62 & suivantes*, qu'on pouvoit présumer que ces animaux ne s'accoupleroient pas à la manière des autres quadrupèdes, parce que la position relative des parties génitales dans les individus des deux sexes, paroît exiger que la femelle se renverse sur le dos pour recevoir le mâle. Cette conjecture qui me paroissoit plausible ne se trouve pas vraie, car je crois qu'on doit ajouter foi à ce que je vais rapporter d'après un témoin oculaire.

M. Marcel Bles, seigneur de Moërgestel, écrit de Bois-le-duc, dans les termes suivans :

Ayant trouvé dans le bel ouvrage de M. le comte de Buffon, qu'il s'est trompé touchant l'accouplement des éléphants, je puis dire qu'il y a plusieurs endroits en Asie & en Afrique, où ces animaux se tiennent toujours dans les bois écartés & presque inaccessibles, ~~for-tout~~ dans le temps qu'ils sont en chaleur ; mais que dans l'île de Ceylan, où j'ai demeuré douze ans, le terrain étant par-tout habité, ils ne peuvent pas se cacher si bien, & que les ayant constamment observés, j'ai vu que la partie naturelle de la femelle se trouve en effet placée presque sous le milieu du ventre, ce qui feroit croire, comme le dit M. de Buffon, que les mâles ne peuvent la couvrir à la façon des autres quadrupèdes ;

cependant il n'y a qu'une légère différence de situation: j'ai vu, lorsqu'ils veulent s'accoupler, que la femelle se courbe la tête & le cou, & appuie les deux pieds & le devant du corps également courbés, sur la racine d'un arbre, comme si elle se prosternoit par terre, les deux pieds de derrière restant debout & la croupe en haut, ce qui donne aux mâles la facilité de la couvrir & d'en user comme les autres quadrupèdes. Je puis dire aussi que les femelles portent leurs petits neuf mois ou environ. Au reste, il est vrai que les éléphants ne s'accouplent point lorsqu'ils ne sont pas libres. On enchaîne fortement les mâles quand ils sont en rut, pendant quatre à cinq semaines, alors on voit par fois sortir de leurs parties naturelles une grande abondance de sperme, & ils sont si furieux pendant ces quatre ou cinq semaines, que leurs Cornacks ou gouverneurs ne peuvent les approcher sans danger. On a une annonce infailible du temps où ils entrent en chaleur, car quelques jours avant ce temps, on voit couler une liqueur huileuse qui leur sort d'un petit trou qu'ils ont à chaque côté de la tête. Il arrive quelquefois que la femelle qu'on garde à l'écurie dans ce temps, s'échappe & va joindre dans les bois les éléphants-sauvages; mais quelques jours après son Cornack va la chercher & l'appelle par son nom tant de fois qu'à la fin elle arrive, se soumet avec docilité, & se laisse conduire & renfermer, & c'est dans ce cas où l'on a vu que la femelle fait son petit à peu-près au bout de neuf mois.

Il me paroît qu'on ne peut guère douter de la première observation sur la manière de s'accoupler, des éléphants, puisque M. Marcel Bles assure l'avoir vu; mais je crois qu'on doit suspendre son jugement sur la seconde observation, touchant la durée de la gestation qu'il dit n'être que de neuf mois, tandis que tous les Voyageurs assurent qu'il passe pour constant que la femelle de l'éléphant porte deux ans.

ADDITION



E. Sculp. del.

L'ÉLÉPHAN FEMELLE.

Chevillat Sc.



A D D I T I O N

À l'article du *Rhinocéros*, volume XI,
page 174.

Nous avons vu un second *Rhinocéros*, nouvellement arrivé à la ménagerie du Roi. Au mois de septembre 1770, il n'étoit âgé que de trois mois, si l'on en croit les gens qui l'avoient amené; mais je suis persuadé qu'il avoit au moins deux ou trois ans, car son corps, y compris la tête, avoit déjà huit pieds deux pouces de longueur sur cinq pieds six pouces de hauteur, & huit pieds deux pouces de circonférence. Observé un an après, son corps s'étoit alongé de sept pouces; en sorte qu'il avoit, le 28 août 1771, huit pieds neuf pouces, y compris la longueur de la tête; cinq pieds neuf pouces de hauteur, & huit pieds neuf pouces de circonférence. Observé deux ans après, le 12 août 1772, la longueur de son corps, y compris la tête, étoit de neuf pieds quatre pouces; la plus grande hauteur, qui étoit celle du train de derrière, de six pieds quatre pouces, & la hauteur du train de devant, étoit de cinq pieds onze pouces seulement. Sa peau avoit la couleur & la même apparence que l'écorce d'un vieil orme, tachetée en certains endroits de noir & de gris, & dans d'autres repliée en sillons profonds, qui formoient des espèces d'écailles. Il n'avoit qu'une corne de couleur brune,

d'une substance ferme & dure. Les yeux sont petits & saillans; les oreilles larges & assez ressemblantes à celles de l'âne. Le dos, qui est creux, semble être couvert d'une selle naturelle, les jambes sont courtes & très-grosses, les pieds arrondis par-derrrière, avec des sabots par-devant, divisés en trois parties. La queue est assez semblable à celle du bœuf, & garnie de poils noirs à son extrémité. La verge s'allonge sur les testicules, & s'élève pour l'écoulement de l'urine que l'animal pousse assez loin de lui, & cette partie paroît fort petite relativement à la grosseur du corps; elle est d'ailleurs très-remarquable par son extrémité, qui forme une cavité comme l'embouchure d'une trompette; le fourreau ou l'étui dont elle sort, est une partie charnue d'une chair vermeille semblable à celle de la verge; & cette même partie charnue qui forme le premier étui, sort d'un second fourreau pris dans la peau comme dans les autres animaux; sa langue est dure & rude au point d'écorcher ce qu'il lèche; aussi mange-t-il de grosses épines sans en ressentir de douleur. Il lui faut environ cent soixante livres de nourriture par jour; les Indiens & les Africains, & sur-tout les Hottentots en trouvent la chair bonne à manger. Cet animal peut devenir domestique en l'élevant fort jeune, & il produiroit dans l'état de domesticité plus aisément que l'éléphant.

Je n'ai jamais pu concevoir (dit avec raison M. P.) pourquoi on a laissé en Asie le rhinoceros dans son état sauvage sans l'employer.



à aucun usage, tandis qu'il est soumis en Abyssinie, & y sert à porter des fardeaux (a).

M. de Buffon, dit M. le chevalier Bruce, a conjecturé qu'il y avoit au centre de l'Afrique, des rhinoceros à deux cornes; cette conjecture s'est vérifiée. En effet, tous les rhinocéros que j'ai vus en-Abyssinie, ont deux cornes; la première, c'est-à-dire, la plus proche du nez est de la forme ordinaire; la seconde plus tranchante à la pointe, est toujours plus courte que la première; toutes deux naissent en même temps, mais la première croît plus vite que l'autre & la surpasse en grandeur, non-seulement pendant tout le temps de l'accroissement, mais pendant toute la vie de l'animal (b).

D'autre part, M. Allamand, très-habile Naturaliste, écrit à M. Daubenton, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, dans les termes suivans :

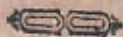
Je me rappelle une chose qu'a dit M. Parson, dans un passage cité par M. de Buffon. Il soupçonne que les rhinocéros d'Asie n'ont qu'une corne, & que ceux du cap de Bonne-espérance en ont deux; je soupçonnerois tout le contraire. J'ai reçu de Bengale & d'autres endroits de l'Inde, des têtes de rhinocéros toujours à doubles cornes, & toutes celles qui me sont venues du Cap n'en avoient qu'une.

Ceci paroît prouver ce que nous avons déjà dit, que ces rhinocéros à doubles cornes, forment une variété dans l'espèce, une race particulière, mais qui se trouve également en Asie & en Afrique.

Nous avons fait dessiner une de ces doubles cornes de rhinocéros, vue des deux faces (*planche LXI*).

(a) Défense des Recherches sur les Américains, page 95.

(b) Note communiquée par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.



A D D I T I O N

À l'article du Chameau & du Dromadaire,
volume XI, page 211.

Nous n'avons presque rien à ajouter à ce que nous avons dit des Chameaux & des Dromadaires; nous rapporterons seulement ici ce qu'en a écrit M. Niebuhr dans sa description de l'Arabie, page 144.

La plupart des chameaux du pays d'*Iman*, sont de taille médiocre & d'un brun-clair; cependant on en voit aussi de grands & lourds, & d'un brun-foncé. Lorsque les chameaux veulent s'accoupler, la femelle se couche sur ses jambes; on lui lie les pieds de devant pour qu'elle ne puisse se relever. Le mâle assis derrière comme un chien, touche la terre de ses deux pieds de devant; il paroît froid pendant l'accouplement & plus indolent qu'aucun animal; il faut le chatouiller quelquefois long-temps avant de pouvoir l'exciter; l'accouplement étant achevé, on recouvre le mâle, on fait lever promptement la femelle en la frappant d'une pantoufle au derrière, tandis qu'une autre personne la fait marcher. Il en est de même, dit-on, en Mésopotamie, en Natolie, & probablement par-tout.

J'ai dit qu'on avoit transporté des chameaux & des dromadaires aux îles Canaries, aux Antilles, au Pérou, & qu'ils n'avoient réussi nulle part dans le nouveau continent. Le docteur Browne, dans son histoire de la Jamaïque, assure y avoir vu des dromadaires que les Anglois y ont amenés en assez grand nombre dans ces derniers temps, & que quoiqu'ils y subsistent, ils y sont néanmoins de peu de service, parce qu'on ne fait pas les nourrir

& les soigner convenablement. Ils ont néanmoins multiplié dans tous ces climats, & je ne doute pas qu'ils ne pussent même produire en France. On peut voir dans la Gazette du 9 juin 1775, que M. Brinkenof, ayant fait accoupler des chameaux dans ses terres, près de Berlin, a obtenu, le 24 mars de cette année 1775, après douze mois révolus, un petit chameau qui se porte bien; ce fait confirme celui que j'ai cité de la production des chameaux & des dromadaires à Dresde, & je suis persuadé qu'en faisant venir avec les chameaux, des domestiques Arabes ou Barbaresques, accoutumés à les soigner, on viendrait à bout d'établir chez nous cette espèce, que je regarde comme la plus utile de tous les animaux.

A D D I T I O N

*À l'article de l'Hippopotame, volume XII,
page 22.*

COMME nous n'avions donné la figure que d'un fœtus d'Hippopotame (*volume XII, planche III*), nous avons cru devoir ajouter ici (*planche LXII*) celle d'un jeune hippopotame mâle, dont la dépouille bien entière a été envoyée à S. A. S. M. le Prince de Condé, & se voit dans son magnifique Cabinet d'Histoire Naturelle, à Chantilly. Ce très-jeune hippopotame venoit de naître, car il n'a que deux pieds onze pouces trois lignes de l'extrémité du nez jusqu'au bout du corps; la tête

dix pouces de longueur, sur cinq pouces dix lignes dans sa plus grande largeur; cette tête vue de face, ressemble à celle d'un bœuf sans cornes. Les oreilles petites & arrondies par le bout, n'ont que deux pouces deux lignes; les jambes sont grosses & courtes, le pied tient beaucoup de celui de l'éléphant, la queue n'est longue que de trois pouces onze lignes, & elle est couverte comme tout le reste du corps d'un cuir dur & ridé. Sa forme est ronde, mais large à son origine, & plus aplatie vers son extrémité qui est arrondie au bout en forme de petite palette, en sorte que l'animal peut s'en aider à nager.

Par une note que m'a communiquée M. le chevalier Bruce, il assure que dans son voyage en Abyssinie, il a vu un nombre d'hippopotames dans le lac de Tzana, situé dans la haute Abyssinie, à peu de distance des vraies sources du Nil, & que ce lac Tzana, qui a au moins seize lieues de longueur sur dix ou douze de largeur, est peut-être l'endroit du monde où il y a le plus d'hippopotames. Il ajoute qu'il en a vu qui avoient au moins vingt pieds de longueur, avec les jambes fort courtes & fort massives.

Nous avons reçu de la part de M. L. Boyer de Calais, Officier de marine, une petite relation qui ne peut appartenir qu'à l'hippopotame.

Je crois, dit-il, devoir vous faire part de l'histoire d'une fameuse bête que nous venons de détruire à Louangue. Cet animal qu'aucun marin ne connoît, étoit plus grand & plus gros qu'un cheval de carrosse. Il habitoit la rade de Louangue depuis deux ans. Sa tête

est monstrueuse & sans cornes, ses oreilles sont petites, & il a le moufflon du lion. Sa peau n'a point de poil, mais elle est épaisse de quatre pouces. Il a les jambes & les pieds semblables à ceux du bœuf, mais plus courtes. C'est un amphibie qui nage très-bien, & toujours entre deux eaux; il ne mange que de l'herbe; son plaisir étoit d'enfoncer toutes les petites chaloupes ou canots, & après qu'il avoit mis à la nage le monde qu'elles contenoient, il s'en retournoit sans faire de mal aux hommes; mais comme il ne laissoit pas que d'être incommode & même nuisible, on prit le parti de le détruire. Mais on ne put en venir à bout avec les armes à feu; il a le coup-d'œil si fin, qu'à la seule lumière de l'amorce il étoit bientôt plongé. On le blessa sur le nez d'un coup de hache, parce qu'il approchoit le monde de fort près & qu'il étoit assez familier; alors il devint si furieux, qu'il renversa toutes les chaloupes & canots sans exception. On ne réussit pas mieux avec un piège de grosses cordes, parce qu'il s'en aperçut & que dès-lors il se tenoit au loin. On crut pouvoir le joindre à terre, mais il n'y vint que la nuit, s'en retourne avant le jour, & passe tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; cependant comme on avoit remarqué qu'il ne s'étoit pas éloigné d'un passage pendant plusieurs jours de suite, nous fumes cinq nous y embusquer la nuit armés de fusils chargés de lingots, & munis de sabres; l'animal ayant paru, nous tirames tous ensemble sur lui; il fut blessé dangereusement, mais il ne resta pas sur le coup, car il fut encore se jeter dans un étang voisin où nous le perdimes de vue, & ce ne fut que le surlendemain que les Nègres vinrent dire, qu'ils l'avoient trouvé mort sur le bord de l'étang. Je pris deux dents de cet animal, longues d'un pied & grosses comme le poing; il en avoit six de cette taille, & trois au milieu du palais beaucoup plus petites; ces dents sont d'un très-bel ivoire (a).

(a) Lettre de N. L. Boyer de Calais, datée à Louangue, côte d'Angole, le 24 août 1767.

ADDITION de l'Éditeur Hollandois,
(M. le Professeur Allamand)
à l'article de l'Hippopotame *.

IL ne manque à la description que M. de Buffon a donnée de l'Hippopotame adulte, d'après Zerenghi, qu'une figure qui représente au vrai cet animal. M. de Buffon, toujours original, n'a pas voulu copier celles que différens Auteurs en ont publiées; elles sont toutes trop imparfaites pour qu'il ait daigné en faire usage; & quand à l'animal même, il ne lui étoit guère possible de se le procurer; il est fort rare dans les lieux même dont il est originaire, & trop gros pour être transporté sans de grandes difficultés. On en voit à Leyde, dans le Cabinet des curiosités naturelles de l'Université, une peau bourrée qui y a été envoyée du cap de Bonne-espérance. Quoiqu'elle y soit depuis près d'un siècle, elle a été si bien préparée, qu'elle offre encore à présent la figure exacte de cet animal: elle est soutenue par des cercles de fer, & par des pièces de bois assez solides, pour que le dessèchement n'y ait produit que des altérations peu considérables. Comme c'est vraisemblablement la seule curiosité de ce genre qui soit en Europe, je crois que tous ceux qui aiment l'Histoire Naturelle, me sauront bon gré de la leur avoir fait connoître par la gravure, & d'en avoir enrichi le magnifique Ouvrage de M. de Buffon. Ainsi la planche que nous ajoutons ici, représente l'hippopotame mieux qu'il n'a été représenté jusqu'à présent, ou plutôt c'est la seule figure que l'on en ait; car dans toutes les autres qui ont été publiées, cet animal n'est pas reconnoissable, si l'on en excepte celle qui se trouve dans un livre Hollandois, où il est question du Léviathan, dont il est parlé dans l'Écriture Sainte, & qui a été faite sur le

* Page 28 & planche III, volume XII de cet Ouvrage, édition de Hollande.

même modèle que l'on a copié ici; mais les proportions y ont été mal observées.

Il seroit inutile de joindre ici une description de ce monstrueux animal: il n'y a rien à ajouter à celle que M.^{rs} de Buffon & Daubenton en ont donnée. Je me contenterai d'en indiquer les dimensions, prises avec exactitude: La mesure que j'ai employée est celle du pied de Paris.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue.....	9.	4.	8.
Hauteur depuis la plante des pieds jusqu'au sommet du dos..	4.	3.	4.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.....	1.	11.	0.
Circonférence du bout du museau.....	2.	11.	9.
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.....	4.	4.	0.
Longueur de la gueule ouverte.....	0.	9.	6.
Contour de la gueule ouverte.....	5.	11.	0.
Longueur des dents canines, hors de la gencive inférieure en suivant leur courbure.....	0.	8.	0.
Longueur des dents incisives de la mâchoire inférieure... ..	0.	4.	0.
Distance entre les deux naseaux.....	0.	4.	9.
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.	1.	8.	0.
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille.....	0.	5.	0.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	0.	2.	0.
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein.....	0.	10.	10.
La même distance en ligne droite.....	0.	9.	11.
Circonférence de la tête, entre les yeux & les oreilles...	4.	11.	6.
La longueur des oreilles, n'a pu être mesurée parce qu'elles se sont trop affaïssées par le dessèchement.			
Largeur de la base des oreilles, mesurée sur la courbure antérieure.....	0.	2.	3.
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.....	0.	9.	2.
Longueur du cou.....	1.	0.	0.
Circonférence du milieu du corps.....	9.	8.	0.
Longueur du tronçon de la queue.....	0.	10.	0.

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence de la queue à son origine.....	"	10.	4.
Hauteur des jambes, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine ou le ventre.....	1.	8.	"
Largeur du haut de la jambe.....	"	8.	"
Épaisseur.....	"	6.	8.
Largeur à l'endroit du talon.....	"	4.	10.
Circonférence du métatarse.....	1.	2.	"
Largeur du pied de devant.....	"	7.	8.
Largeur du pied de derrière.....	"	7.	"
Largeur des plus grands sabots.....	"	3.	"

Comme la figure du jeune hippopotame que j'ai fait dessiner dans le Cabinet de S. A. S. M.^{gr} le Prince de Condé, diffère de celle que M. Allamand a fait graver d'après la peau bourrée du Cabinet de Leyde, & qu'elle ressemble plus à une nouvelle figure, donnée par M. le docteur Klockner, d'après une autre peau d'hippopotame du Cabinet de M.^{gr} le Prince d'Orange, j'ai préféré de donner ici (*planche LXIII*) la figure de ce dernier hippopotame, d'après celle de M. Klockner; & je crois devoir y joindre une note avec quelques observations du même Auteur, que j'ai fait traduire du Hollandois.

ADDITION à l'histoire de l'Hippopotame de M. de Buffon.

Par M. le Docteur Klockner, d'Amsterdam.

NOTES.

JE m'étonne que M. de Buffon, ne cite pas un passage remarquable de Diodore de Sicile, touchant l'Hippopotame ou Cheval



De Sève del.

M. R. pour Tardieu Sculp.

L'HIPPOPOTAME ADULTE.

de rivière, d'autant plus que cet Auteur ancien y observe que la voix de cet animal ressemble au hennissement du cheval; ce qui peut-être lui a fait donner le nom d'*Hippopotame* ou *Cheval de fleuve*. M. de Buffon appuie son sentiment sur cette singularité, des témoignages des Auteurs anciens & des Voyageurs modernes; & Diodore de Sicile doit certainement tenir le premier rang parmi les anciens, puisque non-seulement il a voyagé lui-même en Égypte, mais qu'il passe encore, avec justice, pour un des meilleurs Historiens de l'antiquité. Quoi qu'il en soit, je placerai ici ce passage, où il est dit: « Le Nil nourrit plusieurs espèces d'animaux, dont deux entr'autres méritent de fixer notre attention, qui sont le crocodile « & l'hippopotame. . . . Celui-ci est long de cinq coudées; il a les « pieds fourchus comme les bêtes à cornes, & de chaque côté trois « dents saillantes, plus grandes que les défenses d'un sanglier. La « masse entière du corps ressemble beaucoup à celle de l'éléphant. « Sa peau est très-dure & très-ferme, & peut-être plus que celle « d'aucun autre animal. Il est amphibie, se tenant pendant le jour « au fond de l'eau, où il se meut & agit comme sur la terre même, « où il vient la nuit pour paître l'herbe des campagnes. Si cet animal « étoit plus fécond, il causeroit de grands dommages à la culture « des Égyptiens. La chasse de l'hippopotame exige un nombre de « personnes qui cherchent à le percer avec des dagues de fer. On « l'assaillit avec plusieurs barques jointes ensemble, & on le frappe « avec des harpons de fer, dont quelques-uns ont des angles ou « des acraux; on attache à quelques-uns de ces dards une corde, « & on laisse ensuite l'animal se débattre jusqu'à ce qu'il ait perdu « ses forces avec son sang. La chair en est fort dure & de difficile « digestion (a). »

Voilà peut-être la meilleure description que l'on trouve de cet animal chez les Anciens, car Diodore ne s'est trompé que sur le nombre des doigts.

(a) Diodore de Sicile, *Liv. I*, page 42, édit. Wiffelingii.

OBSERVATIONS faites en préparant la peau de l'Hippopotame qui se trouve maintenant dans le Cabinet d'Histoire Naturelle de S. A. S. M.^{gr} le Prince d'Orange.

Par J. C. Klockner, Docteur en médecine, à Amsterdam.

J'AI reçu fort sèche, de la Haye, la peau de cet Hippopotame, avec la tête qui s'y trouvoit enveloppée. Cette peau avoit été premièrement salée, puis séchée, & ensuite on avoit pris la peau d'un jeune hippopotame (qui de même est placé dans le Cabinet de S. A. S.) trempée de saumure, & on l'avoit mise encore mouillée dans celle-ci; après quoi, le tout avoit été emballé dans de la grosse toile & expédiée du cap de Bonne-espérance pour la Hollande. La petite peau & la tête, occasionnoient par conséquent une odeur infecte de graisse gâtée ou rance, ce qui avoit attiré les insectes qui ont beaucoup endommagé la grande peau qui se trouvoit la première & la plus exposée.

Lorsque j'eus trempé la tête, elle se gonfla beaucoup. Le baillement ou l'ouverture de la gueule, étoit de plus de seize pouces, mesure d'Amsterdam (*b*). Les lèvres inférieure & supérieure étoient assez larges pour couvrir & envelopper toutes les dents de l'animal, ce qui naturellement se fait avec d'autant plus de facilité, que les longues dents ou dents canines inférieures qui sont courbes, glissent par-dessus les supérieures en forme de ciseaux, & passent le long de la courbure des dents canines supérieures, dans un étui formé par la peau de la lèvre & par les gencives. Entre les dents de devant ou dents incisives, & entre les dents cylindriques & molaires, de même qu'entre la langue & les dents

(*b*) Le pied d'Amsterdam ne fait que dix pouces cinq lignes trois points du pied de Roi de France.

incisives, il y a une peau lisse & dure, & le palais est plein d'oches ou entaillures. La langue avoit été coupée. . . On avoit de même coupé beaucoup de chair des deux côtés de la tête ou des mâchoires, & la graisse qui s'y trouvoit étoit presque toute gâtée. Cependant le tout étoit encore mêlé de muscles très-forts; & ce qui se trouvoit de plus sur le devant dans les lèvres inférieures & supérieures, étoit d'une chair rouge & blanche, de la couleur d'une langue de bœuf.

Immédiatement derrière les dents canines & inférieures, on voyoit dans la lèvre inférieure, dans l'endroit où commence la mâchoire, une grosseur qui, en fermant la gueule, remplissoit l'ouverture qui se fait derrière les dents canines. Cette ouverture quoique remplie, s'est rétrécie de moitié en se séchant, de même que les lèvres.

Sous les oreilles, autour du conduit auditif, qui est singulièrement petit, il y avoit beaucoup de graisse, de même que dans les orbites des yeux.

Les oreilles sont placées comme sur une éminence, & de manière qu'il s'y forme tout autour des plis en cercles. L'élévation de l'oreille droite s'est beaucoup rétrécie en séchant, mais on l'aperçoit encore distinctement à l'oreille gauche.

On fait que les oreilles de l'hippopotame sont très-petites; mais celles de notre sujet présentent encore une singularité que je dois observer; savoir, que les bords supérieurs ou cercles des deux oreilles avoient été rongés également, selon mon estimation, de la moitié ou des trois quarts de pouces; ce qui vraisemblablement est l'ouvrage des insectes de terre ou d'eau, mais qu'ils doivent avoir fait du vivant de l'animal, puisque les bords rongés se trouvoient déjà recouverts d'un nouvel épiderme. L'intérieur des oreilles étoit bien garni d'un poil fin & ferré, mais il n'y en avoit que très-peu au dehors.

Les yeux doivent avoir été fort petits, puisque l'ouverture

étoit extraordinairement petite en raison de la grandeur de l'animal. Cette petitesse des yeux de l'hippopotame, se trouve confirmée par plusieurs rapports. Les yeux que j'ai placés dans mon sujet sont peut-être un peu plus grands que les naturels; mais lorsque j'en avois mis de plus petits, ils paroissent ne pas convenir à l'animal, & je fus par conséquent obligé de lui en donner de plus grands.

Les narines vont extérieurement en baissant de biais, avec une petite ouverture; ensuite elles se joignent par une ligne courbe dans l'intérieur, & puis remontent de rechef. Lorsque la peau étoit sèche, on n'apercevoit qu'à peine ces conduits ou tuyaux, je les ai un peu élargis avant de les faire sécher.

Les dents sont si dures qu'on en tire facilement du feu avec un acier. J'en ai vu tirer avec une lime d'un morceau de la dent d'un autre hippopotame.

Je dois remarquer ici que je n'ai trouvé que trente-deux dents dans la tête de l'hippopotame, ce qui ne s'accorde pas avec la description de *Zerenghi*, ni avec celle de *M. Daubenton*. Le premier dit en avoir trouvé quarante-quatre dans ses hippopotames, & le second trente-six dans la tête qui se trouve dans le Cabinet du Roi. Cette différence m'a rendu attentif; mais je puis assurer qu'on n'apercevoit aucune marque que quelques dents en fussent tombées, sinon une des dents incisives, qui paroît avoir été cassée avec force. J'y ai trouvé quatre dents canines qui sont placées perpendiculairement, huit dents incisives, quatre dans la mâchoire supérieure, dont la position est perpendiculaire, & quatre dans la mâchoire inférieure qui sont posées horizontalement, comme on peut le voir dans la figure. De plus, j'ai trouvé deux dents molaires dans chaque mâchoire inférieure & trois dents placées devant les dents molaires, qui ont la forme d'une quille. Dans les mâchoires supérieures j'ai trouvé dans chacune trois dents molaires, & deux de ces dents de figure cylindrique. Il y a entre ces dents de figure cylindrique un espace d'un demi-pouce.

Je dois observer que communément les hippopotames ont trente-six dents, comme nous l'avons dit; savoir, quatre incisives en haut, & quatre incisives en bas; deux canines en haut, & deux canines en bas; & douze mâchelières en haut, & douze mâchelières en bas. Je l'ai vérifié sur trois têtes qui sont anciennement au Cabinet, & en dernier lieu sur une quatrième tête qui m'a été envoyée en décembre 1775, par M. de Sartine, Ministre & Secrétaire d'État au département de la Marine. La dernière des mâchelières, au fond de la gueule, est beaucoup plus grosse, plus large, & plus aplatie sur la tranche que les cinq autres mâchelières; mais je serois porté à croire que le nombre de ces dents mâchelières varie suivant l'âge, & qu'au lieu de vingt-quatre il peut s'en trouver vingt-huit & même trente-deux, ce qui feroit quarante-quatre en tout, comme le dit Zerenghi.

Les lèvres supérieure & inférieure se trouvent garnies à des distances assez considérables, de petites touffes de poil, qui, comme des pinceaux, sortent d'un tuyau ou racine. J'en ai compté environ vingt. Pour faire une observation plus exacte, j'ai placé une tranche de la racine sous le microscope, & j'ai vu sortir sept racines d'un tuyau. Ces sept racines se partagent ou se fendent ensuite, & forment chacune plusieurs poils, qui forment des espèces de pinceaux.

Aux côtés de la gueule, où se fait le baillement, vers le bas, on voit des poils fins qui sont plus ferrés que les autres.

De plus, on aperçoit par-ci par-là, sur le corps, quelques poils rares, mais il ne s'en trouve presque point aux jambes, aux flancs ni sous le ventre.

L'extrémité & les parties tranchantes inférieure & supérieure

de la queue, étoient garnies de poils ou pinceaux comme au nez, mais un peu plus longs.

Je n'ai pu découvrir le sexe de cet animal. Il y avoit près du fondement une découpure triangulaire, de la grandeur de cinq à six pouces, où je pense que les parties génitales étoient placées; mais comme on n'en avoit laissé aucune marque, il ne m'a pas été possible d'en déterminer le sexe.

La peau du ventre, près des pieds de derrière, avoit un pouce neuf lignes d'épaisseur, les insectes y avoient aussi fait un trou, ce qui donnoit toute facilité de mesurer cette épaisseur. La substance de cette peau étoit blanche, cartilagineuse & coriacée, & dans cet endroit elle étoit bien séparée de la graisse & de la chair. Plus haut, vers le dos on avoit coupé & enlevé beaucoup de peau, sans doute pour la rendre plus légère & plus facile à être transportée; c'est par cette raison que je n'ai trouvé la peau, vers l'épine du dos, épaisse que d'un pouce en y passant un poinçon.

Les doigts étoient garnis d'ongles; la peau entre les doigts étoit fort ample, & je crois que les pieds de cet animal, lorsqu'il étoit vivant, étoient plutôt plats qu'arrondis. Le talon qui se retire en arrière & en haut, paroît très-propre à nager, le sabot quoique épais & durillonné, est néanmoins flexible.

Je joins ici plusieurs mesures, en avertissant qu'elles n'ont été prises qu'après que la peau a été empaillée, & que je me suis servi de la mesure d'Amsterdam.

	pieds.	pouces.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le milieu du nez jusqu'à la queue du côté droit.	10.	10.
— depuis le milieu du nez jusqu'à la queue, mesurée en ligne courbe du côté gauche.	13.	$7\frac{1}{2}$
— du milieu du nez, mesurée par-dessus la tête.	13.	$1\frac{1}{2}$
<i>Nota.</i> La raison de la différence de ces mesures vient de ce que l'animal tourne la tête du côté droit.		
Longueur de la tête.	2.	$9\frac{1}{2}$

Circonférence.

	pieds.	pouces.
Circonférence de la tête, mesurée derrière les oreilles.....	6.	4 $\frac{1}{2}$.
— mesurée devant les oreilles.....	6.	6.
— entre les yeux & les oreilles.....	6.	2 $\frac{1}{2}$.
— sur l'élévation de l'orifice des yeux.....	6.	4.
— entre les yeux & le nez.....	5.	4.
<i>Nota.</i> Cette dernière mesure est prise au-dessus du baillement qu'on avoit laissé pour faire voir les dents. La gueule est ouverte, de manière que les deux dents canines se touchent à un demi-pouce près.		
Circonférence de la lèvre supérieure, d'un bord à l'autre, en passant dessus la lèvre.....	2.	4.
Largeur de la lèvre supérieure, en traversant en ligne droite le palais.....	1.	4 $\frac{1}{2}$.
Circonférence de la lèvre inférieure, mesurée par-dessous.....	2.	2.
Largeur de la lèvre inférieure, d'un bord à l'autre.....	1.	3 $\frac{1}{2}$.
Distance des narines, prise à l'ouverture supérieure.....	"	5 $\frac{1}{2}$.
— prise à l'ouverture inférieure.....	"	3 $\frac{1}{4}$.
Largeur des narines au milieu.....	"	1 $\frac{1}{3}$.
Longueur des narines.....	"	2 $\frac{1}{8}$.
Distance entre les oreilles & les yeux.....	"	6.
— d'une oreille à l'autre.....	1.	2.
Longueur des oreilles.....	"	1 $\frac{3}{4}$.
Largeur des oreilles.....	"	2.
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes.....	"	1 $\frac{1}{2}$.
Longueur des yeux, d'un coin à l'autre.....	"	1 $\frac{3}{4}$.
Distance entre les orifices des yeux.....	1.	"
Hauteur de l'avant-train, depuis la plante des pieds jusqu'à sur le dos.....	6.	4.
Hauteur de l'arrière-train, depuis la plante des pieds jusqu'à sur la croix.....	5.	1 $\frac{1}{2}$.
Circonférence du corps, derrière les pattes de devant.....	10.	"
— au milieu.....	10.	6.
— devant les pattes de derrière.....	10.	9.

	pieds.	pouces.	o
Hauteur, depuis la terre jusqu'au ventre, dans le milieu...	"	7.	
— derrière les pattes de devant...	"	9.	
— devant les pattes de derrière...	"	9.	
Circonférence du cou derrière la tête...	6.	3.	
— au milieu...	7.	7.	
— dessus la poitrine...	8.	$5\frac{1}{2}$.	
Circonférence des pattes de devant, près de la poitrine...	3.	10.	
— au milieu...	3.	$2\frac{1}{2}$.	
— au-dessus du sabot...	2.	$3\frac{1}{2}$.	
Circonférence des pattes de derrière, près du corps...	4.	7.	
— au-dessus du genou...	2.	$8\frac{1}{2}$.	
— au-dessus du sabot...	2.	$3\frac{1}{2}$.	
Longueur des pattes de devant, depuis le talon jusqu'au ventre.	1.	$5\frac{1}{2}$.	
— des pattes de derrière, depuis le talon jusqu'au ventre.	1.	$7\frac{1}{2}$.	
Longueur des doigts aux pattes de devant jusqu'au bout de l'ongle...	"	2.	
Circonférence des doigts derrière les ongles...	"	$8\frac{1}{4}$.	
— des doigts de côté...	"	$7\frac{1}{4}$.	
Longueur des doigts du côté extérieur...	"	3.	
— des doigts de devant des pattes de derrière...	"	$1\frac{3}{4}$.	
— des doigts extérieurs des pattes de derrière...	"	$1\frac{1}{4}$.	
— des ongles des pattes de derrière & de devant...	"	2.	
Circonférence des ongles à leur naissance...	"	$4\frac{3}{4}$.	
Longueur de la queue...	1.	4.	
Circonférence à la naissance, où elle est en ronde...	1.	3.	
Largeur de la queue au milieu, où elle commence à devenir plate...	"	$3\frac{1}{2}$.	
— à l'extrémité...	"	$2\frac{1}{2}$.	
Grosseur de la queue au milieu...	"	$1\frac{1}{2}$.	
— de la queue au bout...	"	$\frac{1}{2}$.	

	pieds.	pouces.
Longueur des dents canines inférieures, mesurées sur leur courbure.....	"	7 $\frac{3}{4}$.
——— mesurées en ligne droite.....	"	6 $\frac{1}{2}$.
Circonférence des dents, près la racine.....	"	5 $\frac{3}{4}$.
——— au milieu.....	"	5 $\frac{1}{4}$.
——— sur le tranchant.....	"	4 $\frac{1}{2}$.
Longueur de leur découpure inclinée.....	"	3 $\frac{1}{2}$.
Largeur des dents canines à leur racine.....	"	2 $\frac{1}{8}$.
——— au milieu.....	"	2.
Longueur des dents canines supérieures.....	"	2 $\frac{1}{8}$.
Circonférence.....	"	4 $\frac{3}{8}$.
Distance des dents canines inférieures l'une de l'autre.....	"	11.
Longueur des dents incisives, ou des deux plus longues dents saillantes.....	"	6 $\frac{1}{2}$.
Leur circonférence.....	"	5 $\frac{1}{2}$.
Distance de l'une à l'autre.....	"	7 $\frac{1}{8}$.
Longueur des petites dents incisives, à côté des grandes..	"	2 $\frac{1}{2}$.
Leur distance des grandes.....	"	1 $\frac{1}{2}$.
Distance entre celles-ci & les dents canines.....	"	1 $\frac{1}{8}$.
Longueur des dents molaires de la mâchoire supérieure, mesurées l'une après l'autre.....	"	1 $\frac{1}{2}$.
Leur hauteur.....	"	1.
Leur largeur.....	"	1 $\frac{1}{8}$.
Longueur des deux autres dents extraordinaires, de figure cylindrique ou de quilles, distantes des dents molaires..	"	1 $\frac{3}{4}$.
Longueur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure.	"	1 $\frac{1}{2}$.
Hauteur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure.	"	1.
Leur largeur.....	"	1 $\frac{1}{2}$.
Longueur des trois dents extraordinaires, de forme cylindrique, éloignées des dents molaires.....	"	1 $\frac{1}{2}$.
Leur largeur.....	"	1 $\frac{1}{2}$.

Longueur des deux dents incisives cylindriques, éloignées de la dent canine, celle qui se trouve le plus proche de la courte dent canine, tombe en mâchant perpendiculairement contre la petite dent horizontale qui se trouve du côté extérieur de la mâchoire inférieure.....

pieds.	pouces.
"	1 $\frac{1}{2}$.

Longueur de la seconde, qui se trouve un peu plus sur le devant & qui est un peu plus longue & plus grosse; celle-ci tombe en mâchant droit à côté, aussi du côté extérieur de la grande dent horizontale, où l'on peut facilement distinguer combien elle est usée; de même que l'endroit usé près des alvéoles de la grande dent canine, causé par le frottement de la petite.....

"	2 $\frac{1}{4}$.
---	-------------------

Longueur du poil qui se trouve aux lèvres supérieure & inférieure, avec la racine.....

"	1 $\frac{1}{2}$.
---	-------------------

Longueur du poil qui se trouve aux côtés tranchans & à l'extrémité de la queue; ce poil étant au reste semblable à celui des lèvres.....

"	3.
---	----

Nota. Le poil de la partie supérieure de la queue, est tombé en empaillant l'animal; la figure montre la queue comme elle a été.

Lorsque l'on compare cette mesure avec celle de la femelle de l'hippopotame de *Zerenghi*, & si l'on prend garde à la différence des mesures, on verra facilement qu'elles sont à peu-près égales, ou du moins qu'elles approchent beaucoup l'une de l'autre.

On m'a dit que cet hippopotame étoit fort avancé dans les terres du Cap, & même près de l'endroit nommé *les montagnes de neige*, lorsqu'il a été tiré par un payfan nommé Charles Marais, d'extraction françoise. Ce payfan en a fait tenir les peaux à M. de Piettenberg, Gouverneur du Cap, qui les a envoyées à S. A. S. Ce rapport m'a été fait par un neveu de C. Marais, qui se trouve à Amsterdam. Suivant le dire de cet homme qui assure le tenir de la bouche de Marais même, l'hippopotame est fort agile à la course, tant dans la boue & la fange, que sur la terre ferme; & il court si vite, que les payfans, quoique beaucoup d'entre eux, n'osent tirer sur lui lorsqu'il se trouve hors de l'eau. Mais ils

l'épient au soleil couchant : alors cet animal élève la partie supérieure de la tête hors de l'eau, tient ses petites oreilles dans une continuelle agitation pour écouter s'il n'entend aucun bruit. Lorsque quelque objet qui peut lui servir de proie se fait voir sur l'eau, il s'élance sur lui, & part comme une flèche de l'arc, pour s'en rendre maître. Tandis que l'hippopotame est occupé de cette manière à écouter en nageant ou flottant sur l'eau, on cherche à le tirer à la tête. Celui que j'ai empaillé avoit été tiré entre l'œil & l'oreille droite ; & le jeune, qui est placé de même au Cabinet de S.^{te} A. S. avoit été tiré ou harponné dans la poitrine, comme on pouvoit le voir facilement. L'hippopotame lorsqu'il se sent blessé, plonge sous l'eau, & marche ou nage jusqu'à ce qu'il perde le mouvement avec la vie. Alors par le moyen de vingt bœufs, plus ou moins, on le tire sur le rivage où on le disèque. Un hippopotame qui a toute sa croissance, donne ordinairement deux mille livres de lard, qu'on sale & qu'on envoie au Cap, où il se vend fort cher. On assure que ce lard est fort bon, & qu'il surpasse toutes les autres graisses pour le goût. Il ne cause jamais d'aigreurs, & quand il est exprimé, il fournit une huile douce & blanche, comme de la crème : on recommande même ce lard en Afrique comme un remède souverain contre les maladies de poitrine.

Par la quantité indiquée de lard qu'on tire ordinairement de l'hippopotame qui a atteint toute sa croissance, on est confirmé dans la remarque qu'on a déjà dû faire par les mesures données ; savoir, que c'est un animal d'une grandeur & d'une pesanteur surprenante.

Quelques soins que je me sois donnés pour rendre cette pièce aussi légère qu'il étoit possible ; je me suis vu contraint de me servir de tout ce qui pouvoit aider à la soutenir, & je crois qu'elle pèse quatre mille livres, y compris la planche sur laquelle je l'ai placée.

Avant que je finisse ces observations, j'ajouterai ici quelques

particularités relatives à l'Histoire Naturelle de l'hippopotame, qui ne se trouvent pas dans la description précédente.

On a vu que l'hippopotame doit peut-être son nom à la ressemblance qu'il y a entre sa voix & le hennissement du cheval. Cependant nous avons des relations certaines qui assurent que son cri ressemble plus à celui de l'éléphant, ou aux sons roulans & bégayans d'une personne née sourde. Quoi qu'il en soit, l'hippopotame forme encore une autre espèce de son ronflant lorsqu'il dort, ce qui le fait découvrir de loin. Pour prévenir le danger qu'il court par-là, il se couche pour l'ordinaire sur des terres marécageux, dans les roseaux, dont on ne peut approcher que difficilement.

Je n'ai trouvé nulle part la particularité que je tiens du parent de Marais, touchant la grande agilité de cet animal. On assure, au contraire constamment, qu'on l'attaque plus volontiers sur terre que dans l'eau, ce qui seroit contradictoire s'il étoit aussi léger à la course. Selon quelques autres Historiens, on lui coupe le passage à la rivière par des arbres & des fossés, parce que l'on sait qu'il préfère de regagner l'eau, plutôt que de combattre ou fuir à terre. Il se trouve, à cet égard, plus avantageusement dans l'eau, où il n'a aucun animal à craindre. Le grand requin & le crocodile, évitent l'hippopotame & n'osent pas s'engager au combat avec lui.

La peau de l'hippopotame est extrêmement dure sur le dos, la croupe & la partie extérieure des cuisses & des fesses; de sorte que les balles de fusil coulent par-dessus, & que les flèches en rebondissent. Mais elle est moins dure & moins épaisse sous le ventre & aux parties intérieures des cuisses, où l'on cherche à se tirer, ou à lui enfoncer le dard. Il a la vie fort dure & ne se rend pas facilement; c'est pourquoi l'on cherche à lui casser, par adresse, les pattes en le tirant avec de gros mortiers chargés de lingots; quand on y réussit, on est, pour ainsi dire maître de l'animal. Les Nègres qui attaquent les requins & les crocodiles

avec de longs couteaux & des javelots, craignent l'hippopotame, qu'ils n'oseroient peut-être jamais combattre s'ils ne couroient pas plus vite que lui. Ils croient néanmoins que cet animal est plus ennemi des Blancs que des Nègres.

La femelle de l'hippopotame fait son petit à terre; elle l'y allaite & nourrit, & ensuite elle lui apprend de bonne heure à se réfugier dans l'eau au moindre bruit.

Les Nègres d'Angola, de Congo, d'Elmina, & en général de toute la côte occidentale d'Afrique, regardent l'hippopotame comme une de ces divinités subalternes, qu'ils nomment *Fetiches*. Ils ne font cependant aucune difficulté d'en manger la chair, lorsqu'ils peuvent se rendre maître d'un de ces animaux.

Je ne fais, si j'ose citer ici le passage du Père Labat, où il dit, que cet animal, qui est très-sanguin, fait se tirer lui-même du sang d'une manière particulière. Pour cet effet, cet animal cherche, dit-il, la pointe tranchante d'un rocher, & s'y frotte jusqu'à ce qu'il se soit fait une ouverture assez considérable pour en laisser couler le sang. Il se donne alors beaucoup de mouvement pour le faire fortir en plus grande quantité; & lorsqu'il juge qu'il en a perdu assez, il se roule dans la fange, afin de fermer la blessure qu'il s'est faite. On ne trouve rien d'impossible dans ce rapport; mais comment le Père Labat a-t-il découvert cette singularité?

Outre les usages sus mentionnés de la peau & des dents, on assure que les peintres Indiens, se servent du sang de cet animal pour leurs couleurs.



A D D I T I O N

À l'article de la Giraffe, vol. XIII, page 1.

Nous donnons ici (*planche LXIV*) la figure de la Giraffe, d'après un dessin qui nous a été envoyé du cap de Bonne-espérance, & que nous avons rectifié dans quelques points, d'après les notices de M. le Chevalier Bruce. Nous donnons aussi (*planche LXV*) la figure ^{des} cornes de cet animal; nous ne sommes pas encore assurés que ces cornes soient permanentes comme celles des bœufs, des gazelles, des chèvres, &c. ou si l'on veut, comme celles du rhinocéros, ni qu'elles se renouvellent tous les ans comme celles des cerfs, quoiqu'elles paroissent être de la même substance que le bois des cerfs; il semble qu'elles croissent pendant les premières années de la vie de l'animal, sans cependant s'élever jamais à une grande hauteur, puisque les plus longues que l'on ait vues, n'avoient que douze à treize pouces de longueur, & que communément elles n'ont que six ou huit pouces, comme celle de la *figure 3, planche LXV*. C'est à M. Allamand, célèbre Professeur à Leyde, que je dois la connoissance exacte de ces cornes. Voici l'extrait de la lettre qu'il a écrite à ce sujet le 31 octobre 1766, à M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

J'ai eu l'honneur de vous dire que j'avois ici une jeune giraffe empaillée, & vous m'avez paru souhaiter, ainsi que M. de Buffon, de connoître la nature de ses cornes; cela m'a déterminé à en faire

Faire couper une que je vous envoie, pour vous en donner une juste idée. Vous observerez que cette giraffe étoit fort jeune. Le Gouverneur du Cap, de qui je l'ai reçue, m'a écrit qu'elle avoit été tuée couchée auprès de sa mère; sa hauteur n'est en effet que d'environ six pieds, & par conséquent ses cornes sont courtes & n'excèdent guère la hauteur de deux pouces & demi, elles sont couvertes par-tout de la peau bien garnie de poils, & ceux qui terminent la pointe, sont beaucoup plus grands que les autres, & forment un pinceau, dont la hauteur excède celle de la corne. La base de ces cornes est large de plus d'un pouce; ainsi elle forme un cône obtus. Pour savoir si elle est creuse ou solide, si c'est un bois ou une corne, je l'ai fait scier dans sa longueur avec le morceau du crâne auquel elle étoit adhérente; je l'ai trouvée solide & un peu spongieuse, sans doute parce qu'elle n'avoit pas encore acquis toute sa consistance. Sa texture est telle, qu'il ne paroît point qu'elle soit formée de poils réunis comme celle du rhinocéros, & elle ressemble plus à celle du bois d'un cerf qu'à toute autre chose. Je dirois même que sa substance n'en diffère point, si j'étois sûr qu'une corne qu'on m'a donnée depuis quelques jours, pour une corne de giraffe, & qui m'a été envoyée sous ce nom, en fût véritablement une; elle est droite, longue d'un demi-pied & assez pointue; on y voit encore quelques vestiges de la peau dont elle a été recouverte, & elle ne diffère du bois d'un cerf que par la forme. Si ces observations ne vous suffisoient pas, je vous enverrai avec plaisir ces deux cornes, pour que vous puissiez les examiner avec M. de Buffon. Je dois encore remarquer par rapport à cet animal, que je crois qu'on a exagéré, en parlant de la différence qu'il y a entre la longueur de ses jambes de devant & de derrière; cette différence est assez peu sensible dans la jeune giraffe que j'ai

C'est d'après ces cornes, envoyées par M. Allamand, que nous en donnons ici la figure (*planche LXV*).

Mais indépendamment de ces deux cornes ou bois qui se trouvent sur la tête de la femelle giraffe, aussi-bien que sur celle du mâle, il y a au milieu de la tête, presque à distance égale, entre les narines & les yeux, une excroissance remarquable qui paroît être un os couvert d'une peau molle, garnie d'un poil doux : ce tubercule osseux a plus de trois pouces de longueur & est fort incliné vers le front, c'est-à-dire, qu'il fait un angle très-aigu avec l'os du nez. Les couleurs de la robe de cet animal sont d'un fauve-clair & brillant, & les taches en général, sont de figure rhomboïdale.

Il est maintenant assez probable, par l'inspection de ces cornes solides & d'une substance semblable aux bois des cerfs, que la giraffe pourroit être mise dans le genre des cerfs, & cela ne seroit pas douteux si l'on étoit assuré que son bois tombe tous les ans; mais il est bien décidé qu'on doit la séparer du genre des bœufs & des autres animaux dont les cornes sont creuses. En attendant, nous considérerons ce grand & bel animal, comme faisant un genre particulier & unique, ce qui s'accorde très-bien avec les autres faits de la Nature, qui, dans les grandes espèces ne double pas ses productions; car l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, & peut-être la giraffe, sont des animaux qui forment des genres particuliers ou des espèces uniques, qui n'ont point d'espèces conat-
rales; c'est un privilège qui ne paroît accordé qu'à la grandeur de ces animaux qui surpasse de beaucoup celle de tous les autres.

Dans une lettre que j'ai reçue de Hollande, & dont je n'ai pu lire la signature, on m'a envoyé la description & les dimensions d'une giraffe que je vais rapporter ici.

La giraffe est l'animal le plus beau & le plus curieux que l'Afrique produise; il a vingt-cinq pieds de longueur, du bout de la tête à la queue. On lui a donné le nom de *Chameau-léopard*, parce qu'il a quelque ressemblance au chameau par la forme de sa tête, par la longueur de son cou, &c. & que sa robe ressemble à celle des léopards, par les taches dispersées aussi régulièrement; on en trouve à quatre-vingts lieues du cap de Bonne-espérance, & encore plus communément à une profondeur plus grande. Cet animal a les dents comme les cerfs: ses deux cornes sont longues d'un pied; elles sont droites & grosses comme le bras, garnies de poil, & comme coupées à leurs extrémités. Le cou fait au moins la moitié de la longueur du corps, qui, pour la forme, ressemble assez à celui du chetiv. La queue seroit aussi assez semblable, mais elle est moins garnie de poil que celle du cheval. Les jambes ressemblent assez à celles d'un cerf, les pieds sont garnis de sabots très-noirs, obtus & écartés. Quand l'animal saute, il lève ensemble les deux pieds de devant, & ensuite les deux de derrière, comme un cheval qui auroit les deux jambes de devant attachées; il court mal & de mauvaise grâce, on peut très-aisément l'attraper à la course. Il porte toujours la tête très-haute, & ne se nourrit que des feuilles des arbres, ne pouvant paître l'herbe à terre, à cause de sa trop grande hauteur. Il est même forcé de se mettre à genoux pour boire. Les femelles sont en général d'un fauve plus clair, & les mâles d'un fauve brun. Il y en a aussi de presque blancs, les taches sont jaunes ou noires. Voici les dimensions d'un de ces animaux, dont les peaux ont été envoyées en Europe.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la tête.....	1.	8.	0
Hauteur du pied de devant jusqu'au garot.....	10.	"	"
Hauteur du garot au-dessus de la tête.....	7.	"	0
Longueur depuis le garot jusqu'aux reins.....	5.	6.	"
Longueur depuis les reins jusqu'à la queue.....	1.	6.	"
Hauteur depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins.....	8.	5.	"

J'avois livré cet article sur la giraffe à l'impression, lorsque j'ai reçu, le 23 juillet 1775, la belle édition que M. Schneider a faite de mon Ouvrage ^{ONC. vol. 1.} laquelle j'ai vu, pour la première fois, les excellentes additions que M. Allamand y a jointes; je ne puis donc mieux faire aujourd'hui que de copier en entier ce que M.^{rs} Schneider & Allamand disent au sujet de cet animal, *tome XIII, page 17, de l'Histoire Naturelle, édition de Hollande.*

M. de Buffon blâme, avec raison, nos Nomenclateurs modernes, de ce qu'en parlant de la giraffe, ils ne nous disent rien de la nature de ses cornes, qui seules peuvent fournir le caractère propre à déterminer le genre auquel elle appartient; & de ce qu'ils se sont amusés à nous en faire une description sèche & minutieuse, sans y joindre aucune figure. Nous allons remédier à ce double défaut.

M. Allamand, Professeur d'Histoire Naturelle à l'Université de Leyde, a placé dans le Cabinet des curiosités d'Histoire Naturelle de l'Université, la peau bourrée d'une jeune giraffe: il a bien voulu nous en communiquer le dessin, que nous avons fait graver dans la planche 1.^{re} (a), & il y a joint la description suivante.

M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne espérance, qui a enrichi le Cabinet de notre Académie de plusieurs curiosités natu-

(a) *Tome XIII* de cet Ouvrage, édition de Hollande, in-4.^o

relles très-rares, m'a écrit, en m'envoyant la jeune giraffe que nous avons ici, qu'elle avoit été tuée par ses chasseurs, fort avant dans les terres, couchée auprès de sa mère, qu'elle tetoit encore. Par-là il est constaté que la giraffe n'est pas particulière à l'Éthiopie, comme l'a cru Thevenot.

Dès que je l'eus reçue, mon premier soin fut d'en examiner les cornes, pour éclaircir le doute dans lequel est M. de Buffon, sur leur substance. Elles ne sont point creusées comme celles des bœufs & des chèvres, mais solides comme le bois des cerfs, & ~~elles en~~ ^{leur} substance presque semblable; elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont minces, droites & simples, c'est-à-dire, sans être divisées en branches ou andouillers; elles sont recouvertes dans toute leur longueur de la peau de l'animal, & jusqu'aux trois quarts de leur hauteur; cette peau est chargée de poils courts, semblables à ceux qui couvrent tout le corps; vers leur extrémité, ces poils deviennent plus longs; ils s'élèvent environ trois pouces au-dessus du bout mouffe de la corne, & ils sont noirs; ainsi ils sont très-différens du duvet qu'on voit sur le refait des cerfs.

Ces cornes ne paroissent point être composées de ces poils réunis, comme celles du rhinocéros, aussi leur substance & leur texture est toute autre. Quand on les scie, suivant leur longueur, on voit que, comme les os, elles sont formées d'une lame dure qui en fait la surface extérieure, & qui renferme au dedans un tissu spongieux: au moins cela est-il ainsi dans les cornes de ma jeune giraffe; peut-être que les cornes d'une giraffe adulte sont plus solides; c'est ce que M. de Buffon est actuellement en état de déterminer: je lui ai envoyé une des cornes de ma giraffe, avec celle d'une autre plus âgée, qu'un de mes amis a reçue des Indes orientales.

Quoique ces cornes soient solides comme celles des cerfs, je doute qu'elles tombent de même que ces dernières: elles semblent être une excroissance de l'os frontal, comme l'os qui sert de noyau

aux cornes creuses des bœufs & des chèvres, & il n'est guère possible qu'elles s'en détachent. Si mon doute est fondé, la giraffe fera un genre particulier, différent de ceux sous lesquels on comprend les animaux dont les cornes tombent, & ceux qui ont des cornes creuses, mais permanentes.

Les giraffes adultes ont au milieu du front un tubercule qui semble être le commencement d'une troisième corne; ce tubercule ne paroît point sur la tête de la nôtre, qui vraisemblablement étoit encore trop jeune.

Tous les Auteurs, tant anciens que modernes, qui ont écrit de cet animal, disent qu'il y a une si grande différence entre la longueur de ses jambes, que celles de devant sont une fois plus hautes que celles de derrière. Il n'est pas possible qu'ils se soient trompés sur un caractère si marqué; mais j'ose assurer qu'à cet égard la giraffe doit changer beaucoup en grandissant, car dans la jeune que nous avons ici, la hauteur des jambes postérieures, égale celle des jambes antérieures; ce qui n'empêche pas que le train de devant ne soit plus haut que celui de derrière, & cela à cause de la différence qu'il y a dans la grosseur du corps, comme on le voit dans la figure; mais cette différence n'approche pas de ce qu'on en dit, comme on pourra le conclure par les dimensions que je vais donner.

Le cou de la giraffe est ce qui frappe le plus ceux qui la voient pour la première fois: il n'y a aucun quadrupède qui l'ait aussi long, sans en excepter le chameau, qui d'ailleurs fait replier son cou en diverses façons, ce qu'il ne paroît pas que la giraffe puisse faire.

Sa couleur est d'un blanc-sale, parsemé de taches brunes, ou d'un jaune-pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le reste du corps, & d'une figure qui approche du parallélograme ou du rhombe.

La queue est mince par rapport à la longueur & à la taille de l'animal; son extrémité est garnie de poils ou plutôt de crins noirs, qui ont sept à huit pouces de longueur.

Une crinière composée de poils rouffâtres, de trois pouces de longueur, & inclinée vers la partie postérieure du corps, s'étend depuis la tête tout le long du cou jusqu'à la moitié du dos; là elle continue à la distance de quelques pouces; mais les poils qui la forment sont penchés vers la tête, & près de l'origine de la queue elle semble recommencer, & s'étendre jusqu'à son extrémité, mais les poils en sont fort courts, & à peine les distingue-t-on de ceux qui couvrent le reste du corps.

Ses paupières, tant les supérieures que les inférieures, sont formées par une rangée de poils fort roides; on en voit de semblables, mais clair-semés & plus longs autour de la bouche.

Sa physionomie indique un animal doux & docile, & c'est-là ce qu'en disent ceux qui l'ont vue vivante.

Cette description de la giraffe, ajoutée à ce qu'en dit M. de Buffon, d'après divers Auteurs, & accompagnée de la figure que j'ai jointe ici, suffit pour en donner des idées plus justes que celles qu'on en a eues jusqu'à présent. Il n'y manque que les dimensions de ses principales parties: les voici.

	pieds.	pouces	lignes.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	5.	7.	6.
Hauteur du train de devant.....	4.	5.	8.
Hauteur du train de derrière.....	4.	8.	3.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.....	8.	9.	7.
Circonférence du bout du museau, prise derrière les naseaux.....	8.	9.	5.
Circonférence de la tête, prise au-dessus des yeux.....	1.	5.	9.
Contour de l'ouverture de la bouche.....	8.	11.	6.
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.....	8.	3.	8.
Distance entre les naseaux.....	8.	1.	2.
Distance entre les yeux, mesurée en ligne droite.....	8.	6.	3.
Longueur de l'angle d'un œil à l'autre.....	8.	1.	9.
Distance entre les deux paupières ouvertes.....	8.	1.	1.
Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres.....	8.	6.	6.

	pieds.	pouces.	lignes, c.
Distance entre l'angle postérieur & les cornes.....	"	3.	6.
Longueur des cornes.....	"	2.	9.
Distance d'une corne à l'autre, prise au bas.....	"	1.	9.
Distance des cornes aux oreilles.....	"	2.	9.
Longueur des oreilles.....	"	6.	"
Largeur de la base, mesurée sur la courbure.....	"	2.	5.
Distance entre les deux oreilles, prise au bas.....	"	4.	6.
Longueur du cou.....	2.	4.	8.
Circonférence près de la tête.....	1.	"	"
Circonférence près des épaules.....	2.	"	"
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant..	3.	5.	"
Circonférence devant les jambes de derrière.....	3.	7.	7.
Longueur du tronçon de la queue.....	1	3.	3.
Circonférence à son origine.....	"	7.	"
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine.....	3.	1.	5.
Hauteur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusque sous le ventre.....	3.	1.	"
Longueur des sabots.....	"	4.	1.
Hauteur des sabots.....	"	2.	7.
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant.....	"	3.	5.
Largeur des deux sabots dans les pieds de derrière.....	"	3.	3.
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant.....	1.	1.	6.
Circonférence prise sur les pieds de derrière.....	1.	"	"

Je ne donne point ici les circonférences du genou, du boulet, ni du paturon, non plus que les longueurs des différentes parties qui composent les jambes, parce qu'il ne m'a pas été possible de les prendre sur une peau boursée, où ces différentes parties ne sont pas exactement déterminées.

On voit par cette description, non-seulement la grande intelligence, mais la circonspection & la prudence que M. Allamand met dans les sujets qu'il traite; j'aurai
fait

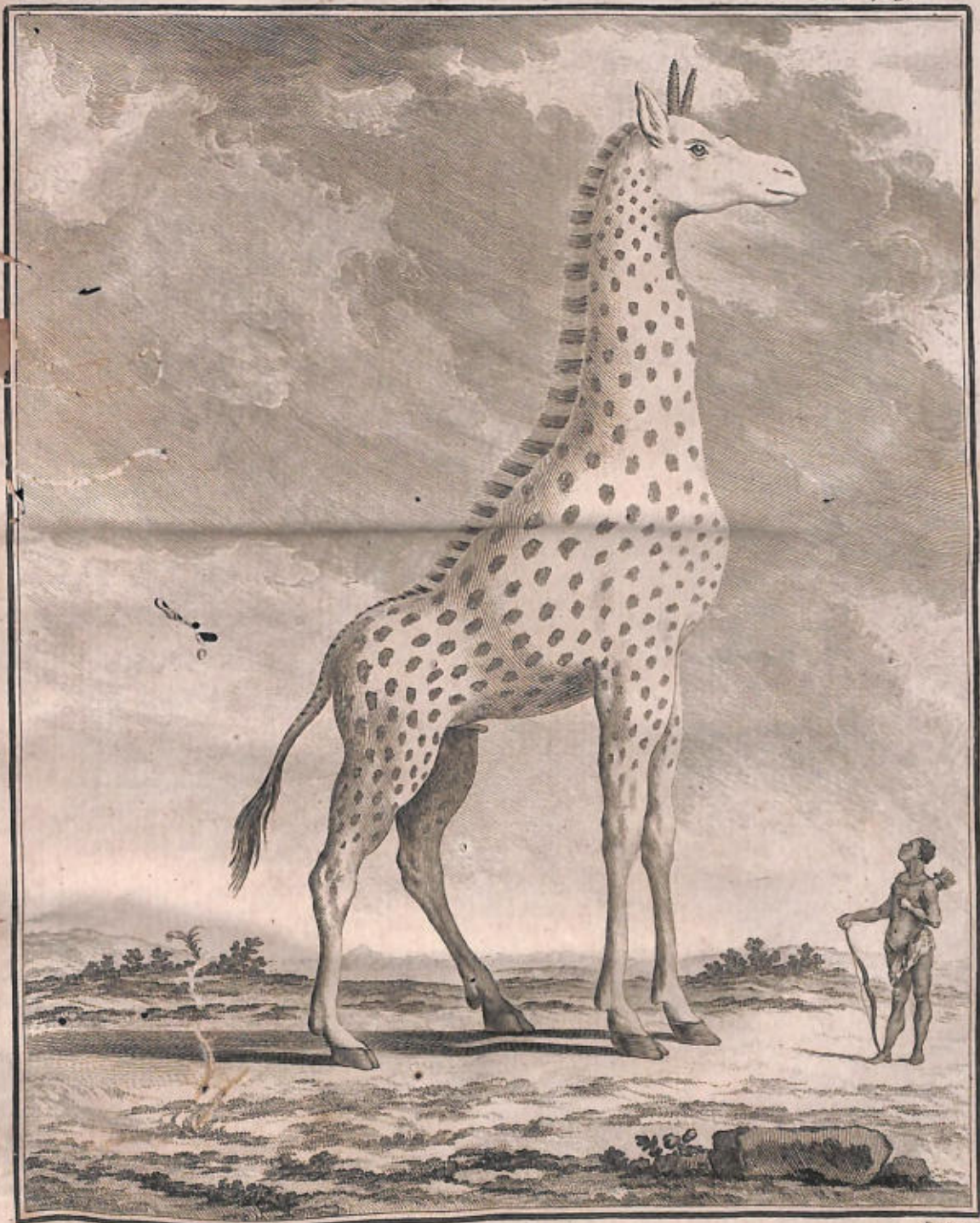
fait copier sa planche pour accompagner sa description, mais comme j'en donne une autre, & que d'ailleurs sa giraffe étoit fort jeune, j'ai cru que je devois m'en dispenser. Je ferai seulement une observation au sujet des cornes que le même M. Allamand a eu la bonté de m'envoyer; je doute beaucoup que la plus longue ait appartenu à une giraffe, elle n'a nul rapport de proportion avec les autres qui sont très-grosses, relativement à leur ~~taille~~, tandis que celle-ci est menue, c'est-à-dire, fort longue pour sa grosseur. Il est dit dans la description anonyme, rapportée ci-dessus, que les giraffes adultes ont les cornes *longues d'un pied & grosses comme le bras*; si celle-ci qui est longue d'un demi-pied étoit en effet une corne de giraffe, elle seroit deux fois plus grosse qu'elle ne l'est: d'ailleurs cette prétendue corne de giraffe m'a paru si semblable à la dague d'un daguet, c'est-à-dire, au premier bois d'un jeune cerf, que je crois qu'on peut, sans se tromper, la regarder comme telle.

Mais je serois assez de l'avis de M. Allamand, au sujet de la nature des cornes de giraffe; le tubercule, qui, dans cet animal, fait pour ainsi dire une troisième corne au milieu du chanfrein, ce tubercule, dis-je, est certainement osseux; les deux petites cornes sciées étoient adhérentes au crâne sans être appuyées sur des meules, elles doivent donc être regardées comme des prolongemens osseux de cette partie. D'ailleurs le poil ou plutôt le crin dont elles sont environnées & surmontées, ne ressemble en rien au velours du refait des cerfs ou des

daims; ces crins paroissent être permanens, ainsi que la peau dont ils sortent, & dès-lors la corne de la giraffe ne sera qu'un os qui ne diffère de celui de la vache, que par son enveloppe; celui-ci étant recouvert d'une substance cornée ou corne creuse, & celui de la giraffe couvert seulement de poil & de peau.

FIN du troisième Volume des Supplém





Da Sivo del.

Baron Sc.

LA GIRAFFE.



TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans ce Volume.

4

ACCROUPEMENT d'animaux d'espèces différentes desquels il n'a rien résulté, *pages 35 & suiv.*...

Il est souvent arrivé que plusieurs animaux d'espèces différentes se sont accouplés librement & sans y être forcés, & néanmoins ces unions volontaires n'ont pas été prolifiques; exemples à ce sujet, 36 & suivantes.

ADIVE. Figure de l'adive ou petit chacal, & notice sur cet animal, 112.

AGOUTI. L'espèce de cet animal est très-nombreuse dans les terres de la Guyane, & sur le bord de la rivière des Amazones... Habitudes naturelles de cet animal, 202 & suivantes.

AG. Quelques habitudes naturelles de cet animal, 289.

AKOUCHI, la figure, la différence avec l'agouti, 211.

ÂNE. L'ardeur du tempérament de cet animal le rend peu délicat sur le choix des femelles, & il paroît rechercher à peu-près également

l'ânesse, la jument & la mule, 18.

ANIMAL anonyme, sa figure, & notice à ce sujet, 148.

ANIMAUX. Le moyen le plus sûr de rendre les animaux infidèles à leur espèce, c'est de les mettre comme l'homme en grande société, en les accoutumant peu-à-peu avec ceux pour lesquels ils n'auroient, sans cela, que de l'indifférence ou de l'antipathie, 14. Dans les animaux domestiques soignés & bien nourris, la multiplication est plus grande que dans les animaux sauvages, 24... Plusieurs animaux s'irritent du cri de leurs semblables, 217... Les animaux des terres méridionales de l'ancien continent ne se sont pas trouvés dans le nouveau continent lorsqu'on en fit la découverte, & de même aucun des animaux naturels à l'Amérique méridionale n'étoit connu, ni n'existoit dans l'ancien continent, 271.

AVOINE. Il n'y a point d'avoine en Arabie, ni dans les climats les plus chauds de l'Asie, & c'est avec

de l'orge & de la paille hachée qu'on y nourrit les chevaux, 41.

AXIS ou Daim à pelage tacheté de blanc. . . . Il engendre avec les autres Daims, 123.

B

BABIROUSSA. Figure & description de cet animal, pages 91 & 92.

BARDEAU. Comparaison du bardeau ou mulet provenant du cheval & de l'ânesse, avec le mulet provenant de l'âne & de la jument, 2 & suivantes. . . . Le bardeau est plus infécond que le mulet; raisons de ce fait, 22. . . . Le mâle & la femelle bardeau ne peuvent produire ensemble, ou du moins ne peuvent former lignée, 30.

BELETTE. La belette peut s'approprier, exemple à ce sujet, 166.

BÉLIER d'Irlande. En Irlande il y a des béliers à plusieurs cornes, 73. . . . Mais ils ne sont qu'en très-petit nombre, en comparaison de ceux qui n'en ont que deux, 74.

BÉLIER morvant. Description de cet animal, 68.

BÉLIERS sauvages. Au Kamtschatka il y a des béliers qui vivent dans l'état de Nature, 72. . . D'autres qui vivent en pleine liberté dans certains pays du nord, 73.

BÉLIER de Tunis. Sa description, 66 & suivantes, note.

BÉLIER & BREBIS de Valachie. Notice à leur sujet, 66.

BICHES de Cayenne, leurs variétés, & notices à leur sujet, 66.

BISON. Notice sur les bisons ou bœufs à bosse des grandes Indes & de l'Afrique. . . Description d'un bison d'Amérique, 57. . . . Le bison & la vache grognante de Tartarie, paroissent être de la même espèce. . . . Ne fait jamais retentir sa voix; celui dont on donne la description étoit muet, au rapport de son maître, 59. . . . Ils sont indigènes à l'Amérique septentrionale, mais ne se sont point répandus dans l'Amérique méridionale, 61.

BLAIREAU de l'Amérique septentrionale, sa figure & sa description, 242 & suivantes.

BLAIREAU des rochers. Voyez marmotte du cap de Bonne-esperance, 277.

BŒUF. En Irlande il y a des bœufs qui manquent souvent de cornes, dans les endroits où le fourrage est fort rare, 59. . . . Plusieurs de ces animaux sont devenus sauvages dans les pays du nord, 60. . . . Et ceux que l'on a transportés d'Europe dans l'Amérique méridionale s'y sont prodigieusement multipliés, 61.

BOUC (le) s'accouple & produit avec la brebis; résultat de plusieurs expériences à ce sujet, 3.

BOUC de Juda. Sa figure & sa description, 96.

BUFFLES (les) sont très-communs dans tous les climats chauds, surtout dans les contrées marécageuses & voisines des fleuves. L'eau ou l'humidité du terrain, paroissent leur être encore plus nécessaires que la chaleur du climat... Manière singulière de traire la femelle du buffle dans la Perse méridionale, 64.

CABIAI. Ses habitudes naturelles.. "Il n'habite que les marécages & le bord des eaux, & peut rester assez long temps sous l'eau sans respirer, 276..... Il pourroit vivre dans notre climat, page 277.

CARACAL. Il existe au pays d'Alger, dans la province de Constantine, une espèce de caracal sans pinceaux au bout des oreilles.... Comparaison de ce caracal au lynx & au caracal ordinaire, 232..... Un autre caracal de Lybie, a les oreilles blanches; description de cet animal, 233..... Il paroît qu'il y a deux espèces de caracal en Barbarie, l'une grande à oreilles noires & à longs pinceaux, & l'autre

beaucoup plus petite à oreilles blanches & à très-petits pinceaux, *Ibid.*

CARACAL de Bengale, sa figure & ses différences avec le caracal ordinaire, 233.

CARACAL de Nubie. Sa différence avec le caracal de Barbarie, 232.

CARCAJOU d'Amérique, (le) est le même animal que le glouton d'Europe, ou du moins il est d'une espèce très-voisine, 244.

CASTOR. Notice sur quelques-unes des habitudes naturelles de cet animal, 180.

CARLA CAPENSIS de M. Pallas. Voyez Marmotte du cap de Bonne-espérance, 177.

CERFS. Ces animaux ont la forme de la pupille rectangulaire & transversale.... Il en est probablement de même des daims & des autres animaux de ce genre, & c'est absolument l'opposé de ce qui arrive aux chats, aux chouettes & autres animaux, dont la pupille se contracte dans le sens vertical, au lieu que dans les cerfs elle se contracte horizontalement. Observation de M. Beccaria, 118.... Observations de M. le marquis d'Amézaga, qui confirment le grand rapport qu'il y a entre les daimiers ou testicules du cerf & la formation de son bois, 119 & suiv.... Le cerf

- pourroit être rendu domestique; exemple à ce sujet, 122.
- CERF-COCHON. Figure & description de cet animal, 122.
- CERF du Gange. Voyez AXIS, 123.
- CERF noir; variétés dans cette race de cerf, & notice à ce sujet, 121.
- CIVETTE (la) paroît souffrir beaucoup du froid, elle devient moins méchante lorsqu'elle y est exposée, 236.
- CIVETTE volante. Voyez TAGUAN, 155.
- CHACAL, petit chacal. Voyez ADIVE, 112.
- CHAMEAU. Notice sur les chameaux, tirée de M. Niebuhr... Leur manière de s'accoupler dans l'état de domesticité..... Le mâle paroît froid & plus indolent qu'aucun autre animal dans l'accouplement, 300... Ceux qui ont été transportés à la Jamaïque & dans d'autres endroits de l'Amérique, y ont vécu & même produit; ce n'est que faute de savoir les soigner & les nourrir convenablement, que l'espèce ne s'y est pas multipliée, & il est à présumer qu'ils pourroient même se multiplier en France, ce qui seroit d'une très-grande utilité..... Exemple de chameaux qui ont nouvellement produit en Prusse, dont le climat est bien plus froid.
- La femelle porte douze mois & quelques jours, 301.
- CHAT. Le miaulement d'un chat allaité par une chienne, ressembloit beaucoup plus à l'aboïement du chien qu'au miaulement du chat, 105..... Les chats dorment rarement, mais leur ^{les miaules} il est quelquefois très-profond; ^{observation} à ce sujet..... Quelques gens prétendent que le chat exhale par la gueule une odeur de musc dans de certaines circonstances, 114 & 115.... Il naît quelquefois des chats avec des pinceaux aux oreilles, comme ceux du caracal, exemple à ce sujet, 116 & 117.
- CHAT de Madagascar, 216. 01.
- CHAT sauvage de la Caroline. Notice sur cet animal avec une courte description, 227.
- CHAT sauvage de la nouvelle Espagne; sa figure avec une courte description..... Il paroît être le même animal que le ferval, 227 & 228.
- CHAT tigre de Cayenne. Voyez MARGAL, 226.
- CHAT volant. Voyez TAGUAN, 153.
- CHAUVE-SOURIS. Table du nombre & de l'ordre des dents dans les différentes espèces de Chauve-souris, 264.
- CHAUVE-SOURIS-CÉPHALOTE;

sa figure & sa description, par M. Pallas. . . . Elle se trouve aux îles Moluques, 263.

CHAUVE-SOURIS *fer-de-lance*. Cet animal ne doit pas être confondu avec la chauve-souris donnée par Seba, sous la dénomination de la chauve-souris commune d'Amérique, 263.

CHAUVE-SOURIS *musaraigne*. Figure & description de cet animal, par M. Pallas. . . . Cette chauve-souris se trouve dans les parties les plus chaudes de l'Amérique méridionale, 265 & 266.

CHEVAUX (les) se nourrissent & se traitent différemment dans les différents climats & selon les différents usages auxquels on les destine, 39. . . . Manière de les élever en Perse, 40. . . . Ils se maintiennent mieux dans les climats même très-froids, s'ils ne sont point humides, que dans les climats très-chauds; exemples à ce sujet, 42. . . . Élevés en liberté dans les pays même les plus froids, ils deviennent plus beaux que ceux qu'on nourrit à l'écurie, 43. . . . Cependant l'excès du chaud & du froid semble être également contraire à la grandeur de ces animaux. . . . Ceux qui sont originaires des pays secs & chauds dégénèrent, & ne peuvent vivre dans les climats

& les terrains trop humides, quelque chauds qu'ils soient; au lieu qu'ils sont très-bons dans tous les pays de montagnes, depuis le climat de l'Arabie jusqu'en Danemark, & en Tartarie dans notre continent, & depuis la nouvelle Espagne jusqu'aux terres Magellaniques dans le nouveau continent; ce n'est donc ni le chaud ni le froid, mais l'humidité seule qui leur est contraire, 45. . . . Prodigieuse multiplication des chevaux dans toutes les terres élevées du nouveau continent, 46. . . . Ils vivent errans dans les campagnes en Ukraine & chez les Cosaques du Don, en Finlande, &c. . . . Manière dont ces animaux se conduisent & se gouvernent eux-mêmes, *Ibid.* & suivantes.

CHEVAUX *du cap de Bonne-espérance*. Il y a dans cette partie de l'Afrique des chevaux qui sont tachetés sur le dos & sous le ventre, de jaune, de noir, de rouge & d'azur, 53.

CHEVAUX *d'Islande*. Il y a dans cette île de petits chevaux qui ne peuvent servir de monture qu'à des enfans; on les y nourrit souvent avec du poisson desséché, 43. . . . Remarques sur les chevaux d'Islande, de Norwège, &c. *Ibid.*

CHEVAUX *sauvages ou devenus sauvages*, 49 & suivantes. . . On les

- chasse dans certains endroits par le moyen des oiseaux de proie, 50.
- CHÈVRE, prodigieuse quantité de ces animaux en Norwège, 96.
- CHÈVRE de *Grimm*. Voyez GRIMM, 98.
- CHÈVRE de *Madagascar*. Il se trouve dans cette île une grande espèce de chèvres à oreilles pendantes, 97.
- CHEVREUILS d'*Amérique* (les) sont plus grands que ceux d'Europe. . Notice sur ceux de l'Amérique méridionale, 125 & 126.
- CHEVREUIL blanc, trouvé dans les bois de Franche-comté, 125.
- CHEVROTAIN *memina*. Figure de cet animal & sa comparaison avec le chevrotain de Ceylan. . . . Ils sont l'un & l'autre sans cornes, & ne sont qu'une seule & même espèce, 102 & 103.
- CHIEN (le) peut engendrer avec la louve; expériences de M. le marquis de Spontin Beaufort, à ce sujet, 9 & suivantes. . . Le chien séparé de ses semblables & de la société de l'homme, prend un caractère sauvage & cruel, 13. . . Autre expérience faite en Angleterre chez Milord Pembroke, de l'accouplement d'un chien avec une louve, 14, note. . Exemple d'un amour violent d'un chien pour une truie, sans cependant que l'accouplement ait pu s'effectuer. . . Raison de cet effet, 36.
- CHIEN crabier. Voyez CRABIER, 272.
- CHIENS du *Groënland*; leur description & leurs habitudes naturelles, 107.
- CHIENS de *Kamtshatka*; leur description & leurs habitudes naturelles, 108.
- CHIENS sauvages du cap de Bonne-espérance; notice sur ces animaux, 109.
- CHIENS de *Sibérie*. Description d'une race particulière de chiens de Sibérie, 105. . . . Autre race de chiens de Sibérie; leur description & leurs habitudes naturelles, 106. . . . Ces chiens paraissent être de la race de ceux que j'ai appelés chiens d'*Islande*, 107. . . Selon M. Colinson, les chiens de Sibérie s'accouplent avec les louves & avec les femelles renard, *Ibid.*
- CHIENS singuliers, dont la race est peut-être perdue; description d'un individu de cette race, 109.
- CHIENNE qui, sans avoir jamais reçu de mâles, a tous les symptômes de la pregnation, 104.
- CHIENNES & CHATTES; raisons particulières de conformation dans les mâles, qui font que les chattes & les chiennes, quoique très-ardentes

ardentes en amour, ne manquent presque jamais de concevoir & de produire, 23 & suivantes.

CHULON ou **CHÉLASON**. Voyez **LYNX** ou **LOUP-CERVIER**, 230.

COCHON. Cet animal fait exception à la règle générale de la fécondité dans les animaux, laquelle est en raison inverse de la grandeur, 28.. Les cochons peuvent devenir avec l'âge beaucoup plus gros & plus grands qu'ils ne sont ordinairement; exemple à ce sujet, 75.

COENDOU; il y a deux espèces de coendous, l'une plus grande & l'autre plus petite, dans les terres de l'Amérique méridionale, 213.

COËSCÔES des Indes orientales, ses différences avec le sarigue d'Amérique, qui prouvent que ce ne sont pas des animaux de même espèce, 268.

COSSAC. Voyez **ISATIS**, 113.

COUGAR (le) réduit en domesticité, a presque la tranquillité & la douceur d'un chien, 226.

COUGAR femelle; sa figure, & notice à ce sujet, 222.

COUGAR noir; sa figure, & notice sur cet animal, 224... C'est probablement le même animal que le *Jaguar* du Brésil, dont parlent Pison & Marcgrave, *Ibid.*

COUGAR de Pensylvanie; sa figure

avec sa description, 222 & 223.

CRABIER ou **CHIEN - CRABIER**.

Figure & description de cet animal.

Il a moins de rapport avec les chiens qu'avec les sarigues....

Cependant la femelle crabier ne porte point ses petits dans une poche sous le ventre comme les sarigues, marmoses, cayopolins, &c. Par conséquent le crabier n'est point de ce genre, & fait une espèce particulière & isolée, 272.

Cet animal habite les terrains humides & se trouve assez communément à la Guyane.... Ses habitudes naturelles, 274....

Manière dont il prend les crabes, lesquels sont sa principale nourriture, *Ibid.*... Il se trouve encore à la Guyane un autre animal auquel on a donné le même nom de crabier, quoiqu'il soit d'une espèce très-différente du vrai crabier ou chien crabier; notice au sujet de ce second animal, 275.

CUSCUS ou **CUSOS**. Voyez **COËSCÔES**, 269.

CUSCUS ou **CUSOS** (le) des Indes orientales, paroît être du même genre que les philanders d'Amérique, mais l'espèce est différente de celle du sarigue, de la marmose & du cayopolin, 269.

CZIGITHAI (le) ou mulot de Daurie, pourroit bien être de la même

espèce, ou du moins d'une espèce très-voisine du zèbre, 54.... Il se pourroit aussi que le *czigithai* fût le même animal que l'onagre, 55.

D

DAIMS. Voyez *AXIS*, page 123.

Cette race de daims tachetés de blanc, existe en Angleterre avant celle des daims noirs, & celle des daims tout blancs, & même avant celle des cerfs qui y a été transportée de France, suivant M. Colinton, *Ibid.*

DAIMS Chinois; leur description, page 124.... Ils paroissent être une variété dans la race de l'*axis*, *Ibid.*

DAIMS de Groënland, est le même animal que le renne de petite race, 132.

E

ÉCUREUILS (les) sont plutôt originaires des terres du nord que de celles du midi; on en vend en Sibérie les peaux par milliers, page 146.... Il y a dans l'Amérique septentrionale différentes espèces de ces animaux, 147; leurs habitudes naturelles & les dommages qu'ils causent dans les terres cultivées de l'Amérique, *Ibid.*

ÉCUREUIL noir de la Martinique, 146.

ÉCUREUIL volant. Grand écureuil volant. Voyez *TAGUAN*, 150.

ÉLAN. Voyez *ORIGINAL*, 133.

ÉLÉPHANT. Figure de la trompe & de la verge de cet animal, observations à ce sujet, 294.... Manière dont les éléphants s'accouplent, par M. Marcel Bles, 295.... Ils ne peuvent se cacher dans aucun endroit de l'île de Ceylan, parce qu'elle est entièrement habitée, & c'est dans cette île où M. Marcel Bles les a vus s'accoupler, *Ibid.*.... Signes qui précèdent le temps de leur chaleur; quelques jours avant ce temps, on voit couler une liqueur huileuse qui leur sort d'un petit trou qu'ils ont de chaque côté de la tête, 296.

ÉLÉPHANT femelle, sa figure & sa description, 292.... Elle a les formes plus grosses & plus charnues que le mâle.... Surtout elle a les oreilles plus petites à proportion que le mâle; mais le corps paroît plus renflé, la tête plus grosse & les membres plus arrondis, 293.... Elle a les mœurs beaucoup plus douces que le mâle, 294.

ENCOUBERT. Voyez *TATOU-ENCOUBERT*, 285.

ESPÈCES. Comparaison de la parenté d'espèce avec la parenté des

ances & la parenté des familles, 31.... La parenté d'espèce est un de ces mystères profonds de la Nature, que l'homme ne pourra sonder qu'à force d'expériences aussi répétées que longues & difficiles, 32.

FESPÈCES *mêlées*. La grandeur & la grosseur du corps, paroissent dépendre plus de la mère que du père dans les espèces *mêlées*, 2.... Et même la forme du corps dépend aussi plus de la mère que du père.... Tandis que la forme de la tête, des oreilles, des jambes, de la queue & de toutes les extrémités du corps, appartient plus au père qu'à la mère, 3.... Dans les espèces *mêlées*, le produit est toujours moins nombreux que dans les espèces pures, 18.

F

FÉCONDITÉ. Rapport de la fécondité dans tous les êtres doués de la faculté de se reproduire, page 20.... Il y a différens degrés de fécondité dans les espèces mixtes, comme dans les espèces pures, 21.... Table du rapport de la fécondité dans les animaux quadrupèdes, 25 & suivantes... La fécondité est d'autant plus grande dans les animaux que l'espèce est

plus petite, & il en est ainsi, non-seulement dans les quadrupèdes & les oiseaux, mais encore dans tous les autres ordres de la Nature, 28.

FEMELLE. Le nombre des mâles est en général plus grand que celui des femelles, mais le nombre des femelles est relativement au nombre des mâles, plus petit dans les espèces pures, & encore beaucoup plus petit dans les espèces mixtes, 15.... La femelle influe moins que le mâle sur la production, *Ibid.* Son ardeur dans le tempérament ~~est au produit de la génération~~; cependant elle a plus que le mâle la facilité de toujours représenter son espèce, quoiqu'elle se prête à des mâles d'espèces différentes! car en général la femelle produit avec un beaucoup plus grand nombre de mâles d'espèces différentes, tandis que son mâle ne peut engendrer qu'avec un très-petit nombre d'espèces différentes à la sienne, 51.

FEMME (la) produit rarement si elle est trop sensible au physique de l'amour, 22.

FOUINE de la Guyane. Figure & description de cet animal, 161.. Autre animal appelé *petite fouine de la Guyane*; sa figure, & notice à ce sujet, 162.

FOURMILLIER, *petit fourmillier*.
Notice sur cet animal, 283.

G

GENETTE. Cet animal se trouve dans les provinces méridionales de France, & assez communément en Poitou, où il n'habite que les lieux humides & le bord des ruisseaux, 236... Il se tient pendant l'hiver dans des trous ou terriers à peu-près semblables à ceux des lapins, 237.

GENETTE *fémmelle*. Sa figure & sa description, 237 & 238.

GIRAFFE (la) a un *tubercule osseux* qui se trouve sur le dessus & en avant de sa tête, 322.... Cet animal paroît faire un genre particulier & unique, *Ibid.*... Bonne description & dimensions de cet animal, par une personne dont on ignore le nom, & quelques observations relatives aux habitudes naturelles de cet animal, 323.... La giraffe se trouve également dans les terres méridionales de l'Afrique & de l'Asie, 325.

GIRAFFE, *cornes de giraffe*; leur figure, 320... Description des cornes d'une très-jeune giraffe... Bonnes observations de M. Allamand, au sujet de la substance de ces cornes, 321.... Autre description plus détaillée des cornes

d'une jeune giraffe, 325.... Les cornes de la giraffe sont très-probablement des excroissances de l'os frontal, comme l'os qui sert de noyau aux cornes creuses des bœufs & des chèvres... Je suis sur cela du même avis que M. Allamand; ainsi la giraffe est un genre à part, dont les cornes ne tombent pas annuellement comme celles des cerfs, & ne sont pas recouvertes d'une corne creuse comme celles des bœufs, 326.

GIRAFFE, *jeune giraffe*. Sa description & sa figure, par M. Allamand, 321.... Il y a beaucoup moins de différences entre la longueur des jambes de devant & celle des jambes de derrière de cet animal jeune qu'on ne l'a prétendu. Mais peut-être cette différence augmente-t-elle considérablement avec l'âge, 326.

GLOUTON. Figure & description de cet animal... Quoiqu'indigène & originaire des climats les plus septentrionaux, il peut néanmoins subsister dans nos climats tempérés, 240.. Habitudes naturelles de cet animal en domesticité... Il mange si goulument, qu'on a eu raison de lui donner le nom de glouton... Sa peau fait une fort belle fourrure, 241 & 242.

GRIMM. (la) Figure & description

de cet animal, par M.^{rs} Pallas & Vosmaër.... Variétés dans cette espèce, indiquées par la figure des cornes, 98.... Cette chèvre est d'un naturel fort timide, & d'une très-grande légèreté... Ses autres habitudes naturelles, 99.... Il paraît que le mâle a des cornes, & que la femelle n'en a point, 100.

GRISON; (le) sa figure & sa description d'après M. Allamand... Cet animal est d'une espèce très-voisine de celle de la belette & de l'hermine.... Il est néanmoins originaire de l'Amérique méridionale, si l'Auteur de la description a été bien informé, 169.... Différences essentielles du grison avec la Belette, 170.

H

HAÏRA. C'est un animal de la Guyane, qui ressemble beaucoup au chat sauvage, page 117.

HAMSTER; description détaillée de cet animal, par M. Sulzer, 183.... Ses mœurs & ses habitudes naturelles..... Grand dommage qu'il cause aux grains, 184... Il ne s'engourdit pas tant qu'il est au grand air & quelque froid qu'il fasse; mais il s'engourdit assez promptement dans des trous où il est privé de l'air libre, *Ibid.* Histoire & description du hamster,

par un anonyme cité par M. Allamand, 185.... Il est plus commun en Turgie que par-tout ailleurs... & c'est le seul animal en Europe qui soit pourvu d'abajoues, 186.... On ne le trouve ni dans les climats chauds ni dans les climats froids.... Description de son terrier, *Ibid.* La femelle porte & met bas deux & même trois fois par an, & chaque portée n'est jamais au-dessous de six, & le plus souvent de seize à dix-huit petits, 187... Un vieux hamster emporte jusqu'à cent livres de grain dans son terrier, 188.... Expériences qui prouvent que le hamster ne s'engourdit pas à moins qu'il ne soit dans un lieu où l'air libre n'a aucun accès, 189.

HERMINE; habitudes naturelles de cet animal.... Les hermines de Laponie & de Norwège, conservent leur blancheur mieux que celles de Moscovie, qui jaunissent plus facilement, 168.

HERMINE *apprivoisée*. Exemple à ce sujet, 165... Autre exemple d'une belette apprivoisée, 166.

HIPPOPOTAME. Grand nombre de ces animaux dans le lac Tzana, dans la haute Abyssinie, à peu de distance des vraies sources du Nil.... Quelques-uns de ces animaux ont jusqu'à vingt pieds de

longueur, selon M. le chevalier Bruce, 302... Relation au sujet d'un hippopotame tué sur la côte de Louangua en Afrique, 302 & 303... Description de l'hippopotame, par M. Allamand, 304... Autre description & figure de cet animal, par M. Klockner, 306... Passage remarquable de Diodore de Sicile, 307... Et observation sur sa peau, par le même Auteur, 308 & suivantes... Le nombre des dents de l'hippopotame est ordinairement de trente-six, & même quelquefois de quarante-quatre; mais souvent d'un moindre nombre, sur-tout lorsque ces animaux sont jeunes, 311.

HIPPOPOTAME, *jeune hippopotame*; sa figure & sa description, 301 & suivantes.

HOMME. La multiplication des hommes est beaucoup plus grande dans les peuples policés & bien gouvernés, que dans les peuples sauvages, 24... Et leur nombre est devenu mille fois plus grand que celui d'aucune autre espèce d'animaux puissans, 33... Il ne faut que du temps à l'homme pour tout connoître; il pourroit même en multipliant ses observations, voir & prévoir tous les phénomènes, tous les événemens de la Nature, avec autant de vérité & de certi-

tude, que s'il les déduisoit immédiatement des causes, 34.

HYÈNE. Cet animal étant apprivoisé de jeunesse, peut devenir fort traitable & fort doux, 234. Les hyènes ont toutes un défaut singulier; c'est qu'au moment où on les force à se mettre en mouvement, elles sont boiteuses de la jambe gauche, 235.

HYÈNE de l'île de Méroé. Il se trouve dans cette Ile, qui est près de la Nubie, une hyène plus grande & plus forte que l'hyène ordinaire, 235.

I

INFÉCONDITÉ (l') absolue a été mal-à-propos attribuée aux malets provenant d'espèces mélangées dans les animaux, dans les oiseaux & même dans les végétaux... Raison de cette erreur... Il n'y a de différence que du plus au moins d'infécondité; mais aucun individu, quoique provenant de deux espèces différentes, n'est absolument infécond, page 20... Exposition des causes de l'infécondité plus ou moins grande dans les animaux d'espèces mixtes, 29.

ISATIS (les) ou COSSACS sont très-communs dans les grands déserts de Tartarie... Figure & description d'un de ces animaux, 113.

J

JAGUAR. Variétés dans l'espèce de cet animal ; sa figure, *page* 218.

JAGUAR de la Guyane. Observations sur les jaguars de la Guyane, par Sonini de Manoncour.....

Les jeunes individus, dans ces animaux, ont le poil lisse & non pas crépé, 219... Et les grands jaguars excèdent les dimensions que je leur avois données.....

Habitudes naturelles de ces animaux, 220.

JAGUAR de la nouvelle Espagne ; sa figure avec une courte description, 218 & 219.

JAGUARETTE. Voyez **COUGAR noir**... On l'appelle à Cayenne *tigre noir*, 224.

JUMAR. Tout ce qu'on raconte au sujet des jumars paroît fort suspect, 4, ~~note~~ Nous ne sommes point

en état de prononcer sur l'existence réelle de cette espèce de mulet ; discutons à ce sujet... En Barbarie, on les appelle *Kumrach*, 34... On prétend qu'il y en a de trois espèces ; la première qu'on dit provenir du taureau & de la jument, la seconde de l'âne & de la vache, & la troisième du taureau & de l'ânesse, 35.

JUMENT. Son accouplement avec

le taureau sans aucune production, 37.

K

KINKAJOU ; cet animal est différent du carcajou, 244... Figure, description & habitudes naturelles de cet animal dans l'état de domesticité, *page* 245... Il n'a rien de commun avec le carcajou que de se jeter comme lui sur les originaux..... il se trouve dans les montagnes de la nouvelle Espagne & à la Jamaïque, où on l'appelle *Poto*, 251.

KUMRACH, nom que l'on donne en Barbarie aux mulets ou jumars qu'on prétend provenir de l'âne & de la vache, suivant le Docteur Shaw, 34.

L

LIÈVRE. Dans les Pyrénées, cet animal se creuse des tanières entre les rochers & se terre comme les lapins... Et à l'Île-de-France & au Sénégal, les lièvres sont beaucoup moins gros qu'en Europe, *page* 145.

LOUP. La femelle peut s'accoupler & produire avec le chien ; exemple à ce sujet, 9... Mais le loup, quoiqu'adouci par l'éducation, reprend avec l'âge sa ferocité naturelle, 12..... Suivant

Pontoppidan, il n'en existoit point en Norwège avant l'année 1718, 110... On connoît deux espèces de ces animaux au cap de Bonne-espérance, 111.

LOUTRE. En Norwège, cet animal se trouve autour des eaux salées comme autour des eaux douces, 158.

LOUTRES de Cayenne; on connoît trois espèces de loutres à Cayenne; notice à ce sujet, 158..... L'une de ces espèces qui est la plus grande, se trouve également dans les terres d'Oyapock, 159.

LOUTRE, petite loutre d'eau douce de Cayenne; figure & description de cet animal, 159 & 160.

LYNX de Canada; figure & description de cet animal, 229..... Il forme une variété distincte dans l'espèce du lynx ou loup-cervier de l'ancien continent, 230.

LYNX ou LOUP-CERVIER, quelques-unes de ses habitudes naturelles, 230 & 231.

M

MÂLES. En comparant le nombre des mâles au nombre des femelles dans les animaux quadrupèdes & dans les oiseaux, on trouve plus de mâles que de femelles dans les espèces naturelles & pures, & ce nombre des mâles,

relativement à celui des femelles, est encore bien plus grand dans les espèces mélangées, telles que les mulets ou métis qui proviennent d'individus de différentes espèces, soit dans les animaux quadrupèdes, soit dans les oiseaux..... Le mâle, en général, dans les animaux quadrupèdes & dans les oiseaux, influe plus que la femelle sur la génération, *Ibid.*..... Mais il produit plus difficilement que la femelle, avec des espèces différentes de la sienne, 51.

MANGOUTE. Figure d'une grande mangouste, & notice sur cet animal, 173.

MARGAI. Notice sur les habitudes naturelles de cet animal, 226.

MARMOTTE bâtarde d'Afrique. Voyez MARMOTTE du cap de Bonne-espérance, 177.

MARMOTTE du Canada; sa figure & ses différences avec les autres marmottes 175.... C'est plutôt une espèce voisine qu'une simple variété de la marmotte des Alpes, 176.

MARMOTTE du cap de Bonne-espérance; sa figure & sa description, par M.^r Pallas & Vosinaer, 177 & suivantes..... Habitudes naturelles de cet animal, 178.

MARMOTTE du Kamtschatka. Notice sur cet animal, 176.

MEMINA.

MÉMINA. Voyez CHEVROTAIN, 102.

MÉTIS ou MULETS. Comparaison des métis ou mulets provenus du bouc & des brebis avec des agneaux, 5 & suivantes..... Proportion du nombre des mâles à celui des femelles dans les métis ou mulets, 15.

MONAX. Voyez MARMOTTE du Canada, 175.

MOUFFLON (le) est la tige primordiale de toutes les races de béliers & de brebis..... Il est d'une nature assez robuste pour subsister dans les climats froids, tempérés & chauds.... Sa race qui étoit autrefois commune en Corse, n'y existe plus, ou du moins ces animaux y sont très-rare, 72.

MULE. Exemple récent d'une mule qui a produit un petit, 16.... Il est prouvé par les faits, que la mule peut concevoir & perfectionner son fruit dans tous les climats chauds.... & il est probable que la mule produit avec l'âne plutôt qu'avec le mulet, 18.

MULET. Comparaison du mulet provenant de l'âne & de la jument, avec le bardeau ou mulet provenant du cheval & de l'ânesse, 2 & suivantes.... Dans les mulets le nombre des mâles est plus grand

que celui des femelles, 4.... & ces animaux seront toujours très-rare dans l'état de pure Nature, 30.... Le mulet ne doit pas être regardé comme le mâle naturel de la mule, quoique tous deux portent le même nom, 31.... Car ces deux animaux ne peuvent produire ensemble, peut-être même dans les pays les plus chauds, *Ibid.*

MULETS, oiseaux mulets. Le nombre des mâles dans les oiseaux provenant d'espèces mélangées, est beaucoup plus grand que le nombre des femelles, 4.

N

NEIPSE ou NEMS. Sa figure & sa description, 173..... Cet animal qui se trouve dans les pays les plus chauds de l'Afrique, sur la côte orientale, & probablement aussi en Arabie, est une espèce voisine de celle du furet, dont le nom est *Nems* en langue Arabe, 174.

O

ONAGRE (l') pourroit bien être le même animal que le *czigithai* ou mulet de Daurie, page 55.

ORIGINAL d'Amérique. Cet animal est de la même espèce que l'élan, seulement il paroît être d'une race plus grande que celle de l'élan

d'Europe. . . . Il y a des originaux qui ont jusqu'à dix pieds de hauteur de corps, 133.

O U R S (l') passe pour avoir la vue foible. . . . En Norwège on connoît deux races de ces animaux, l'une considérablement plus petite que l'autre, 198. . . . Comparaison d'un ours d'Amérique avec ceux d'Europe, 199.

O U R S élevés en domesticité; détails historiques à ce sujet, par M. de Musly, 195. . . . On a observé qu'ils engendrent à l'âge de cinq ans, qu'ils entrent en chaleur tous les ans au mois de juin; que la femelle met bas au commencement de janvier, & qu'elle produit un, deux & quelquefois trois petits, mais jamais plus. . . . Les petits en naissant sont d'une assez jolie figure, ils sont de couleur fauve avec du blanc autour du cou. . . . Ils ont les yeux fermés pendant quatre semaines. . . . Manière dont ces animaux s'accouplent, 196. . . . La femelle peut encore produire quoiqu'agée de trente-un ans, 197.

O U R S de mer, ou Ours blanc. Figure de cet animal. . . . Il forme une espèce particulière & différente de l'ours de terre, 200. . . . Il paroît que la taille de cette espèce d'ours de mer est beaucoup plus grande que celle de l'ours de terre, 201.

P

P A C A. Figure de cet animal; détail historique de son éducation, de ses habitudes en domesticité, & de sa propriété, soit dans l'état de domesticité, soit dans l'état de nature, pages 203 & suiv. . . . Notice sur les habitudes naturelles du pac dans l'état de nature, & variétés dans cette espèce à Cayenne, 211. . .

P A R E N T É (la) d'espèce est très-différente de la parenté de famille. Comparaison de la parenté des espèces, de la parenté des races & de la parenté des familles, 31 & 33.

P A R E S S E U X - H O N T E U X. Voyez H A Ï, 289.

P A R E S S E U X - M O U T O N. Voyez U N A U, Ibid.

P A T I R A. C'est une espèce de cochon, différente des deux espèces de pécar, & qui se trouve également dans les terres de Cayenne, suivant M. de la Borde, 94.

P É C A R I. Il y a deux espèces de pécar dans les terres de Cayenne, suivant M. de la Borde, 92. . . . Habitudes naturelles de ces animaux, 93.

P O L A T O U C H E ou Écureuil-volant. Toutes les espèces de polatouches grandes & petites, sont très-diffé-

rentes du taguan ou grand écureuil-volant des Indes méridionales, 150.

POLATOUCHE ou petit Écureuil-volant. Habitudes naturelles de cet animal en captivité, 153.... Il paroît extrêmement frilleux, & il est assez difficile de concevoir comment il résiste aux froids des climats du nord où il est indigène, 154.

POTO. Voyez **KINKAJOU**, 251. Figure & courte description du poto, *Ibid.*... Ses habitudes naturelles, 252.... Il n'est qu'une variété dans l'espèce du kinkajou, *Ibid.*

POULAINS (les) & même les jeunes chevaux jusqu'à l'âge de six ans, teignent souvent les femelles chameaux en Arabie, où l'on prétend que cette nourriture les rend très-légers à la course, 40.

R

RACES. En croisant les races au lieu de les réunir, soit dans les animaux, soit dans l'homme, on ennoblit l'espèce, & ce moyen seul peut la maintenir belle & même la perfectionner, page 15.

RAT de Madagascar, sa figure & quelques notices à son sujet.... Cet animal n'est point un rat, quoiqu'il porte ce nom.... Ses habitudes naturelles, 149.

RAT de blé. Voyez **HAMSTER**, 183.

RAT de senteur. Cet animal est commun aux Indes orientales, à l'Isle-de-France & à Maduré; sa morsure est venimeuse & les Portugais l'appellent *Cheroso*, *Ibid.*

RATS & SOURIS; prodigieuse multiplication de ces animaux à l'Isle-de-France, 182.

RATON. Détails historiques sur les habitudes de cet animal dans l'état de domesticité, par M. Blanquart des Salines, 215.... Adresse singulière de cet animal, 216....

Il se sent très-vivement les mauvais traitemens & semble n'en jamais perdre le souvenir; il trempe tous ses alimens secs pour les humecter, & préfère l'eau très-froide à l'eau tiède pour les tremper.... C'est probablement faute d'une assez grande quantité de salive, qu'il humecte & laisse tomber au fond de l'eau tous les alimens secs avant de les manger.... Son entier accroissement se fait en deux ans & demi, 216 & 217.

RENARDS du Groënland. Notice sur ces animaux, 111.

RENARDS de Kamtschatka; la fourrure de ces renards est de la plus grande beauté, *Ibid.*

RENARDS de Norwège; il y en a de différentes couleurs; ils sont fa

nombreux, qu'on fait tous les ans un commerce considérable de leurs peaux, dont on vend plus de quatre mille par année dans le seul port de Berguen, 112.

RENNE. Il y a deux races ou variétés constantes dans cette espèce, 132. Dans tous les mouvemens que font ces animaux, il se fait un craquement assez fort pour être entendu de loin; ce même craquement se fait entendre aussi quoiqu'ils soient en repos, pour peu qu'ils soient émus ou surpris, 133.... Un de ces animaux pris à 76 degrés de latitude & amené à Amsterdam, ne pouvoit supporter la température de ce climat trop chaud pour lui; c'étoit un renne de la petite espèce, 135.... Les rennes de la grande & de la petite espèce, varient beaucoup par la figure & par les empaumures de leurs bois, 136.... Description d'un jeune renne, par M. Allamand, 137 & suiv.... Autre description d'un renne, avec des observations anatomiques, par M. le Professeur Camper, 138 & suiv.... Le renne ne prend son accroissement entier qu'en cinq ans, 139.... Cet animal a comme le daim, la pupille des yeux transversale... & des larmiers semblables à ceux des cerfs, qui se remplissent d'une

matière blanchâtre, glutineuse & plus ou moins transparente, 141.

RENNE, *bois de renne*. Les grands bois ou cornes fossiles, trouvées en Irlande, doivent se rapporter au renne & non pas à l'élan, 131.

RENNE *feuzelle*; sa figure & sa description, 127.

RHINOCÉROS (le) est soumis en Abyssinie comme animal domestique, & sert à porter des fardeaux, suivant M. P. 299.

RHINOCÉROS à doubles cornes. Cette espèce de rhinocéros existe en Afrique & en Asie; témoignage à ce sujet.... Figure & description de ces doubles cornes.

Cet animal n'est qu'une variété dans l'espèce, à peu près comme la double bosse du chameau n'empêche pas qu'il ne soit de même espèce que le dromadaire, puisqu'ils produisent ensemble, *Ibid.*

RHINOCÉROS, *jeune rhinocéros*. Grandeur & grosseur de cet animal. Son accroissement & sa description, 297.... & en particulier celle de ses parties naturelles.... Quantité de nourriture qu'il faut à cet animal.... Il peut devenir domestique en l'élevant fort jeune, & produiroit dans cet état plus aisément que l'éléphant, 298.

ROUGETTES; habitudes naturelles de ces animaux, 256.

ROUSSETTES (les) volent en plein jour, & les rougettes ne volent que la nuit, 254.... Manière dont les roussettes se tiennent sur les arbres, 255.

ROUSSETTES & ROUGETTES (les) se trouvent en grand nombre perchées sur les arbres à l'île de Bourbon.... Prises dans la bonne saison, leur chair est bonne à manger.... Détail historique & critique sur l'Histoire Naturelle des roussettes & des rougettes, par M. de la Nux, 253 & suiv.... Elles ne sont point naturellement féroces, & ne mordent que quand on les irrite, 254..... Ces animaux étoient beaucoup plus nombreux dans l'île de Bourbon, il y a cinquante ans, qu'ils ne le sont aujourd'hui.... Raison de cette différence.... Ils sont en chaleur au mois de mai, qui fait le milieu de l'automne dans ce climat, 257..... La durée de la gestation des femelles, est de quatre mois & demi ou cinq mois... Les roussettes & les rougettes ne sont point des animaux carnassiers, mais frugivores, 258.... Manière dont elles prennent leur vol & parcourent les airs, 259.... Mais elles ne peuvent prendre leur vol étant à terre, 260..... Ce sont des animaux très-propres sur leur corps, 261.

S

SACA ou Chat de Madagascar à queue tortillée, page 116.

SANGLIER d'Afrique. Voyez **SANGLIER du cap Verd**, 76.

SANGLIER du cap Verd; sa description, *Ibid.*.... Cet animal a refusé de s'accoupler avec une truie ordinaire, & même s'est mis en fureur contr'elle & l'a tuée.... Différences très-remarquables entre le sanglier du cap Verd & le cochon, 77... Sa description détaillée, par M.^r Pallas & Vofmaër.. Il paroît par ces descriptions, & par quelques faits historiques qui sont à la suite, qu'il y a des variétés même assez remarquables dans cette espèce de sanglier d'Afrique, 78. Raison de douter si cette espèce n'est pas une simple variété dans l'espèce de notre sanglier d'Europe, 84.. Cet animal d'Afrique paroît exister également dans les terres du cap Verd, dans celles du cap de Bonne-espérance, & dans l'île de Madagascar, *Ibid.* & 85.. Histoire & description de cet animal, par M. Allamand, 86.... Il court beaucoup plus légèrement que le cochon d'Europe... Autre expérience qui semble prouver que le sanglier d'Afrique, est d'une espèce différente des autres cochons, 89.

SARIGUE. Habitudes naturelles de cet animal, 267.

SIFFLEUR. Voyez MARMOTTE du Canada, 176.

SINGE-VOLANT. Voyez TAGUAN, 155.

SOULIK; sa figure & quelques notices sur ses habitudes naturelles & sur son tempérament, 291...

Description de son terrier, 192.

SOURIS (les) se jettent sur celles que l'on fait crier, 217.

SOURIS blanches (les) aux yeux rouges, se trouvent également dans les pays chauds, tempérés & froids, sans y avoir été transportées, 182.

SUMXU (le) est un joli animal, domestique à la Chine, qu'on ne peut mieux comparer qu'au chat. Notice à ce sujet, 116.

SURIKATE. Observations sur le naturel de cet animal, 171..... Il n'est point un animal de l'Amérique méridionale, mais de l'Afrique, dans les terres montagneuses au-dessus du cap de Bonne-espérance, 172.

T

TAGUAN ou grand Écureuil-volant; différences très-considérables de grandeur entre le taguan ou grand écureuil-volant des Indes méridionales, & le polatouche ou écureuil-volant des pays du nord,

150.... Figure & description du taguan, *Ibid.* & suiv.... Comparaison du taguan au polatouche, laquelle démontre que ce sont deux animaux d'espèces différentes, 151.... Notice & description du taguan, par M. Vosmaër, 155.

TAJACU. Voyez PÉCARI, 92.

TAMANDUA; figure & description de cet animal.... Ses différences avec le tamanoir, 281.

TAMANOIR. Le tamanoir ou grand fourmillier ne craint pas le jaguar, il vient même à bout de le tuer lorsqu'il en est attaqué, 221.... Figure plus exacte que celle que j'avois donnée de cet animal, & sa description, 278.... Ses habitudes naturelles & sa nourriture. Il n'acquiert son entier accroissement qu'à quatre ans, 281.... Conformation singulière qui fait que cet animal ne respire pas par la bouche, mais seulement par les narines, *Ibid.*.... Cet animal, ainsi que le tamandua & le fourmillier, ne se trouve qu'en Amérique & non point en Afrique; réponse à la critique de M. Vosmaër, 284 & 285.

TAMANOIR, petit Tamanoir. Voyez TAMANDUA, 282.

TANREC, jeune Tanrec; sa figure avec une courte description, 214.

TATOU-ENCOUBERT; sa figure & sa description, 285.

TATOU à très-longue queue; sa figure avec une notice sur ses habitudes naturelles, 287 & 288.

TAUPE (la) ne se trouve en Norwège que dans la partie orientale du pays, le reste du royaume est tellement rempli de rochers, qu'elle ne peut s'y établir, 193.

TAUPE du cap de Bonne-espérance; sa figure avec une courte description, *Ibid.*.... C'est une espèce voisine & non pas une simple variété de la taupe d'Europe, 194.

TAUPE de Pensilvanie. Notice imparfaite au sujet de cet animal, *Ibid.*

TAUREAU; accouplement réitéré & volontaire du taureau avec la jument, sans qu'il y ait eu aucune production, 37.

TIGRE noir de Cayenne. Voyez **COUGAR noir**, 224.

TIGRE rouge de Cayenne. Voyez **COUGAR**, 223.

U

UNA. Quelques-unes de ses habitudes naturelles, page 289.

V

VACHÈ grognante de Tartarie. Cet

animal paroît être de même espèce que le bison, 59.

Z

ZÈBRE. Comparaison du zèbre avec l'âne & le cheval, 52.... Cet animal tient de plus près au cheval qu'à l'âne, 53.... Conjectures sur l'identité de l'espèce du zèbre & du czigithai ou mulet de Daurie, 54.... On peut espérer, qu'en réduisant le zèbre en domesticité, on en tireroit une grande utilité, 56.

ZÉBU (le) semble être un diminutif du bison, dont la race, ainsi que celle du bœuf, a subi de très-grandes variétés, sur-tout pour la grandeur..... quoiqu'originaires des pays très-chauds, peut vivre & produire dans nos pays tempérés. Exemple à ce sujet, 62.... La loupe que cet animal porte sur le dos, est une fois plus grosse dans le mâle que dans la femelle, 63.

ZIBELINES. Habitudes naturelles de ces animaux.... Leur nourriture.... Temps de leur accouplement.... Ils produisent quatre à cinq petits.... Manière de les chasser, 163.



BUFFON'S
HISTOIRE
OF
NATURELLE

